



# Plan de paysage des Plaines, Causses et Gorges de l'Hérault

Rapport de diagnostic - Décembre 2020





# SOMMAIRE

## Concertation

### Les Mots - Lexique du Plan de Paysage

<b>PARTIE I : PAYSAGE GÉOGRAPHIQUE: ANCRAGE GÉOMORPHOLOGIQUE ET CULTUREL</b>	<b>13</b>
<i>Des gorges taillées dans la dernière marche des Cévennes et du Larzac</i>	<b>14</b>
<i>Le lit de l'Hérault. De montagne en causses et plaines, au loin la mer.</i>	<b>15</b>
<i>Un territoire composé</i>	<b>16</b>
<i>Patrimoine humain, un paysage culturel préservé et valorisé</i>	<b>17</b>
<i>Amalhar, a la raja del solelh</i>	<b>19</b>
<i>(Cheminer, à l'ardeur du soleil)</i>	<b>19</b>
<i>L'Hérault, un fleuve à géométrie variable qui taille son lit dans le relief</i>	<b>20</b>
<i>Le lit de l'Hérault en séquences</i>	<b>21</b>
<i>Vivre avec (et sans) l'eau</i>	<b>22</b>
<i>Du Nord au Sud, l'héritage des magnaneries et de la viticulture - un paysage exploité</i>	<b>24</b>
<i>De puechs en grottes, de restanques en mazets, un paysage taillé dans le calcaire</i>	<b>26</b>
<i>Causses, plateaux, plaines, trois étages marqués</i>	<b>28</b>
<b>PARTIE II : DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ET ENJEUX</b>	<b>31</b>
<i>Garric, garriga, garrigal (Chêne kermes, garrigue, taillis de chêne)</i>	<b>32</b>
<i>Mer de vigne et déclin du pastoralisme - Paysages agricoles en transition</i>	<b>37</b>
<i>Dynamiques agricoles</i>	<b>37</b>
<i>Une valorisation des savoirs faire locaux</i>	<b>38</b>
<i>De circulades et cités médiévales à l'étalement pavillonnaire</i>	<b>43</b>
<i>Habiter le fleuve Hérault, ses causses et ses vallées</i>	<b>43</b>
<i>Silhouettes du paysage habité de l'Hérault</i>	<b>44</b>
<i>Du camin à l'autoroute, un maillage dense et vivant à travers les paysages</i>	<b>49</b>
<i>L'attractivité de l'eau sous toutes ses formes et le patrimoine - un tourisme polarisé</i>	<b>56</b>
<i>Dynamiques et évolutions paysagères - Synthèse des constats</i>	<b>60</b>
<b>PARTIE III : UNITÉS PAYSAGÈRES</b>	<b>62</b>
<i>Carte des unités paysagères</i>	<b>64</b>
<i>Gorges de l'Hérault - Le Joyau</i>	<b>65</b>
<i>Plaines et vallées - Les portes du territoire</i>	<b>66</b>
<i>Monts, cause et garrigue - Le refuge à l'Ouest - les haut et balcons à l'Est</i>	<b>67</b>
<b>PARTIE IV : SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES</b>	<b>69</b>
<i>Carte des sous-unités paysagères</i>	<b>70</b>
<i>Les Gorges de l'Hérault - Paysage des caprices de l'eau</i>	<b>71</b>
<i>Plaine de l'Hérault - La Mer de vignes et ses îlots habités</i>	<b>81</b>
<i>Plaine de Londres - Balcon sur plaine</i>	<b>93</b>
<i>Vallées de Ganges et de Saint Bauzille de Putois - La Porte du Nord</i>	<b>105</b>
<i>Vallée de la Buèges - Le refuge préservé</i>	<b>116</b>
<i>Le Causse de la Selle - le plateau entaillé</i>	<b>126</b>
<i>Le petit Causse - Garrigues humides et collines</i>	<b>136</b>
<i>Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup - Garrigues en balcon</i>	<b>145</b>
<i>Piochs et cause des Lavagnes - Entre garrigues et montagne</i>	<b>156</b>
<b>SYNTHÈSE DES ENJEUX</b>	
<i>Les enjeux généraux du territoire - Vers des Objectifs de Qualité Paysagère</i>	<b>166</b>
<i>Synthèse des enjeux localisés</i>	<b>167</b>

«Le fleuve Hérault dessine sa route depuis le Mont Aigoual à travers le massif des Cévennes, les causses et la basse vallée, jusqu'à la mer Méditerranée. En entaillant les Causses, il forme les Gorges de l'Hérault, unité paysagère reconnue pour son « étonnante diversité de reliefs créant des sites naturels » « riches et contrastés », ses « sites bâtis de grande valeur », son « patrimoine architectural et urbain hors du commun » et ses « usages variés de loisirs nature » (Atlas des paysages, Hérault).

Depuis 1991, ce territoire aux paysages singuliers fait l'objet d'une opération Grand Site. La gestion durable du site « St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault » (5 communes) a été reconnue en 2010 par la labellisation Grand Site de France. Cette labellisation a été étendue par le Ministre en charge de l'environnement, en janvier 2018, à dix communes, englobant l'ensemble du site classé des gorges de l'Hérault, sous le nouveau nom de Grand Site de France des « Gorges de l'Hérault ».

Le Grand Site de France des gorges de l'Hérault, et les paysages de plaines et causses environnants présentent un formidable potentiel et un cadre de vie qualitatif. Ainsi, les collectivités et acteurs du territoire souhaitent préserver ces paysages de manière dynamique, en anticipant les évolutions contemporaines, liées notamment à l'attractivité du territoire et au développement de la métropole de Montpellier.

Dans ce contexte, ils ont décidé d'initier un plan de paysage afin de prendre en compte de manière globale ces paysages et leurs évolutions, dans un projet de territoire en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'objectif de cette démarche est de définir les actions à mettre en œuvre pour les valoriser et les préserver.



**Introduction et démarche**

‘Le paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l’action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations’ (Convention Européenne des Paysages - 2000)

Les paysages sont partout, de toutes formes, ils sont la résultante à la fois de dynamiques naturelles et physiques, mais aussi de nos vies et de nos choix. Les paysages sont vivants et évolutifs, ils caractérisent à la fois les territoires dans lesquels nous vivons, mais ils sont également notre cadre de vie et notre environnement.

**Le Plan de Paysage**

Le **Plan de Paysage** est un outil, issu d’une démarche locale volontaire pour élaborer ensemble les paysages de demain en proposant une base de **projet de territoire** en accompagnant les politiques publiques et en fondant la **stratégie d’aménagement** qui sera déclinable dans les différents documents de planification.

Cet outil est primordial pour la préservation, l’amélioration ou la conservation de notre quotidien.

L’objectif du Plan de Paysage est d’être **partagé et concerté** avec le plus grand nombre d’acteurs du territoire, la réussite de cette démarche dépend de ce que l’on décide d’y faire figurer en termes d’objectifs de qualité paysagère et d’actions à mener sur le court comme sur le long terme.

**Le paysage n’est pas seulement un patrimoine et un héritage, il est également un bien commun qu’il faut confronter et adapter aux évolutions et nécessités contemporaines.**

Le Plan de paysage n’est pas un document réglementaire, il vient s’extraire des outils d’aménagement conventionnels pour offrir une vision plus qualitative et plus sensible quant aux attentes de qualité du cadre de vie de chacun.

En ce sens, il vient s’inspirer de l’expertise d’usage des acteurs et habitants pour correspondre au mieux aux attentes de chacun.

Exceptionnels, grandioses, uniques, mais aussi banals, utilitaires, dégradés, en péril, les paysages que nous aborderons dans ce document représenteront de la manière la plus exhaustive qui soit le territoire des gorges de l’Hérault. Pour cela et pour que chacun se retrouve dans les **objectifs de qualité paysagère déterminés**, cette démarche doit impliquer le plus grand nombre possible d’acteurs et d’habitants du territoire.

**Méthode**

Pour réussir à aboutir au document final du plan de paysage nous passerons par trois grandes étapes:

Le diagnostic, qui vient dresser un état des lieux des paysages mais également des dynamiques en cours ou qui les ont formés,

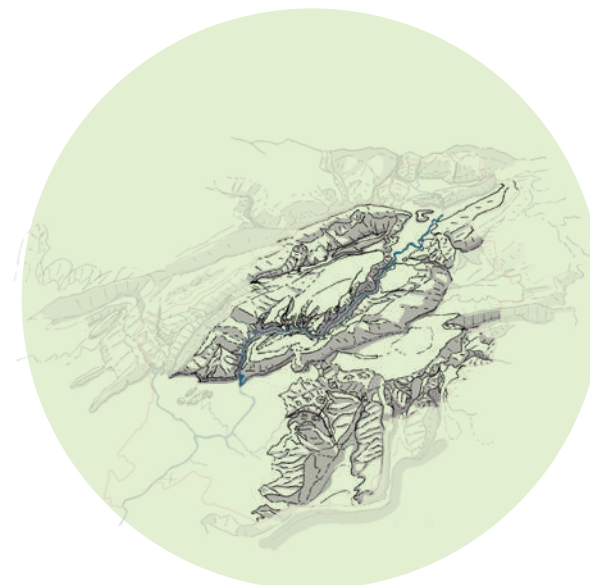
Une définition des enjeux qui découlera directement de ce diagnostic et permettra de déterminer les objectifs de qualité paysagère,

Un plan d’actions définissant des pistes de projection concrètes pour répondre à ces objectifs de qualité paysagère et s’inscrire dans l’action sur le temps court, moyen et long.

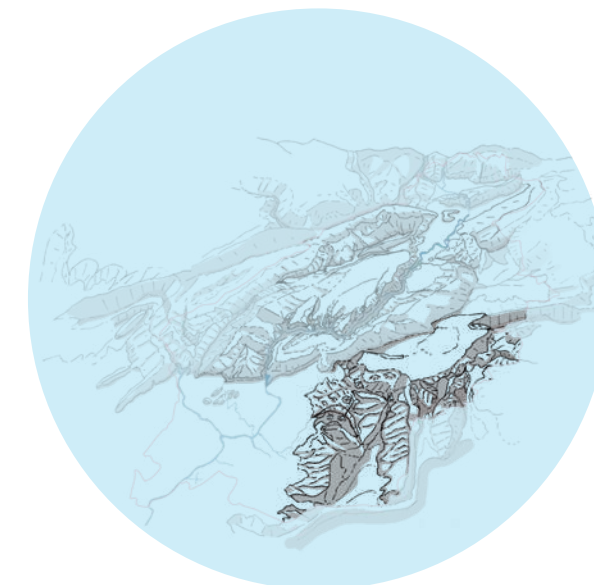
**Les échelles d’étude du diagnostic**



**Territoire dans son ensemble**  
**Ancrage géographique**



**UNITÉS PAYSAGÈRES**  
**Échelle : 100 000ème**

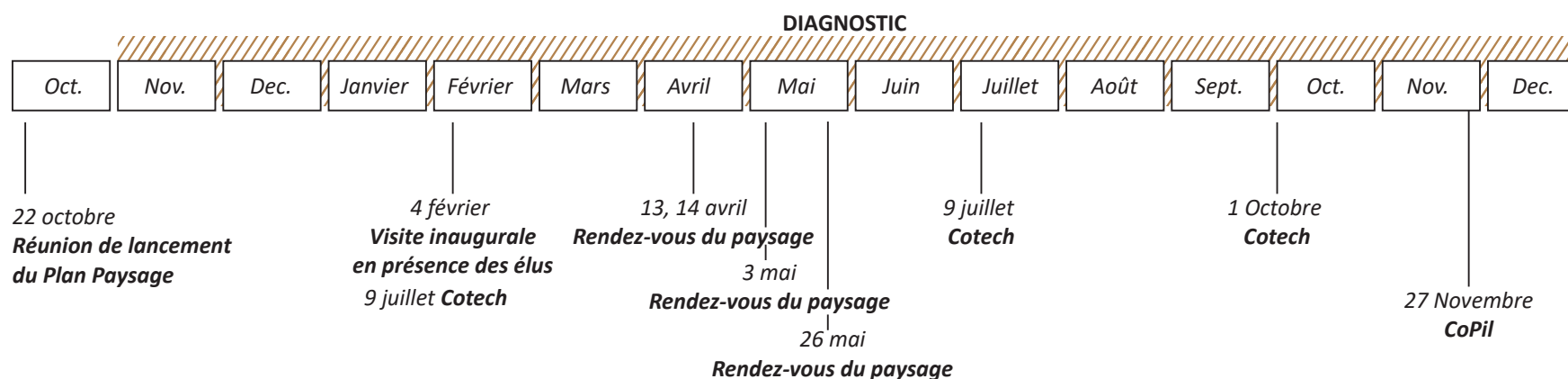


**SOUS UNITÉS PAYSAGÈRES**  
**Échelle : 50 000ème**



**Territoire dans son ensemble**  
**Occupation du sol et dynamiques**

**Calendrier**





**1ère phase de concertation**  
**Diagnostic**

 **Visite inaugurale**

**Tour du territoire en bus**  
Arrêts répartis sur le tracé  
Découverte du territoire en discutant des enjeux et des problématiques pour les élus

 **Stand de concertation**

**Rendez-vous Paysage** : Habitants, associations, acteurs de terrain lors de marchés

**Marche exploratoire** : partenaires, habitants et acteurs

Découverte du territoire, recueil des remarques, observations, critiques, demandes des habitants et des acteurs locaux

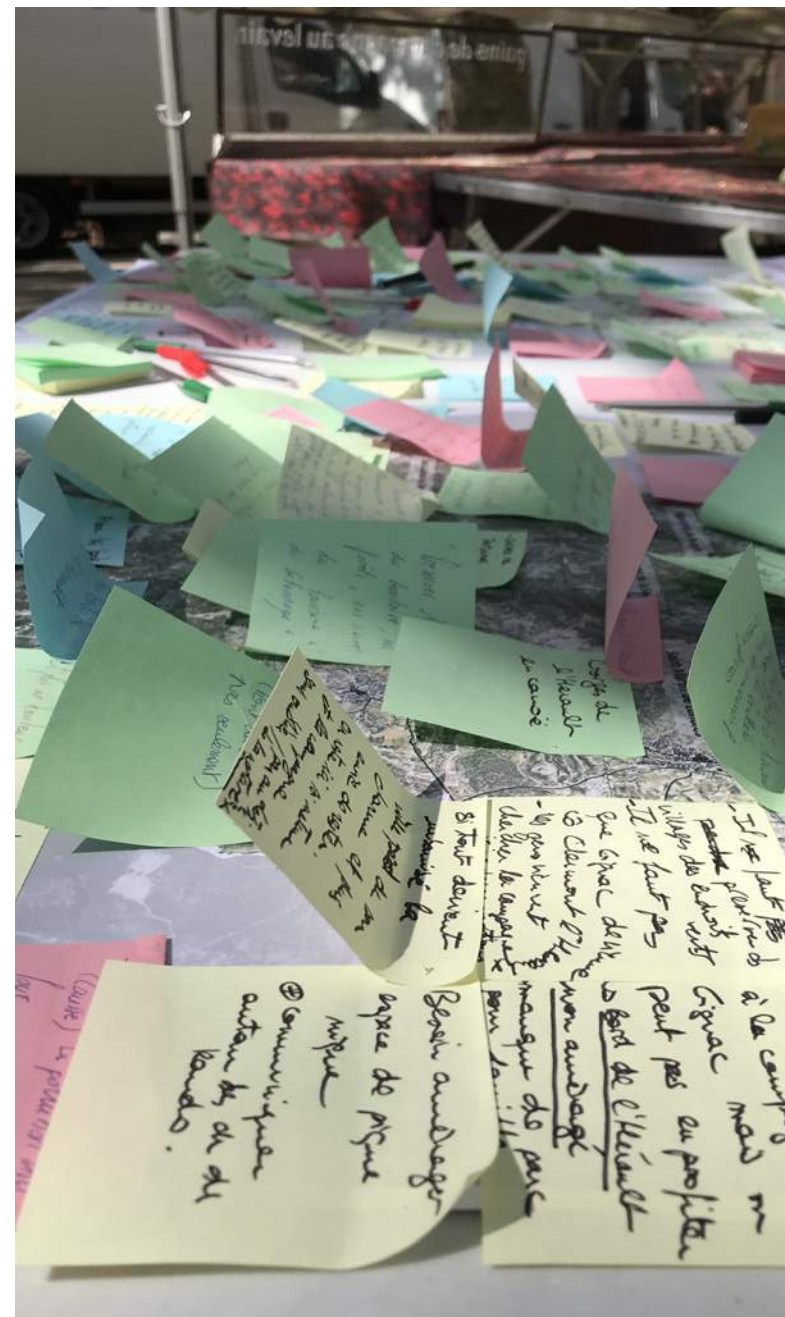
 **Entretiens**

Rencontre d'acteurs ciblés ou au hasard

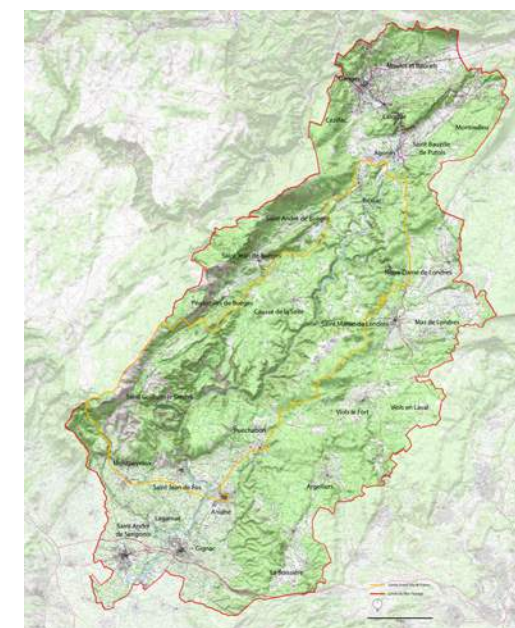
 **Stand de concertation**

 **Outils**

- Stand, tables et système d'exposition (cordes ou grilles)
- Photos représentatives de plusieurs facettes du paysage du territoire
- 1 plan A0 IGN
- 1 plan A0 orthophotographique
- 1 Bloc diagramme représentatif du contexte du lieu du rendez-vous
- Post-it



Post-it apposés sur les cartes



Cartes AO IGN et orthophotographique



Photos présentant divers facettes du paysage du territoire



Bloc diagramme





## Déroulé

### Les Marchés

Les premiers rendez-vous paysage se sont déroulés les 13 - 14 Avril et 3 Mai 2019, respectivement aux marchés de Gignac, Saint Martin de Londres et Ganges.

Bien que la taille des marchés varie, la fréquentation du stand a été importante et continue tout au long de la présence de l'équipe. Les éléments présentés étaient constitués de 2 cartes du territoire (IGN et vue aérienne), d'un bloc diagramme présentant le paysage représentatif de la commune concernée, d'une vingtaine de photos montrant différents aspects du paysages dans l'ensemble du territoire. (En annexe)

Les observations, remarques, critiques des habitants ou usagers du territoire ont été recueillies à l'aide de post-it de couleur en fonction de la teneur de celles-ci. A Gignac ce sont 155 post-it qui ont été apposés, à Saint Martin de Londres 117 et Ganges 118, la qualité et la quantité des informations proposées par les participants à la concertation permettront de compléter qualitativement le diagnostic du Plan Paysage.

Il était proposé aux participants 4 types de post-it :

- **Vert** : « l'endroit que vous préférez sur le territoire »
- **Rouge** : « l'endroit que vous appréciez le moins »
- **Bleu** : « L'endroit qui mérite d'être mis en valeur, amélioré, développé »
- **Jaune** : « Vos remarques, critiques, observations, ce que vous pensez de l'évolution des paysages »

**VERT**: Les sites patrimoniaux et particulièrement touristiques ont été cités à de nombreuses reprises : **les gorges de l'Hérault, Saint Guilhem le Désert, le Pont du Diable, le Pont d'Issensac**. La beauté du paysage et le patrimoine ont été évoqués pour expliquer ces choix, mais également la forte fréquentation et/ou la problématique du stationnement. On remarque qu'un attachement fort pour ces lieux se dégage sur les marchés de Gignac et Saint Martin De Londres, mais aussi une forte véhémence à l'encontre du coût des parkings que les gens jugent anormaux à destination des locaux.

La Vallée de la Buèges a été évoquée à de nombreuses reprises sur les trois marchés, le caractère « naturel, sauvage, moins touristique » ressort lorsque les participants expliquent ce choix.

En dehors de ces sites emblématiques, des sites proches de chacun des marchés ont été également cités, par exemple à Gignac : Montpeyroux, Aniane, Lagamas, Viols le Fort... Cela montre la forte sectorisation de l'aire de vie des habitants de chacune des communautés de communes.

Une remarque revient à plusieurs reprises, la volonté de préserver et de garder secret ces sites pour qu'ils ne deviennent pas touristiques, ou trop aménagés donc moins sauvages ou plus accessibles.

**ROUGE**: Les paysages les moins appréciés sont majoritairement liés à l'étalement urbain et l'urbanisation intensive des entrées de villes et villages. Saint André de Sangonis, l'étalement urbain autour de l'A750, l'entrée de Saint Martin De Londres, la zone d'activité de la Liquière, le lotissement qui remplace la cave coopérative de Saint Martin de Londres, Ganges qui manque de dynamisme...

Les sites touristiques trop fréquentés en été sont également cités, les participants évoquent les déchets, les routes trop fréquentées et dangereuses, le stationnement sauvage...

Les carrières apparaissent également ici, citées comme des points noirs importants et défigurant le paysage. Leur reconversion après exploitation fait débat et certains demandent à savoir ce qu'elles vont devenir.

**BLEU ET JAUNE**, Différents sujets y sont abordés et reviennent:

#### Du sentier de promenade aux déplacements doux, un territoire pratiqué :

- Le fait que les sentiers et les promenades ne soient pas assez bien balisés, les informations difficiles à recouper, les points d'intérêts et de vue mal référencés et indiqués ;
- Un manque de pistes cyclables revient à de très nombreuses reprises et dans les trois secteurs ;
- Les transports en commun aux heures de travail qui ne sont pas assez fréquents et ne permettent pas de se rendre à Montpellier ou Nîmes.
- Le Stop a été évoqué plusieurs fois comme solution alternative, une tentative d'association a été faite dans la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup mais n'a apparemment pas été concluante.
- L'aménagement de l'ancienne voie ferrée entre Ganges et Sumène est salué par de nombreux habitants qui aimeraient que ce genre de projets soient plus nombreux. Une personne a aussi proposé la création d'un parcours de santé à Saint Martin de Londres.



Table de concertation sur le marché de Gignac - Photo CAUDEX



Table de concertation sur le marché de Ganges - Photo CAUDEX



Stand sur le marché de Saint Martin de Londres - Photo CAUDEX



**Le rapport à l'eau et notamment à l'Hérault:**

- L'aménagement et/ou l'ouverture au public de plans d'eau (Jasse, le site de la Meuse à Gignac, étang de Pouzol, moulin du barrage Bertrand, lac du Frouzet...)
- Le manque d'aménagement de promenades en bord d'Hérault et la question de l'accès au fleuve revient souvent, l'exploitation de celui-ci par les loueurs de canoës, les parcelles privées en bord d'Hérault rendent difficile le rapport des habitants avec celui-ci ;
- Les canaux d'irrigation ont été cités à Gignac et à Ganges comme patrimoine à mettre en valeur ;
- De même pour le petit patrimoine lié à l'eau comme la fontaine d'Aniane qui a été grillagée.

Plusieurs sites d'intérêts ont été proposés par les habitants qui regrettent leur détérioration, la présence de déchets ou le fait qu'ils ne soient pas intégrés à des circuits de promenade.

**L'urbanisation et son étalement, une perte de qualité paysagère:**

Une forte critique des habitants envers l'urbanisation importante et parfois peu qualitative de leur territoire est ressortie de ces moments de concertation. Un certain fatalisme ressort envers cette dynamique d'évolution: «c'est dommage», «c'est comme ça», «les gens doivent être logés quelque part».

La qualité du développement urbain de certains secteurs est évoquée: La vallée de l'Hérault, Saint Martin de Londres, Ganges, Saint André de Sangonis... Avec la volonté que cette dynamique soit freinée et/ou que les nouvelles zones urbanisées et commerciales soient mieux intégrées au paysage, au tissu urbain existant, que les constructions se rapprochent davantage de l'architecture locale.

La perte de dynamisme des centres villages et villes induite par ces extensions a aussi été souvent évoquée.

**Les mutations agricoles, entre mer de vigne et fermeture des paysages:**

- La perte de terres agricoles due à l'urbanisation et au déficit d'agriculteurs. La décroissance de l'activité agricole et notamment de l'élevage et du pâturage est citée souvent. L'impact de cette dynamique sur les paysages et sur leur fermeture complète la plupart du temps les propos des participants.
- A Gignac, la monotonie des paysages due à l'omniprésence des vignes est revenue à plusieurs reprises lors de discussions. L'implantation de haies, d'arbres isolées, la diversification des cultures s'imposent comme les solutions souhaitées par les participants évoquant cette question.
- La pollution de l'air, de l'eau et des sols par les intrants chimiques utilisés par l'agriculture intensive est une préoccupation importante pour de nombreux habitants. La pulvérisation des engrais et pesticides près des habitations, des écoles mais aussi la pollution des nappes et cours d'eau sur le territoire sont évoqués.
- Plusieurs exploitants agricoles se sont présentés, ils regrettent la difficulté pour de jeunes agriculteurs de s'installer sur le territoire, en cause selon eux, l'importance des grandes exploitations, les zones agricoles protégées ou en zone naturelles dans les PLU. Par ailleurs, la pratique de l'écobuage interdit sur le territoire à cause du risque incendie a été énoncée plusieurs fois comme un frein à leur activité.
- Quelques participants regrettent l'absence d'un commerce de produits locaux dans la vallée de l'Hérault et à Saint Martin de Londres et de l'utilisation de produits locaux pour les cantines et autres institutions publiques.

**Pollution et déchets sur les sites touristiques patrimoniaux:**

Sujet évoqué à de nombreuses reprises dans les trois rendez-vous de concertation, qui montre l'importance de ce phénomène sur le territoire. Des associations se sont attaquées au problème mais quelques personnes regrettent qu'elles ne soient pas davantage mises en avant et que des informations les concernant ne soient pas plus accessibles dans les mairies et offices du tourisme.



# RENDEZ-VOUS PAYSAGE

**13 Avril - Marché de Gignac**

**14 Avril - Marché de St Martin de Londres**

**3 Mai - Marché de Ganges**



**Toute la matinée venez faire part de vos remarques, observations, ressentis à propos de votre paysage et votre territoire**



Affiche informant de la tenue des «rendez-vous du paysage», phase 1 de la concertation



### La Fête de la Nature

La dernière session de rendez-vous du paysage de 2019 s'est déroulée le 26 mai pendant la Fête de la Nature sur le site du Pont du Diable et de la maison du Grand Site de France à Aniane. Le rendez-vous s'est déroulé durant toute la journée au cœur des stands des exposants.

Comparativement aux rendez-vous sur les marchés dont la population était exclusivement locale, ici l'échantillon est plus mixte, entre habitants de la plaine de l'Hérault mais également beaucoup de personnes extérieures au territoire.

Pour autant, le public se déplaçant pour des événements de ce type sont forcément engagés dans des réflexions 'naturalistes' ou au moins patrimoniales. Les réponses récoltées sont par conséquent à lire et analyser d'une manière plus nuancée, par le prisme d'une fréquentation touristique 'verte' et extérieure, ce qui apporte une autre qualité de réponse.

**VERT:** Lieux particulièrement touristiques cités: **les gorges de l'Hérault, Saint Guilhem le Désert, le Pont du Diable, le Pont d'Issensac.** La qualité du paysage et du patrimoine est évoquée, mais le propos est nuancé par le fait que ces lieux soient très fréquentés et l'accès (parking) parfois payant. On remarque ici que beaucoup moins de réponses évoquent la vallée de la Buèges, mais certains sites plus 'locaux' sont pourtant cités : Montpeyroux, Aniane, Saint Martin de Londres... là encore des sites de relativement grande importance.

**ROUGE:** Moins nombreux que sur les marchés, ils se concentrent sur la plaine de l'Hérault et la question de **l'urbanisation et son étalement dans la plaine**

Ces observations déplorent la transformation des petites villes de la plaine de l'Hérault en grandes centralités. D'abord le fait que Gignac devienne une « vraie ville » avec des « feux de signalisation », que Saint Bauzille ou Saint André soient des cités dortoirs, ou que Saint Martin de Londres soit « en train de passer un cap dans son urbanisation ».

D'une manière générale les visiteurs constatent une forte urbanisation du territoire aux dépens des paysages et des zones agricoles. Plusieurs remarques convergent vers le besoin de réhabiliter les centres avant d'étendre le tissu urbain, mais aussi de redynamiser les places de village et les commerces des centres bourgs à qui la concurrence des commerces de périphérie fait du tort.

**JAUNE:** **Les déplacements en question, les modes doux dans un paysage automobile**

- La vocation du site où a lieu cette concertation a évidemment orienté les réactions. 24 observations concernent par exemple les pistes cyclables et le besoin de les développer, avec aujourd'hui un réseau routier dangereux pour les vélos, qu'il serait nécessaire par exemple d'en aménager une entre St André de Sangonis et Gignac.

- Les transports en commun sont encore largement cités: « manque de transports en commun », « développer les lignes de bus », « connecter Montpellier par le rail plutôt que par la route, les voies ferrées sont à l'abandon ».

- Le sujet des cheminements piétons a aussi été évoqué à plusieurs reprises, notamment à Saint Jean de Fos où la voirie n'est pas du tout aménagée pour les piétons. Le fait qu'il serait positif d'avoir un cheminement piéton jusque Saint Guilhem est évoqué.

- La question des stationnements a elle aussi été relevée par les visiteurs, qui déplorent un problème de stationnements à Saint Jean de Fos, à Ganges et dans les gorges de l'Hérault à cause de l'activité des canoës.

- Les nuisances des passages de camions liés à la carrière à Viols le Fort sont évoquées.

### Le rapport à l'eau peu évident en dehors des sites touristiques

- Il existe peu de promenades en bord d'Hérault et la question de l'accès au fleuve revient à plusieurs reprises ;

- Le canal d'irrigation de Saint André de Sangonis a été cité comme élément de patrimoine détérioré qu'il faudrait réaménager ;

- Une remarque traite des anciennes carrières, qui pourraient être protégées et aménagées comme zone humide ;

- La préservation des zones humide est questionnée

La thématique des déchets dans la nature et près des sites touristiques est revenue à de très nombreuses reprises.

### L'agriculture et ses paysages, des points de vues moins 'locaux':

- Dans la plaine de l'Hérault, la monotonie des paysages due à l'omniprésence des vignes est revenue couramment lors de discussions, un point de vue moins entendu chez les locaux qui au contraire lisent ce paysage de manière positive.

- Une diversification des pratiques agricoles est évoquée : micro-fermes, polyculture, passer les vignobles en bio... Ces quelques remarques sont tout de même représentatives d'une prise de conscience et d'une recherche de nouvelles solutions pour leur agriculture et leurs paysages.

- Le manque d'éco-pâturage sur le territoire ou en tout cas la diminution de cette pratique a été évoquée plusieurs fois, complétés pour certains par la difficulté pour les bergers aujourd'hui de continuer cette activité. Le risque incendie de l'enrichissement dû à la disparition du pâturage est cité.

D'autre part, plusieurs remarques évoquent les sangliers qui se rapprochent des habitations et détériorent les parcelles agricoles que les agriculteurs sont obligés de clôturer. Ce développement des clôtures impacte les paysages agricoles qui sont à l'origine très ouverts.

En parallèle, la problématique de la chasse et de son rapport aux randonneurs a aussi été plusieurs fois citée.

Enfin, **le patrimoine local et sa protection** est un élément qui suscite des considérations importantes et de manière variée :

- Le devenir des platanes en bords de route, véritable marqueur paysager ;

- La réhabilitation des petits et moyens monuments historiques comme par exemple la biscuiterie de Saint Martin de Londres, pour laquelle un habitant demande ce qu'il va advenir ;

- L'entretien des chemins de restanques, des murs de pierres, patrimoine paysager très important pour le territoire.



Personnes posant des questions sur le bloc diagramme de Saint Jean de Fos - Fete de la nature au Pont du Diable - Photo Caudex





Le stand du Rendez-vous Paysage du 26/05 à Aniane - Photo Caudex



Le stand du Rendez-vous Paysage du 14/04 à Saint Martin de Londres - Photo Caudex



Le stand du Rendez-vous Paysage du 13/04 à Gignac - Photo Caudex



Le stand du Rendez-vous Paysage du 13/04 à Gignac - Photo Caudex





Le stand du Rendez-vous Paysage du 03/05 à Ganges - Photo Caudex

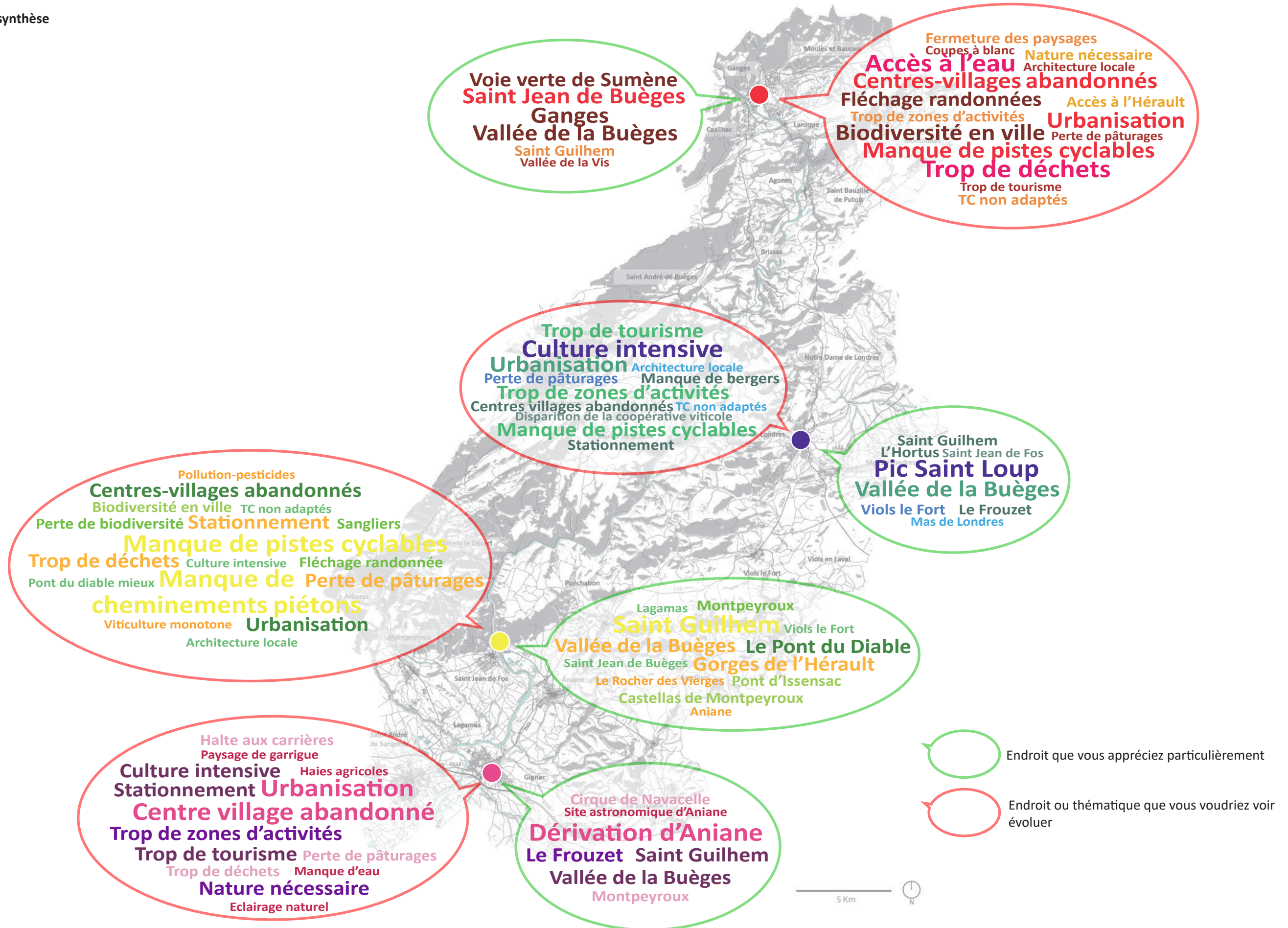


Le stand du Rendez-vous Paysage du 03/05 à Ganges - Photo Caudex



Le stand du Rendez-vous Paysage du 03/05 à Ganges - Photo Caudex







# Les Mots - Lexique du Plan de Paysage



Cadereau à Aniane - Photo Caudex



Calade au Pont du diable - Photo Caudex



Clapas sur les hauteurs de Puéchabon- Photo Caudex

**Adret** : versant exposé au soleil, en montagne (opposé à Ubac). L'adret est le versant le plus favorable aux cultures et à l'habitat.

**Agro-pastoralisme** : fait de coupler l'élevage et l'agriculture.

**Bassin versant** : espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. L'ensemble des eaux qui circulent dans cet espace convergent vers un même point de sortie appelé exutoire : cours d'eau, lac, mer, océan.

**Biotope** : milieu défini par les caractéristiques physicochimiques stables et abritant une communauté d'êtres vivants.

**Bories** : construction provençale en pierre sèche. La borie possède une voûte en tas de charge. Elle était utilisée par les paysans ne résidant pas près de leurs champs pour ranger les outils, abriter un animal, se protéger des intempéries ou entreposer les récoltes.

**Cabanisation** (des parcelles agricoles) : installation sauvage de bungalow ou de cabanons sur des parcelles agricoles.

**Camin**: Le chemin

**Canelet** : petit canal

**Cap** : pointe de terre

**Cadereau** : fossé d'écoulement des eaux de pluies urbain.

**Causse** : vaste plateau calcaire. Très filtrant, il ne retient pas l'eau qui s'infiltré et creuse des gouffres ou avens dans les profondeurs. Le causse est le domaine de l'élevage ovin, qui contribue à maintenir ouverts les grands espaces tapissés de pelouses, piqués de bouquets de buis et de murets de pierres sèches.

**Circulade** : désigne les villages du Languedoc qui sont bâtis autour d'une église ou d'un château fort central. Ces villages datent du Moyen-Âge.

**Chemin caladé** : chemin constitué de pierres scellées dans le sol. Ces chemins ont été aménagés pour faciliter les déplacements des charrois en garrigue pour éviter le ravinement des eaux dans les fortes pentes.

**Chemin de défruitement** : voie parallèle à l'axe structurant qui permet de desservir les jardins et vergers situés à l'arrière des parcelles.

**Clapas (ou clapiers)** : Tas ou étendue de pierres plus ou moins régulier, le clapas est le secteur le plus caillouteux de la parcelle où le propriétaire entasse les pierres qu'il sort au fil des épierrements successifs.

**Capitelle** : cabane en pierre sèche traditionnelle des garrigues servant autrefois d'abri temporaire à de petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles. Elle est assez souvent accompagnée d'autres constructions liées à l'activité agricole du propriétaire : cuve en pierre sèche pour entreposer provisoirement la vendange ou la récolte d'olives au moulin à huile, enclos, terrasses, puits.

**Contrefort** : chaîne de montagnes latérale à une chaîne principale et moins élevée que celle-ci.

**Combe** : petite vallée creusée au sommet et dans l'axe d'un pli anticlinal.

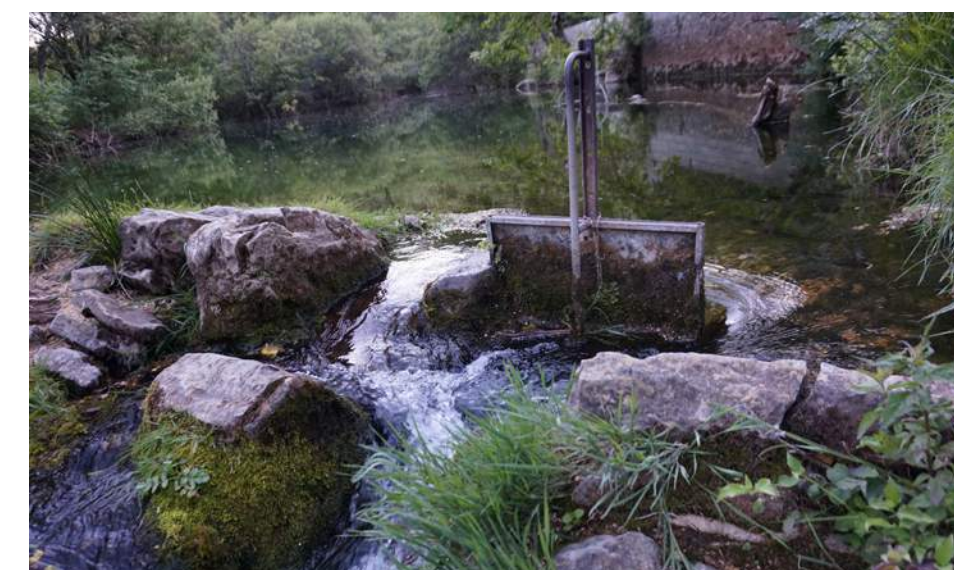
**Déprise agricole** : décrit tout abandon (définitif ou pour une longue période) de l'activité de culture ou d'élevage dans un territoire.

**Doline (ou Cros)** : dans les Causses, dépression légère où s'accumule la terre, qui permet sa mise en culture.

**Dolomie** : roche sédimentaire carbonatée composée d'au moins 50% de dolomite qui cristallise en prisme losangiques. Ce sont de véritables labyrinthes de rocs dont certains affectent parfois des formes excentriques : arches, silhouettes anthropomorphes, visages, etc.



Capitelle à Aigues Vives - Photo Caudex



Martelière sur la Buèges - Photo Caudex





Mazet dans la Vallée de la Buèges - Photo Caudex



Eco paturage à Montpeyroux- Photo Caudex



Restanques dans la Vallée de la Buèges- Photo Caudex

**Écobuage** : action de rassembler les mottes d'herbe présentes sur la couche superficielle d'un terrain, de les brûler puis de répandre les cendres dans le but de fertiliser le sol.

**Éco-pâturage** : pâturage écologique réalisé sur une prairie ou un espace vert en milieu urbain. Cette technique de tonte des herbacées et graminées permet d'obtenir un résultat sans utiliser d'engins ni de produits chimiques.

**Garrigue** : association végétale complexe et plus ou moins ouverte, composée de pelouses sèches (graminées et annuelles) de formations arbustives (genévrier cade, chêne kermès, buis, romarin, thym, ciste de Montpellier...) et de formations arborées assez claires dominées par le pin d'Alep, le chêne vert ou le chêne pubescent. Sa formation provient de la surexploitation des forêts du moyen-âge jusqu'au 18ème siècle, pour le charbon de bois et le bois de construction, pour la marine notamment. Ces coupes à blanc et arrachages successifs ont provoqué une érosion massive, qui entraîne la reconquête de ces espaces par les végétaux très résistants pouvant s'établir sur des sols très dégradés.

**Lambrusque** : vigne sauvage poussant dans les bois. La *Vitis vinifera sylvestris* est considérée comme l'ancêtre de la vigne cultivée.

**Magnanerie (ou Manianerie)** : lieu d'élevage du ver à soie (magnan en occitan), jusqu'à la formation du cocon et la récolte. La magnanerie pouvait être constituée d'une ou plusieurs pièces situées dans la partie haute de la maison. Elle pouvait également constituer un bâtiment indépendant, tout en hauteur et d'architecture particulière, caractéristique du paysage Cévenol.

**Martelière** : ouvrage qui permet la distribution des eaux d'irrigation à partir d'un chenal.

**Mas** : ensemble de terres et des bâtiments d'habitation et d'exploitation, à vocation agricole.

**Mazet** : petite construction rurale à pièce unique servant autrefois de maisonnette dominicale aux habitants des bourgs et des villes ou de bâtiment agricole dans les vignes.

**Natura 2000** : réseau écologique européen de zones spéciales de conservation de sites abritant des habitats naturels.

**Pastoralisme** : mode d'exploitation agricole fondé sur l'élevage en pâturages naturels.

**Piémont** : au sens géographique, le piémont désigne une région plate ou collinaire située au pied d'une montagne.

**Pioch (ou Puech)** : petite hauteur, mont, colline, piton, montagne.

**Réserves biologiques** : (définition Ministère de l'agriculture et de l'alimentation) Les réserves biologiques sont à la fois un outil de gestion spécifique et de protection réglementaire renforcée, permettant de protéger les espèces et les habitats remarquables ou représentatifs des forêts publiques. Elles forment, pour une partie d'entre elles, un réseau de forêts en libre évolution.

**Restanque** : muret en pierres sèches soutenant une culture en terrasse.

**Ripisylve** : végétation d'accompagnement des cours d'eau.

**Ruffe** : désigne les terres rouges formées de pélites (roches sédimentaires).

**Transhumance** : déplacement des troupeaux vers ou depuis l'estive, à pied ou plus souvent aujourd'hui par bétailières.

**Ubac** : versant de la montagne exposé au nord (opposé à Adret).

**Valat** : vallée en V à versants escarpés.

**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : secteur du territoire très intéressant du point de vue écologique.

Se décline en ZNIEFF de type 1 ou 2: définitions de l'Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (INPN)

- les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;

- les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

**ZICO** : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux. Sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.



# **PARTIE I : PAYSAGE GÉOGRAPHIQUE**

## **ANCORAGE GÉOMORPHOLOGIQUE ET CULTUREL**



## Des gorges taillées dans la dernière marche des Cévennes et du Larzac



Le périmètre du Plan de paysage se situe dans le Nord du département de l'Hérault, dans l'arrière pays montpelliérain, au sein de la grande région Occitanie. Ce territoire se définit par plusieurs grands éléments géographiques qui lui donnent son caractère:

// Le relief qui dessine le fond de scène. Il s'étagé en trois grands ensembles :

- Au loin, la bordure du massif central avec au Nord le bourrelet Sud du Causse du Larzac, à l'Ouest les reliefs de l'Espinouse, à l'Est enfin la chaîne des Cévennes et sa frange occidentale où le Mont Aigoual voit l'Hérault prendre sa source;

- La marche suivante vient cadrer notre territoire avec la montagne de la Séranne à l'Ouest et le piémont du massif des Cévennes à l'Est;

- Le dernier étage avant la plaine constitué de garrigues et de collines avec comme élément marquant du Nord au Sud, le Thaurac, le Pic Saint Loup et le Mont Saint Baudille;

// Le fleuve Hérault et ses nombreux affluents maillent et irriguent le territoire du Nord au Sud, alternant entre plaines alluviales et gorges encaissées.

// De grands ensembles urbains influencent le fonctionnement du territoire :

- Montpellier dont l'aire urbaine accueille une partie des communes à l'Est.
- Gignac - Saint André de Sangonis - Clermont l'Hérault dont l'ensemble urbain propose un bassin de vie notable
- Ganges qui constitue un pôle urbain attractif au nord du territoire.

// Des axes routiers importants relient ces grands ensembles urbains entre eux. L'infrastructure majeure traversant le territoire est l'A750 passant au sud de Gignac. L'autre axe important est la RD 986 reliant Ganges à Montpellier.

A l'échelle nationale le territoire est accessible principalement via les autoroutes A9 et A75 qui rejoignent les grandes autoroutes du Nord et du Sud de la France.



Carte de situation du territoire à une échelle élargie



# Le lit de l'Hérault. De montagne en causses et plaines, au loin la mer.

Araur/Erau (occitan)

On ne peut pas séparer l'eau de la morphologie du territoire de l'Hérault, elle a façonné et dirigé le paysage, le valorisant ou le condamnant. De l'aridité estivale aux pluies torrentielles d'automne, les fleuves et rivières ont changé de cours, s'étalant dans la plaine selon une géométrie variable, taillant dans la roche en se créant un passage.

La table calcaire des Causses et les Cévennes taillées dans les schistes puis les calcaires forment un décor montagneux au Nord du territoire, et au Sud s'étale en une vaste plaine parsemée de quelques épanchements volcaniques en son extrémité.

Le bassin versant de l'Hérault, comme celui de l'Orb, du Gard et tant d'autres, s'organise géographiquement selon une trilogie de paysages orchestrée par l'eau, que ce soit celle de la mer ou celle de la pluie et des cours d'eau. Montagne/causses/plaines/mer

La montagne, les hauteurs, domaine de l'eau et du vent. C'est là que l'Hérault prend sa source, au Mont Aigoual. La toponymie même nous parle de l'eau, Aigoual c'est Agua, l'eau. Les combes, les valats, ces ravins où filent les cours d'eau ponctuels, les villages portant le nom de Pont, ou intégrant le nom de l'Hérault selon sa prononciation actuelle ou ancienne (Araur, Erau en occitan).

Le fleuve s'est creusé un chemin complexe en méandres depuis sa source à 1300 m d'altitude, profitant des faiblesses d'un relief schisteux de la partie la plus méridionale des Cévennes, puis se heurtant aux calcaires résistants des Causses, où la Vis vient l'alimenter en torrent, avant de creuser des formes fantasmagoriques et majestueuses dans le calcaire du jurassique plus friable au niveau de St Guilhem, des grottes, des avens, des baumes, des gouffres, il marque l'imaginaire d'un paysage rigoureux et périlleux de montagne.

Le piémont des Causses s'illustre par une morphologie plus tendre, constituée de collines et de reliefs doux, essentiellement composés de petits plateaux de calcaires durs. De nombreux cours d'eau viennent gonfler le fleuve ou se retrouvent complètement asséchés selon les saisons. C'est le territoire de la pierre blanche ou jaune, des sols rouges sanguins schisteux. Le paysage monte et descend le long d'une ligne d'horizon laissant apercevoir les reliefs au Nord ou la mer au Sud.

L'Hérault s'y retrouve encastré entre des petits massifs culminant entre 200 et 400 m, labyrinthe rocheux où les accidents et les caprices géologiques ont laissé des traces surprenantes, des cirques, des grottes où l'eau vient disparaître, des dalles de dépôts lacustres ou marins semblables à des mille feuilles préhistoriques.

Puis vient la plaine, et l'eau en surabondance. La basse vallée de l'Hérault actuelle est assez semblable à celle des temps géologiques les plus reculés, accueillant la mer, puis des grands lacs, puis à nouveau la mer, et ce jusqu'à sa forme actuelle, déposant tour à tour des alluvions marines et lacustres. Jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, c'est une zone impaludée, où règnent les moustiques et la chaleur écrasante. Elle s'étale jusqu'à la mer, et accueille le fleuve dans un lit d'une taille considérable.



*L'Hérault entre Causse de la Selle et Brissac - Caudex*



*Plaine alluviale de l'Hérault vue depuis l'observatoire d'Aniane - Caudex*



# Un territoire composé

Les différents périmètres institutionnels, réglementaires hors patrimoine culturel

## Le périmètre institutionnel, réglementaire et les labels

Le territoire du Plan de paysage est concerné principalement par deux types de périmètres institutionnels :

- 28 Communes ;
- 3 Communautés de communes : Communauté de Communes Vallée de L'Hérault, Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup, Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Les documents réglementant l'urbanisme et l'aménagement du territoire sont divers :

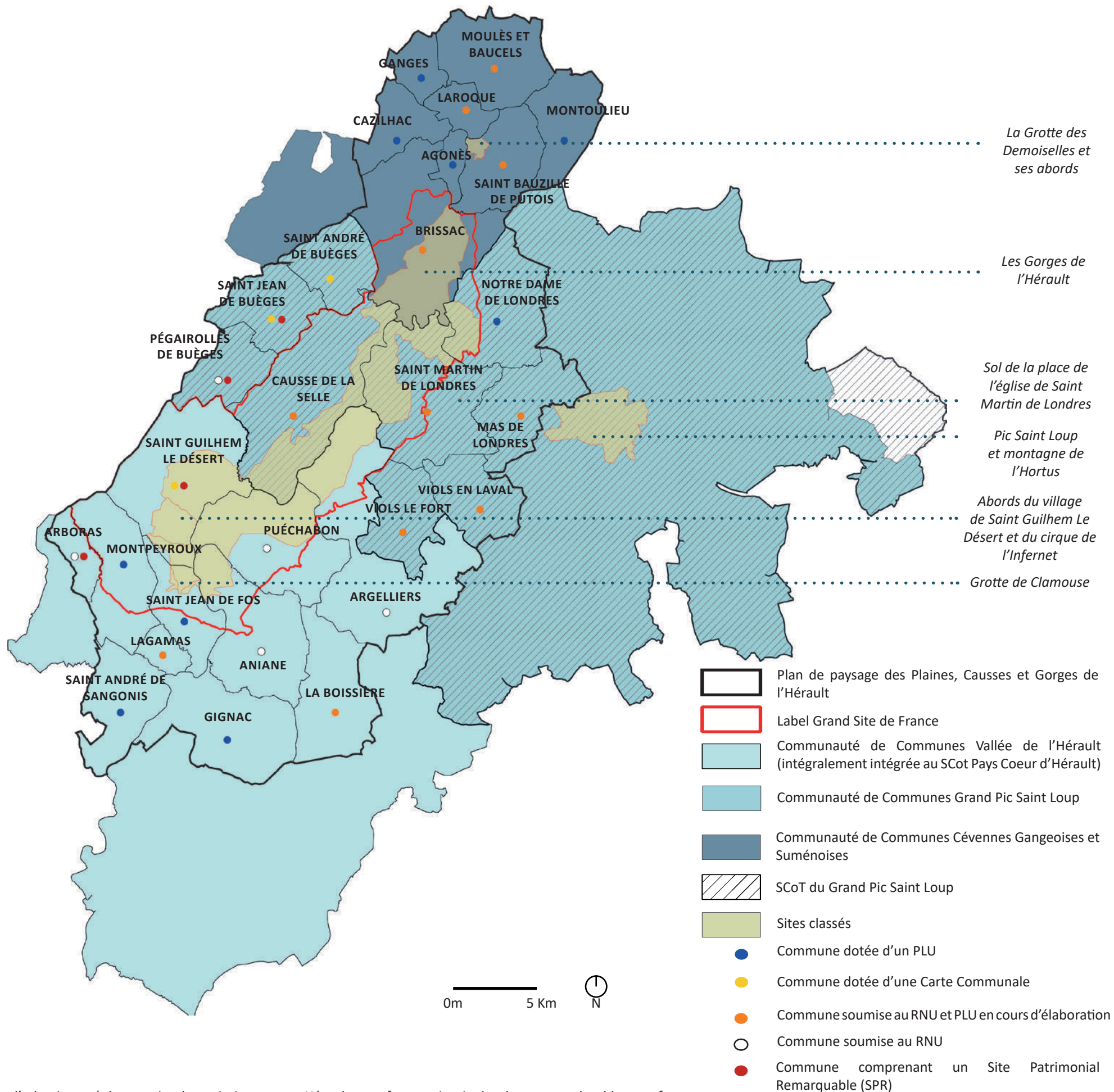
- 2 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) sur le secteur du Grand Pic Saint Loup et la Plaine de l'Hérault ;
- 9 communes ont approuvé un Plan Local d'Urbanisme (PLU), les communes de Saint André de Buèges et de Saint Jean de Buèges ont une Carte Communale (CC) les autres s'en remettent au Règlement National d'Urbanisme (RNU);
- Les communes d'Arboras, Saint Guilhem le Désert, Pégairolles-de-Buèges et Saint Jean de Buèges sont dotées d'un site patrimonial remarquable (SPR) .

- Plusieurs sites classés : Cirque de l'Infernet (St guilhem); les Gorges de l'Hérault ; l'ensemble formé par la grotte des Demoiselles et ses abords, sol et sous-sol; la grotte de Clamouse; l'ensemble formé par le Pic Saint Loup et la montagne de l'Hortus ; le sol de la place de l'église de Saint Martin de Londres.

Riche en terres agricoles, le périmètre du Plan de paysage accueille de nombreuses AOP : Vin Clairette du Languedoc, l'Huile d'olive de Nîmes, Vin du Languedoc, Vin du Languedoc Grès de Montpellier, Vin du Languedoc de Montpeyroux, Olives Lucques du Languedoc, Olives de Nîmes, Fromage Pélardon, Vin Terrasses du Larzac.

Enfin, le territoire est concerné par plusieurs réglementations environnementales :

- 3 zones Natura 2000 (Directive Habitats): Contreforts du Larzac, Gorges de l'Hérault, Pic Saint Loup ;
- 2 zones Natura 2000 (Directive Oiseaux): Hautes Garrigues du Montpelierais, Gorges du Rieutord, Fage et Cagnasse; Gorges de la Vis et de la Virenque;
- 2 Réserves biologiques : Puechabon et Saint Guilhem le Désert;
- 2 Arrêtés de protection des biotopes : Gorges de l'Hérault et Ravin des Arcs.
- De nombreuses ZNIEFF Type I et II.



Carte recensant les documents d'urbanisme réglementaire du territoire - source [Hérault.gouv.fr](http://Hérault.gouv.fr) et [occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://occitanie.developpement-durable.gouv.fr)



# Patrimoine humain, un paysage culturel préservé et valorisé

## Paysage patrimonialisé

Territoire de tout temps habité et arpenté, le patrimoine culturel prend une place très importante dans la structuration du paysage. Qu'il s'agisse du patrimoine pastoral et agricole avec ses capitelles et mazets; industriel des magnaneries ou filatures; hydraulique avec un savoir-faire au fil de l'eau de moulins, canaux, cadereaux et martelières; religieux avec les abbayes, chapelles et chemins de pèlerinage ... le patrimoine est partout présent et nous donne à lire les témoignages des histoires passées, d'un territoire parcouru, arpenté et apprivoisé malgré son caractère parfois abrupt.

Ces dernières années une politique de reconnaissance de la valeur exceptionnelle de ce patrimoine naturel et humain est représentée par l'inscription de celui-ci dans différents labels. Le périmètre du Plan de paysage comprend donc :

- Le label Grand Site de France des Gorges de l'Hérault;

- Le bien culturel des «Causse et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen» inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO; distinction qui vise à reconnaître la culture agropastorale et les paysages qui ont été façonnés depuis le néolithique. La richesse, la diversité des pratiques agricoles et des paysages ouverts qu'elles génèrent ont ainsi été mises en lumière.

- Deux monuments inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial par l'UNESCO au titre du tronçon du chemin de Saint Jacques de Compostelle en France : L'abbaye de Gellone à Saint Guilhem-le-Désert et le Pont du Diable à Saint Jean de Fos et Aniane;

- les sites classés précédemment cités

- Des monuments historiques classés (17) ou inscrits (30) répartis sur le territoire

- Le label «plus beaux villages de France» pour Saint Guilhem le Désert;

- Le périmètre de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup adhère au réseau international des paysages viticoles.

Ces reconnaissances et labels au niveau national et international participent à la protection du paysage patrimonial et sa mise en avant. Ceci induit des aménagements d'accueil des visiteurs et questionne la capacité de charge des paysages, la qualité de découverte des lieux ou leur visibilité.

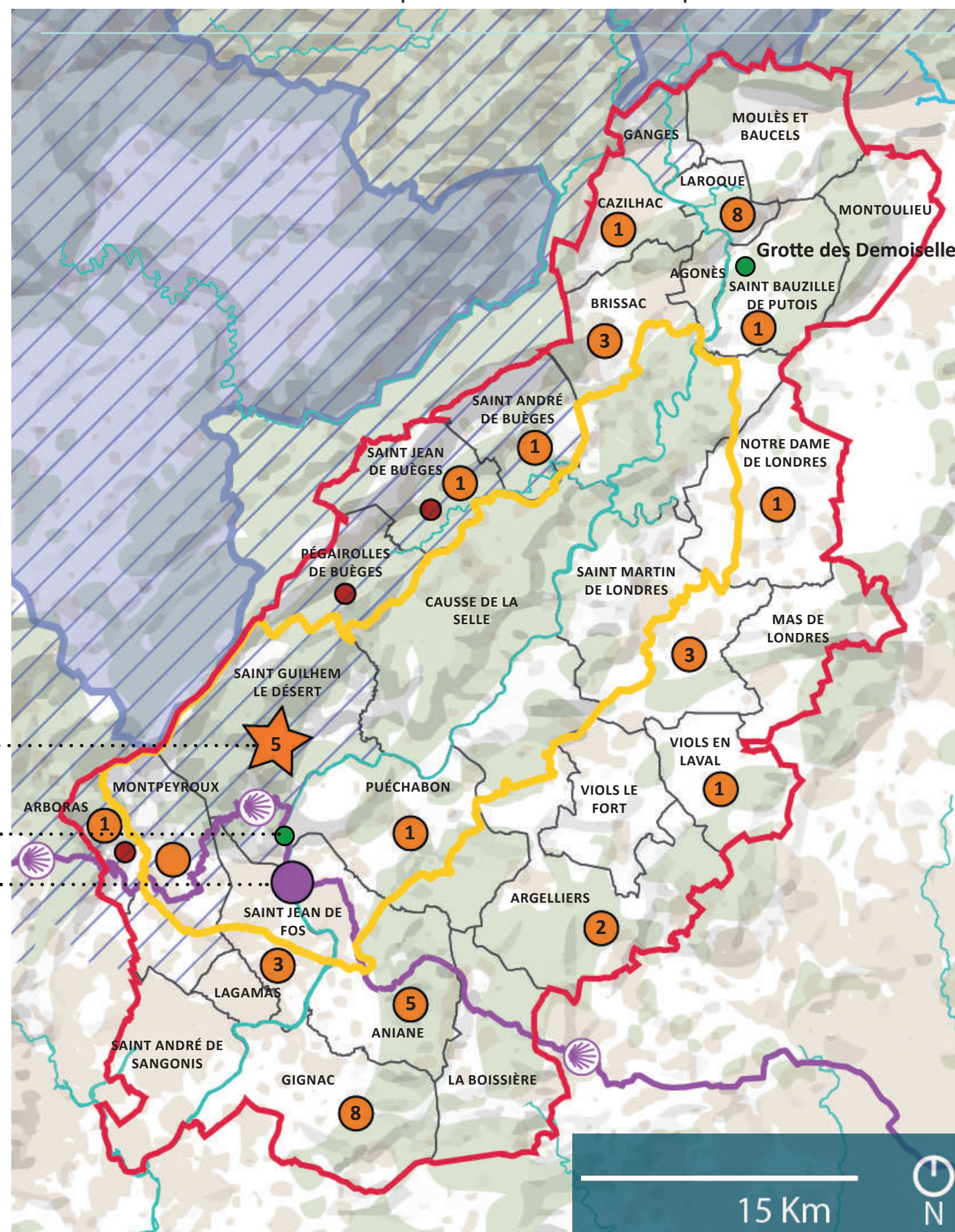
Cette reconnaissance influe sur la représentation collective des paysages et donc leur évolution et leur protection.



Logo du Label Grand Site de France pour les Gorges de l'Hérault

- Périmètre Plan de paysage
- Périmètre du label GSF
- Monuments des composantes solidaires des «Chemins de Saint Jacques de Compostelle» inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Chemin de Saint Jacques de Compostelle
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)
- Site Géologique exceptionnel
- Périmètre du bien Causse et Cévennes inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Zone tampon du périmètre du site Causse et Cévennes inscrit au patrimoine mondial UNESCO
- Monuments historiques Classés ou inscrits, avec le nombre de monuments par commune (liste en annexe cartographique)
- Saint Guilhem le Désert**  
Ancienne abbaye de Gellone  
Label «plus beau village de France»  
Site patrimonial remarquable
- Grotte de Clamouse**
- Le Pont du Diable**

Les différents éléments de patrimoine culturel ou naturel d'exception du territoire





«Là de Nîmes à Pau et de Limoges à Foix, avec Albi, Cahors, Toulouse, est un territoire qui de tout temps se montra accueillant aux doctrines extrêmes, aux dogmes spécieux et durs. Un peuple étrange l'habite, maigre et dru, sensuel et fin, tourmenté, tourmenteur, amèrement passionné. On y parle une langue grosse et brillante, faite pour l'injure et pour le soupir.

Les mœurs y sont rauques, triviales et pessimistes, le cœur volontiers charnel. Un climat brusque, angoissant et fier. C'est par excellence le Paradis de l'hérésie. C'est le Midi.

On dit le Midi. Il y a mille Midis. Du moins en gros, il y en a deux la Provence et l'Occitanie. La Provence est toute gréco-romaine, bien ancrée dans l'ordre de la nature, dans les lois de l'esprit. L'Occitanie au contraire me paraît essentiellement anarchique, excentrique, l'âme inquiète et rêveuse, l'imagination vagabonde. Elle est livrée sans merci aux souffles de l'esprit, lequel souffle où il veut.»

(Delteil)

«Tu sais que je me suis rendu dans le Midi pour mille raisons. Vouloir voir une autre lumière, croire que regarder la nature sous un ciel plus clair peut nous donner une idée plus juste de la façon de sentir et de dessiner des Japonais. Vouloir enfin voir ce soleil plus fort, parce que sans le connaître on ne saurait comprendre au point de vue de l'exécution, de la technique, les tableaux de Delacroix et parce que l'on sent que les couleurs du prisme sont voilées dans de la brume dans le Nord.

Tout cela reste un peu vrai. Puisqu'à cela s'ajoute encore une inclinaison du cœur vers ce Midi que Daudet a fait dans Tartarin, et que par-là moi j'ai trouvé des amis et des choses que j'aime ici.»

(Van Gogh)





## Amalhar, a la raja del solelh (Cheminer, à l'ardeur du soleil)

### Paysages et Chemins

Langue de culture au moyen âge, de poètes et troubadours, l'occitan ne connaît à priori pas de traduction littérale pour Paysage. On le traduirait Campèstre, comme la campagne. Il existe en revanche une multitude de locutions pour parler de chemins et de parcours.

Les Gorges de l'Hérault et ses causses et plaines environnants accueillent des paysages de grand caractère. Secs, caillouteux, écrasés par un ciel à l'azur presque palpable ou battus par les vents, la végétation y est tortueuse, sèche et râpeuse, adaptée à un sol peu épais et peu généreux. Peints, racontés, chantés par de nombreux artistes qui ont arpenté ces traits caractéristiques, les paysages de ce territoire sont source d'inspiration permanente. Dans l'imaginaire classique du midi, on a des images, des odeurs, des couleurs. La pierre de ses villages suit une variation dans la gamme des blancs, du blanc bleu au blanc rouge. Sa végétation est verte. Le vert du chêne, du pin et de l'olivier, du vert vif au vert argenté. Le sol est rare, blanc ou ocre, parfois même sanguin. Un sol d'alluvions portées par les fleuves. Mais le plus souvent c'est la roche qui domine et le clapas, des cailloux anguleux étalés dans la garrigue dans lesquels on se déplace avec peine. Ces couleurs sont exacerbées par la lumière, et nombreux sont les artistes qui sont venus la chercher, la travailler.

Dans le tableau *Les garrigues du Pic Saint Loup* (1859), Eugène Castelnau prend les paysages de la garrigue comme source d'inspiration. La composition structurée en plusieurs plans révèle les jeux de lumières, la présence imposante de la roche, ses textures. Les pelouses pâturées se distinguent par des couleurs et textures variées. Le Pic-Saint-Loup, motif pictural très représenté dans la culture régionale, cadre le regard. Si le berger et son troupeau semblent petits dans ce vaste panorama ouvert, c'est bien leur action qui offrent un tel paysage ouvert.

Ce territoire de parcours s'est développé sous l'impulsion du **pèlerinage de St Jacques de Compostelle (Camin de Sant Jacme)** depuis le moyen âge. Fréquenté par les pèlerins du massif central qui se rendaient à l'abbaye de Gellone, St-Guilhem-le-Désert était alors une étape importante sur la **Voie d'Arles**. Un autre chemin largement parcouru, à l'origine chemin de transhumance, le **Camin de Sant Guilhem** ou « chemin de Saint Guilhem » est devenu ensuite une variante pour rejoindre le chemin de St Jacques. Puis, c'est accompagnés de leurs troupeaux que les éleveurs transumaient vers Aubrac jusqu'aux années 1960. Cette antique voie de transhumance, également appelée « **grande draille d'Aubrac** » était parcourue par les troupeaux languedociens pour gagner les estives d'altitude. Le chemin donnait accès aux foires de Meyrueis (Lozère) et du Vigan. « *Les caravanes de mulets chargés de sel, de vin, d'huile, de fromages, de laine, de cuirs, d'objets d'un commerce florissant le parcouraient pour relier montagne et pays bas* » (Grégory Rohat I-trekkings, 2011).

L'itinéraire de plus de 240km qui relie les hautes terres d'Aubrac aux garrigues languedociennes est devenu aujourd'hui un sentier de grande randonnée. Les guides le caractérisent comme « riche d'un double patrimoine culturel et naturel », « révélant une variété de paysages » de « causses pentus ou de vastes plaines ponctuées de vallées et de gorges » (source: Aubrac Laguiole Tourisme) . Celui-ci rejoint l'itinéraire Via Tolosana du chemin de Saint Jacques de Compostelle à Saint Guilhem et emprunte notamment le Pont du Diable. Datant du X<sup>e</sup> siècle, le plus vieux pont de l'Hérault est un symbole des routes empruntées au moyen âge par les pèlerins pour relier Aniane au chemin de Saint Jacques.

Par leur classement au titre des sites (loi 1930), Les gorges de l'Hérault témoignent d'un « caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Les tableaux de Jean Pillement (1791) caractérisent cet aspect grandiose et hostile du paysage recherché par les peintres paysagistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est l'atmosphère ressentie à l'intérieur des gorges qui est illustré ici, notamment les contrastes d'ombres et de lumières, très variables au fil des heures de la journée, qui sont accentués par les masses rocheuses. Les paysages sont accidentés, semés de rochers isolés et d'arbres tortueux souligner la grandeur de la nature qui nous absorbe.

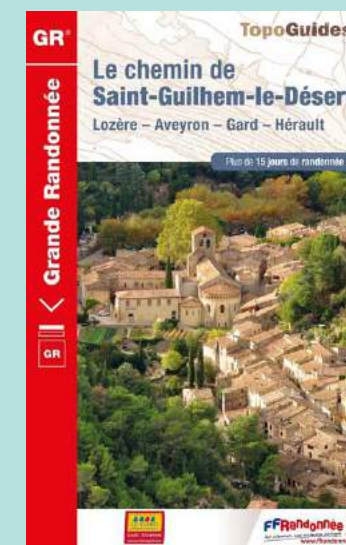
**Les canons paysagers de l'époque sont aujourd'hui les symboles touristiques du territoire.** Les cartes postales et prospectus touristiques reprennent majoritairement les gorges de l'Hérault pour illustrer le territoire. On retrouve aussi les sites emblématiques la région tels que le Pont du diable, le Pic Saint Loup et le village de Saint Guilhem-le-Désert.



*Les garrigues du Pic Saint Loup, Alexandre Eugène Castelnau (1859)*



*Paysage de l'Hérault, Jean Pillement (1791)*



*Topoguide «Le chemin de Saint-Guilhem-le-Désert». Carte de localisation du chemin de grande randonnée.*



*Garrigues arides et escarpées - Péguairolles de Buèges*



*Un paysage grandiose façonné par le fleuve - Saint Martin de Londres*



# L'Hérault, un fleuve à géométrie variable qui taille son lit dans le relief

L'eau dans les paysages de l'Hérault est, comme pour l'ensemble du pourtour méditerranéen languedocien, à la fois une richesse et un risque.

Ce fleuve côtier qui entaille le territoire du Nord au Sud est représentatif de ces deux aspects, élément structurant du territoire et base de toute une économie locale, l'Hérault nourrit, et parfois détruit.

La très grande amplitude pluviométrique de la région donne de longues périodes de sécheresse où les niveaux d'eau baissent et les sols s'assèchent, suivies d'intenses épisodes pluvieux catastrophiques.

## L'eau visible et invisible

Si on distingue aisément le réseau hydrographique sur une lecture aérienne du territoire, on décèle plus difficilement son passage en arpentant ses traces sur le terrain. En cause, une roche calcaire soluble qui dissimule une grande partie des écoulements, rivières souterraines et grottes aux formes extraordinaires témoignent du trajet de cette eau millénaire. En cause également, la saisonnalité et l'assèchement partiel d'une partie de ce réseau, sa dissimulation par la végétation et le relief que cet élément s'est employé à creuser de manière brutale et systématique.

Notre territoire s'inscrit dans deux bassins versants, celui de l'Hérault principalement et celui du Lez à l'Est. L'Hérault prend sa source dans les Cévennes au niveau du mont Aigoual, ses affluents arrivent pratiquement tous de l'Ouest au niveau des causses. La force des eaux mêlée à la constitution des roches, majoritairement calcaires, ont induit la formation de paysages très localisés et précisant le grand paysage géomorphologique.

Le passage de l'eau, traçant brutalement sa route, contribue à la complexification de ce territoire et à la multiplication des séquences paysagères.

La partie du territoire située dans le bassin versant du Lez se trouve à l'Est du territoire, son périmètre comprend la partie à l'extrême Est de la vallée de Saint Martin de Londres, Viols le Fort et Viols en Laval, une partie d'Argelliers et de La Boissière. Cette partie du Bassin versant comprend de nombreux petits affluents prenant leur source au cœur des reliefs de ces communes.

## L'Hérault en séquences

① Au Nord de notre territoire, au niveau de la plaine de Ganges et de Saint Bauzille de Putois, l'Hérault est rejoint par la Vis et le Rieutord. Il peut s'étaler de manière ponctuelle dans les plaines et se resserrer pour passer dans la gorge de Laroque. Dans cette zone l'eau prend la forme de ruisseaux temporaires ou permanents rejoignant l'Hérault ou ses affluents. Ici, le fleuve possède un faciès très naturel, qui s'oppose au paysage très urbanisé de la plaine de Ganges, encaissé et accompagné d'une ripisylve épaisse, son lit majeur est parfois occupé de parcelles de jardins potagers et de prairies.

Ce faciès naturel est favorisé à la fois par la limitation de l'urbanisation en bord de fleuve suite au Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI), et d'autre part par la limitation de l'installation de grandes cultures céréalières dans la zone.

② A Laroque, (*La Ròca* en occitan) le fleuve franchit le plateau calcaire du Thaurac à travers une gorge étroite, où l'on distingue clairement le mille-feuilles de dépôts sédimentaires formant les roches calcaires, rendu visible grâce à la dissolution de la roche par l'eau. La rive concave du fleuve est occupée par l'axe de communication et la convexe par un espace de loisir boisé, autrefois occupé par des parcelles agricoles.

L'Hérault chemine dans les gorges du Thaurac sur plus de 2km et débouche sur la plaine de Saint Bauzille de Putois - Agonès avec en surplomb le Rocher du Sion qui en forme la porte d'entrée.

③ Au sud d'Agonès et de Laroque, l'eau s'étale un peu plus largement entre les vallées de la Buèges et de Saint Bauzille de Putois, avant de s'engouffrer étroitement dans le défilé des gorges et jusqu'au pont du Diable.

Au niveau de Saint Bauzille, une urbanisation importante longe le fleuve, où la ripisylve est donc hétérogène. Au Sud de la commune, un vaste espace public a été investi, il donne accès au fleuve par des escaliers ou des plages et bancs de galets. La ripisylve y a donc été largement supprimée. Du côté d'Agonès, le tampon végétal est plus important et s'adosse à de grandes parcelles agricoles.

④ Dans le contrefort des causses, le fleuve s'installe et trace des méandres réguliers et évasés dans un relief relativement mou. On distingue clairement les anciens méandres et lobes du fleuve, occupés aujourd'hui par des exploitations agricoles. La confluence de l'Hérault et du Lamalou marque l'entrée dans les gorges encaissées avec plus loin le barrage Moulin Bertrand et le rétrécissement brutal du lit mineur.

Dans les gorges, plusieurs ruisseaux prenant leur source dans les causses creusent des vallons pour rejoindre l'Hérault. Le fleuve prend une forme plus sauvage, minérale, entouré d'une ripisylve peu dense et homogène et surplombé des flancs vallonnés des causses couverts de garrigue.

⑤ A l'aval et au niveau de Saint Guilhem le Désert, l'Hérault est plus étroit et profond. Il entaille la roche dans un relief plus abrupt et resserré autour du cours d'eau.

⑥ Entre Saint Guilhem le Désert et le Pont du diable, la gorge est très resserrée et les roches abrasives. Le coteau calcaire est très visible sous une garrigue plus épaisse, les caprices du fleuve arrachent et sculptent la roche, empêchant toute ripisylve de s'installer

⑦ Le Pont du Diable marque l'entrée dans la plaine, le fleuve s'élargit et accueille une ripisylve dense et généreuse. La forme de celle-ci est soumise aux crues, à l'exploitation des parcelles situées à proximité et à l'urbanisation. Plusieurs cours d'eau rejoignent l'Hérault jusqu'à ce qu'il quitte le territoire d'étude : le ruisseau de L'Avenc, le ruisseau de Lagamas, le ruisseau de Gassac, le Rieutord, le ruisseau du Valen, le Rieu, puis la Lergue.

⑧ Plus loin encore dans la plaine, les rives du fleuve sont soumises aux exploitations importantes du sol et du sous-sol, les cultures céréalières et de vignes sont situées au plus près de l'Hérault et plusieurs carrières et gravières occupent le secteur.

## L'EAU DANS LA DÉTERMINATION DES PAYSAGES



Plaine - Plaine de Ganges - K.Samborska + W.Palmer



Plateaux, causses et monts - l'Hérault depuis Brissac - Caudex



Vallées - Vallée de la Buèges - Caudex



Gorges et défilé de l'Hérault - Pont du diable - Caudex







# Vivre avec (et sans) l'eau

## Une eau tumultueuse et capricieuse

Cette eau parfois trop présente, parfois absente, nécessite l'approvisionnement et l'ingénierie de l'installation humaine pour vivre avec. Depuis l'Antiquité les locaux ont déployé des prouesses d'infrastructures pour tenter de garder l'eau, de la chasser, de s'en défendre ou de la capter, ou tout simplement de la franchir.

### Le fleuve Hérault et ses infrastructures

Du fait de la violence de ses crues et de la topographie abrupte et accidentée de son parcours notamment dans les gorges, la traversée de l'Hérault et les infrastructures aménagées dans son lit mineur relèvent souvent de la prouesse technique. Les ponts les plus emblématiques sont le pont du Diable (XIe siècle) et le pont d'Issensac (XVe siècle), éléments patrimoniaux majeurs et réputés pour leurs sites de baignade, ils sont les ouvrages les plus anciens de traversée du fleuve que les crues et aléas du temps ont épargnés.

On recense également, d'autres ouvrages plus récents, qui accompagnent le fleuve, tels que le pont du Moulin Bertrand, le pont de Ganges, le pont piéton de Ganges, le pont suspendu de Saint Bauzille de Putois, le pont suspendu de Lagamas et le pont de Gignac. Enfin le pont du Languedoc a été construit pour traverser l'autoroute A75. Plusieurs retenues d'eau sont aussi localisées tout au long de l'Hérault et influent sur son fonctionnement.

On retrouve la présence de l'eau, son importance dans la vie du territoire dans une multitude d'éléments patrimoniaux liés à son exploitation, sa mise en valeur, sa gestion et la protection vis-à-vis du risque qu'elle représente : l'aménagement des passages à Saint Guilhem le Désert, l'aménagement du ruisseau de Corbières à Aniane en fonction de son débit, les multiples fontaines, puits et lavoirs présents sur l'ensemble du territoire et un passé artisanal et industriel lié à l'eau très présent selon les spécificités locales : moulins, filatures, gravières, papeteries...

Le régime hydraulique et la fréquence des inondations font de l'Hérault un fleuve parfois imprévisible, les rives évoluent parfois au gré des crues et du mouvement du fleuve, la végétation de la ripisylve riveraine est souvent arrachée au passage de l'eau.

### Le fleuve exploité, les gravières

Dans la section plane au Sud du territoire, de nombreuses gravières exploitées ou non bordent le fleuve. Celles-ci sont l'expression de la mobilité du fleuve, de la matière arrachée historiquement depuis les causses et déposée dans la plaine. Cette exploitation est importante dans l'économie locale et représente des formes paysagères marquantes dans le lit du fleuve. Son fonctionnement hydraulique s'en retrouve modifié localement. La présence de ces installations au contact direct de l'élément naturel du fleuve impacte le paysage mais également le milieu, et la question de la régénération de ces zones et leur gestion en fin d'exploitation représente un enjeu fort pour le territoire.

### Canaux - irrigation

Autres éléments importants dans le paysage hydrographique du territoire et du fleuve Hérault : le canal de Gignac et de Cazilhac. Le canal de Gignac date de la fin du XIXème siècle et permet l'irrigation d'environ 3000ha de cultures constituées en grande partie de vignes, de vergers et de cultures maraîchères. Un tronç

commun de 8Km est situé en rive gauche de l'Hérault dans les gorges, puis celui-ci se divise en deux parties au niveau du pont du Diable. Il s'accompagne de multiples petits éléments patrimoniaux, canaux, cadereaux, martelières etc. Le canal de Ganges date des années 1770, après la construction du barrage de la Vis. La création du canal va entraîner le développement d'activités qui va donner son caractère industriel au quartier du pont. Un deuxième tronçon est construit fin XVIIIème et tient un rôle important dans le développement du travail de la soie à Ganges et ses alentours. De nombreux éléments patrimoniaux sont liés au canal: moulin à huile, à farine, filatures, roue à eau...

### Eau et urbanisation

L'urbanisation dans le périmètre du Plan de paysage joue un double jeu vis-à-vis de l'eau, à la fois dépendante et attirée par elle mais aussi s'en éloignant et lui tournant le dos pour s'en protéger.

Ainsi, les formes urbaines les plus anciennes montrent leur adaptation à l'eau et à ses aléas en s'installant de manière resserrée sur les reliefs proches de l'eau ou en aménageant des infrastructures permettant de s'en protéger, mais toujours en évitant le lit majeur du fleuve dont les crues sont dévastatrices.

L'urbanisation plus récente présente une moins grande adaptation au milieu, l'occupation du sol s'étant étalée, le bâti frôle plus souvent la limite du risque. L'occupation urbaine actuelle est limitée par les Plans de Prévention des Risques du territoire et de leur limites plus que par une prise en compte du milieu à proprement parler.

Une forte imperméabilisation et artificialisation des sols dans les zones urbaines entraîne un fort ruissellement des eaux de pluie qui viennent grossir le flux et le débit des cours d'eau déjà très important en périodes de fortes précipitations.



Le pont d'Issensac - Caudex



Barrage Bertrand - Caudex



Canal d'irrigation de Gignac, Aniane - Caudex



L'Hérault dans la plaine de Ganges vue vers Laroque - K.Samborska + W.Palmer







# Du Nord au Sud, l'héritage des magnaneries et de la viticulture - un paysage exploité

*Magnan ou Manhan: terme occitan désignant le Bombyx du murier*

Au fil de l'eau, le territoire des gorges de l'Hérault nous raconte l'histoire d'une occupation humaine complexe et contrastée, à l'image de ses paysages. Au Nord un territoire presque montagneux, dans des boucles et des gorges escarpées d'un fleuve dont la puissance a permis une histoire industrielle très marquée. Un cœur de territoire mixte où ponctuellement se mélangent petite industrie, pastoralisme et agriculture de causse. Enfin au Sud, où débouche l'Hérault dans la plaine, la mer de vignes et son vaste territoire cultivé.

Dès le Moyen-Âge, des **tanneries** s'installent le long de l'Hérault pour profiter de l'énergie hydraulique, suivies plus tard par des **industries de la laine et du coton**. Mais c'est la **soie de luxe** qui occupera surtout l'industrie locale, notamment au Nord du territoire et aux alentours de Ganges.

Elle se développe à partir du XVIIe siècle, profitant de sa situation géographique privilégiée. Ganges accueille la majeure partie des filatures tandis que de la culture des mûriers se met en place aux alentours dans les **magnaneries**, bâtiments conçus spécialement pour la sériciculture, la culture des vers à soie. Des millions de mûriers s'installent alors sur les coteaux, un nombre important d'arbres étant nécessaire à la production de cocons.

Les cantons de Ganges et de Saint-Martin de Londres voient leur paysage se transformer radicalement avec cette industrie de soyeux, pour accueillir au milieu du XIXe siècle une vingtaine de filatures. A partir de 1855, les maladies du vers à soie ravagent les magnaneries et la prospérité de la sériciculture prend fin. « Les plantations de mûriers sont entièrement délaissées ; l'arbre d'or n'enrichit plus le pays » M. Jeanjean, *secrétaire du comice agricole du Vigan en 1856*.

Si les bâtiments ont souvent disparu pour faire place à des écoles ou cliniques, certaines traces restent dans le paysage comme l'usine des Deux Ponts de Ganges (ci-contre) comme derniers témoignages. Malgré plusieurs crises persistent quelques fabricants spécialisés dans les bas et collants, dont la manufacture Clio.

Si les paysages viticoles sont courants dans le sud de la France, la vigne et l'olivette sont pour la vallée de l'Hérault et la plaine de Londres un élément d'identité majeur.

Depuis l'antiquité, la viticulture a été associée à la culture de l'olivier. L'olivette, victime des différents aléas climatiques entre gel et sécheresses, ne couvre plus le territoire comme au XVIIe siècle mais persiste encore dans la plaine de l'Hérault, offrant un paysage composite riche et singulier.

La vigne aura connu également son lot de crises, dont la plus importante reste celle du phylloxera à la fin du XIXe qui décimera une grande partie du vignoble français. Certains cépages locaux anciens disparaîtront à cette occasion, une culture viticole intensive sur porte greffes américains viendra transformer le paysage en 'Mer de vigne' jusqu'à la moitié du XXe siècles, pour retrouver depuis peu à peu un savoir faire et un patrimoine qui n'a pas eu le temps de disparaître. Les terroirs du *Pays cœur d'Hérault* et du *Terres et Garrigues du Pic Saint Loup Cévennes* s'étirent entre plaines et garrigues, dans un paysage qui se renouvelle, plus composite et respectueux de son territoire.

Si les paysages en sont une fois encore façonnés, le patrimoine associé est encore fragile et est souvent en danger, les maisons traditionnelles vigneronnes, les caves coopératives, les mazets et murets de soutènement des restanques, les moulins à huile, autant de marqueurs typiquement locaux que le paysage culturel local peut faire valoir.



*Ancienne filature de soie puis fabrique de chaux à Laroque - Caudex*

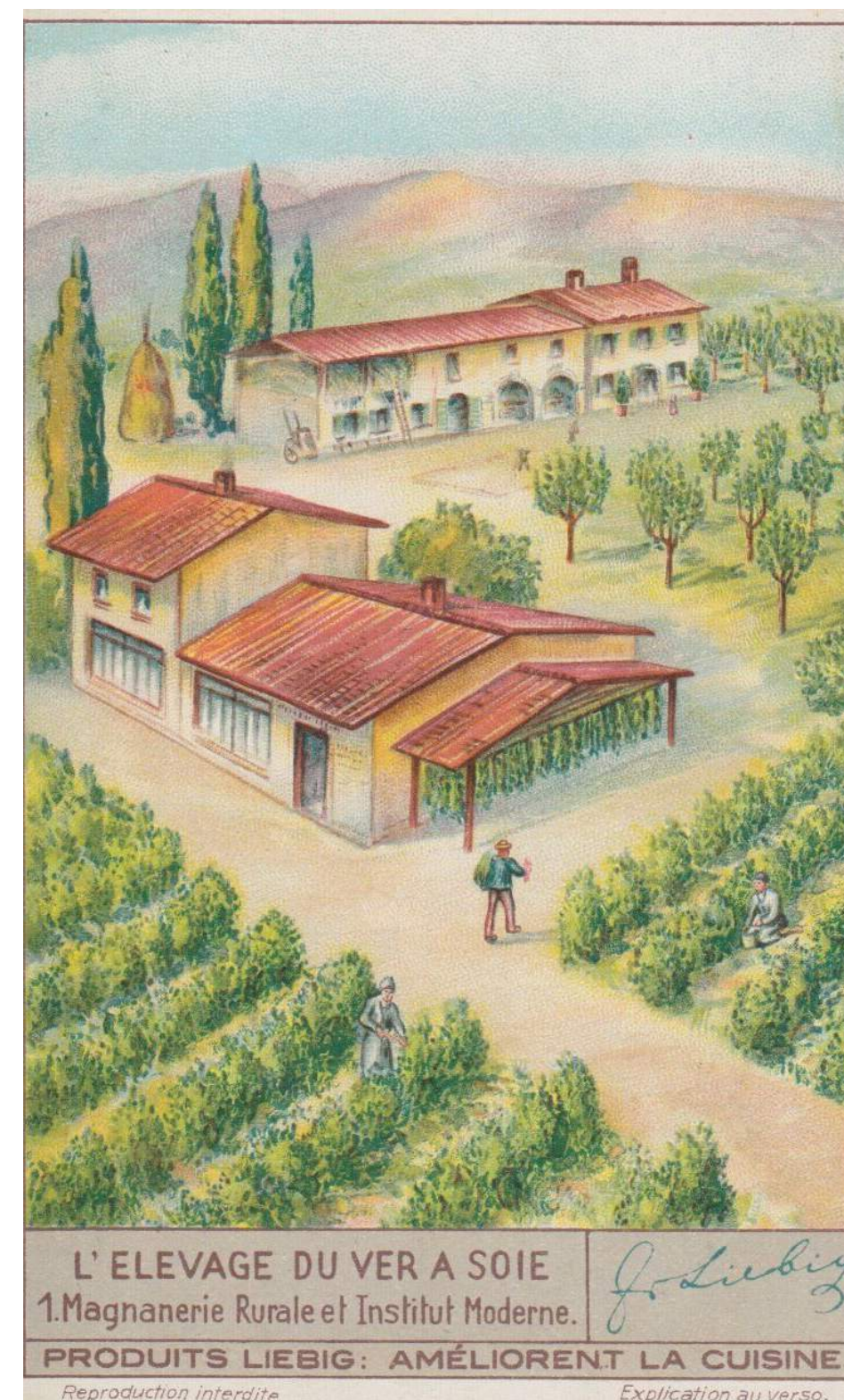


*Ancienne usine des Deux Ponts à Ganges - Caudex*



*Vendanges en Languedoc, Max Leenhardt (1901)*

Telle une affiche publicitaire, le tableau des *Vendanges en Languedoc* (1901) de Max Leenhardt est destiné à glorifier la viticulture languedocienne. Ce paysage bucolique symbolise la réussite financière des propriétaires ayant investi dans les porte greffes américains résistants au phylloxera.



*Le fonctionnement d'une magnanerie illustré.*





*Vignes et maset aménagé - Lagamas - Caudex*



*Vue sur la mer de vigne de la plaine de l'Hérault - Arboras - Caudex*



*Patrimoine agricole - Vallée de la Buèges - Caudex*



*Vigne et olivettes en restanques sur la commune de Saint Jean de Fos - Caudex*



# De puechs en grottes, de restanques en mazets, un paysage taillé dans le calcaire

## Richesse géologique et minérale

L'Hérault occupe une position géographique singulière. Situé entre deux chaînes de montagnes, la chaîne hercynienne, ancienne et érodée et la chaîne pyrénéenne plus récente et aux arêtes vives, son patrimoine géologique est tourmenté et complexe.

Cette histoire géologique est lisible dans les paysages de tout le Languedoc, et le périmètre du Plan de paysage n'y fait pas exception. Les formations que l'on y trouve sont issues de différents épisodes géologiques qui ont amené à cette structure :

- **La fin de l'ère Primaire** est marquée par la formation de la chaîne hercynienne, responsable notamment de l'émergence du Massif Central. Les témoins géologiques, non loin de notre périmètre, forment l'extrémité méridionale de celui-ci (Margeride, Cévennes, Montagne noire). Ces massifs sont constitués de roches les plus anciennes : gneiss, schistes, micaschistes issues des dépôts maritimes de l'ère primaire, accumulés durant 250 Ma, puis métamorphisés. A la fin de cette ère, la chaîne hercynienne va subir une forte érosion et générer des dépôts que l'on observe par exemple au Salagou sous forme de ruffes, roches aux teintes rouges, issues de l'érosion de dépôts riches en sel de fer.

- **Durant l'ère Secondaire**, entre -250 et -65 Ma, s'ouvrent deux océans (l'Atlantique et la Thétys), la région est recouverte par la mer, ce qui permet à nouveau le dépôt, sur l'ancienne chaîne érodée, de sédiments marins. On les retrouve aujourd'hui sous la forme de calcaires profonds dans les Causses, les Corbières ou les Garrigues.

Des transgressions marines vont ensuite se succéder, et donner à l'Ouest jusqu'au Pic Saint Loup des roches calcaires issues du Jurassique et à l'Est des roches calcaires plus récentes issues du Crétacé.

Ces calcaires et leur érosion vont engendrer la création de ces **paysages karstiques** bien particuliers que l'on connaît aujourd'hui. Secs, car la roche poreuse et soluble ne retient pas l'eau. Formant des dolines ou cros, dépressions fermées où s'accumule la terre par ruissellement, mais aussi des **grottes** comme celles de **Clamouse** ou des **Demoiselles** où se produisent des écoulements souterrains importants. Ces formations géologiques accueillent une végétation spécifique, les **garrigues**, là où les sols siliceux verront s'étendre le **maquis**.

La seconde partie de l'ère secondaire, le Crétacé va amener des dépôts particuliers. Les marnes noires que l'on retrouve au sud du **Pic Saint Loup** et dans la **vallée de la Buèges**.

- **Lors de l'ère Tertiaire**, entre -65 et -34 Ma, la collision entre la plaque Ibérique et la plaque Européenne entraîne la constitution de la **chaîne pyrénéo-provençale** de l'Atlantique à la Provence. Plissements et chevauchements vont être générés. Cet épisode est notamment responsable de l'établissement du **Pic Saint Loup**, des **causses de Viols le Fort et d'Aumelas** et du plissement des Causses. Le Pic Saint Loup est le témoin d'un pli calcaire du Jurassique presque couché dont la partie sud a été érodée. Ce plissement des roches va induire une érosion plus importante, dégradant fortement la chaîne pyrénéo-provençale qui va pratiquement disparaître.

A cette période, la mer s'est retirée mais d'immenses zones de lacs et de marais vont entraîner une sédimentation lacustre que l'on peut retrouver notamment dans la plaine de Saint Martin de Londres sous forme de dépôts calcaires très blancs.

Vers -34 Ma, va avoir lieu l'effondrement de la chaîne pyrénéo-provençale au niveau de l'actuel Golfe du Lion. Ce mouvement correspond à la formation d'une partie de la mer Méditerranée.

- Suite à cet effondrement, durant le Miocène (entre -20 Ma et -5 Ma), la méditerranée va remonter jusqu'à la faille des Cévennes et entraîner un nouveau dépôt de sédiments marins plus tendres. Cette faille traverse notre territoire au Sud de Ganges.

- Vers -7 Ma, à la suite de la fermeture du détroit de Gibraltar, la Méditerranée s'assèche temporairement et partiellement. Cet assèchement va provoquer une forte érosion régressive et la formation de profond canyons.

- Dans le même temps et jusqu'au quaternaire se met en place le volcanisme de la chaîne de l'Escandorgue que l'on peut suivre jusqu'à Agde. Durant le quaternaire, l'alternance de périodes glaciaires et inter-glaciaires sont à l'origine de dépôts marins et fluviatiles que l'on peut retrouver dans la plaine de l'Hérault.

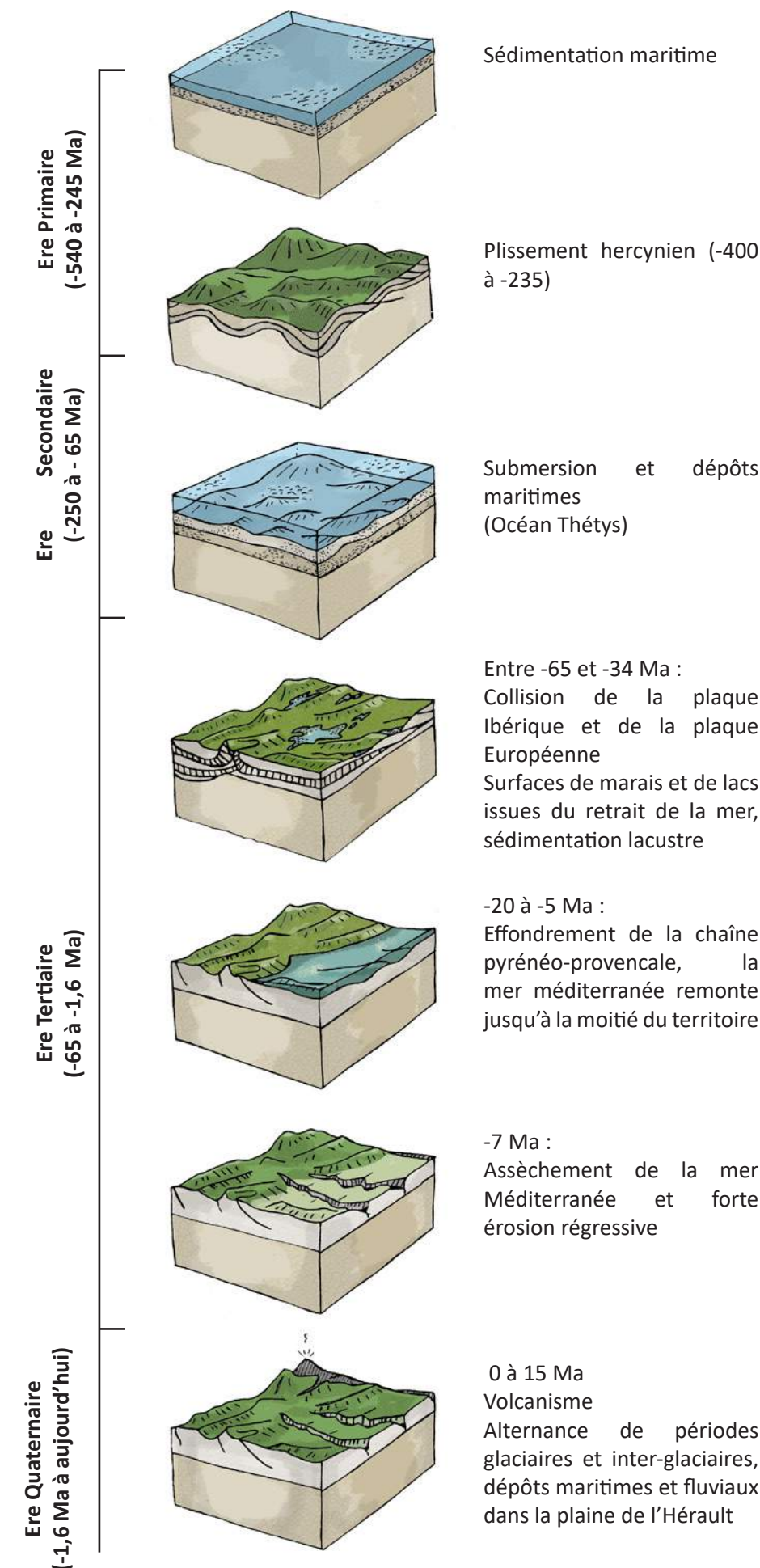
## Paysages calcaires

Depuis les puechs couverts de clapas aux formes karstiques fantasmagoriques des grottes de Clamouse et des Demoiselles, le calcaire visible ou invisible est partout présent sur le territoire. C'est également lui qui dicte la couverture végétale de garrigues et donc d'une grande partie des paysages naturels.

Surtout marqué par l'ère secondaire et la formation de calcaires du jurassique très durs (en bleu sur la carte ci-après), les paysages anthropiques en sont aussi fortement teintés. La **Pierre de construction** des villages, les **murs de pierre sèche**, les **restanques**, les **mazets**, les **capitelles** et autres petits patrimoines locaux se sont construits de la ressource locale, teintant de nuances de blanc des paysages

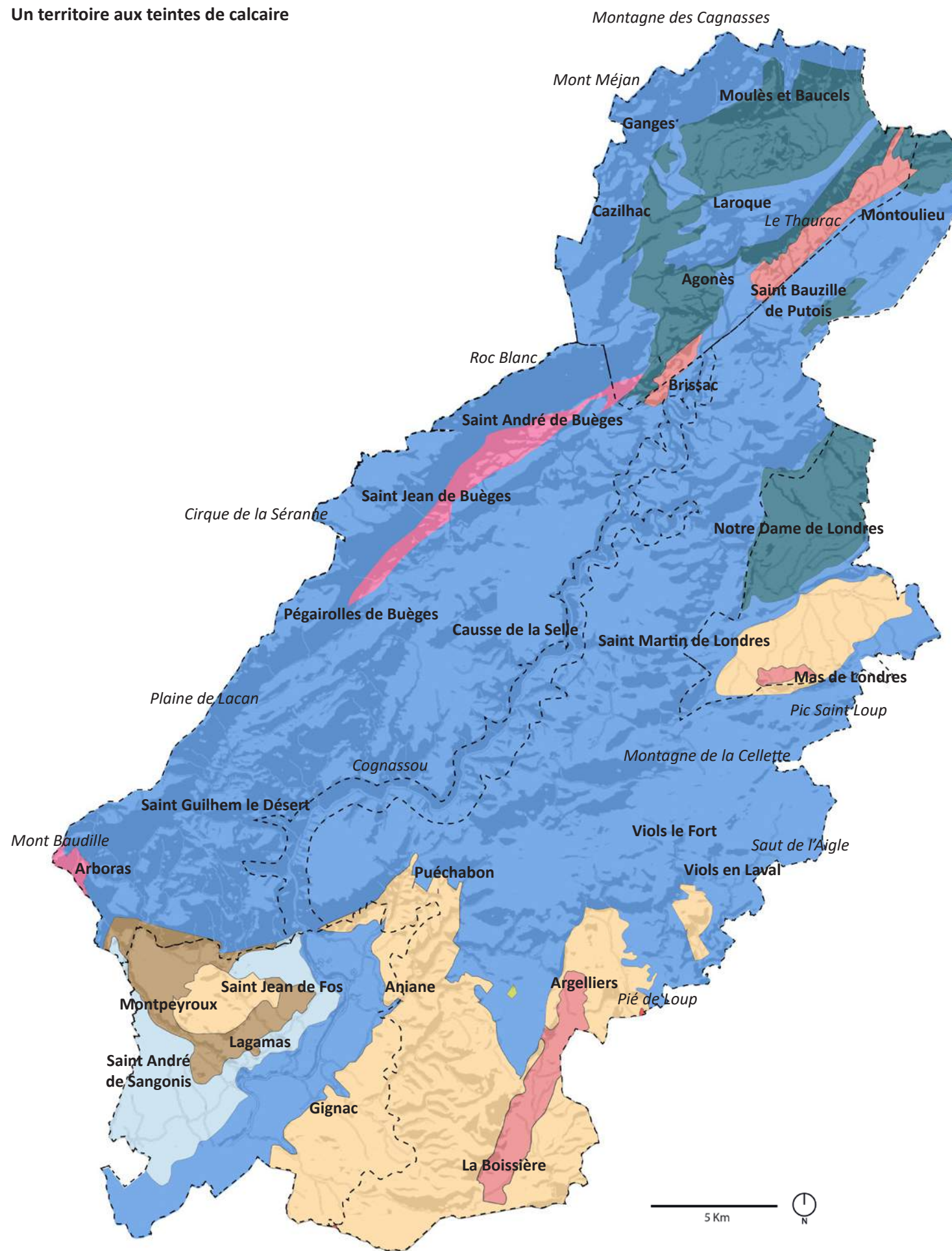
Les carrières et gravières sont toujours très présentes et actives sur le territoire pour exploiter cette ressource minérale importante (aujourd'hui essentiellement sous la forme de granulats pour le BTP)

Schéma des différents âges géologiques impactant le territoire





Un territoire aux teintes de calcaire

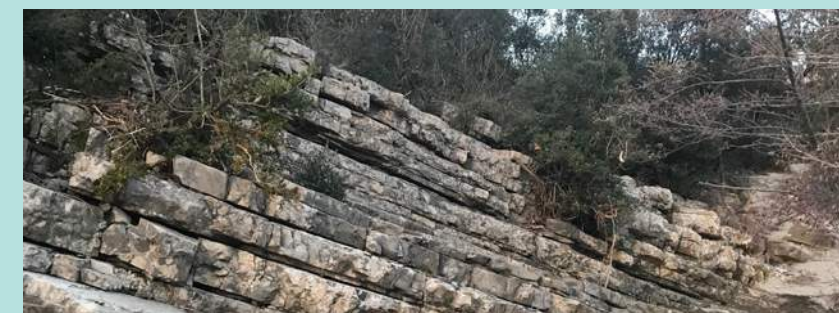


Carte des grands ensembles géologiques composant le territoire - d'après BRGM

Légende

- Calcaire du Jurassique
- Calcaire du Trias
- Calcaire du Crétacé
- Calcaire de l'Eocène
- Calcaire de l'Oligocène
- Calcaire du Miocène
- Dépôts alluviaux du Quaternaire
- Unités paysagères

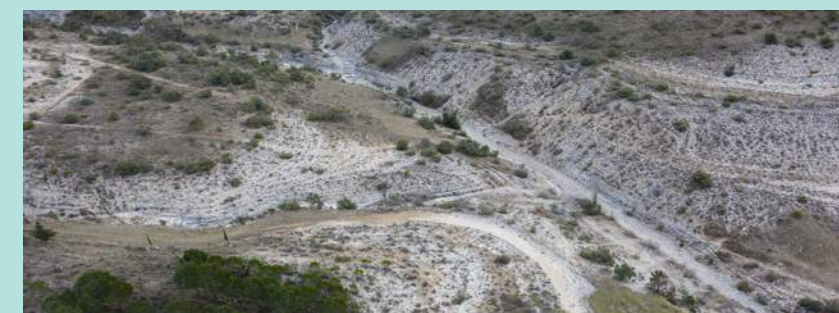
LA GÉOLOGIE DANS LA DÉTERMINATION DES PAYSAGES



Mille-feuilles calcaire - Gorges de l'Hérault dans le Thaurac



Mille-feuilles calcaire - Plaine du Tor



Sédiments lacustres - Plaine de Ganges



Exploitation des roches calcaire - Carrière de Viols le Fort



Poche de bauxite - lac de la Boissière



# Causses, plateaux, plaines, trois étages marqués

Le relief participe à dessiner les grands ensembles qui caractérisent le territoire de ce Plan Paysage. A grande échelle, on remarque que le relief de l'Hérault s'organise selon 3 grands étages distincts depuis la mer:






- Les plaines du littoral et rétro-littorales;
- L'étage intermédiaire des collines et garrigues;
- Les piochs, causses et leurs contreforts.

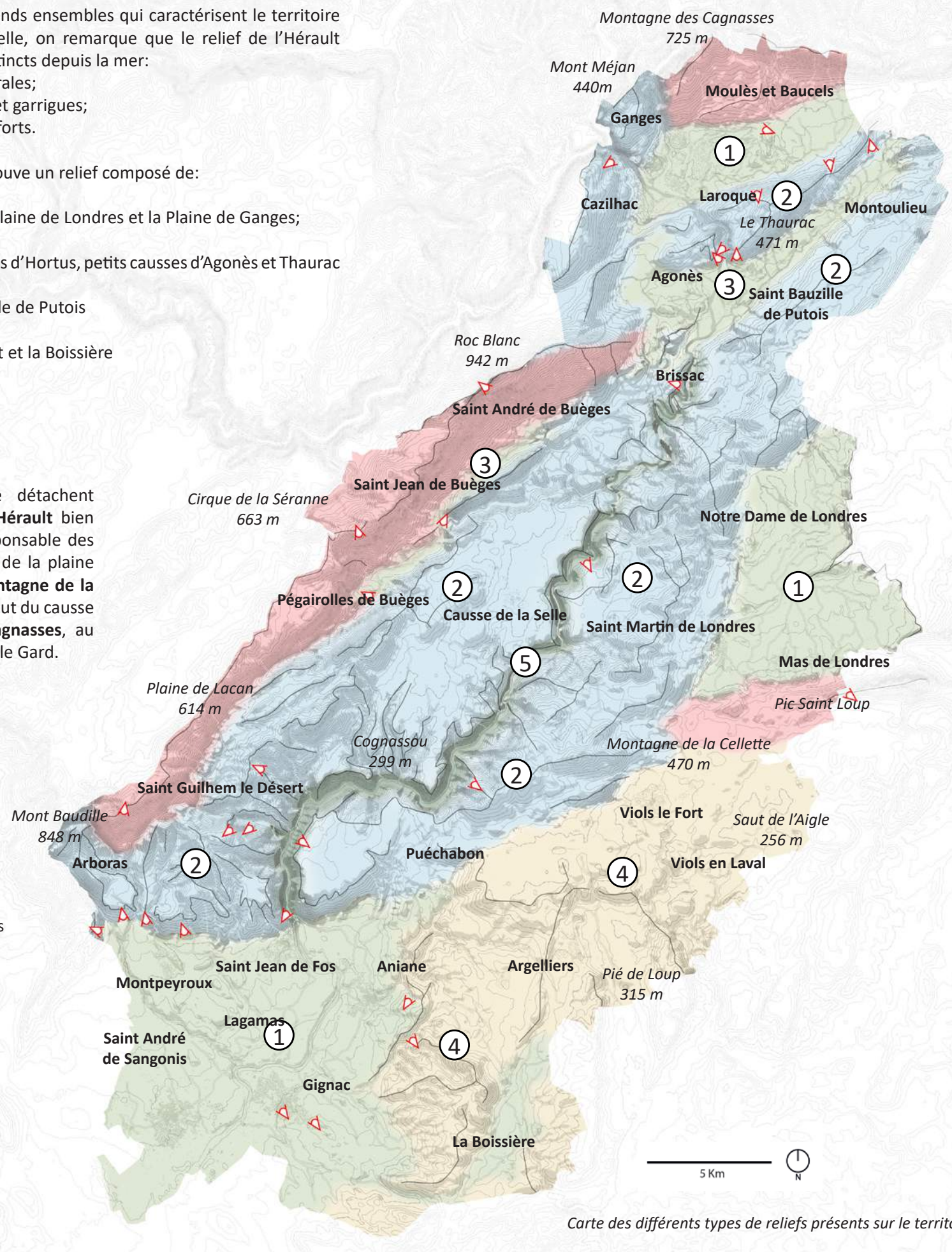
Au sein de notre périmètre, on retrouve un relief composé de:

- ① - **Plaines** : la plaine de l'Hérault, la plaine de Londres et la Plaine de Ganges;
- ② - **Causses** : causses de la Selle, causses d'Hortus, petits causses d'Agonès et Thaurac
- ③ - **Vallées** : de la Buèges, de St Bauzille de Putois
- ④ - **Plateaux** : d'Argelliers, Viols le Fort et la Boissière
- ⑤ - **Gorges** de l'Hérault

Plusieurs éléments ponctuels se détachent dans le paysage. Les **gorges de l'Hérault** bien sur, fil conducteur et principal responsable des érosions, le **Pic Saint Loup** au sud de la plaine de Saint Martin de Londres, la **Montagne de la Séranne** à l'Ouest qui marque le début du causse du Larzac et la **montagne des Cagnasses**, au Nord qui constitue la frontière avec le Gard.

Légende

-  Causses et petits causses
-  Plaines et vallées
-  Plateaux
-  Gorges
-  Montagnes et monts importants
-  Points de vue



Carte des différents types de reliefs présents sur le territoire

## LE RELIEF DANS LA DÉTERMINATION DES PAYSAGES



Plaine - Plaine de l'Hérault depuis Arboras - Caudex



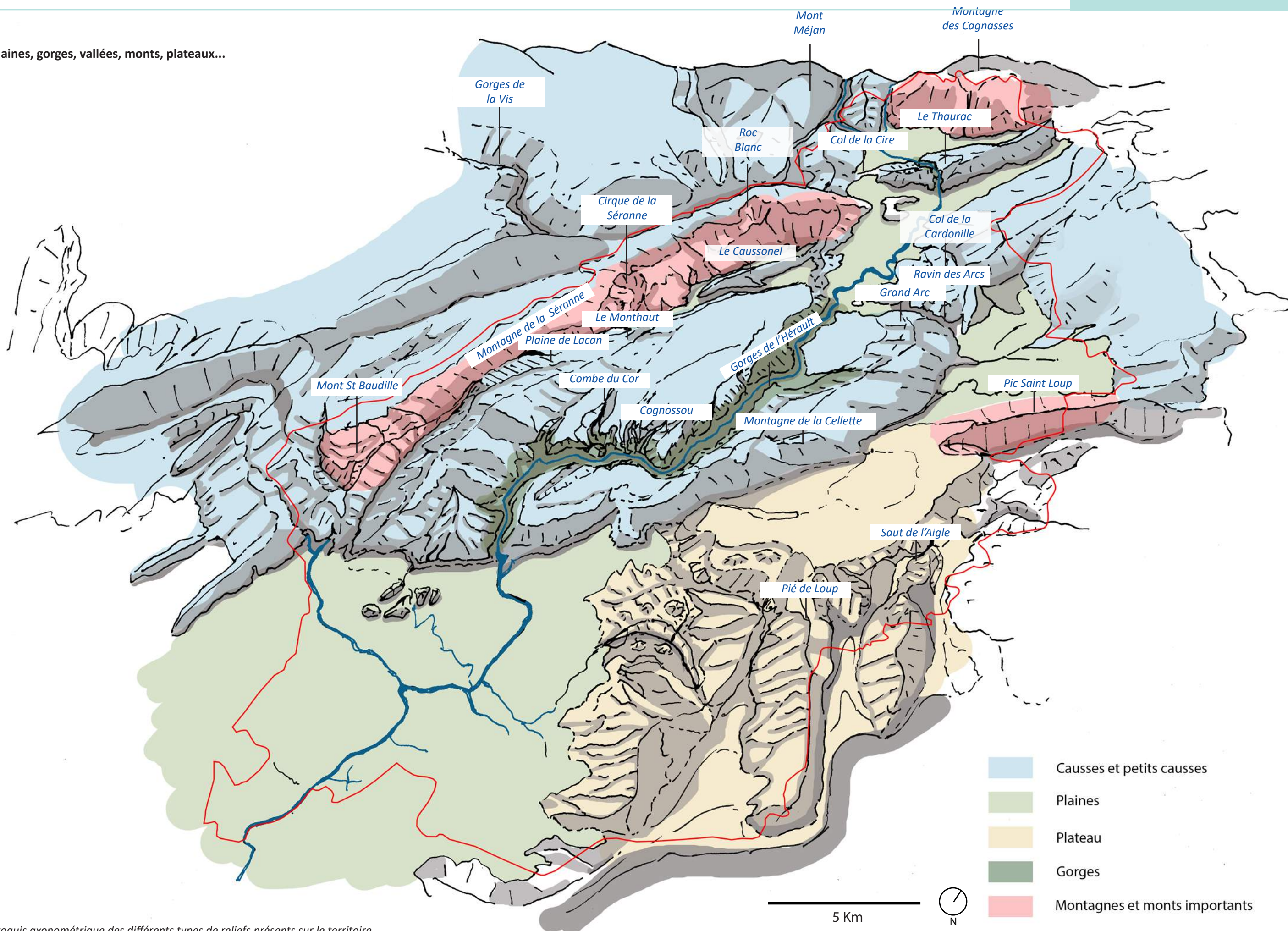
Gorges - Gorges de l'Hérault depuis Brissac - Caudex



Plateaux, causses et monts - Depuis Viols le Fort - K.Samborska + W.Palmer



Entre plaines, gorges, vallées, monts, plateaux...



Croquis axonométrique des différents types de reliefs présents sur le territoire







**PARTIE II :**  
**DYNAMIQUES PAYSAGÈRES**  
**ET ENJEUX**



# Garric, garriga, garrigal

## (Chêne kermes, garrigue, taillis de chêne)

### 1. Grands ensembles naturels, un paysage méditerranéen composite

Le territoire du Plan de paysage des Gorges, Causses et Plaine de l'Hérault est caractérisé par une certaine diversité de formations végétales :

- La garrigue,
- La forêt (feuillus, conifères, mixte),
- Les cours d'eau et leur ripisylve, zones humides et prairies humides,
- Les prairies, pelouses et friches,
- Les escarpements rocheux (clapas) et espaces ouverts.

Les grands ensembles naturels que l'on retrouve sur le territoire ont été conditionnés par la géologie et le relief mais aussi fortement par l'activité humaine et son occupation du sol. Ces interactions entre l'homme et le milieu ont généré une grande diversité biologique, le département de l'Hérault présente 55% des espèces de la flore française sur seulement 1.1% du territoire national (source Atlas des paysages Languedoc Roussillon).

La répartition hétérogène de la couverture boisée et de l'équilibre entre forêts et terres agricoles provient du basculement au 18ème puis au 19ème siècle de la culture vivrière (agricole et pastorale) répartie sur le territoire; à la production agricole intensive dans les zones les plus faciles à exploiter et avec la disparition progressive du pastoralisme au délaisement des secteurs les plus rudes, montagnes et causses. Le 19ème siècle, l'industrialisation et l'amélioration des transports, notamment ferroviaires, vont amener de nouveaux débouchés pour la production viticole, les plaines vont se dépeupler de leurs arbres pour être occupées par la vigne et par d'autres cultures intensives (céréales, maraîchage). A contrario, les hauteurs se vident et la forêt/garrigue gagne du terrain.

Le paysage est marqué par une forte proportion de garrigue résultant elle aussi de l'action de l'homme. La garrigue est une association végétale complexe et plus ou moins ouverte, composée de pelouses sèches (graminées et annuelles dominées par *Brachypodium retusum* ou *Bromus erectus* et quelques buissons), de formations arbustives (genévrier cade, chêne kermès, buis, romarin, thym, ciste de Montpellier,...), et de formations arborées assez claires dominées par le pin d'Alep, le chêne vert ou le chêne pubescent. Sa formation provient de la surexploitation des forêts du moyen-âge jusqu'au 18ème siècle, pour le charbon de bois et le bois de construction pour la marine notamment. Ces coupes à blanc et arrachages successifs, combinés à un pastoralisme important et de nombreux feux de forêt, ont provoqué une érosion massive, qui entraîne la reconquête de ces espaces par des végétaux très résistants pouvant s'établir sur des sols très dégradés.

#### Le Pin de Salzmann

Les monts de Saint-Guilhem-le-Désert sont recouverts, sur une quinzaine de kilomètres de long, d'une forêt domaniale. Cette forêt discontinue a pour particularité d'être constituée d'une essence rare et menacée de disparition de pins : 'Pinus nigra subsp. Salzmannii', Le Pin de Salzmann.

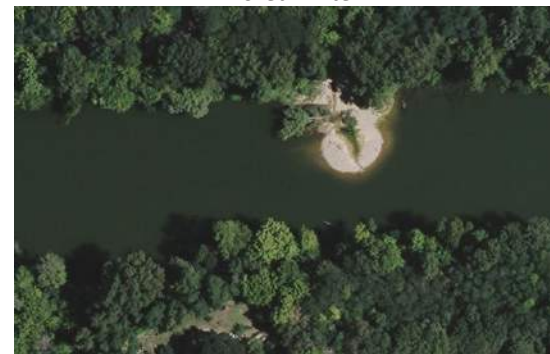
De surcroît, elle héberge un nombre important d'insectes rares en France. Elle a malheureusement subi des incendies ravageurs. De jeunes pousses recolonisent aujourd'hui ces terres incendiées. Cette essence locale endémique en régression est classée Natura 2000.



Garrigues



Forêt mixte



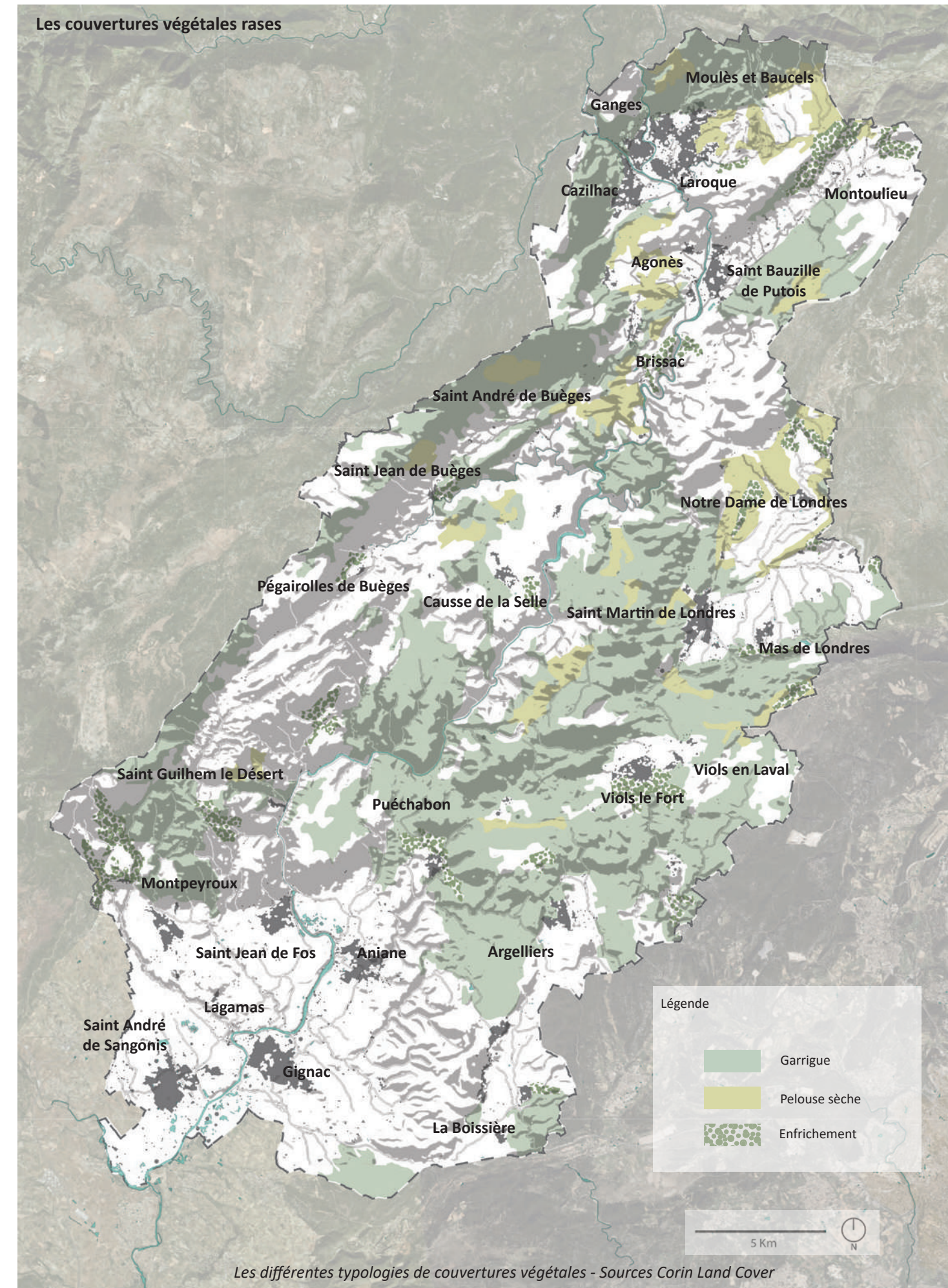
Ripisylve



Culture d'oliviers en phase d'enrichissement

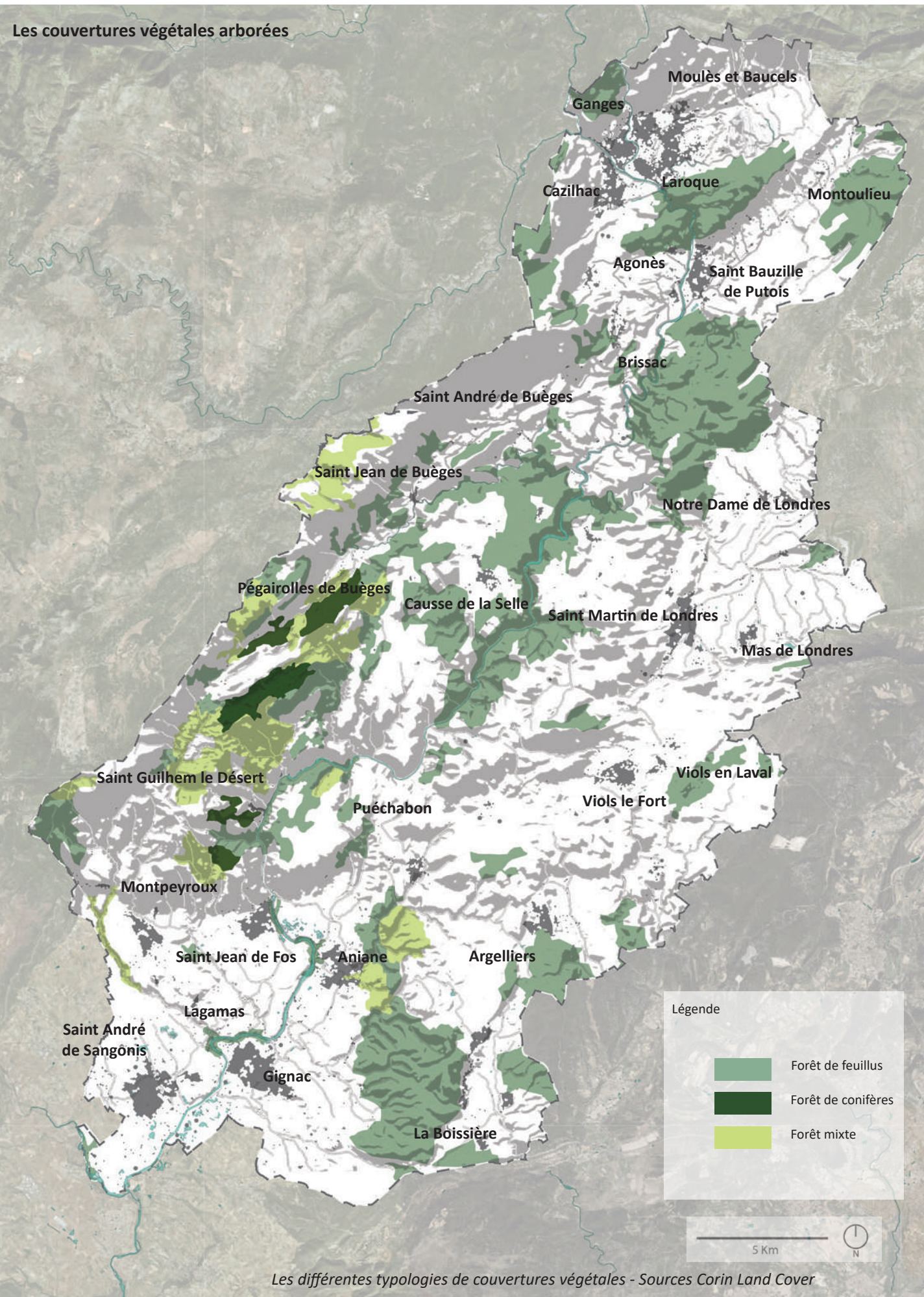


Prairie sèche



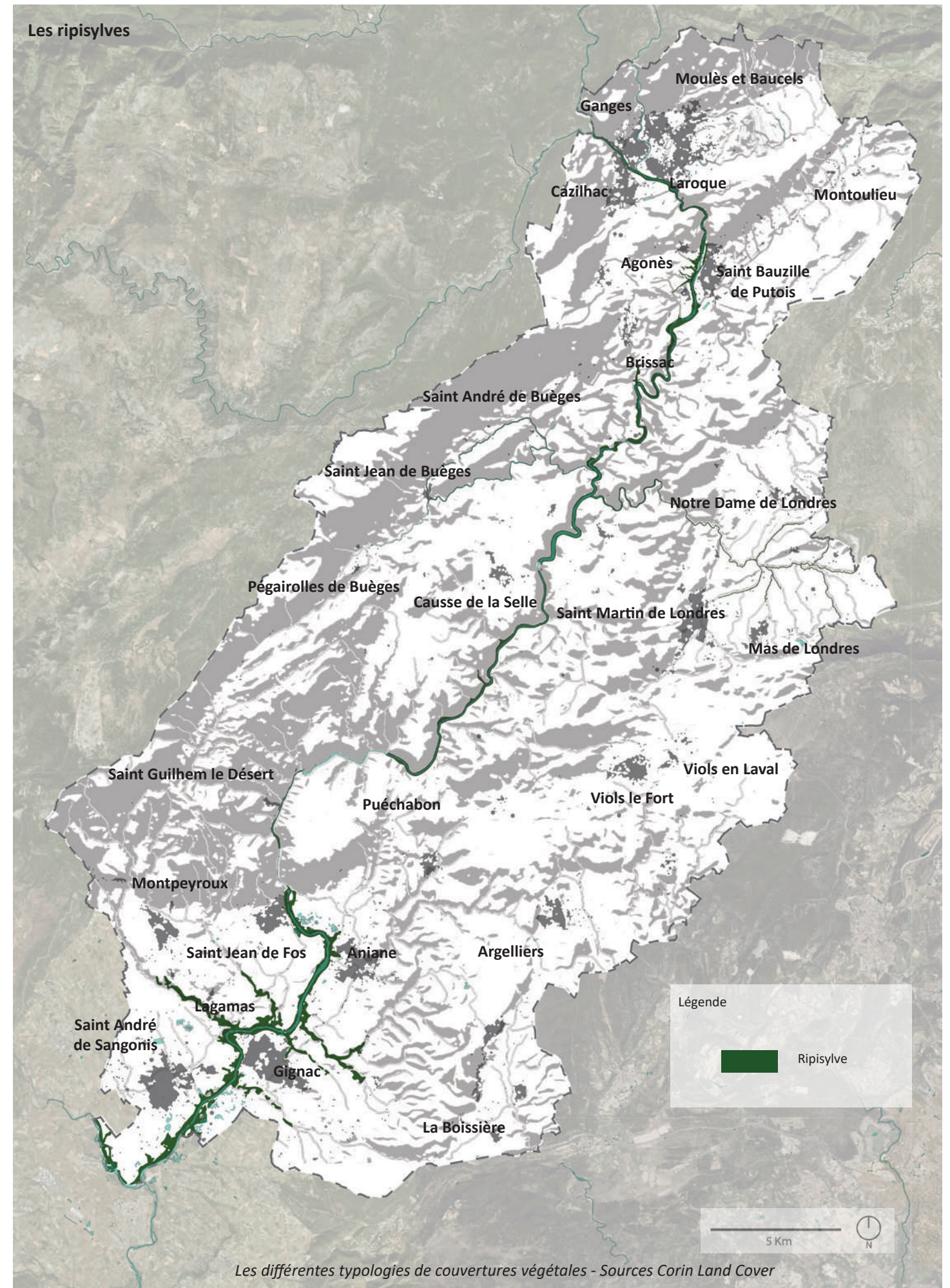


Les couvertures végétales arborées



Les différentes typologies de couvertures végétales - Sources Corin Land Cover

Les ripisylves



Les différentes typologies de couvertures végétales - Sources Corin Land Cover



## 2. Une fermeture des milieux à grande échelle mais à nuancer dans le détail

Si une grande variété des milieux naturels est observée sur le territoire, une dynamique lourde de fermeture des milieux est à l'œuvre. Le couvert boisé du territoire d'étude, et d'une manière plus générale dans la région Occitanie, observe une évolution notable dans sa progression.

Cette fermeture est plus nuancée quand on s'attarde dans le détail.

L'évolution présentée sur la carte ci-contre illustre les zones de pression existantes sur le territoire. La plaine viticole encore très exploitée au Sud et les bassins de vie sous pression de l'étalement urbain restent aujourd'hui ouverts. Les zones historiquement plus pastorales et moins faciles d'accès comme les causses et garrigues, pieds de coteaux et fond de vallons plus abrupts se referment rapidement.

### Évolution des pratiques

Une évolution des pratiques agricoles est en partie responsable de ce développement du milieu. La mécanisation et le développement de grandes cultures en plaine, l'abandon des parcelles les moins faciles à exploiter ou d'accès moins aisé (coteaux abrupts, terrasses et restanques de petites surfaces etc.) couplé à un abandon progressif du pastoralisme et la difficile reprise d'exploitations de petite taille, ont entraîné une progression de la friche puis de la garrigue sur ces surfaces historiquement cultivées. Enfin l'installation d'un couvert forestier plus dense de forêt méditerranéenne vient terminer le cycle de fermeture des paysages.

Certaines essences végétales disparaissent devant la fermeture et on constate un changement du milieu en termes de biodiversité. La faune est impactée, en progression pour certaines espèces qui trouvent là un abri favorable (sangliers, cervidés etc.), une régression pour d'autres comme certains rapaces qui avaient pour habitude la chasse en milieu ouvert et voient leur terrain de prédilection disparaître.

Un enjeu de gestion forestière apparaît, les garrigues, milieux semi ouverts et milieux ouverts dont le maintien est nécessaire dans la protection contre la propagation des incendies (SRCE 2015). D'autre part, la fermeture des milieux impacte également les chemins historiques d'arpentage du territoire qui s'embroussaillent et se dégradent.

### Les ripisylves, corridors sous pression. Un élément fondamental de la trame verte et bleue

Les ripisylves de l'Hérault et ses affluents représentent un motif paysager varié sur le territoire, presque partout sous pression. Pression touristique dans les gorges, pression chimique et pression sur les prélèvements dans le lit par l'agriculture en plaine, ce cordon vivant fragile, élément végétal et hydrologique, est un marqueur fort d'un paysage où l'eau est si stratégique.

Cet élément de la trame verte et bleue locale représente une continuité latérale du Nord au Sud dont les services rendus sont essentiels à la préservation des paysages et des continuités écologiques.

Il est à noter que l'agriculture représente aussi un tampon protecteur face à la pression urbaine sur cette ripisylve.

La restauration ou la préservation de celle-ci représente à la fois une amélioration qualitative de l'eau et de la diversité, mais également un outil fort de limitation des inondations et étiages et de maintien des berges.

### Trame verte et bleue urbaine

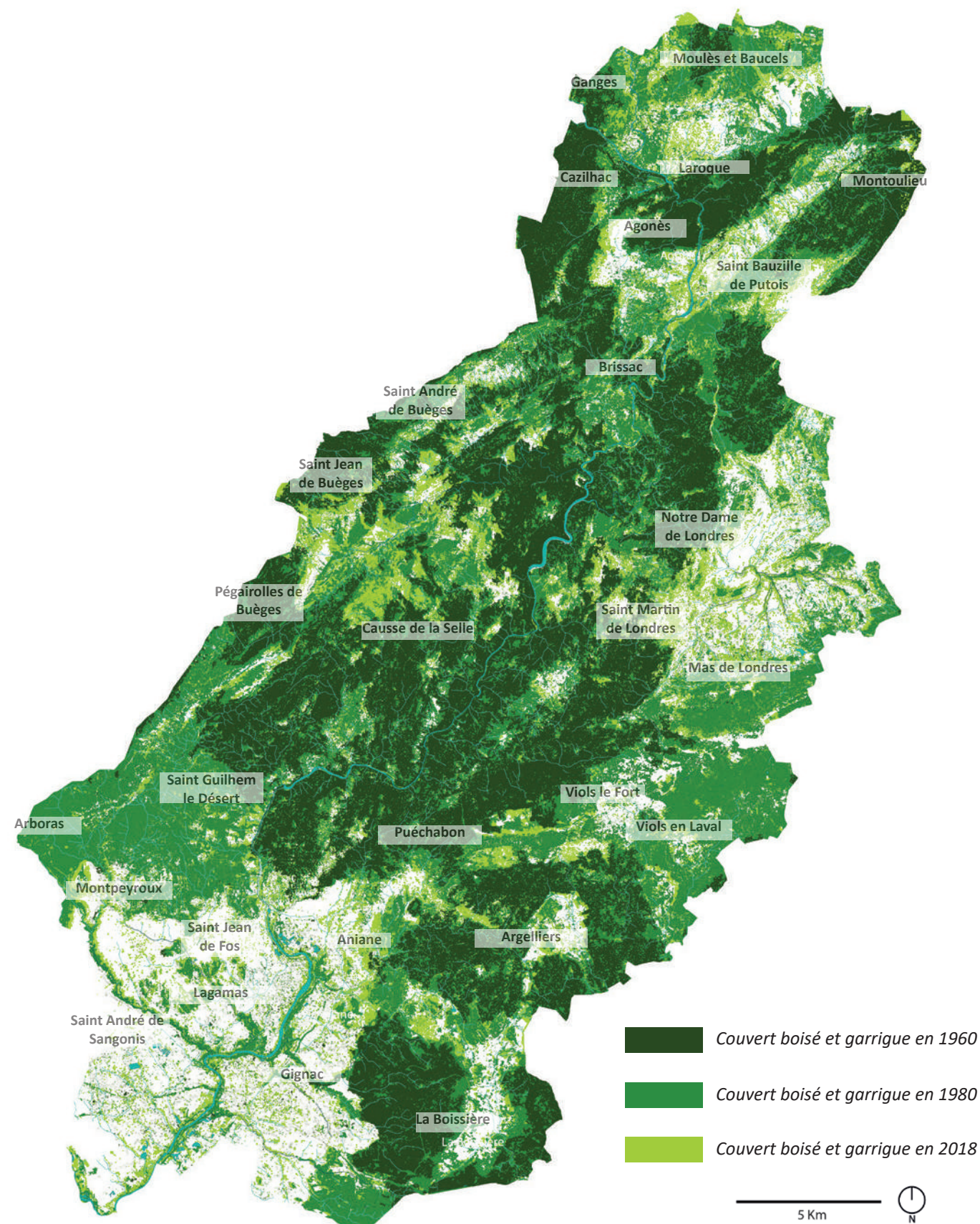
On constate une faible surface d'espaces de nature dans les pôles urbains, nécessaires îlots de fraîcheur et de qualité de vie dans des espaces qui s'artificialisent de plus en plus.

Les espaces publics historiques sont restreints, conditionnés par la morphologie locale de petits villages denses aux ruelles étroites. La place ou la promenade publique, accompagnées de leurs fontaines, représente souvent le lieu public majeur. Lieu social par excellence regroupant les événements locaux, elles accueillent généralement un mail arboré de grands sujets, platanes et micocouliers. Plus intimement par endroit, des mûriers ou oliviers ornent quelques placettes et bouledromes.

Si le maintien ou la restauration de ces mails arborés est importante dans les centres historiques, les espaces publics des extensions urbaines présentent des enjeux d'autant plus forts. Sur ces secteurs, les espaces ouverts sont plus généreux, mais aussi plus minéralisés, et représentent des îlots de chaleur importants.

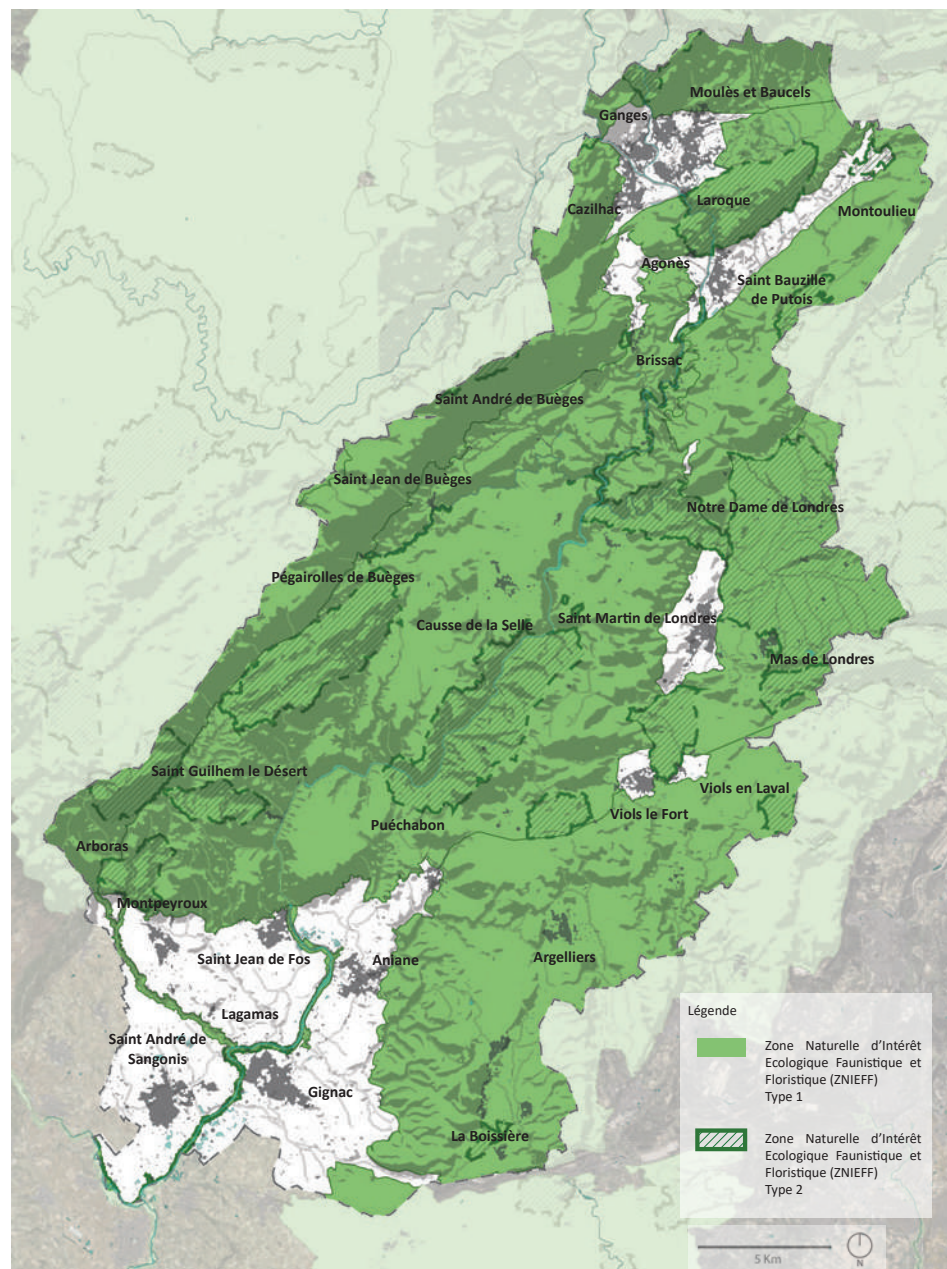
Les alignements d'arbres routiers sont un **élément paysager majeur** de la vallée de l'Hérault, notamment dans les plaines où les grands platanes, parfois inclinés par les vents, rythment le parcours routier et rafraîchissent la chaussée brûlante estivale. Ils représentent à la manière des ripisylves la structure de circulation écologique de la trame verte. Leur avenir est sous haute surveillance et en projet, le chancre coloré ayant entamé une partie de ce patrimoine paysager.

## Évolution du couvert forestier entre 1960 et 2018



Carte du couvert boisé et garrigue en 1960 - 1980 et 2018 - source géoportail





Carte des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique ZNIEFF (Types 1 et 2) comprises dans le territoire du Plan Paysage

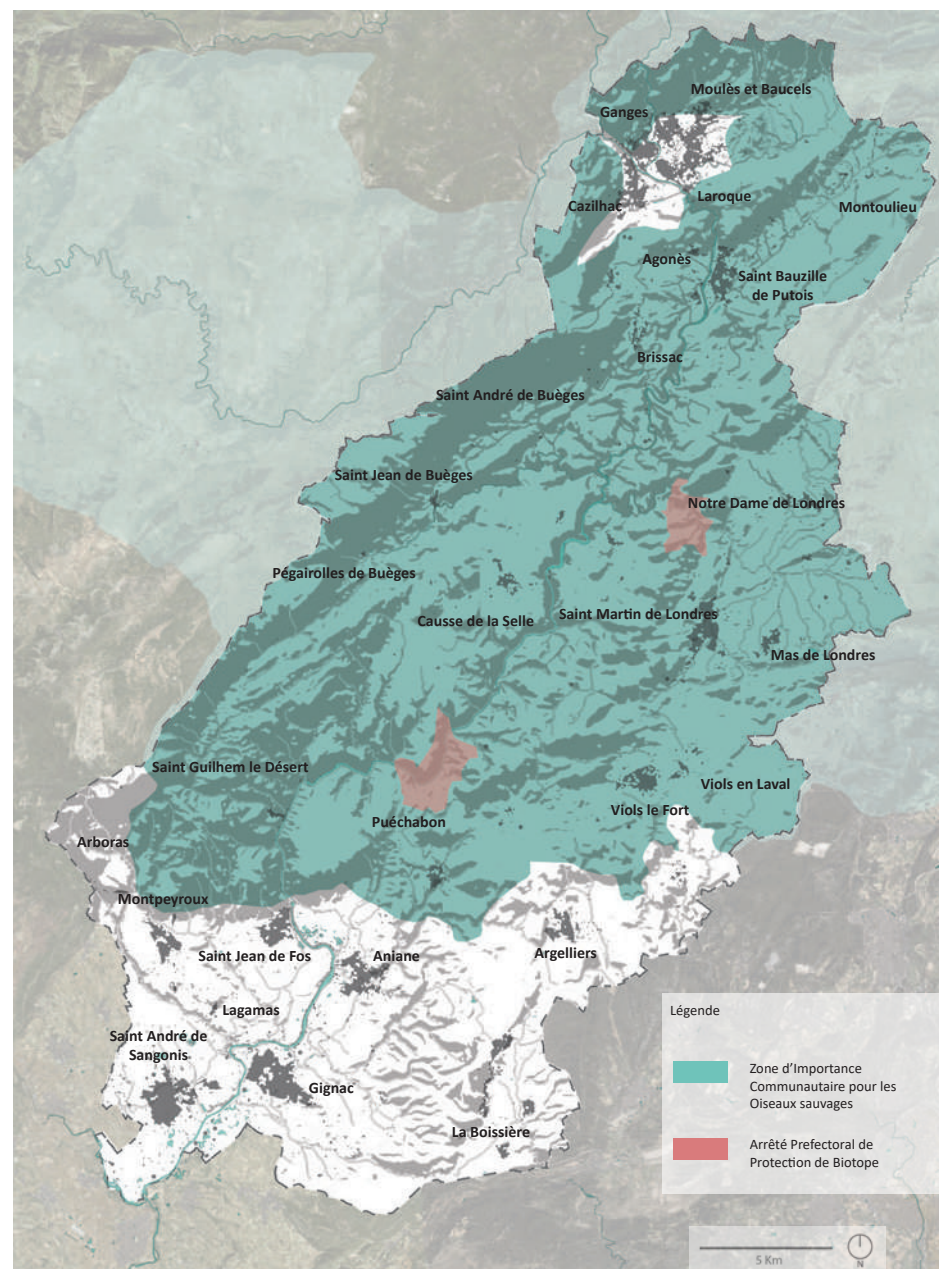
**3. Un patrimoine naturel exceptionnel mais surtout très varié: gorges, garrigues, plaines, zones humides... Une variation sur la gamme méditerranéenne**

Au niveau floristique, on dénombre sur la zone du Pic Saint-Loup plus de 1 000 espèces dont plusieurs espèces rares ou en limite sud de leur aire de répartition comme par exemple la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis*).

Cette richesse est reconnue au travers des espaces inventoriés ou protégés :

Les inventaires ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) :

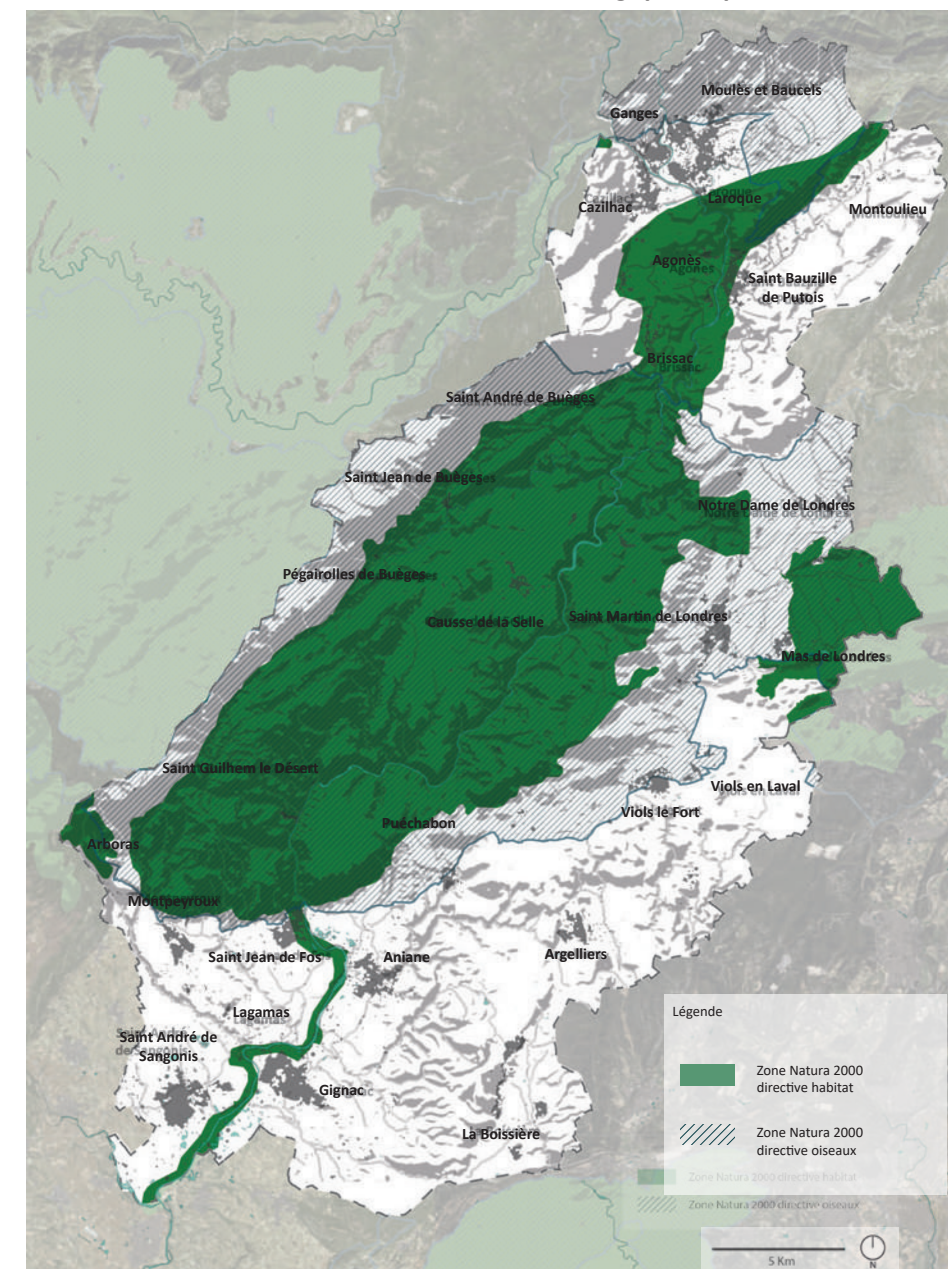
- 24 ZNIEFF de type I, dont l'intérêt est lié à la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux remarquables, caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Ces zones sont particulièrement sensibles à des aménagements ou à des modifications du fonctionnement écologique du milieu.
- 11 ZNIEFF de type II, grands ensembles naturels riches ou peu modifiés par l'homme ou qui offrent des potentialités biologiques et paysagères intéressantes.



Carte des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux comprises dans le territoire du Plan Paysage

Les ZNIEFF de type I représentent 10 534.6 ha soit 17.1% du territoire du Plan Paysage. Les ZNIEFF de type II représentent 50 010.6 ha soit 81.4% du territoire. Les secteurs à enjeux et espèces à forte valeur patrimoniale sont ensuite décrits au travers de la présentation des grands milieux naturels, ou continuums écologiques, du territoire :

- Les gorges et escarpements rocheux,
- Les garrigues et forêts,
- La mosaïque de milieux des plaines,
- Les cours d'eau et zones humides associées,
- Les cours d'eau et mares temporaires,
- Le système karstique et les sites paléontologiques ou géologiques.
- 2 Réserves biologiques : Puéchabon et Saint-Guilhem-le-désert.



Carte des Zones Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation ZSC et Zone de Protection Spéciale ZPS) comprises dans le territoire du Plan Paysage

Le réseau européen Natura 2000 couvre 36 009.32 ha soit 58.6% du territoire. Son action vise à la préservation et la gestion des milieux naturels et notamment le maintien et la restauration des espaces ouverts

Trois aires comprises dans le périmètre du Plan de paysage sont concernées par la Directive «Oiseaux» :

- FR9112004 «Hautes Garrigues du Montpelliérais»
- FR9112012 «Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse»
- FR9101384 «Gorges de la Vis et de la Virenque»

Trois aires comprises dans le périmètre du Plan de paysage sont concernées par la Directive «Habitat» :

- FR9101387 «les Contreforts du Larzac»
- FR9101388 «Gorges de l'Hérault»
- FR3101389 «Pic Saint-Loup»

Natura 2000 accompagne également des contrats MAEC (Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques) à vocation de préservation des activités pastorales sur une surface de 849ha depuis 2015



## DYNAMIQUES PAYSAGÈRES NATURELLES // SYNTHÈSE ET ENJEUX

***Une fermeture progressive des milieux et des paysages. La progression de la garrigue, dynamique générale sur le territoire***

### DYNAMIQUES EN COURS:

- Fermeture des milieux et progression des garrigues
- Mutation des milieux écologiques
- Fermeture des paysages et des déambulations
- Déclin de l'activité pastorale depuis le milieu du 20ème siècle qui transforme les paysages
- Ripisylves et milieux humides sous pression, disparition des mares et lavagnes
- TVB et continuités végétales en ville et milieu ouvert encore peu développées



*Fermeture des déambulations - Agonès - Caudex*



*Abandon du pastoralisme et progression de la garrigue - Saint André de Buèges - Caudex*



*Pressions sur les ripisylves - Gignac - Caudex*



## 1. Évolution des pratiques et transitions paysagères

L'agriculture forme la trame des paysages locaux, la vigne, l'olivette et les troupeaux sont présents partout du nord au sud du territoire, même s'ils sont par endroit peu significatifs, ils sont présents. Le paysage est cultivé comme ressource, un paysage culturel et culturel, jusque dans l'architecture et la trame des villages. L'agriculteur ne se sait pas toujours créateur de paysage, son action est primordiale à la qualification des paysages, leur maintien et leur lecture.

La «mer de vignes» au débouché des gorges de l'Hérault représente un caractère remarquable des paysages et un symbole du patrimoine local. Ce motif paysager contraste fortement avec les territoires pastoraux et de vergers plus enclavés et difficiles d'accès des coteaux et reliefs, qui ont tendance à se refermer devant une pratique agricole en déclin. Cette disparition progressive est couplée à une mécanisation qui délaisse les petites terrasses ou coteaux difficilement exploitables, ainsi qu'à la réduction du nombre d'exploitants, offrant une large place à une fermeture des paysages lente mais exponentielle.

**Le paysage agricole actuel du territoire est caractérisé par trois grands aspects :**

- La prédominance de la l'activité viticole et oléicole dans les vallées ouvertes
- Une part importante des terres dédiées au pastoralisme, activité patrimoniale dans la région, notamment sur les hauteurs
- La déprise agricole et l'enfrichement qui s'accroissent et impactent de plus en plus fortement le paysage agricole.

Le déclin du pastoralisme depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a entraîné une fermeture des paysages de causses et dans une moindre mesure et de manière localisée dans les plaines : plaine de Londres, plateau de Viols le Fort, Viols en Laval, vallée de la Boissières et Argelliers.

Ce déclin s'explique par le contexte socio-économique des trente glorieuses et la transformation en profondeur du système agro-alimentaire de notre époque. L'industrialisation des pratiques et la recherche de «modernité» dans les productions ont mis en retrait les pratiques agricoles vernaculaires plus artisanales et patrimoniales.

Ce repli des activités extensives a été couplé à une évolution défavorable du marché des ovins et caprins.

A ce constat s'ajoute la pression foncière qui s'est fortement intensifiée à partir des années 2000 et le développement de Montpellier. Le pastoralisme qui nécessite de grandes surfaces a vu ses parcours morcelés et réduits par la pression foncière. La sériciculture et les vergers de mûriers blancs ont rapidement disparu avec le déclin de l'activité textile, même si quelques traces restent visibles dans le Nord du territoire.

### Une agriculture qui cherche à se recomposer

Aujourd'hui, l'importance du rôle du pastoralisme dans l'ouverture et l'entretien des milieux mais également dans la lutte contre les incendies est reconnue par les autorités et collectivités publiques. Des aides et locaux sont alloués aux bergers voulant s'installer sur des terrains communaux ou départementaux.

Par le biais d'Opérations Concertées d'Aménagement et l'achat de parcelles par le département, les initiatives de reconquête pastorale et la remise en place de parcours pastoraux sont amorcées.

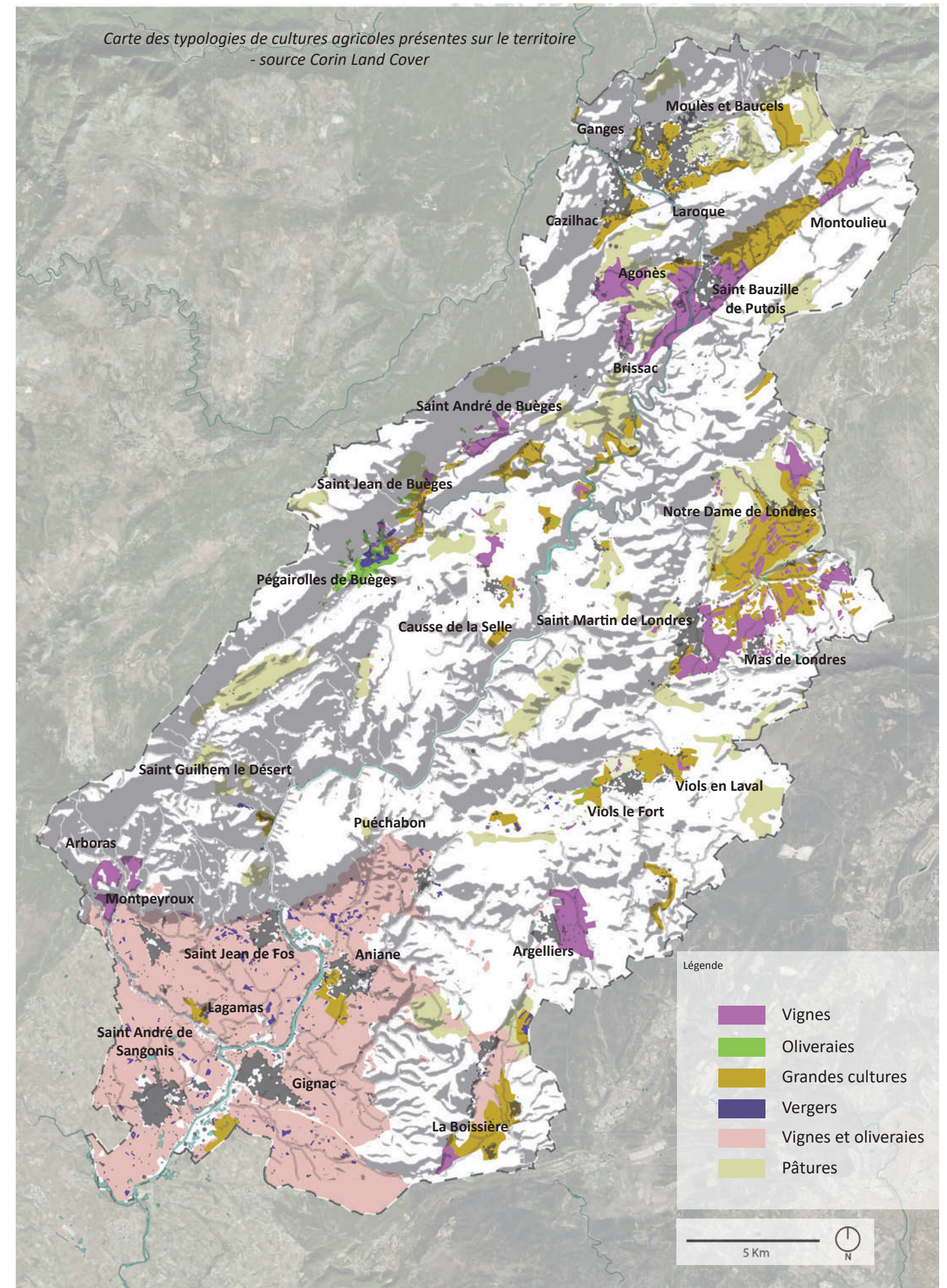
On observe ces dernières années l'installation de nouvelles exploitations agricoles notamment en ovins et caprins. Le taux d'installation est encore faible mais en augmentation. La succession des exploitants partant à la retraite reste tout de même une problématique généralisée dans l'Hérault, comme sur le reste du territoire français

On assiste également à une valorisation de l'artisanat, de la production locale et de qualité, qui concourent à la réévaluation des prix de la viande et du lait issus des pâtures locales.

Sur le territoire, trois boutiques de **groupement de producteurs** sont présentes à Ganges (Au Gré des Saisons), Saint Martin de Londres (Terroir Direct) et Gignac (Escale Locale), de nombreux producteurs vendent leurs produits dans les villages (boutiques ou marchés) ou directement dans leur exploitations. Les AOP et AOC participent à la valorisation de ces produits locaux.

### Un territoire construit par l'agriculture

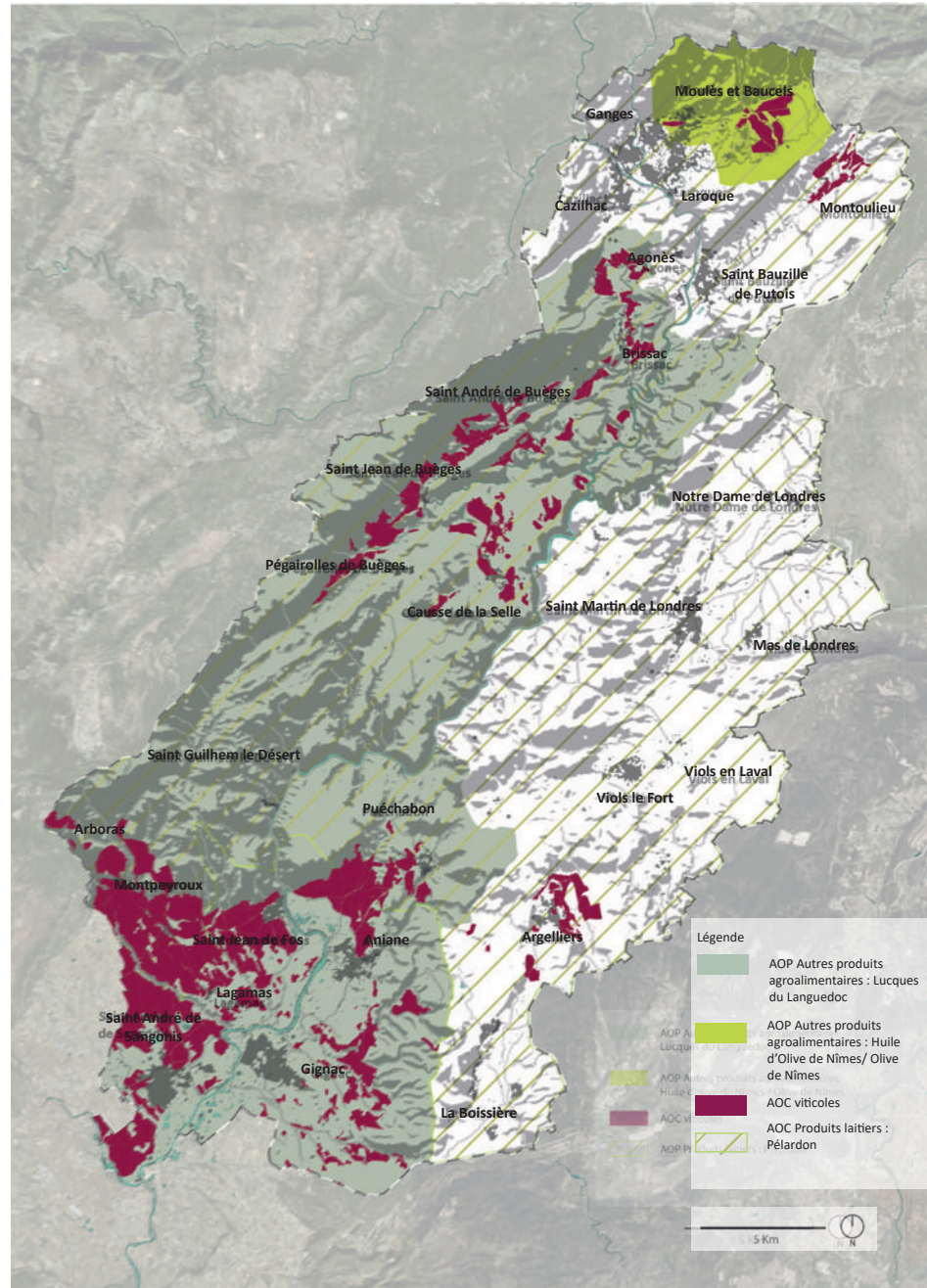
Au delà des petits éléments patrimoniaux liés à l'exploitation dans les parcelles, mazets, capitelles, terrasses etc, la forme de nombreux villages répond à une logique agricole, maisons vigneronnes avec leur cave haute de plafond en rez de chaussée accueillant parfois les cuves, les caves coopératives qui trônent comme des châteaux en entrée des villes, les moulins et les petites fermes disséminées dans les vallons.



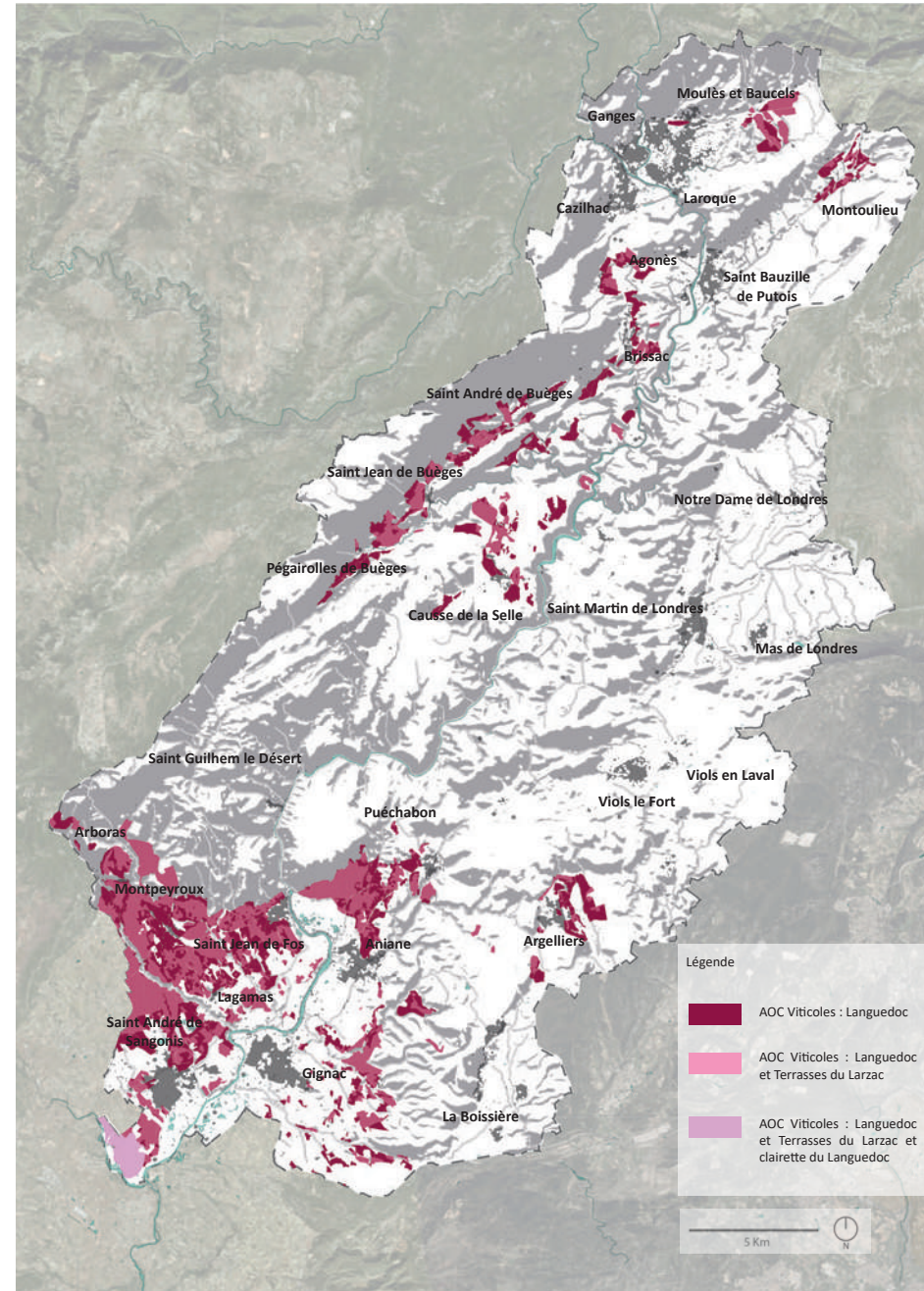


# Une valorisation des savoirs faire locaux

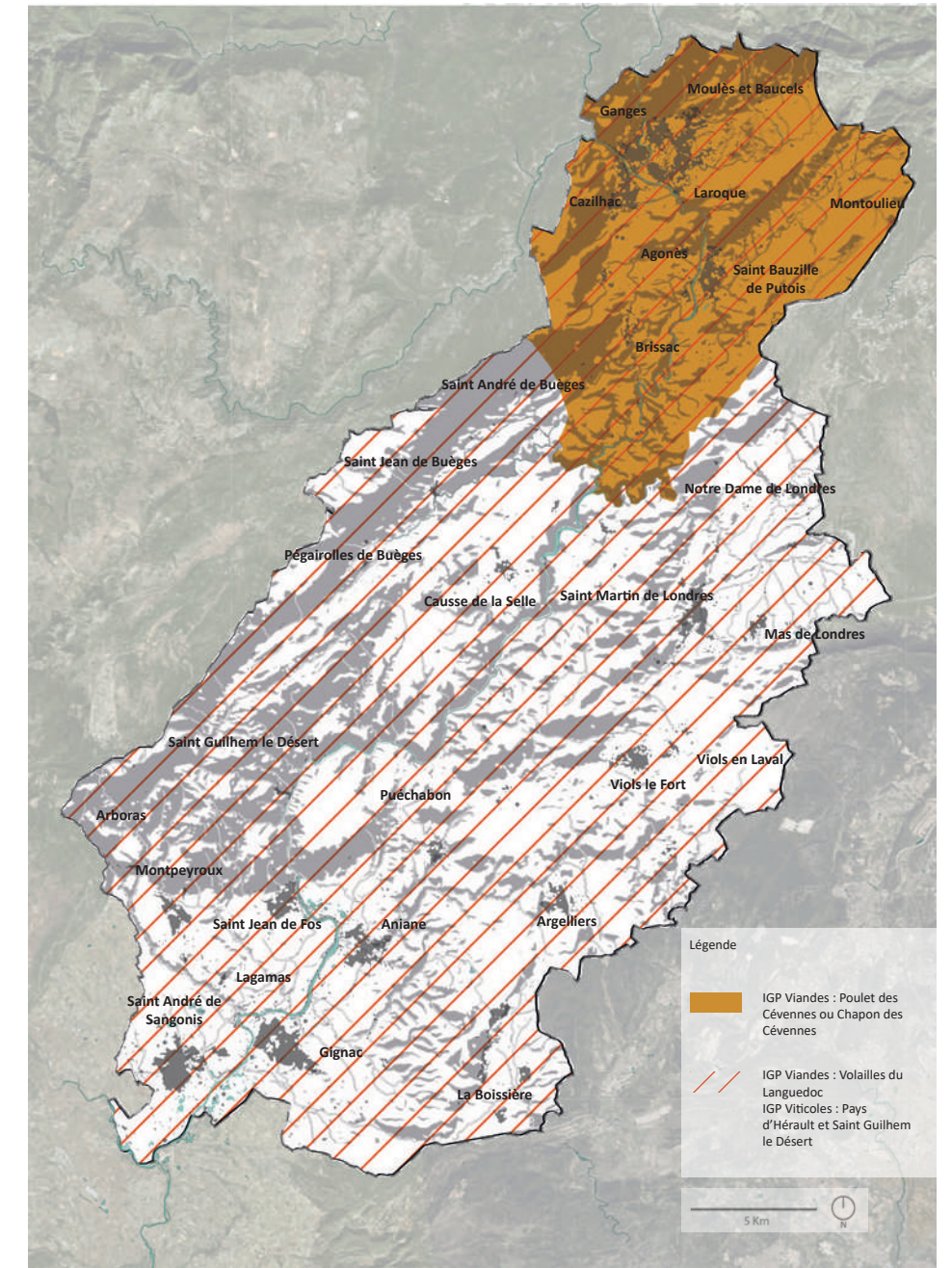
La représentation territoriale des labels présents sur le territoire



Carte des aires géographiques des AOC et AOP comprises dans le territoire du Plan Paysage



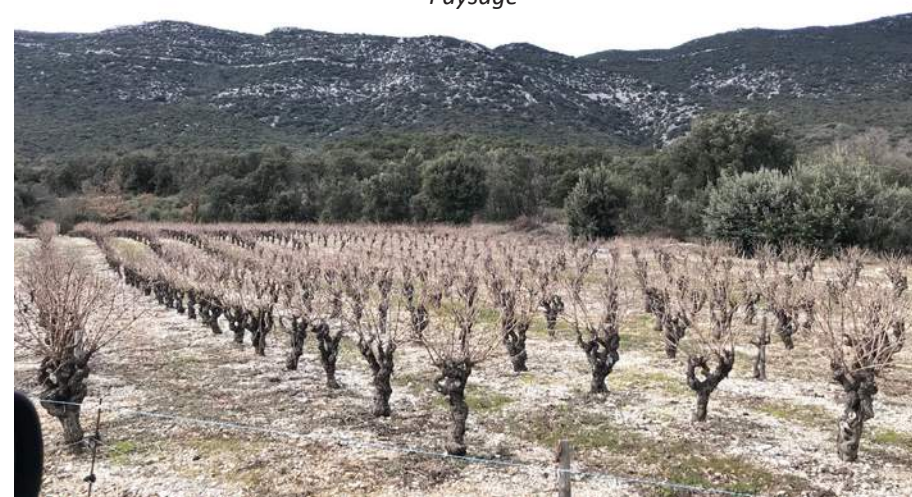
Carte des aires géographiques des AOC viticoles comprises dans le territoire du Plan Paysage



Carte des aires géographiques des IGP comprises dans le territoire du Plan Paysage



Troupeau de moutons et brebis à Montpeyroux - Photo Caudex



Vignes et garrigues dans la vallée de la Buèges - Photo Caudex



Olivette dans la vallée de la Buèges - Photo Caudex



## Un paysage hérité de l'évolution des pratiques agricoles locales



Photo d'une capitelle dans la Buèges, élément issu du patrimoine pastoral - Photo Caudex



Photo d'une parcelle de vignes dans la vallée de la Buèges - Photo Caudex



Les parcelles de vignes extensives dans la vallée de l'Hérault - Photo Caudex

### 2. Agricultures Méditerranéennes - un paysage cultivé

#### **Le pastoralisme et la transhumance**

Le pastoralisme et la transhumance ont largement participé à la structuration des paysages et à leur évolution. Il est apparu dès le néolithique en -6000 av. J.C, le couvert forestier limité à cette époque par une population importante d'herbivores profite aux premiers troupeaux.

Les milieux ouverts par les animaux, par des variations climatiques ou les incendies sont maintenus voir étendus par les herbivores sauvages ou domestiqués. Cette pratique associée aux contraintes écologiques méditerranéennes a contribué au développement d'une multitude de milieux ouverts et le développement de groupes de plantes dont les caractéristiques biologiques permettaient de résister ou de bénéficier au pâturage.

La transhumance est une pratique dont on retrouve les preuves d'existence dès le néolithique, les hommes copiant, dans leur manière de mener les troupeaux, le fonctionnement de leurs homologues sauvages. La transhumance a donc participé à l'ouverture des milieux et au développement d'un vaste réseau de chemins, puis de pôles d'échanges liés à l'économie pastorale.

La sédentarisation de l'homme et le développement de la culture sur brûlis a ensuite perpétué le développement des milieux ouverts, faisant par endroits disparaître la forêt. C'est l'apparition des trois composantes du paysage anthropisé: ager (la zone cultivée), saltus (le parcours, le milieu ouvert), silva

(la forêt). Ces trois composantes sont interdépendantes et ont évolué au fil du temps. Ainsi, les zones montagneuses que l'on associe aujourd'hui à la pâture ont été largement cultivées, lorsque les sols le permettaient, jusqu'au XIXème siècle. Dans les causses, la suppression du couvert forestier a engendré des épisodes d'érosion très importants et son abandon a ensuite entraîné sa colonisation par la garrigue.

La fertilité des sols dépendant de l'action des troupeaux, les bergers utilisaient ainsi tout l'espace non cultivé, contribuant ainsi à limiter la régénération de la forêt. Au milieu du XIXème siècle, la forêt atteint sa surface la plus faible sous la pression des activités humaines. Dans le même temps, l'exode rural et le développement des transports amène l'élevage pastoral à reculer.

Des transformations politiques, économiques et techniques ont modifié complètement le rôle de l'élevage dès la deuxième moitié du XIXème siècle. Le développement des transports permet la spécialisation territoriale de l'agriculture et le développement de la viticulture dans le Bas-Languedoc et la Provence. La régression du pastoralisme est plus intense dans la partie basse du Languedoc que dans l'arrière pays, notamment dans les Causses. Cependant, la transhumance est impactée par la baisse de l'élevage dans le Bas-Languedoc. Les effectifs ovins en transhumance dans l'Hérault ont été divisés par 10 entre 1852 et 2010.

Outre l'ouverture des milieux et la structuration du grand paysage, la pratique

du pastoralisme a aussi créé un vaste réseau d'aménagements utiles à cette pratique : capitelles, clapas, escaliers, chemins caladés (constitués de pierres scellées dans le sol). Ces aménagements et constructions constituent un témoin de cette forme d'élevage et un patrimoine vernaculaire très important.

#### **La viticulture**

La culture viticole du territoire est très ancienne, on observe à certains endroits des lambrusques (*lambrusca* en occitan: vignes à l'état sauvage) datant des premières implantations ayant profité du sol et du climat de la région favorable à cette culture.

La culture du vin s'est accélérée à partir du 19ème siècle avec la mécanisation et la viticulture industrielle. Le paysage viticole a beaucoup évolué et s'est diversifié selon les secteurs.

C'est à cette période que se développe la Mer de vigne et ses grandes ouvertures paysagères où le regard est entraîné par les rangs de ceps, dans des **variations interminables de couleurs avec les saisons.**

La dynamique agricole à l'œuvre est à la simplification du paysage, avec le délaisement des parcelles les plus difficilement accessibles et leur fermeture par la garrigue, mais aussi une homogénéisation de la production.

Le paysage agricole, jusque-là composé de petites parcelles où se côtoyaient vignes, oliveraies, mûriers, se recompose en grandes parcelles viticoles.





Photo d'une parcelle de vignes dans la vallée de la Buèges - Photo Caudex

Bien que généralisé dans la région, ce phénomène s'est effectué de manière disparate. Les plaines de l'Hérault et de Ganges, très accessibles et irriguées sont concernées par cette homogénéisation, la plaine de Saint Martin de Londres et de la Buèges reste plus diversifiée avec des parcelles morcelées et discontinues. L'essor de la vigne se poursuit tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, jusqu'au début des années 1980 qui marquent un net ralentissement.

Plusieurs facteurs sont en cause : la régression de la demande de vin de table en France, l'extension de la concurrence et l'insertion dans le marché international. Cette crise va entraîner l'arrachage massif des pieds de vigne dans la région Languedoc-Roussillon, poussé par la Prime à l'Abandon Définitif menée par l'Union Européenne. Le secteur du Plan de paysage est globalement moins touché que le reste de la région. Le Sud-Est du territoire connaît la plus grande part d'arrachage. La reconversion des vignobles vers un vin de meilleure qualité est ensuite engagée, ainsi que la structuration de l'AOP Coteaux du Languedoc et plusieurs IGP (Indication Géographique Protégées).

En termes de paysages cette nouvelle structuration a comme traduction la mise en place de nouvelles techniques culturales comme le palissage de la vigne. Une partie des parcelles arrachées est laissée à l'abandon et gagnée par la garrigue, notamment dans la plaine de Saint Martin de Londres et de Saint Bauzille de Putois. Ailleurs s'installent d'autres formes d'agriculture, le blé dur, les grandes cultures maraîchères et autres maïs sont déployés sur le territoire, notamment au près des sources d'eau et de l'Hérault.

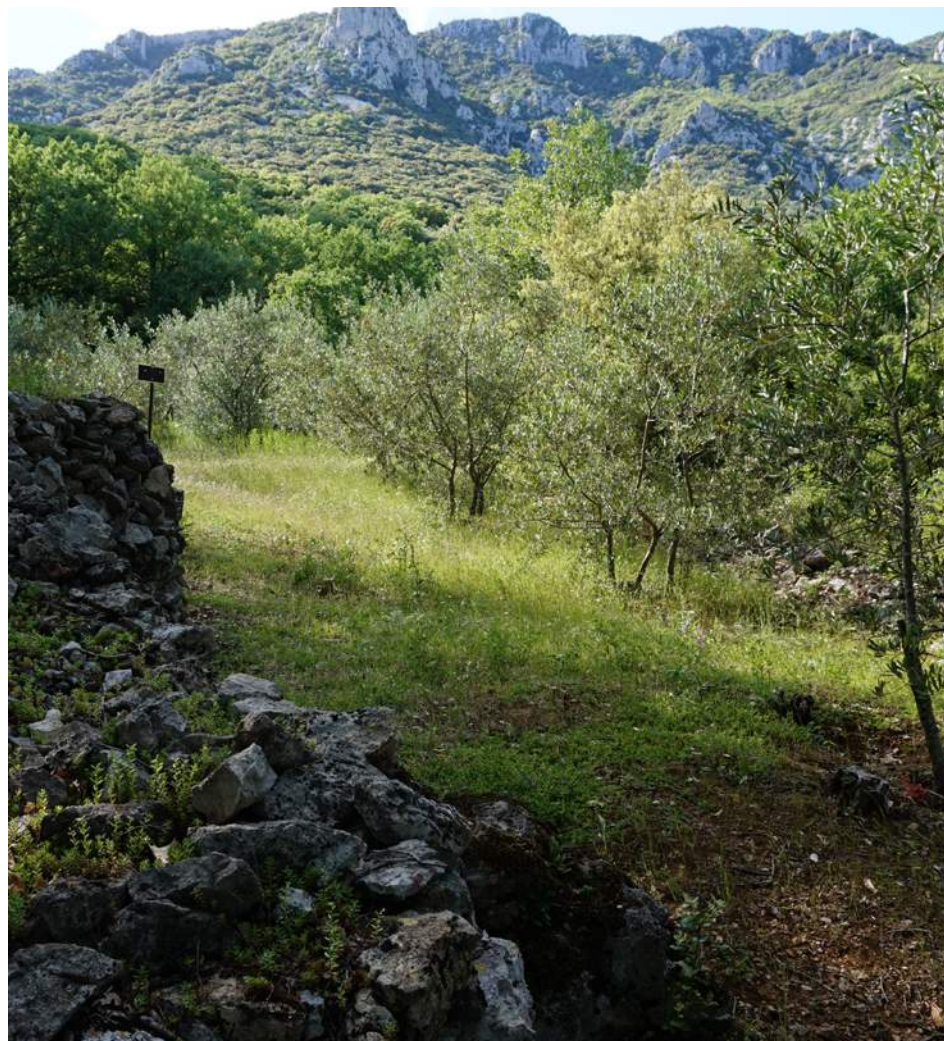


Photo d'une olivette entourée par la forêt dans la vallée de la Buèges - Photo Caudex

Plusieurs grands enjeux concourent à la transformation du modèle culturel de la vigne et vont indubitablement engendrer des changements sur le paysage. Le développement de la culture du bio et la conversion des exploitations; le réchauffement climatique et ses impacts sur les vignobles en général que ce soit au niveau de la vinification, des temps de culture ou des nouveaux cépages plus résistants, ou bien à la mutation de la vigne vers une autre culture; l'irrigation et la ressource en eau sur le territoire, comment la protéger, l'utiliser?

#### **L'oléiculture**

La culture de l'olivier constitue une composante remarquable de l'agriculture locale. Comme la culture de la vigne, elle est ancienne et compose le paysage agricole local. L'oléiculture s'est développée à partir de l'antiquité en Languedoc et en Provence, surtout dans les plaines et les coteaux. L'olivier était planté sous forme de parcelles dédiées, les olivettes, ou associé à d'autres cultures. La culture de l'olive apparaît surtout de manière composite au sein des cultures plus étendues de vignes. L'oléiculture a subi un fort déclin face au développement de la viticulture et suite à un gel dévastateur de 1956.

Sur le territoire du Plan Paysage, la culture de l'olivier est représentée de manière hétérogène, dans la plaine de l'Hérault sous forme de poches au cœur des vignes, dans les gorges de l'Hérault sur les rares terres pouvant être cultivées, sur les causses sous formes de vergers isolés, comme dans la plaine de Londres et ses coteaux.



Les parcelles de prairie et de mûrier blanc à Causse de la Selle - Photo Caudex

Le département de l'Hérault mène depuis les années 2000, une politique de redéploiement de cette typologie culturelle et une recherche de qualité dans la production. Sur le territoire, on retrouve un moulin à huile important en activité à Saint André de Sangonis et une huilerie coopérative située à Clermont l'Hérault gère 60% de la production du département.

#### **La sériciculture**

Au Nord du territoire, au niveau de Ganges, Laroque, Saint Bauzille de Putois, l'industrie de la soie a connu de très belles heures jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. En effet, située aux portes des Cévennes, cette partie du territoire accueille à l'époque une forme de polyculture autour de parcelles de céréales ou de vignes entrecoupées d'alignements ou de vergers de mûriers blancs support de la production du ver à soie. La culture massive du ver à soie s'est établie dans la région au V<sup>ème</sup> siècle grâce à la présence de mûriers sur le territoire et des conditions climatiques favorables.

Cette culture a connu dans l'histoire plusieurs aléas, guerres religieuses et maladies, qui ont freiné sa production. Le XIX<sup>ème</sup> siècle reste la période la plus fastueuse pour cette culture avec une production industrielle de plus de 26 000 tonnes de cocons soit plus de 5000 tonnes de soie brute, qui fait vivre toute la région. Les maladies, la concurrence étrangère et la déprise agricoles vont avoir raison de cette industrie et d'une partie de ses paysages associés après la seconde guerre mondiale.





*Mer de Vignes depuis Arboras- Photo Caudex*

### 3. Mer de vignes ou mosaïques, un paysage culturel contrasté

La plaine de l'Hérault offre une surface plane à légèrement ondulée, largement occupée par la vigne, les olivettes et de manière ponctuelle de quelques exploitations maraîchères et d'arbres fruitiers.

Au sol, ce paysage laisse entrevoir son ampleur à travers les perspectives des rangs viticoles, la mer de vigne symbole du territoire, que seules quelques irrégularités topographiques et les corridors arborés longeant le réseau hydrographique permettent de troubler ponctuellement. Ce symbole local et ce fleuron économique peut sembler parfois monotone et par grande chaleur, aride. Le manque de diversité entraîne une certaine banalisation du paysage mais aussi une biodiversité peu abondante, des cultures plus vulnérables aux maladies et à la sécheresse. Une monoculture qui est questionnée dans un contexte de changement climatique.

Les autres plaines et vallées du territoire sont concernées par un paysage plus polyculturel mais à dominante viticole. Le relief y est plus présent, les plaines sont de moins grande taille et les versants arrêtent le regard. Le paysage est plus vallonné et les cours d'eau plus marqués. Les grandes parcelles (quelques hectares) dédiées à la vigne sont délimitées par des chemins de défruitement, des olivettes, des parcelles potagères, céréalières et des prairies de pâture. Une mosaïque paysagère plus hétérogène et contrastée.

On observe donc une réelle dichotomie entre la plaine de l'Hérault monoculturelle et le reste du territoire plus mosaïque.



*Franges agricoles et extensions urbaines - Saint Jean de Fos - Photo Caudex*

### 4. Pression urbaine et nouvelles architectures agricoles

L'Hérault est l'un des départements les plus dynamiques en termes de démographie. Il a connu une forte croissance entre 1968 et 2010, gagnant 413 000 habitants, passant de 591 000 à 1 044 000 habitants, un phénomène particulièrement localisé sur les villes moyennes et littorales: Agde, Lunel et Montpellier qui a elle seule a gagné 95 000 habitants. En contre-coup les petites communes qui leurs sont connectées : Gignac, Saint Martin de Londres, la Boissière, Ganges agissent comme report d'urbanisation.

Ce dynamisme démographique entraîne une pression foncière importante qui entre en concurrence dans l'occupation des sols. L'artificialisation et les extensions urbaines touchent toutes les communes à des degrés divers, mettant en tension les paysages agricoles, le maintien et le renouvellement des exploitations en réduisant les Surfaces Agricoles Utiles (SAU).

Les lisières de zone urbaine habitées deviennent parfois difficilement lisibles. Le mitage et l'étalement urbain segmentent les parcelles cultivées et proposent des entrées de ville de plus en plus décousues. En effet, cet espace tampon entre grandes cultures et habitat historiquement constitué de parcelles de potagers, de vergers, de pâtures ou de bosquets (hortus et Ager) est remplacé rapidement par des lotissements, de l'habitat dispersé /parcelles agricoles décousues, des zones d'activités /parkings.



*Bâtiments agricoles peu intégrés - Saint André de Sangonis - Street view*

Un phénomène qui s'il n'est pas circonscrit au seul territoire du plan paysage, est particulièrement lisible dans un décor viticole plan où les perspectives sont rasantes et largement ouvertes.

Le bâti agricole, historiquement riche et remarquable (caves coopératives, mazets et fermes) s'est modernisé pour des questions de changements de techniques et de gabarits. La faible intégration paysagère de ces bâtiments standardisés est très marquée dans les paysages locaux, où peu d'autres grands volumes s'imposent dans les paysages.

La cabanisation de parcelles agricoles, assez marginale mais disséminée sur le territoire entraîne des questions de risques importantes, lors d'incendies ou d'inondations par exemple.

On observe aussi le cloisonnement de parcelles pour lutter contre les ravageurs comme les sangliers. Originellement ouvertes et parcourues, plusieurs problématiques interviennent suite à ces fermetures: les chemins permettant l'entretien des parcelles accessibles aux promeneurs ne le sont plus; les clôtures utilisées sont parfois peu qualitatives et hétérogènes dans les paysages.



***Mer de vignes et pastoralisme en déclin, une spécialisation du territoire de la vigne localisé et un déclin des pratiques vernaculaires sur l'ensemble du territoire***

### DYNAMIQUES EN COURS:

- Dichotomie entre monoculture localisée en plaine et mosaïques agricoles
- Déclin de l'activité pastorale depuis le milieu du 20ème siècle qui transforme et referme les paysages. Incitation à la reconquête pastorale engagée par les communes
- Déprise agricole et difficile transmission
- Des pratiques agricoles qui évoluent: projets agroécologiques, sensibilisation des exploitants au changements climatiques et mise en valeur de nouvelles pratiques (label Vignerons en développement durable entre autres)
- Une production locale valorisée par des groupements de producteurs et par les AOP, AOC, IGP.
- Une imbrication peu claire entre étalement urbain et parcelles agricoles offrant des paysages de franges peu lisibles, parfois conflictuels
- Un bâti agricole récent dont l'implantation est parfois marquante dans les paysages
- Un problème de ressource en eau majeur dans un contexte de changement climatique
- Fragilité des anciens motifs agricoles/du patrimoine vernaculaire agricole : terrasses oléicoles et agricoles non entretenues par la déprise voire la disparition des activités traditionnelles.
- Risque de disparition ou à contrario de mise sous cloche et de muséification (protection des paysages agro-pastoraux résiduels au titre du patrimoine mondial de l'Unesco).



*La vigne entre monoculture et paysages vernaculaires - Gignac - Caudex*



*Olivettes et polyculture - Montoulieu - Caudex*



*La cave viticole traditionnelle qui maillait le territoire - Patrimoine en déclin - Montpeyroux - Caudex*



# De circulades et cités médiévales à l'étalement pavillonnaire

## Habiter le fleuve Hérault, ses causses et ses vallées

### Le paysage habité -

La lecture de l'implantation humaine dans le territoire est aussi diverse que ses paysages. Les silhouettes des villes et villages sont très différentes selon que l'on se trouve dans la vallée de l'Hérault dont il faut se protéger des crues, sur un pioch perché en position défensive, autour d'une abbaye, dans une gorge ou un vallon encaissé, ou encore en carrefour des chemins religieux ou commerciaux.

Ces paysages anthropiques suivent l'histoire, la topographie, les contraintes et les aléas, ils nous parlent du caractère de ce territoire et des multiples périodes de sa construction.

### 1. L'installation humaine dans l'Hérault

Les traces les plus anciennes remontent au néolithique (à partir de 8000 av J.C) essentiellement dans les hauteurs où sont présentes grottes et cavernes.

Au premier âge du fer, coexistent Celtes, Ibères, Ligures dans le sud de la France. Quelques traces de menhirs, dolmens en témoignent, plutôt au nord de la vallée de l'Hérault, au niveau du plateau de Viols le Fort et d'Argelliers, de la plaine de Londres ou de la vallée de la Buèges et dans les causses. Vers 600 av J.C et la fondation de Marseille, les commerçants grecs s'installent à l'embouchure du fleuve et fondent le comptoir d'Agde.

La région passe au II<sup>ème</sup> siècle sous gouvernance romaine. La colonie de Narbo Martius (Narbonne), fondée en 118 av. J.C, devient le siècle suivant la capitale de la nouvelle province appelée la Narbonnaise, qui inclut tout le territoire du futur Languedoc, du Roussillon et de la Provence. La naissance de la civilisation gallo-romaine marque le développement de l'agriculture dans la région avec une dominante de cultures de céréales, le commerce vers Rome s'installe le long de la via domitia. Les romains et phéniciens utilisent l'Hérault pour acheminer jusqu'à la Méditerranée les minerais qu'ils extraient des Cévennes, cette activité lui donnera son premier nom «Arauris», or. Le minerai est alors stocké à Ganges.

Durant le Moyen-âge, du III<sup>ème</sup> au VIII<sup>ème</sup> siècle, la région subit des invasions des Alamans, Vandales, Wisigoths, Francs et Sarrasins. Après une courte période musulmane, la région est reconquise par les Francs.

Dans le même temps, le christianisme s'est implanté et structuré autour des quatre évêchés de Béziers, Agde, Lodève et Maguelonne. Benoît d'Aniane réforma l'ordre bénédictin, avec le soutien des Carolingiens. Guillaume (Guilhem) d'Orange fonda l'abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert. Sous l'influence de ces deux abbayes mais aussi sous la protection des grands seigneurs féodaux, on assiste à la **naissance de la plupart des villages de la Moyenne Vallée de l'Hérault** qui, souvent, s'organisent autour d'une église ou d'un château.

Du côté des pratiques agricoles, l'agro-pastoralisme prend son essor sous l'impulsion des ordres monastiques. Les moines mettent en culture des terres labourables autour des villages, réservant les terres non cultivables aux pâturages des troupeaux. Dans le même temps, la transhumance se développe. Les religieux vont aussi amener à déboiser largement pour étendre les cultures et les pâturages. Cette extension conduit à l'essaimage de petites églises qui fixe les populations à des points clés: gué, ponts, cols, chemins...

Après l'an Mille, la région connaît un nouvel essor d'ordre productif, avec le défrichement et le commerce du vin. **Montpellier, qui apparaît pour la première fois dans des textes en 985**, se développe rapidement et devient une grande ville marchande.

La construction du canal des Deux-Mers, entre 1666 et 1681, reliant la Garonne à la Méditerranée, favorise les relations commerciales. Pour lui donner un accès à la mer, Colbert fait construire le port de Sète. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle se développent les industries textiles et chimiques, tandis que la vigne continue son essor. La vie intellectuelle se développe sous l'impulsion des sociétés royales scientifiques de Béziers et de Montpellier, qui collaborent à l'Encyclopédie.

Avec la révolution en 1789, les congrégations monastiques sont supprimées, les bâtiments conventuels des **deux abbayes d'Aniane et Saint Guilhem le Désert sont vendus parmi les biens nationaux**.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle et la révolution industrielle marquent le développement de la monoculture viticole intensive ainsi qu'une culture maraîchère en bord d'Hérault, irriguée par des norias et de quelques industries importantes comme la papeterie, la magnanerie, la verrerie...

### 2. Les formes urbaines, contraintes du relief dans un maillage régulier

Dans l'Hérault, et dans tout l'espace intermédiaire entre littoral et piémonts du Massif Central, l'occupation humaine a maillé le territoire de villages de manière très régulière, les espaçant de deux ou trois kilomètres, que ce soit dans les plaines, dans les causses, dans les collines et vallées.

Les formes urbaines historiques des villes et villages sont héritées du Moyen-Âge, plusieurs types de structures sont visibles sur le territoire.

- La **circulade** que l'on retrouve à Puéchabon, Aniane et Saint Jean de Fos. Les rues forment des cercles concentriques autour d'une église ou d'un château. Les constructions les plus en périphérie forment les remparts du village. De petits villages ramassés adaptés au relief des sites et à une position défensive.

- Le **village rue** dont les constructions sont organisées autour d'un axe central. On retrouve cette typologie à Montpeyroux, la Boissière ou Saint Bauzille le Putois. Souvent des villages viticoles où l'axe distribue les caves en rez de chaussée

- La **ville ou village carrefour**, dont l'organisation urbaine se base sur un carrefour d'axes structurants, parcours de pèlerinage, axes commerciaux etc. Gignac, Ganges, Saint André de Sangonis ont été construits selon ce principe.

- La **ville ou village 'place'**, autour d'une église, d'un élément de castral, typologie développée de manière diffuse dans le territoire comme à Saint Bauzille de Putois, Saint Martin de Londres, Viols le Fort, Argelliers... Souvent des pôles importants pour le commerce local, où se déroulaient marchés et foires.

D'autres villages se sont développés uniquement en fonction du contexte territorial: relief, cours d'eau...

- Les villages de Brissac, Saint Jean de Buèges, Pégairolles ou Montpeyroux se sont développés en deux points, en hauteur autour du château ou de l'église et en faubourg à leur pied selon le relief, piton, arête, coteau...

- Saint Guilhem le Désert s'est organisé autour de l'abbaye dans une combe encaissée.

- Le village de Causse de la Selle propose un tissu urbain désorganisé. Ce village est hérité de l'activité pastorale qui fût très dynamique dans les causses. Hameau constitué de fermes, comme beaucoup d'autres dans cette partie du territoire, il s'est davantage développé grâce à sa localisation entre l'Hérault et la Buèges.



Ganges forme urbaine en carrefour - Carte d'Etat Major (Géoportail)



Saint Jean de Fos forme urbaine en circulade - Carte d'Etat Major (Géoportail)



Montpeyroux forme urbaine de village rue - Carte d'Etat Major (Géoportail)



# Silhouettes du paysage habité de l'Hérault

Représentation du territoire au XVIII<sup>ème</sup> siècle



Carte de Cassini - Géoportail

Le village circulade - Puéchabon - (actu.fr)



Le village rue - Saint Bazille de Putois (V. Tournaire)



Le village carrefour - Causse de la Selle (W. Palmer)



Le village place - Saint Martin de Londres (escapadeslr.com)





### 3. L'influence métropolitaine sur l'urbanisation des territoires voisins

Le développement intense de Montpellier depuis le début du XXe siècle et de Béziers dans une moindre mesure, ainsi que la proximité des autoroutes A75 et A750, permettent de relier la vallée de l'Hérault à Montpellier en moins d'une heure depuis le Nord et aux alentours de 35 minutes pour le reste du territoire.

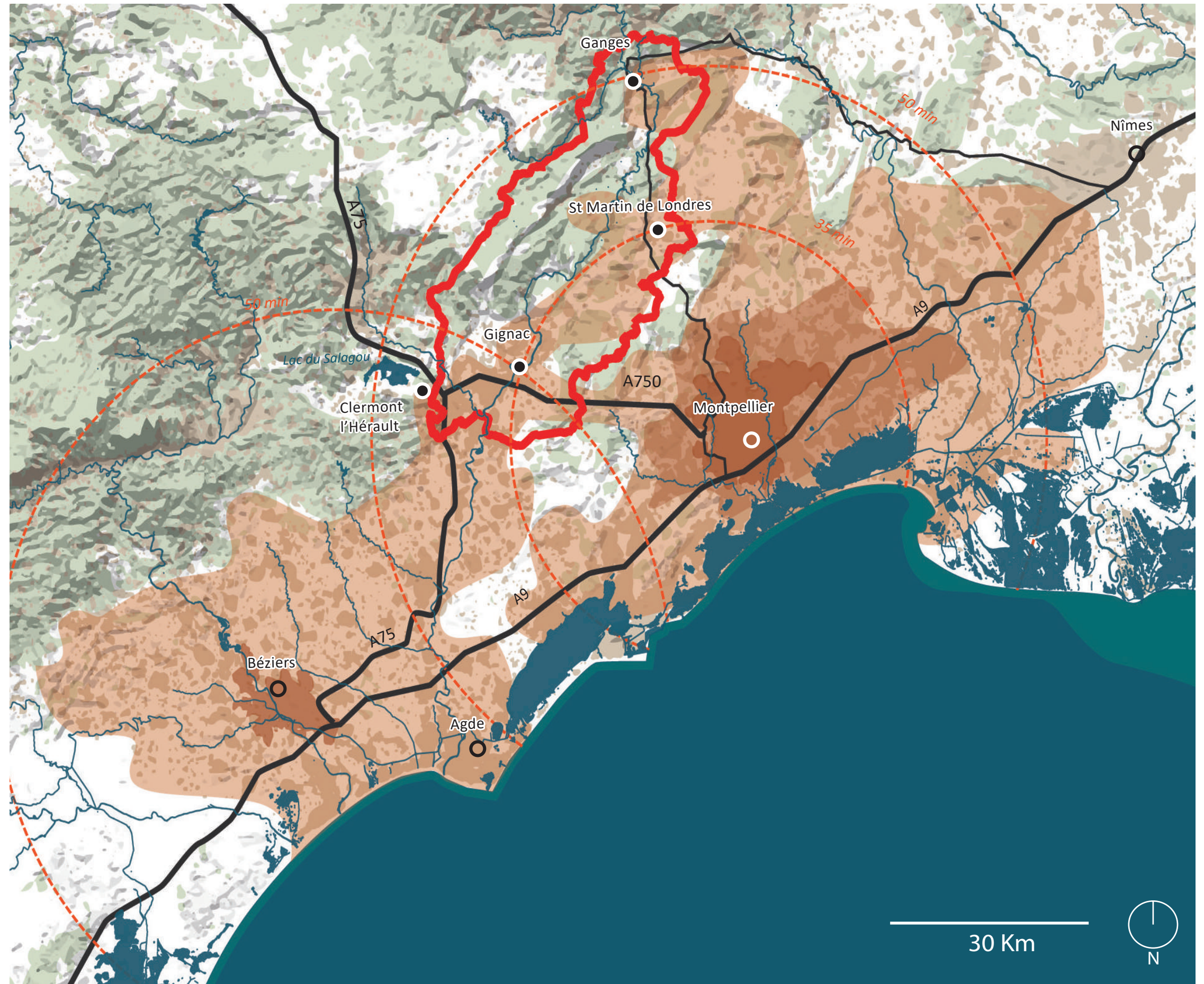
La réduction des temps de déplacements vers ces pôles de vie a engendré une modification structurelle du tissu urbain du territoire qui les entoure. Le secteur du Plan de paysage est largement concerné par cette transformation et cette très forte pression démographique. Les structures urbaines qui étaient jusque dans les années 60 constituées de centres anciens hérités du moyen âge et d'extensions urbaines limitées et adaptées à la culture et à la vente de produits agricoles et particulièrement à la vente de vin, ont dû faire face à une croissance importante de leur population. Cette croissance s'est traduite entre autres par des extensions urbaines constituées de logements individuels de type pavillonnaire et de zones commerciales.

Une croissance mal maîtrisée qui continue aujourd'hui à produire des étalements urbains dont les problématiques principales sont : la consommation de terres agricoles, l'imperméabilisation des sols, l'intégration paysagère... Ce phénomène, bien que non spécifique au territoire est particulièrement intense dans certaines parties du territoire du Plan Paysage, comme la vallée de l'Hérault et la plaine de Ganges.

Cette extension généralisée des tissus urbains entraîne des phénomènes conjoints, d'abord la déprise agricole et la croissance de la garrigue, qui eux-mêmes entraînent l'accroissement des problématiques liées aux incendies. Au sein des pôles urbains, ces extensions accueillant logements et commerces non spécifiques, engendrent la remise en question du rôle et de la dynamique des centres-bourgs ainsi que la dégradation de la frange entre urbain et rural.

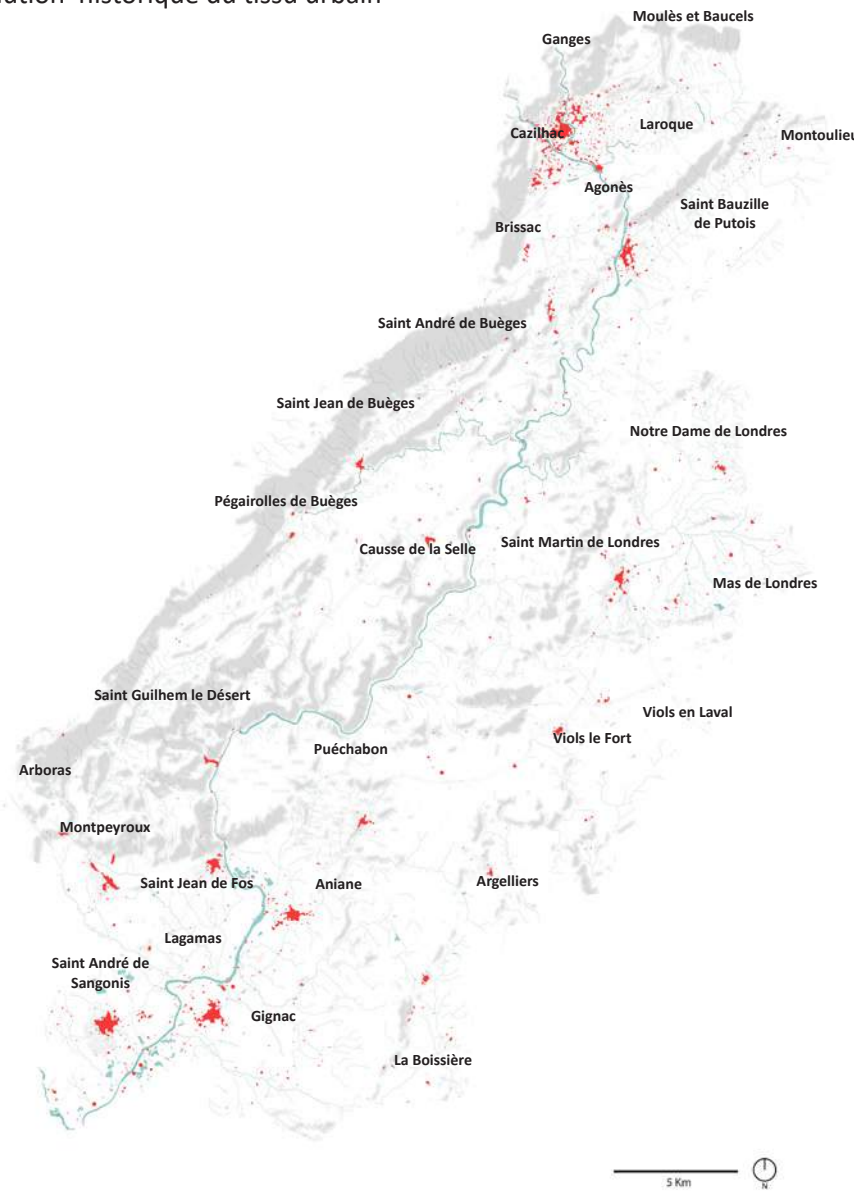
Cette dynamique implique aussi un besoin d'équipements spécifiques liés aux services publics : pôles petite enfance, écoles, équipements sportifs... que les communes n'ont pas forcément anticipés dans leurs plans d'aménagements et dans l'organisation générale, de manière intercommunale.

### L'influence métropolitaine sur le territoire





## Évolution historique du tissu urbain



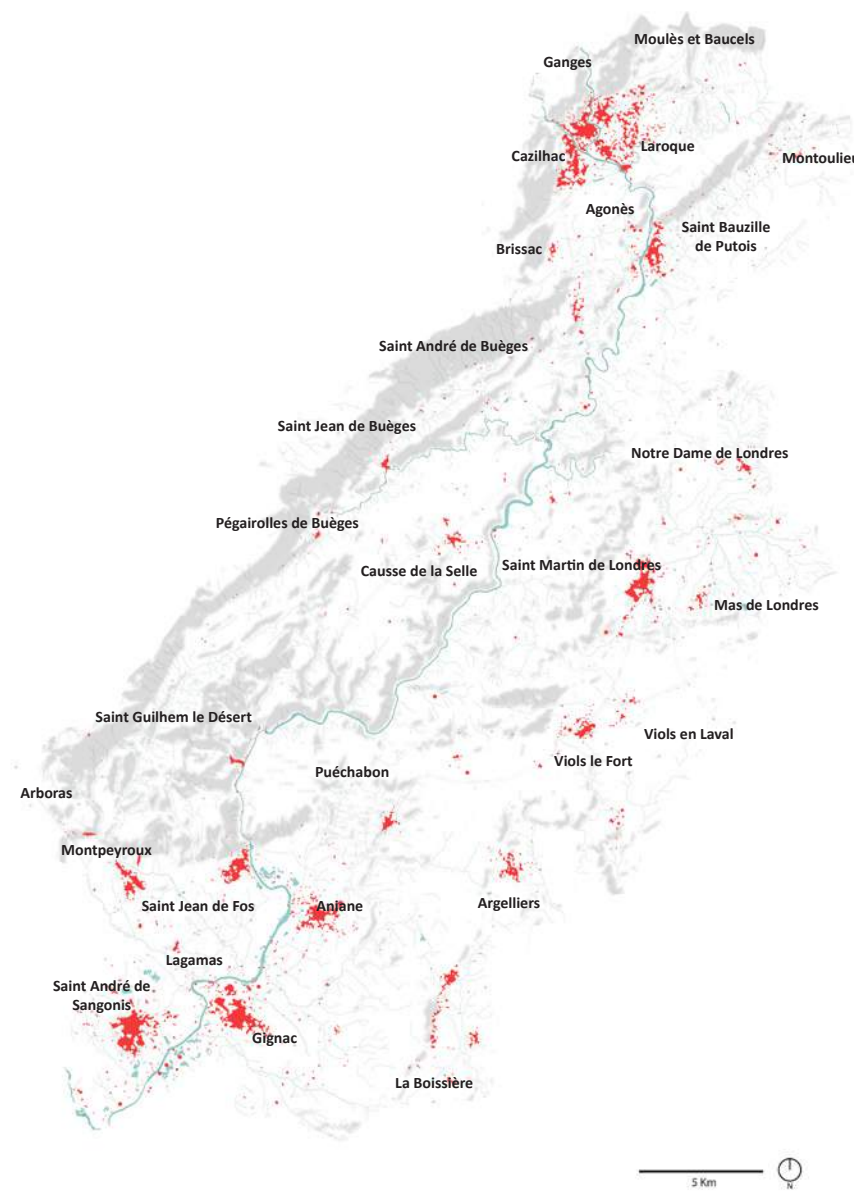
Carte des taches urbaines des communes du territoire en 1962

### Un tissu périurbain encore en mouvement

L'évolution du tissu urbain ces cinquante dernières années dans le périmètre du Plan de paysage n'est pas spécifique. Elle correspond à une évolution générale du tissu urbain des pays d'Europe occidentale, qui est corrélée à un étalement généralisé des surfaces urbanisées et artificialisées.

Entre 1962 et 2014, la surface urbanisée comprise dans le périmètre du Plan de paysage est passée de 482ha à 1862ha, soit 74% de croissance.

La pression démographique engendrée par le développement des transports et la diminution du temps de trajet domicile-travail vers Montpellier, a entraîné une croissance mal maîtrisée du tissu urbain des communes du territoire sous forme, principalement, de lotissements pavillonnaires et de zones d'activités. Ce phénomène est plus ou moins intense selon les secteurs du territoire.



Carte des taches urbaines des communes du territoire en 1988

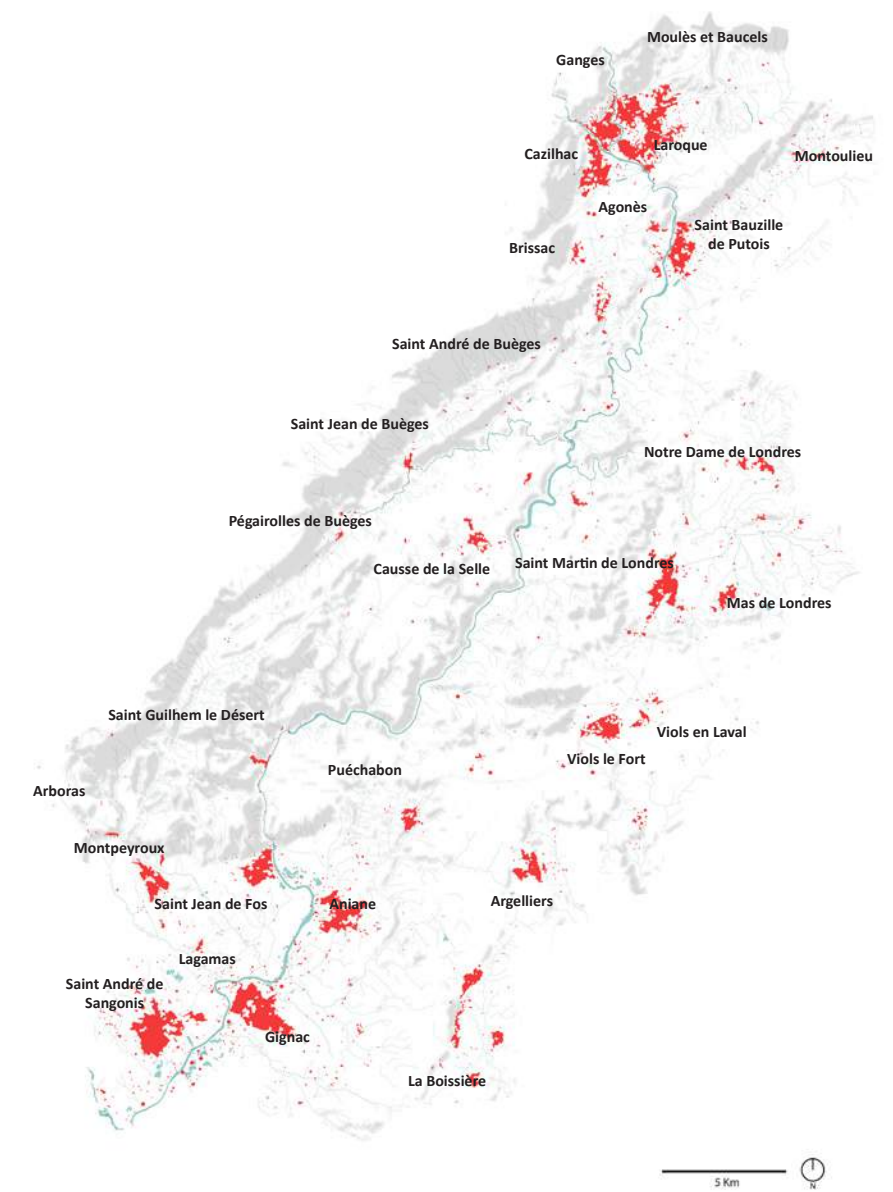
### Une évolution disparate

Selon leur situation géographique, les communes du périmètre sont plus ou moins impactées par ce phénomène. Les communes les plus 'connectées' (par les axes de communication notamment) connaissent un développement rapide, les plus isolées et éloignées des pôles dynamiques s'étirent moins, d'autres encore sont contraintes par la topographie ou le cadre réglementaire et peinent à trouver des terrains disponibles.

On retrouve ainsi une urbanisation diffuse plus importante au Sud dans la vallée de l'Hérault et au Nord autour de Ganges. Les deux vallées non contraintes par le relief et leur connexion aux grands axes de communication ont permis la mutation des terres agricoles en zones urbaines plus facilement et rapidement que dans d'autres parties du territoire.

Les secteurs de la plaine de Londres, du plateau d'Argelliers, Viols le Fort et la Boissière, la Vallée de Saint-Bauzille de Putois et dans une moindre mesure à Causse de la Selle, reliés à Montpellier par la RD 986 sont aussi concernés par un étalement urbain qui s'intensifie.

Le secteur de la Buèges, plus enclavé, reste moins touché par ce phénomène.



Carte des taches urbaines des communes du territoire en 2014

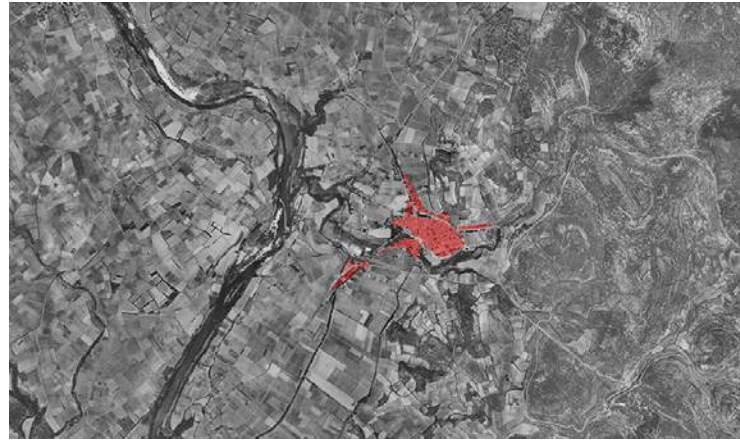
Les extensions urbaines modifient les silhouettes de villages et rendent moins lisibles leur structure originelle. Les caractéristiques architecturales et le vocabulaire employés par ces nouvelles constructions sont parfois éloignés de l'identité architecturale traditionnelle locale.

La prise en compte du contexte géographique, du tissu urbain ancien ou des axes structurants n'est pas toujours respectée dans les modèles d'implantation. La frontière entre rural et urbain aujourd'hui mobile doit ici penser sa lisière et son rapport aux garrigues, forêts et parcelles agricoles alentours.

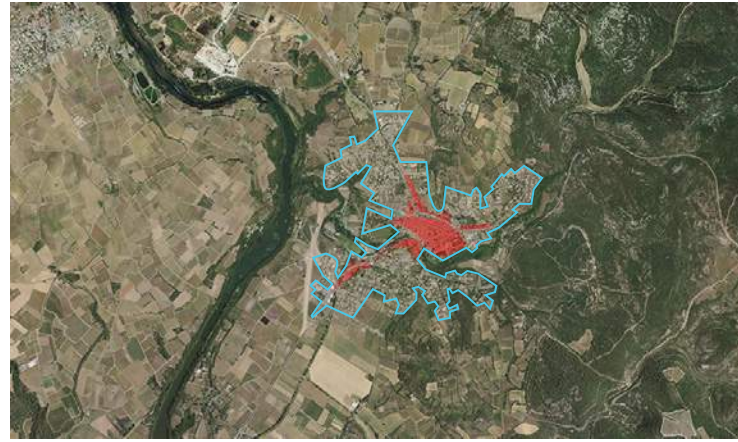
L'accès rapide à de nouveaux axes routiers ou autoroutiers constitue un facteur de développement. Les abords des carrefours et des échangeurs sont d'abord préférés par les zones d'activités, les dents creuses et réserves foncières restantes entre ces nouvelles formes urbaines et les anciennes sont un enjeu fort de l'évolution des paysages du territoire.

Les limites à l'urbanisation représentées par les Plans de Prévention des Risques Naturels et plus particulièrement les risques d'inondation sont largement perceptibles dans la tache urbaine actuelle, l'urbain s'étale en opposition directe au fleuve et à son lit majeur.





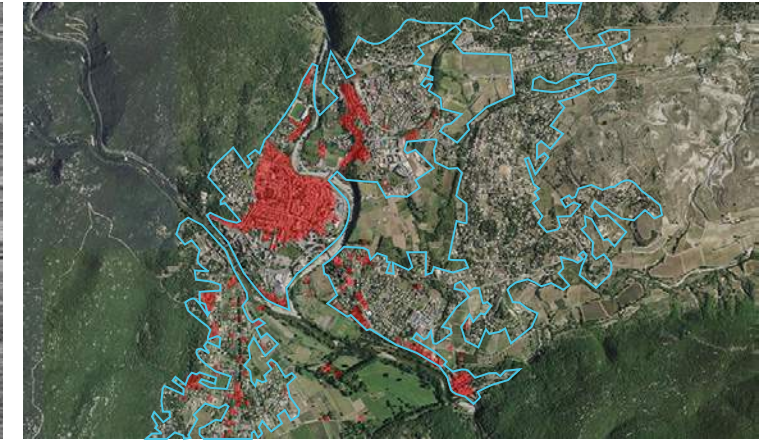
Aniane(1950-1965)



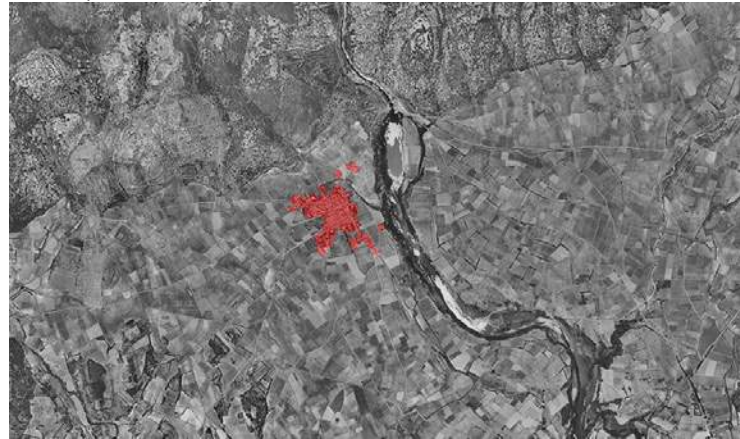
Aniane (2015)



Ganges (1950-1965)



Ganges (2015)



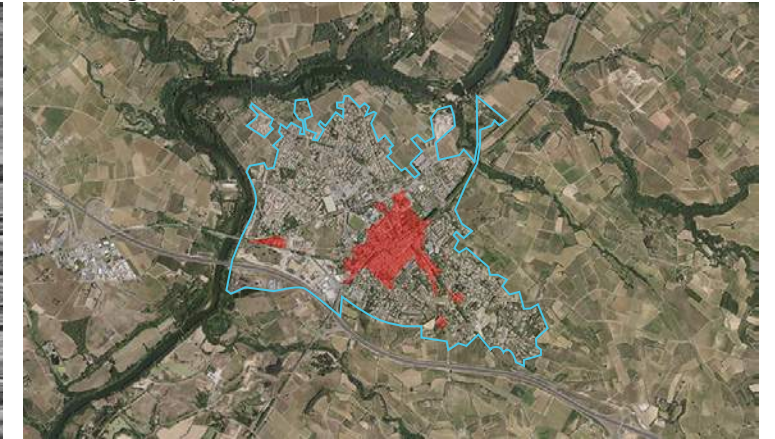
Saint Jean de Fos (1950-1965)



Saint Jean de Fos (2015)



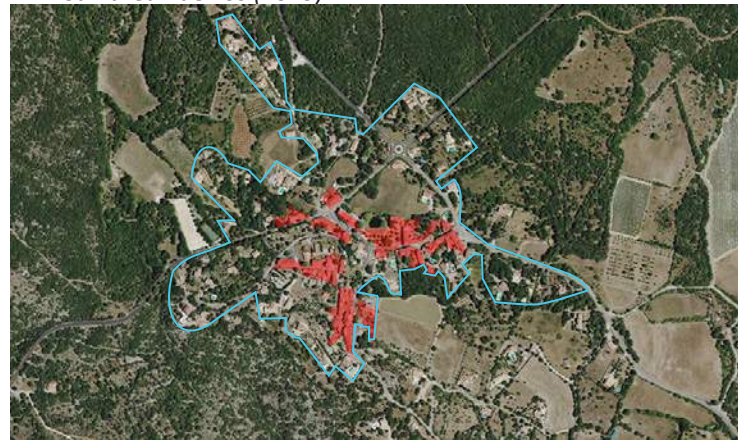
Gignac (1950-1965)



Gignac (2015)



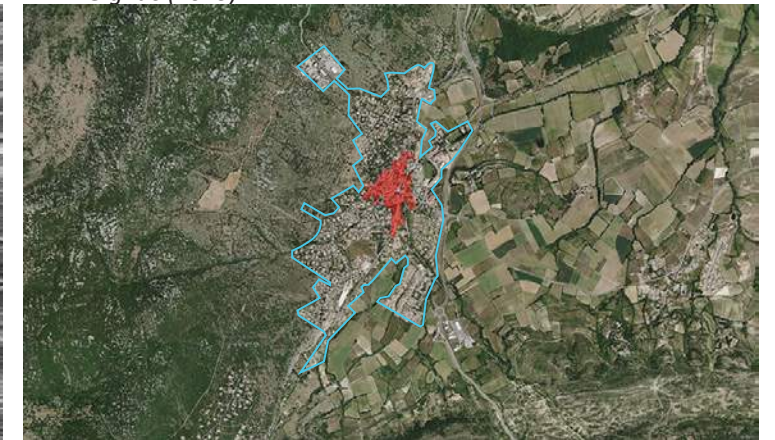
Causse de la Selle (1950-1965)



Causse de la Selle (2015)



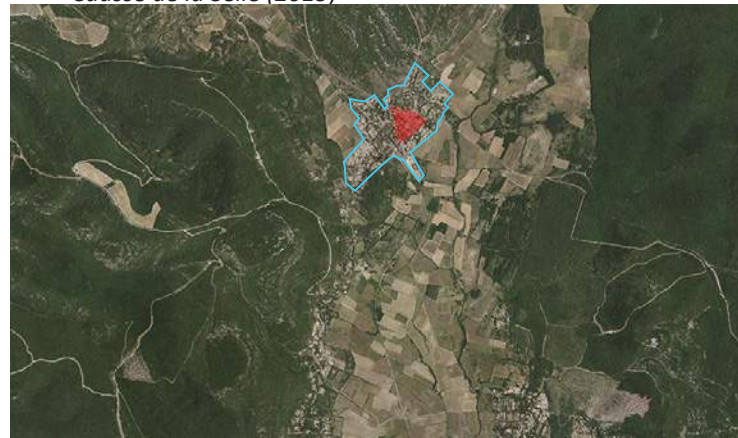
Saint Martin de Londres (1950-1965)



Saint Martin de Londres (2015)



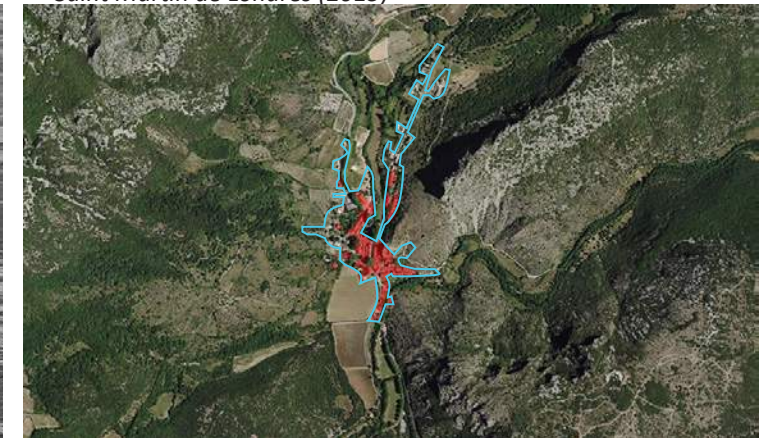
La Boissière (1950-1965)



La Boissière (2015)



Saint Jean de Buèges (1950-1965)



Saint Jean de Buèges (2015)





Ganges (2019) - K.Samborska + W.Palmer



Gignac (2019) - K.Samborska + W.Palmer



Saint Jean de Fos (2019) - K.Samborska + W.Palmer

## DYNAMIQUES AGRICOLES // SYNTHÈSE

***Un développement urbain sous pression impactant les paysages de franges et questionnant la qualité des extensions récentes dans un paysage rural***

### DYNAMIQUES EN COURS:

- Un développement urbain parfois mal contrôlé dans les zones sous influence des pôles économiques et des axes de communication
- Des silhouettes villageoises historiques et des centres bourgs patrimoniaux de grande qualité peu valorisés (disparités locales) et en perte de dynamisme. En décalage dans l'intégration paysagère avec les extensions récentes.
- Des documents d'urbanisme peu restrictifs
- Difficile lecture de certaines franges urbaines qui s'étendent en terres agricoles ou en coteaux, conflits d'usage avec l'activité agricole
- Un étalement qui augmente les problématiques de risques forts: inondation, érosions, imperméabilisation des sols, incendies...
- Des zones d'activités dont l'intégration paysagère n'est pas toujours intégrée, mais quelques exemples de réalisations qualitatives peuvent donner l'exemple (Cosmo, la Liquière)



Extension urbaine - Saint Jean de Buèges (2020) - Caudex



Extension urbaine - Saint André de Sangonis (2020) - Caudex



# Du camin à l'autoroute, un maillage dense et vivant à travers les paysages



Autoroute A750 au Sud de Gignac - K.Samborska + W.Palmer



D127 au Nord de Viols le Fort - K.Samborska + W.Palmer



D999 à Ganges - K.Samborska + W.Palmer



Chemin de Carabottes Sud de Saint André de Sangonis  
K.Samborska + W.Palmer

## 1. Le réseau de routier, trois degrés de desserte

Le réseau routier et la hiérarchie des axes de communication structurent le territoire selon trois degrés de gabarit et d'importance.

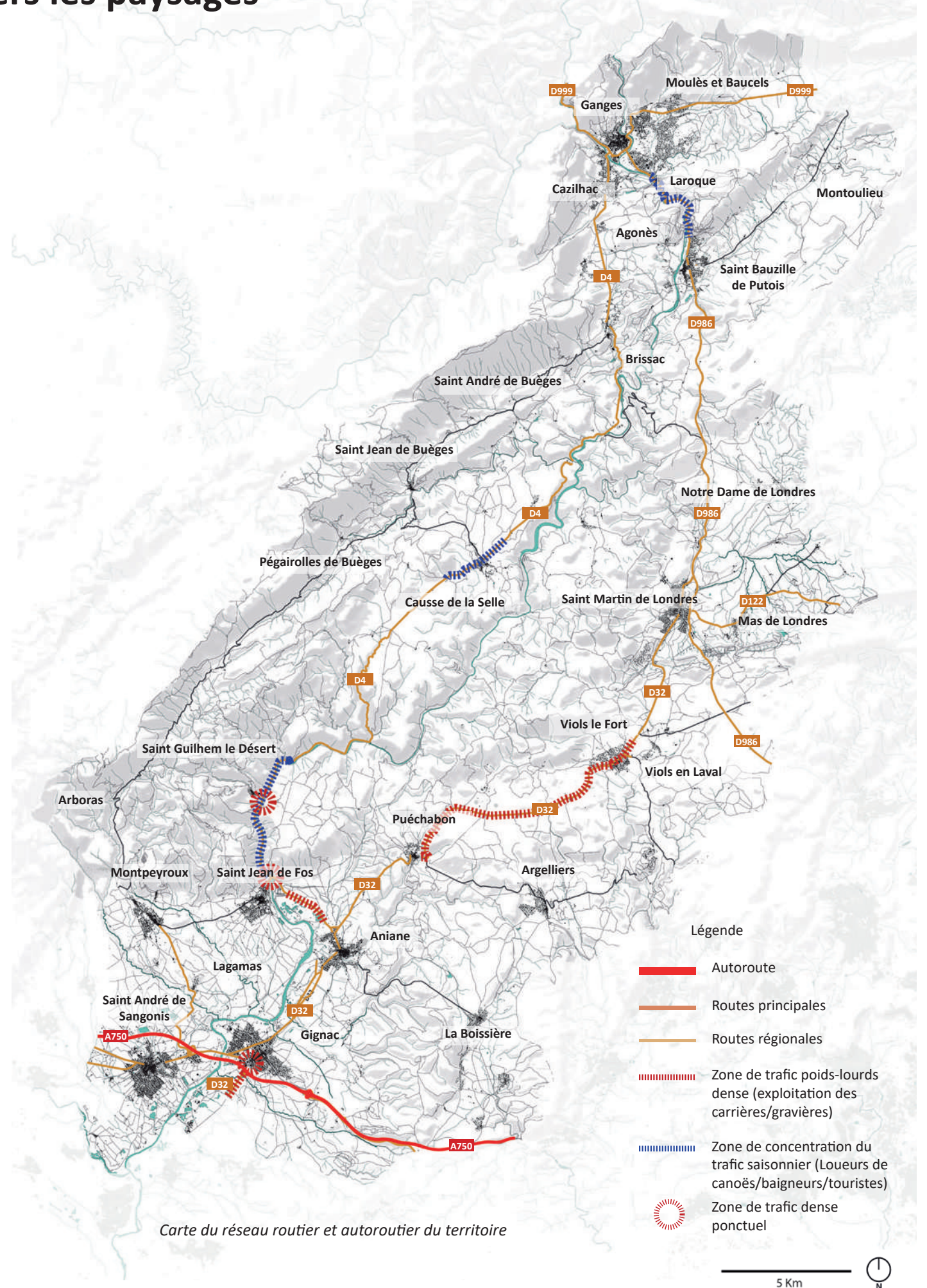
Ces axes, du plus petit chemin communal à l'autoroute, forment le maillage indispensable à la vie du territoire.

- Un réseau complexe de petites routes communales et départementales s'étend sur l'ensemble du territoire et relie hameaux, points d'intérêts et petites communes. Si le maillage des petites routes relie les communes entre elles et reprend des tracés existant depuis le Moyen-Âge, elles constituent aussi les colonnes vertébrales des extensions urbaines en entrée de bourg. On repérera les axes structurants anciens par des alignements de platanes facilement identifiables dans le paysage. Ce réseau emprunte des voies historiques, qui épousent les formes topographiques, creusent parfois le rocher où s'étirent en ligne droite à travers les garrigues hautes, un maillage à l'échelle de la contemplation du paysage.

- Deux axes départementaux transversaux permettent de relier le Nord au Sud du territoire, la Route D4 et D32. Certains secteurs sont plus enclavés par l'absence d'axes principaux de ce type, comme par exemple la vallée de la Buèges. La RD4 vient s'accrocher aux flancs rocheux du fleuve ou grimper sur les causses, offrant une lecture complète des paysages des gorges de l'Hérault, cet axe majeur pour le territoire vit au rythme des saisons entre aléas climatiques hivernaux et surfréquentation estivale, son parcours est tortueux et en grande partie 'sauvage'. La D32 parcourt les garrigues Est du territoire, dans un paysage plus dégagé et distribuant les cœurs de bourgs. On y retrouve les alignements de platanes patrimoniaux qui rythment les entrées de bourgs et ralentissent la cadence, offrant une fraîcheur bienvenue en été après la traversée des garrigues arides, les murets de pierre sèche et les cultures d'olivettes ou pâtures en bord de chemin cadencent la lecture de ce paysage cultivé.

- Deux axes majeurs enfin relient le territoire aux pôles métropolitains voisins de Montpellier, Béziers et Millau : la Route Départementale 986 et l'Autoroute 750.

La RD986, 2x2 voies permettant de rejoindre Montpellier depuis Ganges en moins d'une heure a été récemment aménagée. Axes stratégiques du territoire, leur intégration dans les paysages est différente puisque leur tracé est dicté en partie par le rapport distance/temps et des « obstacles » à éviter. L'autoroute entaille parfois les coteaux et 'coupe' la vallée et le lit du fleuve perpendiculairement, une frontière linéaire, une digue dans la vallée plane. Ces axes routiers majeurs à l'échelle régionale et nationale sont des facteurs importants de l'attractivité de ces territoires, leur intégration aux dynamiques locales, aux développements urbains associés, au paysage est donc nécessaire afin qu'ils constituent des portes d'entrée de qualité et des vitrines pour le territoire.





## 2. Le stationnement - Une problématique saisonnière ou localisée

Apprécier les paysages du quotidien ou touristiques, une question de capacité de charge.

Le stationnement sur le territoire connaît des problématiques variables selon les sites et selon la saison.

Les pôles touristiques connaissent de fortes pressions de circulation et de stationnement en saison estivale, dégradant parfois fortement les qualités paysagères des sites par du stationnement sauvage.

Les problématiques sont différentes en termes d'impact paysager entre le Grand site du Pont du diable par exemple offrant un grand nombre de places de stationnement, ou dans des sites plus confidentiels, par exemple des départs de parcours de randonnée parfois peu aménagés ou de faible gabarit ne permettant pas de contenir l'afflux ponctuel de visiteurs.

Le stationnement quotidien connaît une forte pression dans certaines communes dont la croissance a été très forte et où l'espace public peine à contenir ces dynamiques, à Gignac et Saint André de Sangonis, mais aussi à Ganges par exemple.

Si les aires de stationnement touristiques sont souvent aménagées dans le contexte paysager, les aires urbaines offrent encore souvent des nappes minérales en cœur de bourg, peu qualitatives par rapport à l'ambiance paysagère villageoise de placettes, promenades et mails de platanes.

### Fréquentation (Etudes CCVH) :

600 000 visiteurs par an au total  
520 000 à 536 000 à Saint-Guilhem-Le-Désert  
266 000 au Pont du Diable.  
100 000 à la Grotte de Clamouse

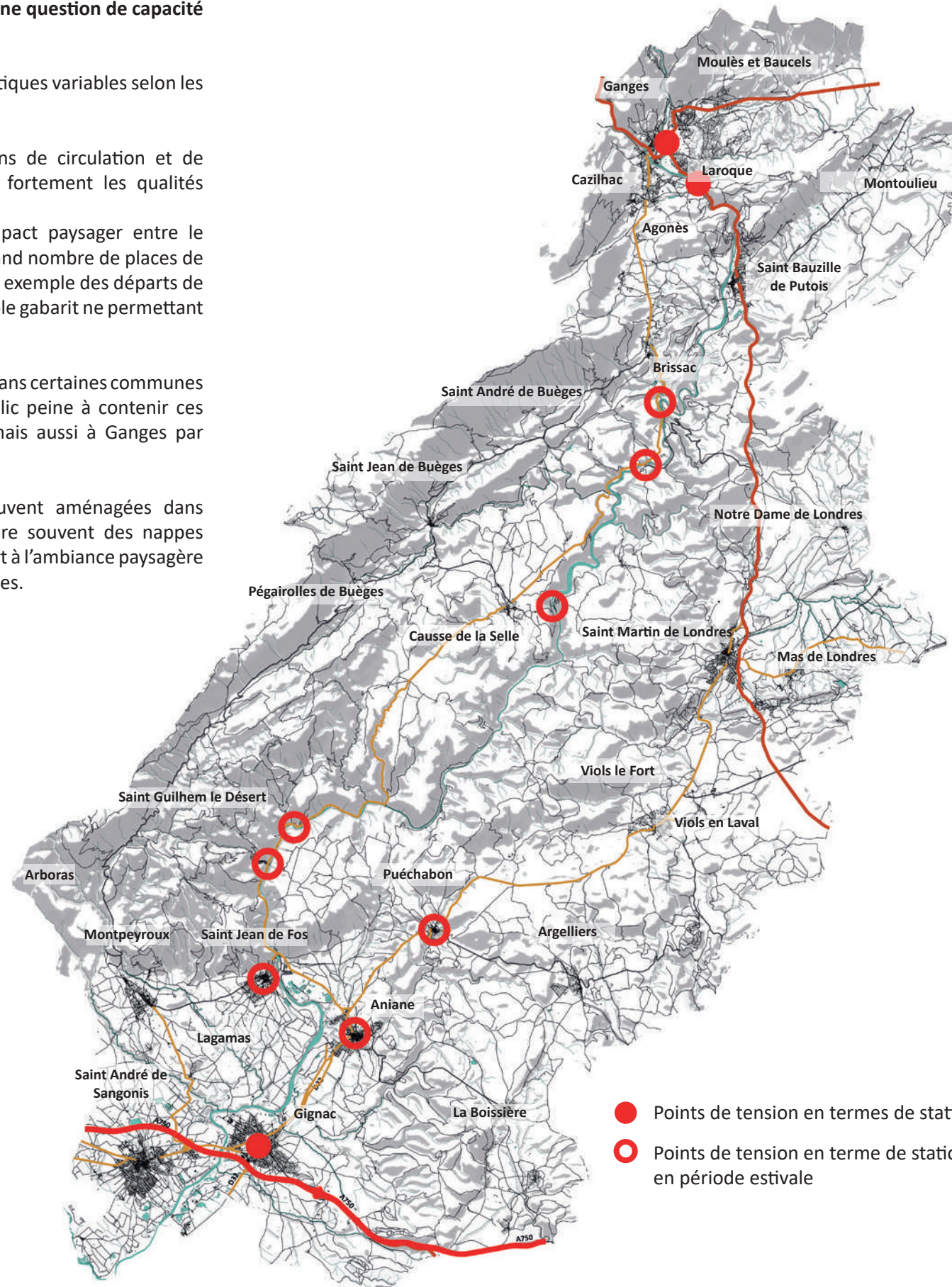
### Profil des visiteurs en saison :

70% de touristes (dont 77% primo visiteurs)  
25% d'excursionnistes (30% primo visiteurs)  
5% résidents secondaires

### Accès :

**90% en voiture, 3% camping-car, 2% TC**

Source: plan de circulation et stationnement - 2019



Carte des points de stationnements en tension

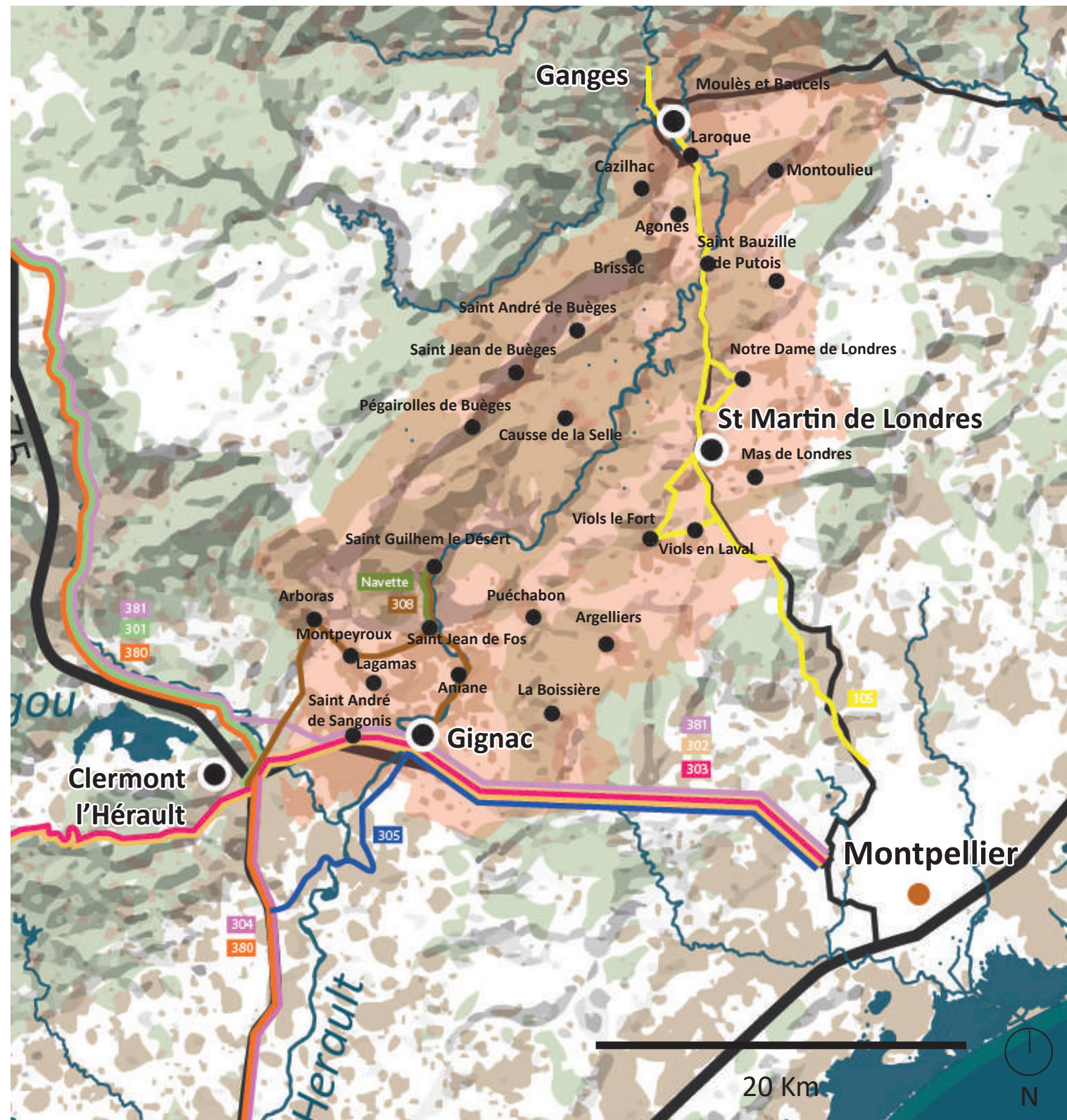


Parking du Pont du Diable à Aniane - K.Samborska + W.Palmer



Nappe minérale du Parking de Gignac, place du jeu de ballon - Photo Caudex





Carte du réseau de transports en commun desservant le territoire - source Hérault Transport

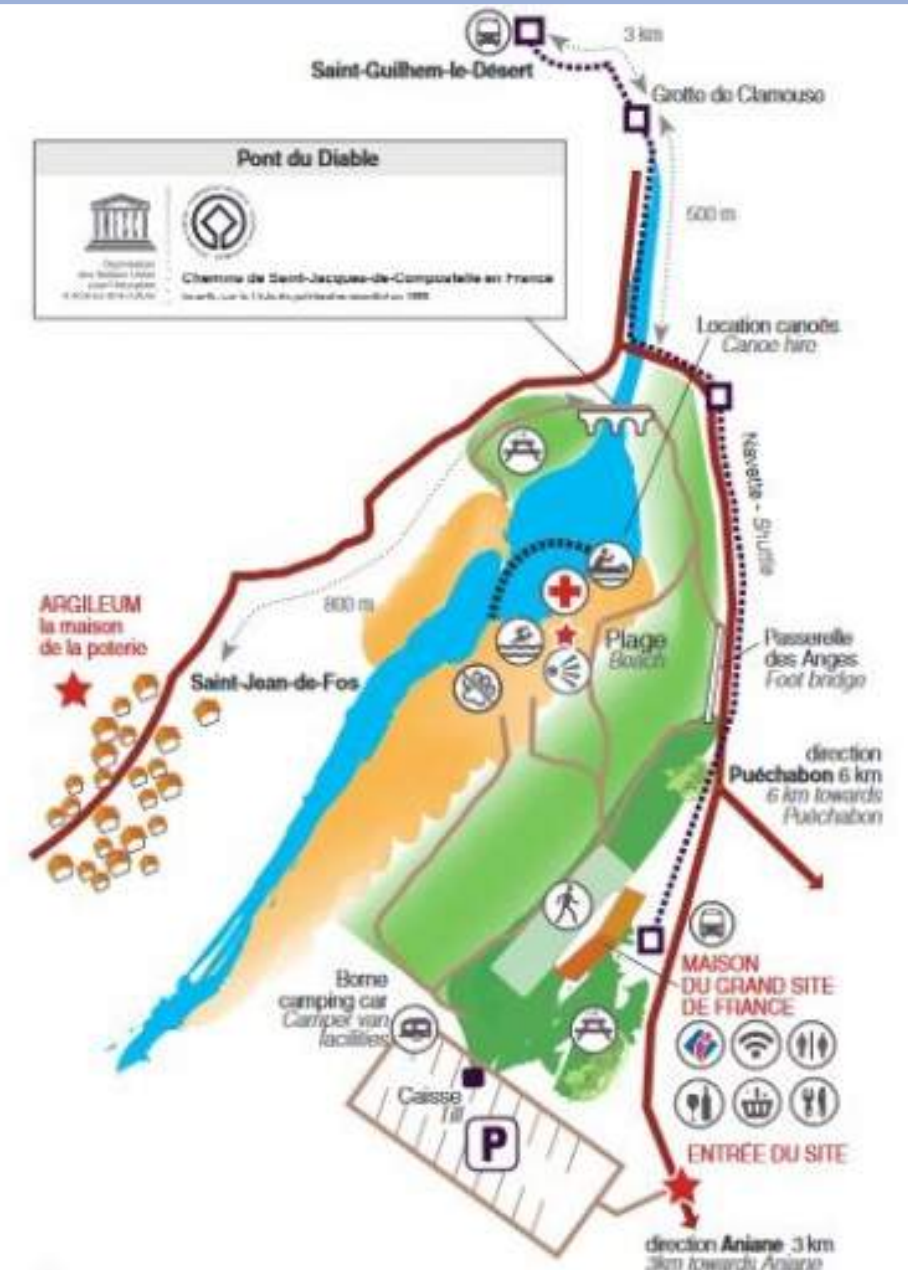
### 3. La place des transports en commun sur le territoire

Le réseau de transports en commun sur le territoire est assez limité. Un grand nombre de lignes partent de Montpellier pour passer ou se rendre dans la vallée de l'Hérault. Une seule ligne (108) passe par l'Est du territoire et dessert Viols en Laval, Viols le Fort, la Plaine de Londres et Ganges. Cette ligne ne présente qu'une fréquence d'un passage par heure aux arrêts.

De grandes parties du territoire ne sont pas desservies par des lignes de transports en commun, comme les causses et la vallée de la Buèges.

Ces transports en commun quotidiens distribuent donc les vallées plus commodes et enclavent de fait la partie Nord Ouest du territoire des causses et de la vallée de la Buèges. Une réflexion importante en ce sens est menée par le plan de circulation et stationnement.

La découverte des paysages tant exceptionnels que quotidiens passe aussi par ces modes de déplacements plus lents, plus contemplatifs.



Plan de desserte du Site du Pont du Diable, de Saint Jean de Fos et de Saint Guilhem le Désert



Arrêt de bus scolaire Causse de la Selle - Caudex



#### 4. Circuits cyclables, vers un paysage sans voitures?

Sur le territoire, une grande traversée à VTT permet depuis le Col des Lavagnes de rejoindre la grotte de Clamouse, le Pont du Diable, puis Puéchabon, Viols en Laval et remonte vers Saint Martin et Notre Dame de Londres.

Trois grandes boucles cyclables s'organisent sur le territoire du Plan de paysage:

- la première fait le tour des Causses en partant de Saint André de Sangonis, Saint Jean de Fos et passe l'Ouest par Montpeyroux puis au pied de la montagne de la Séranne, dans la vallée de la Buèges, par Brissac et Agonès où le cheminement va redescendre toutes les gorges de l'Hérault jusque Saint Jean de Fos.

- Les deux autres se situent dans la plaine de Londres, en partant de Saint Martin de Londres, l'une traverse Notre Dame de Londres et l'autre Mas de Londres et Viols-en-Laval.

Des infrastructures cyclables sont en projet sur le territoire. La piste cyclable entre Aniane et Saint Jean de Fos vient d'être mise en service (été 2020) et sera normalement étendue jusqu'à Gignac. Des initiatives locales de location de vélo à assistance électrique (VAE) sont en train de voir le jour sur le territoire. Un projet de connexion inter-Grands Sites : «escapade nature sans voiture» qui relie Navacelles, les Gorges et Salagou» est à l'étude.

Le diagnostic relève que peu d'aménagements spécifiques sont présents dans les zones urbaines du territoire du Plan Paysage. Alors que le territoire est maillé par un très grand nombre de petites routes communales et départementales, très peu sont équipées de pistes cyclables, les automobilistes roulent vite ce qui donne un sentiment d'insécurité. D'autant que les anciennes voies ferrées pourraient, comme à Ganges, être réattribuées au réseau de voies vertes, pistes cyclables, notamment la FNIL entre Gignac et Montpellier.

Lors de la phase de concertation, le manque de piste cyclables est l'élément qui est le plus revenu dans les revendications des personnes rencontrées, tant locaux que visiteurs.

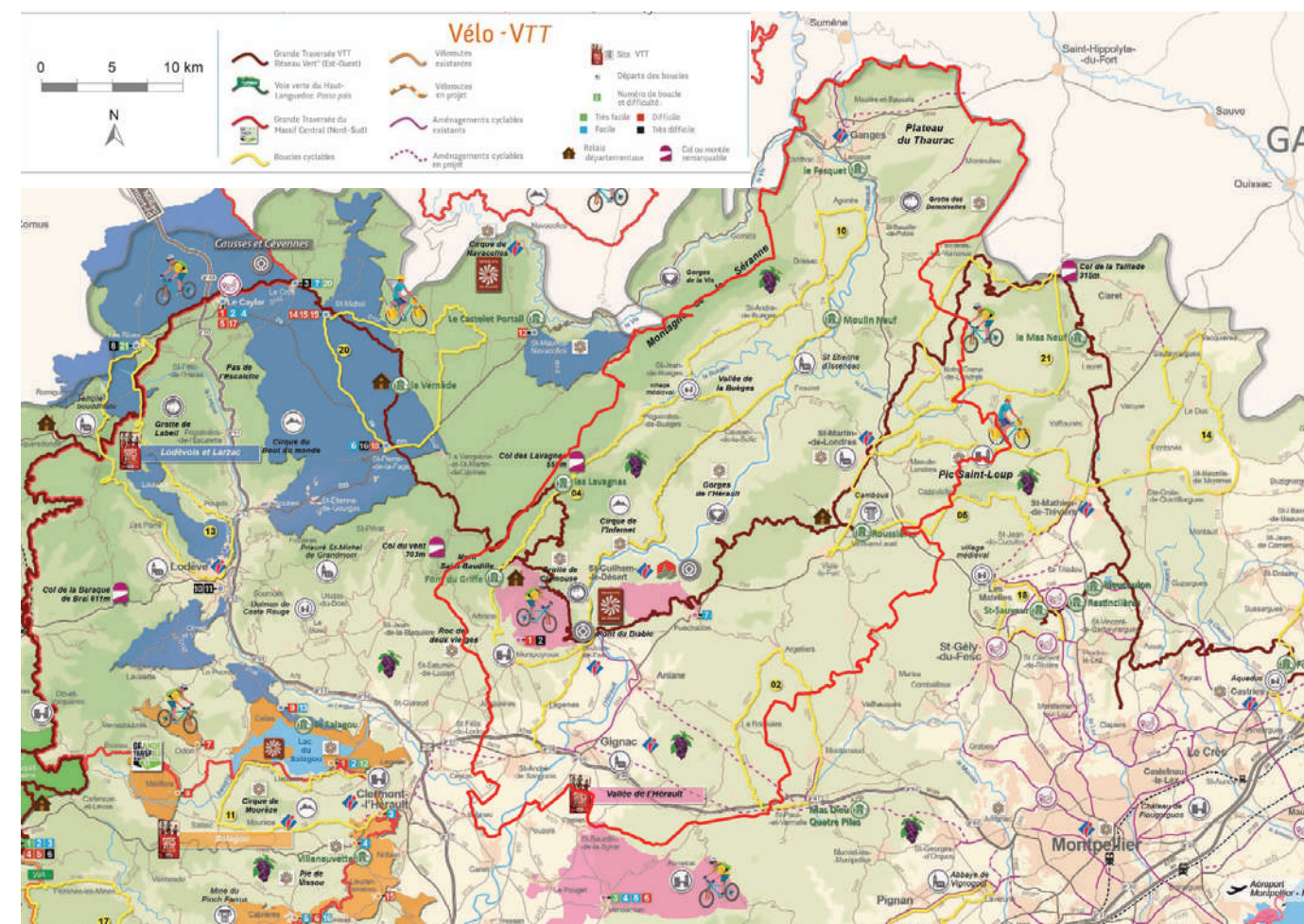
Si le paysage cyclable est un excellent moyen d'appréhension du territoire et des paysages qualitatifs, les aménagements qui l'accompagnent doivent être aménagés en relation avec les paysages qu'ils traversent.

La qualité du territoire est de ne présenter finalement que peu de grands dénivelés, les routes épousant en douceur la topographie, en revanche le gabarit des infrastructures ne permet pas toujours une circulation partagée apaisée.

Une donnée importante à prendre en compte est également celle des secteurs sans ombrage, notamment dans les plaines ou les garrigues des causses, les axes routiers très minéraux et accueillant peu d'arbres sont arides en été et difficiles à pratiquer pour un cycliste en découverte.



Photo aménagement de la piste cyclable entre Aniane et le Pont du Diable - Caudex



Carte Hérault à vélo - source Conseil Départemental de l'Hérault



## 5. Faire Camin, arpenter les paysages, randonner, un maillage dense et complet

Territoire de l'arpentage et du parcours par excellence, des gorges et causses aux vallées, le paysage se découvre d'une manière privilégiée par la marche.

Que ce soit de manière spirituelle par le chemin de saint Jacques, sportive et de découverte par les divers parcours de Grande Randonnée, ou de manière confidentielle et contemplative par les chemins de traverse et pastoraux non labellisés mais entretenus par les amoureux du territoire, toutes les variantes de l'arpentage sont possibles, à l'image de l'histoire de ce pays, de tout temps parcouru.

Un important réseau de chemins de randonnée, dont plusieurs GR maille le territoire:

- Chemin de Saint Jacques de Compostelle (GR653) par la Boissière, Aniane, Saint Guilhem le Désert et Montpeyroux;
- le GRP du Tours dans le Grand Pic Saint Loup - Grande traversée de l'Hérault
- le GRP Tour du Larzac Méridional
- le GR 60
- De nombreux Sentiers Promenade et Randonnée (label SPR)

La labellisation officielle laisse de vastes zones de «désert» comme le causse ou le plateau d'Argelliers, où de nombreux sentiers maillent pourtant les garrigues et maquis.

Ces parcours sont hérités de l'usage vicinal et pastoral et permettent de parcourir le territoire de manière plus confidentielle. Ils sont rarement référencés ou balisés et sont connus des usagers et des associations de randonnée qui souvent les entretiennent et les maintiennent ouverts.

La mise en valeur des paysages du territoire par les randonnées pédestres est un enjeu fort. Si un effort important est fait par les collectivités, le département, le CRDP pour le créer et les Offices du tourisme locaux pour les mettre en valeur, il persiste un potentiel important d'anciens chemins vicinaux et de points de vue plus intimes qui pourrait être mis en valeur pour le grand public.

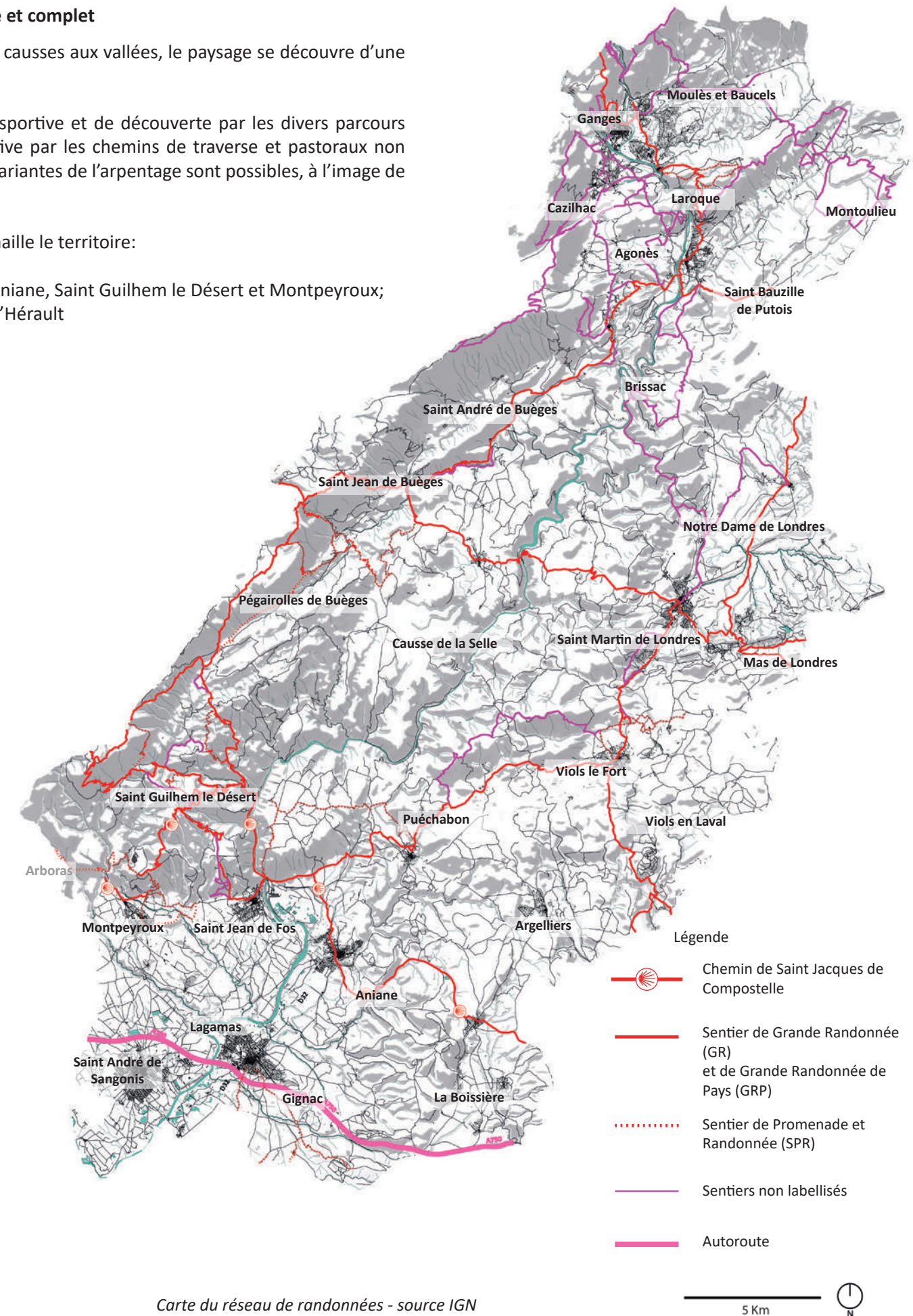
Cette distribution ouvre de larges possibilités de lecture et d'interprétation des paysages dans des parcours variés et patrimoniaux, dans une époque où se développe un autre type de tourisme, plus apaisé et proche de la nature.

La question du départ de ces randonnées non officielles pose parfois le problème de leur accès et du stationnement qui n'est pas toujours aménagé. La randonnée du Ravin des Arcs, malgré son itinéraire très couru et sa labellisation présente également un problème de stationnement.

La commune de Causse de la Selle a mis en place une démarche de balisage de randonnées sur son territoire, celles-ci ne sont pas encore valorisées dans les canaux spécialisés.

S'il en existe déjà quelques unes (GR Compostelle, Fenestrettes, balcons de l'Hérault etc.), les gorges de l'Hérault pourraient accueillir encore plus de randonnées permettant de valoriser des points de vue sur les gorges et/ou des accès à l'eau. Le choix aujourd'hui de ne pas les organiser est de préserver le coeur du site Natura 2000 assez sensible. Un travail sera à faire pour relier les communes du GSF, en valorisant les points de vues, sans impact le milieu.

Enfin, les informations pédagogiques et points de vue sur les sentiers ne sont pas partout présents le long des itinéraires.



Carte du réseau de randonnées - source IGN



Parking non officiel du départ de randonnée du Ravin des Arcs - Caudex



Panneau directionnel sur le parking du Pont du Diable - Caudex



Promenade non balisée dans la vallée de la Buèges - Caudex



Traversée de la Buèges sentier balisé - Caudex



## 5. Déplacements piétons et randonnées



Rue centrale de Montpeyroux réaménagée - Caudex



Espaces piétons dans la zone d'activité Cosmo à Gignac - Caudex



Saint Jean de Fos rue des plantades sans trottoir - Caudex

D'une manière générale, hors des sentiers labellisés et officiels, les aménagements liés aux déplacements piétons sont très déficitaires sur le territoire du Plan Paysage.

En cause: La morphologie des villes et villages et leurs centres anciens aux rues étroites, avec l'évolution des modes de déplacement ont généralisé la place de la voiture. La forme n'est pas adaptée aux multiples flux de déplacements (voiture, cycles, piétons) et ne laissent que peu de place aux piétons.

Les trottoirs lorsqu'ils sont présents sont rarement adaptés aux personnes à mobilité réduite; les extensions urbaines sont elles souvent constituées de lotissements de pavillons individuels dont le modèle a été conçu lui aussi pour la voiture.

Les aménagements les plus récents offrent une place plus importante aux piétons, comme les cœurs de villes et villages réhabilités en partie piétonnes, ou la zone d'activité Cosmo à Gignac, où de larges passages ont été pensés pour que les visiteurs puissent marcher en dehors des flux de voitures et puissent s'arrêter. Cependant, ces aménagements sont souvent en déconnexion avec les centralités urbaines puisque le cheminement permettant de s'y rendre à pied n'est que peu aménagé.

Sur l'ensemble du territoire, il est difficile de se déplacer à pied entre les localités ou pour rejoindre un départ de randonnée, les voies vertes sont quasiment inexistantes. L'aménagement du contournement d'Aniane permet de se rendre à Saint Jean de Fos en vélo mais la réalisation n'a pas pris en compte le flux d'usagers piétons qui pourrait emprunter cet itinéraire.

La voie verte existante entre Ganges et Sumène présente un projet intéressant qui valorise une ancienne structure de voie ferrée et permet aux piétons de pouvoir se promener en famille de manière sécurisée sans pour autant être un chemin de randonnée.

Plusieurs itinéraires sur le territoire pourrait être pensés pour accueillir ce genre d'aménagement.

Les accompagnements et intégration paysagère de ces nouveaux sentiers de connexion douce posent la question primordiale des îlots de fraîcheur et d'ombrage, que l'on peut coupler à un questionnement à grande échelle de trame verte et bleue et de maillage écologique du territoire





Alignements routiers patrimoniaux - Gignac - Caudex



Stationnement minéral urbain - Ganges - Street view



Axes saturés en saison - tourisme et carrières - Gignac - Street view

DYNAMIQUES MAILLAGE ET DÉPLACEMENTS // SYNTHÈSE

**Un paysage de la voiture, maillage complexe et influence des pôles urbains et du tourisme sur la fréquentation**

DYNAMIQUES EN COURS:

- Un paysage où la voiture reste très présente
- Grandes infrastructures routières vecteurs d'attractivité et de développement, au vocabulaire parfois peu intégré
- Un paysage depuis la route qui se lit surtout dans les axes intermédiaires
- Les alignements d'arbres comme élément patrimonial et caractéristique des paysages locaux
- Le causse desservi par un axe vital mais complexe à différentes saisons
- Accès routiers très chargés dans certains pôles urbains comme Gignac et en période touristique, surcharge autour des pôles attractifs
- Un fort impact du stationnement saisonnier et très localisé, des questions de stationnement dans les pôles urbains à fort développement
- Manque de pistes cyclables mais en développement
- Manque de cheminements piétons sécurisés mais en développement, en ville comme en dehors, réflexion sur la trame verte et bleue
- Randonnées nombreuses mais déséquilibrées sur le territoire, parfois peu valorisées et manquant d'interconnexions.
- Des exemples de grande qualité présents sur le territoire pour la mise en valeur des paysages, par exemple la Voie verte Ganges-Sumene vers St Hippolyte du Fort
- Flux élevé des loueurs de canoë dans les gorges.
- Flux élevé de camions autour des carrières.
- Présence du parcours pastoral et des chemins de Saint Jacques de Compostelle à l'origine de la construction humaine/historique du territoire.



Pistes cyclables sans ombrage - Ganges - street view



Aménagements cyclables sans ombrage - Aniane - Caudex



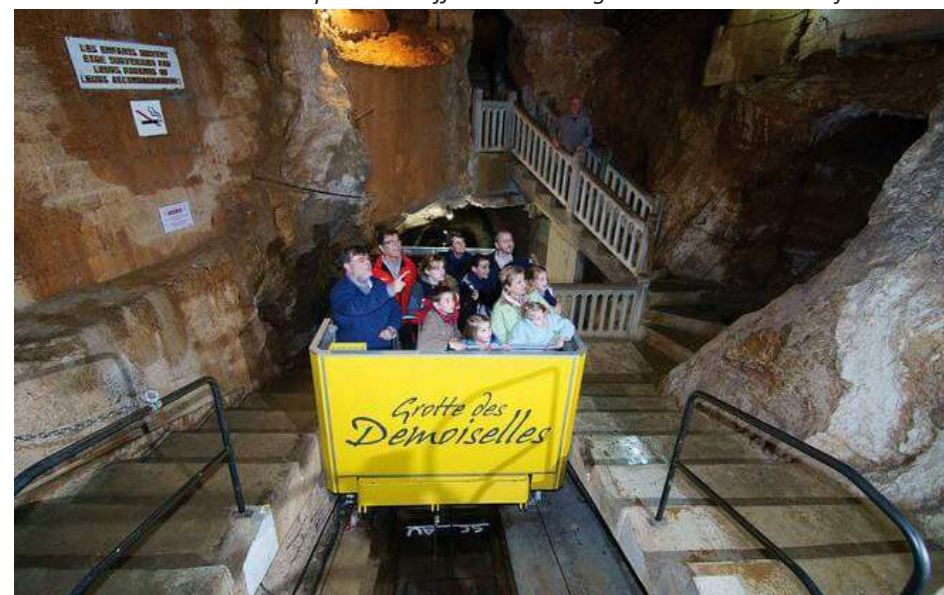
# L'attractivité de l'eau sous toutes ses formes et le patrimoine - un tourisme polarisé



Pont d'Issensac en période d'affluence - familigo.fr



Pont du Diable en période d'affluence - saintguilhem-valleehernaut.fr



Grotte des Demoiselles - sitesdexception.fr

4ème département français en terme de fréquentation touristique, l'Hérault représente 45 000 emplois et 897 000 lits touristiques.

Ce tourisme se localise à 80% sur le littoral. A partir de quelques kilomètres dans les terres le tourisme qui s'y pratique est plus mixte, orienté vers le sport (baignade, canoës, randonnées...) la nature, la culture avec comme socle le paysage remarquable du territoire.

En ce qui concerne notre territoire d'étude, le tourisme y est essentiellement situé le long des gorges de l'Hérault, au Pont du Diable et au village de St-Guilhem le Désert. Certains autres sites comme Puéchabon, Monpeyrroux, Saint Martin de Londres, Viols le Fort ainsi que les chemins de grande randonnée en pleine garrigue, accueillent un tourisme plus spécialisé et local. (527 km de randonnée et au moins 40km de sentiers VTT rien que sur le périmètre de la CCVH).

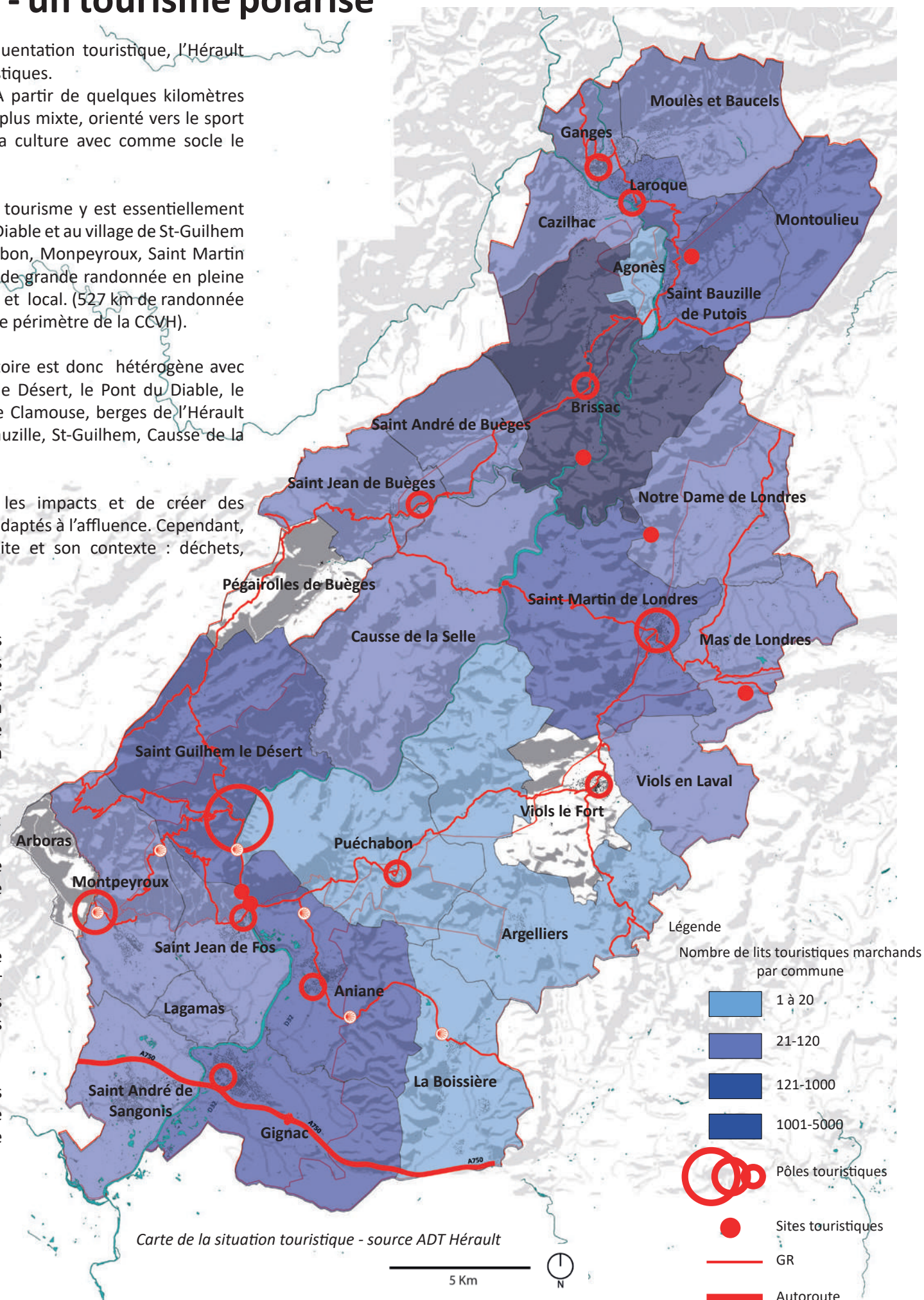
La répartition des flux touristiques sur le territoire est donc hétérogène avec de grands pôles touristiques : Saint Guilhem le Désert, le Pont du Diable, le Pont d'Issensac, grottes des Demoiselles et de Clamouse, berges de l'Hérault et activités canoës et baignade (Laroque, St Bauzille, St-Guilhem, Causse de la Selle...) qui concentrent les visites.

Ces pôles localisés permettent de grouper les impacts et de créer des aménagements sur un nombre réduit de sites, adaptés à l'affluence. Cependant, cette situation accentue les impacts sur le site et son contexte : déchets, piétinements, stationnements, congestions.

La difficulté réside dans le fait de garder les touristes sur le territoire, qui font des séjours courts ou des passages sans nuitée à la journée en partant de leur lieux de séjour sur la côte. Cela entraîne moins de retombées financières que dans d'autres territoires avec une concentration des nuitées et du commerce sur la côte.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs:

- Un manque de lits touristiques marchands de qualité, grande capacité ou singulier (hôtellerie à la ferme, luxe, nature...)
- Un manque de structuration de la stratégie de développement touristique pour accueillir des projets d'hébergements touristiques de ces types (point précédent) notamment dans les plans locaux d'urbanisme
- Un manque d'informations sur les parcours touristiques assez longs et singuliers pour que le visiteur saisonnier souhaite rester sur le territoire plutôt que de venir à la journée.





## DYNAMIQUES TOURISTIQUES - SYNTHÈSE



Canoës dans les gorges de l'Hérault - Gorges de l'Hérault - gites-de-campagne.com



Argileum Saint Jean de Fos - herault-tourisme.com



Cyclotourisme plaine de Londres - St Martin de Londres - herault-tourisme.com

Le territoire comprend donc de nombreux pôles touristiques, Grand site de France, chemin de St-Jacques-de-Compostelle, grottes, patrimoines bâti (circulades, cœurs de villages...), gorges etc.

Il peut s'appuyer également sur des secteurs porteurs comme le tourisme vigneron, le tourisme de pleine nature, les métiers d'art... mais celui-ci pêche par la forte localisation de ces activités et la sur-fréquentation que cela engendre.

En dehors de ce tourisme de concrétion, il existe un tourisme plus confidentiel connu des locaux et des initiés que travaillent à mettre en valeur les OTI pour diffuser les visiteurs sur le territoire et leur faire découvrir ses différentes facettes.

Mais un besoin d'inventaire des patrimoines bâtis vernaculaires (bergerie...) pour recenser la faisabilité de reconversion en lits et ceux à préserver en patrimoine reste à mener



Tourisme sportif plus confidentiel et spécialisé - Thaurac - sudcevennes.com

### DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET PAYSAGES // SYNTHÈSE

***Un territoire au dynamisme touristique important sur des pôles très localisés posant la question de capacité de charge et de résilience des milieux. Un tourisme qui dépend essentiellement de la qualité des paysages et leur préservation. Aujourd'hui concentré en pics localisés et saisonniers, sa préservation et sa pérennité dépend d'une diffusion dans le temps et l'espace.***

#### DYNAMIQUES EN COURS:

- Répartition inégale des flux touristiques sur le territoire avec de grandes polarités, concrétion des activités dans l'espace mais aussi dans le temps (saisonnalité courte)
- Manque de lits touristiques marchands adaptés à la demande
- Des parcours touristiques longs et singuliers peu connus des visiteurs saisonniers
- Des Offices du tourisme qui travaillent de concert à une offre complète sur le territoire
- Grand Site de France / Chemins de Saint Jacques / Grottes / tourisme vigneron / Patrimoine bâti (circulades, cœurs de villages...) / Gorges et activités de pleine nature etc... Un tourisme varié mais très localisé sur des sites très fréquentés en saison
- En dehors de ce tourisme de concrétion, un tourisme plus confidentiel connu des locaux et initiés
- Un paysage qui pâtit de la surfréquentation localisée, piétinement, déchets, nuisances de circulation, stationnement etc.
- Un grand potentiel en exploration de la part des OTI en tourisme nature, écologique, pédagogique.





*Randonnée et lecture du paysage depuis le belvédère situé au dessus du pont du diable (boucle des Balcons de l'Hérault) organisée lors de la fête de la nature - Caudex*







# Dynamiques et évolutions paysagères - Synthèse des constats

## DYNAMIQUES NATURELLES:

### 1 Fermeture des milieux due à l'évolution des pratiques agricoles et pastorales (pression urbaine, mécanisation, intensification..)

- Déclin de l'activité pastorale qui transforme les paysages
- Fermeture des paysages, des perceptions et des déambulations
- Perte de biodiversité relative à la fermeture des milieux
- Développement de certaines espèces qui y trouvent refuge : les sangliers
- Augmentation du risque incendie
- Mutation des milieux écologiques
- Ripisylves et milieux humides sous pression
- TVB et continuités écologiques encore peu prises en compte
- Gestion forestière
- Protection de la forêt de Pin de Salzmann dans les monts des St-Guilhem

## DYNAMIQUES AGRICOLES:

### 2 Le paysage agricole actuel du territoire est caractérisé par cinq grands aspects :

- Prédominance de l'activité viticole et dans une moindre mesure de l'oléiculture
- Déprise et enrichissement qui s'accroissent sur le territoire et qui impactent fortement le paysage agricole.
- Dichotomie entre monoculture localisée en plaine et mosaïques agricoles
- Une imbrication peu claire entre étalement urbain et parcelles agricoles offrant des paysages de franges peu lisibles, parfois conflictuels
- Une production locale valorisée par des groupements de producteurs et par les AOP, AOC, IGP.

### 3 Déclin de l'activité pastorale depuis le milieu du 20ème siècle MAIS prise de conscience de l'importance de cette pratique :

- Réintroduction localisée de troupeaux, valorisation des produits locaux, de l'artisanat...
- Installations d'exploitants mais difficulté dans la transmission d'exploitation au moment de la retraite et précarité du foncier.

### 4 Plaines viticoles = mer de vignes entre symbole et banalisation des paysages

- Le réchauffement climatique et son impact sur les paysages : raréfaction de la ressource en eau, adaptation des pratiques agricoles, énergies renouvelables, etc.
- Démarche de qualification des vignobles et des pratiques, d'adaptation au changement climatique et une transition vers l'agriculture biologique qui se développe sur le territoire. (label Vignerons en développement durable entre autres)

### 5 Cultures intensives et manque d'espaces : pressions sur les zones humides et les ripisylves

- Conflit d'occupation entre étalement urbain et terres cultivées
- Documents d'urbanisme et outils d'aide à la décision à adapter face à l'évolution des dynamiques urbaines et à la pression agricole intensive
- Pollutions liées aux épandages d'engrais et de pesticides et à proximité des habitations et équipements publics
- Le bâti agricole récent et son implantation marquante dans le paysage

## DYNAMIQUES URBAINES:

### 6 Pression démographique importante sur l'ensemble du territoire avec des zones plus impactées : plaines de l'Hérault, de Ganges, de Londres, vallon de la Boissière...

### 7 Débordement de l'étalement urbain dû à la pression foncière, aux aménageurs, au manque d'adaptation des documents d'urbanisme et au manque d'outils pour les techniciens publics

- Des silhouettes villageoises historiques et des centres bourgs patrimoniaux de grande qualité peu valorisés (disparités locales) et en perte de dynamisme. En décalage dans l'intégration paysagère avec les extensions récentes et leur milieu
- Des documents d'urbanisme peu restrictifs, pas toujours en lien avec les dynamiques actuelles
- Un étalement qui augmente les problématiques de risques forts: inondation, érosions, imperméabilisation des sols, incendies...
- Conflits d'usages avec des exploitants : franges entre ville et agriculture qui devient illisible
- Zones d'activités peu intégrées, mais des efforts notables (Cosmo, la Liquière par exemple)
- Paupérisation de certains cœurs de bourgs et désertion parfois
- Cabanisation des terres agricoles

### 8 Carrières et gravières

Activité importante sur le territoire, les carrières et les gravières représentent une activité économique source d'emplois sur le territoire mais génèrent des nuisances et des impacts sur le paysage

- Des cicatrices dans le paysage pendant le cycle d'exploitation
- Création de zones humides et/ou de loisirs, agricoles, ou renaturation après exploitation
- Nuisances liées aux circulations: question du contournement des zones urbaines pour les camions

## DÉPLACEMENTS :

Un paysage où la voiture domine encore, pas de desserte ferroviaire. Un maillage inégal sur le territoire qui enclave ou diffuse.

- Grandes infrastructures routières vecteurs d'attractivité et de développement, au vocabulaire parfois peu intégré (A750 et RD 986)
- Un paysage depuis la route qui se lit surtout dans les axes intermédiaires
- Les alignements d'arbres comme élément patrimonial et caractéristique des paysages locaux
- Le causse desservi par un axe vital (D4) mais complexe à différentes saisons entre surcharge l'été et conditions climatiques en hiver

### 9 La densification du flux sur quelques infrastructures impacte le paysage et l'organisation autour de ceux-ci

- Transports en commun sur le territoire inégalement répartis (enclavement du Nord Ouest)
- Manque de solutions alternatives à la voiture : covoiturage, train, réseau pouce en développement
- Infrastructures routières productrices d'extensions urbaines rapide, voire mal maîtrisées

### 10 Accès routiers surchargés dans certains pôles urbains comme Gignac

Forte affluence en période touristique, les pôles attractifs sont dépassés par le trafic et le besoin en stationnements :

- Un fort impact du stationnement saisonnier et très localisé (Saint Guilhem le Désert, Saint Jean de Fos centre, le Pont du Diable, les gorges de l'Hérault, le Pont d'Issensac, le ravin des Arcs).
- Un problème de stationnement dans les pôles urbains à fort développement (Gignac, saint André de Sangonis, Ganges etc.)
- Manque de pistes cyclables mais en développement
- Manque de cheminements piétons sécurisés mais en développement, en ville comme en dehors, réflexion sur la trame verte et bleue
- Randonnées nombreuses, encore potentiel pour développer des connexions
- Des exemples de grande qualité présents sur le territoire pour la mise en valeur des paysages, par exemple la Voie verte Ganges-Sumene vers St Hippolyte du fort

## DYNAMIQUES TOURISTIQUES :

### 11 Répartition hétérogène des flux touristiques sur le territoire avec de grands pôles touristiques :

- Grand Site de France / Chemins de Saint Jacques / Grottes / tourisme migneron / Patrimoine bâti (circulades, coeurs de villages...) / Gorges et activités de pleine nature etc... Un tourisme varié mais très localisé sur des sites très fréquentés en saison
- En dehors de ce tourisme de concrétion, un tourisme plus confidentiel connu des locaux et initiés
- Permet de grouper les impacts et de créer des aménagements sur un nombre réduit de sites, adaptés à l'affluence
- Accentue les impacts sur le site et son contexte : déchets, piétinements, stationnements, congestions...



### 12 Difficulté de garder les touristes sur le territoire:

- Manque de lits touristiques marchands adaptés à la demande
- Des parcours touristiques longs et singuliers peu connus des visiteurs saisonniers
- Des Offices du tourisme qui travaillent de concert à une offre complète sur le territoire





# Dynamiques et évolutions paysagères - Synthèse des constats

Fermeture des milieux due à l'évolution des pratiques agricoles et pastorales (pression urbaine, mécanisation, intensification....)

-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Conquête du couvert boisé sur les parcelles agricoles


Le maillage agricole actuel du territoire du Plan de paysage spécialisation et enrichissement :

-  Vignes et olivettes ponctuelles
-  Zones en cours d'enrichissement

Cultures intensives et manque d'espaces

-  Pressions sur les ripisylves



Conflit d'occupation entre étalement urbain et terres cultivées - Les franges paysagères

-  Conflits d'occupation




Pression démographique importante sur l'ensemble du territoire

-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles




Carrières et gravières - Intégration et potentiel

-  Carrières et gravières en activité
-  Carrières et gravières renaturées



La densification du flux sur quelques infrastructures

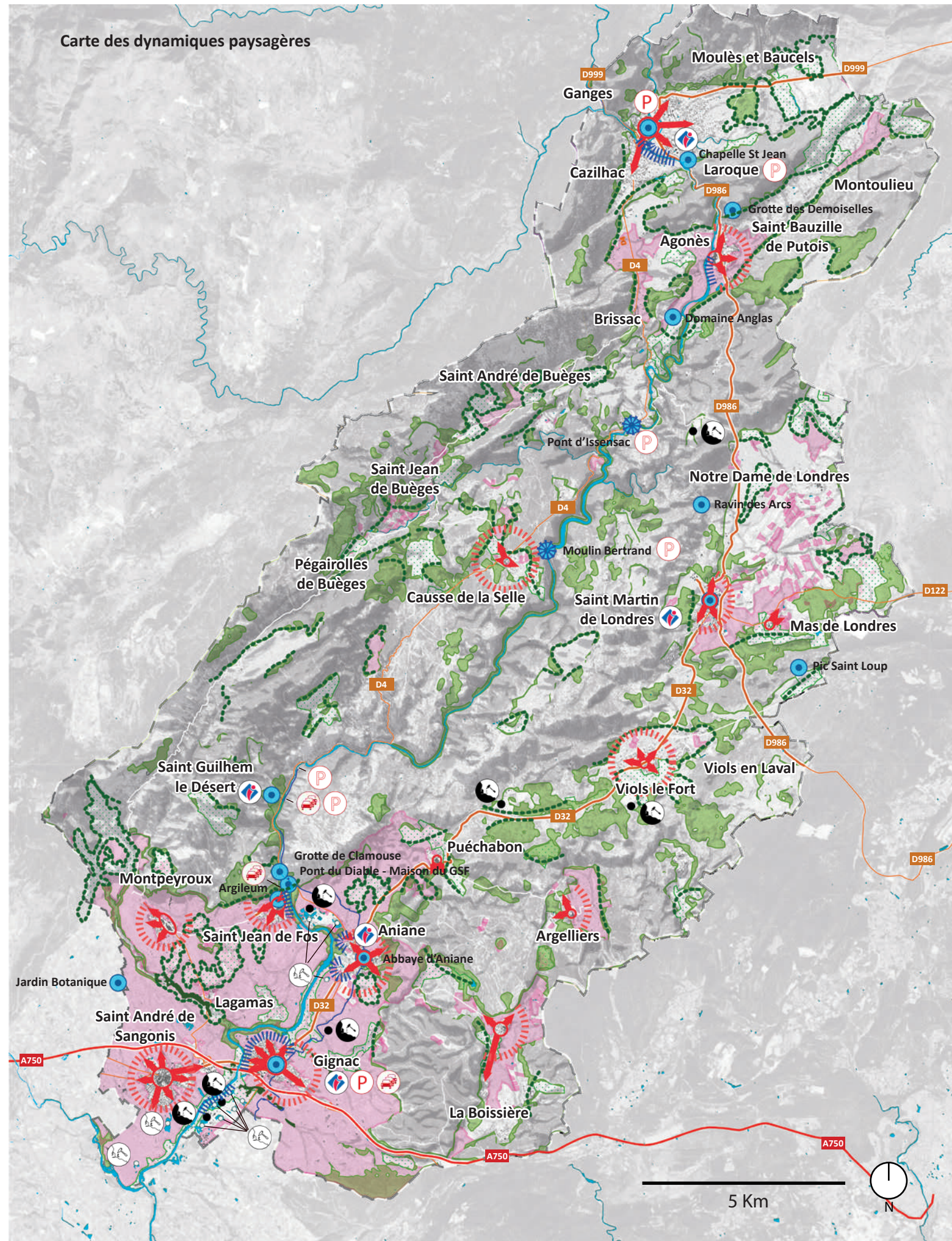
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Axes principaux du territoire

Forte affluence en période touristique, polarités attractives et points de tension

-  Points de tension en terme de stationnements
-  Points de tension en terme de stationnements en période estivale
-  Zone de trafic dense

Répartition hétérogène des flux touristiques sur le territoire

-  Sites touristiques
-  Villes supports d'un office du tourisme









# PARTIE III : UNITÉS PAYSAGÈRES

**Les unités paysagères peuvent être définies comme telles : «portion de territoire présentant des caractères de paysage homogènes. L'identification des unités de paysage permet de mesurer la diversité des paysages pour un territoire donné, et d'identifier les traits de caractères qui les différencient.»**

Cette définition est issue de l'Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon. Celui-ci décompose le territoire du Plan de paysage en cinq unités paysagères, du Nord au Sud :

- La plaine de Ganges,
- Les gorges de l'Hérault, la vallée de la Buèges et leur causses;
- La plaine de Saint Martin de Londres;
- Les bois et garrigues au sud du Pic Saint Loup;
- La plaine viticole de l'Hérault autour de Gignac.

A partir des différentes composantes de la structure du territoire et l'occupation du sol qui en découle, et suite au développement exposé ci-avant, le Plan de paysage fait le choix de déterminer trois grandes Unités paysagères, déclinées ensuite en différentes sous unités constitutives:

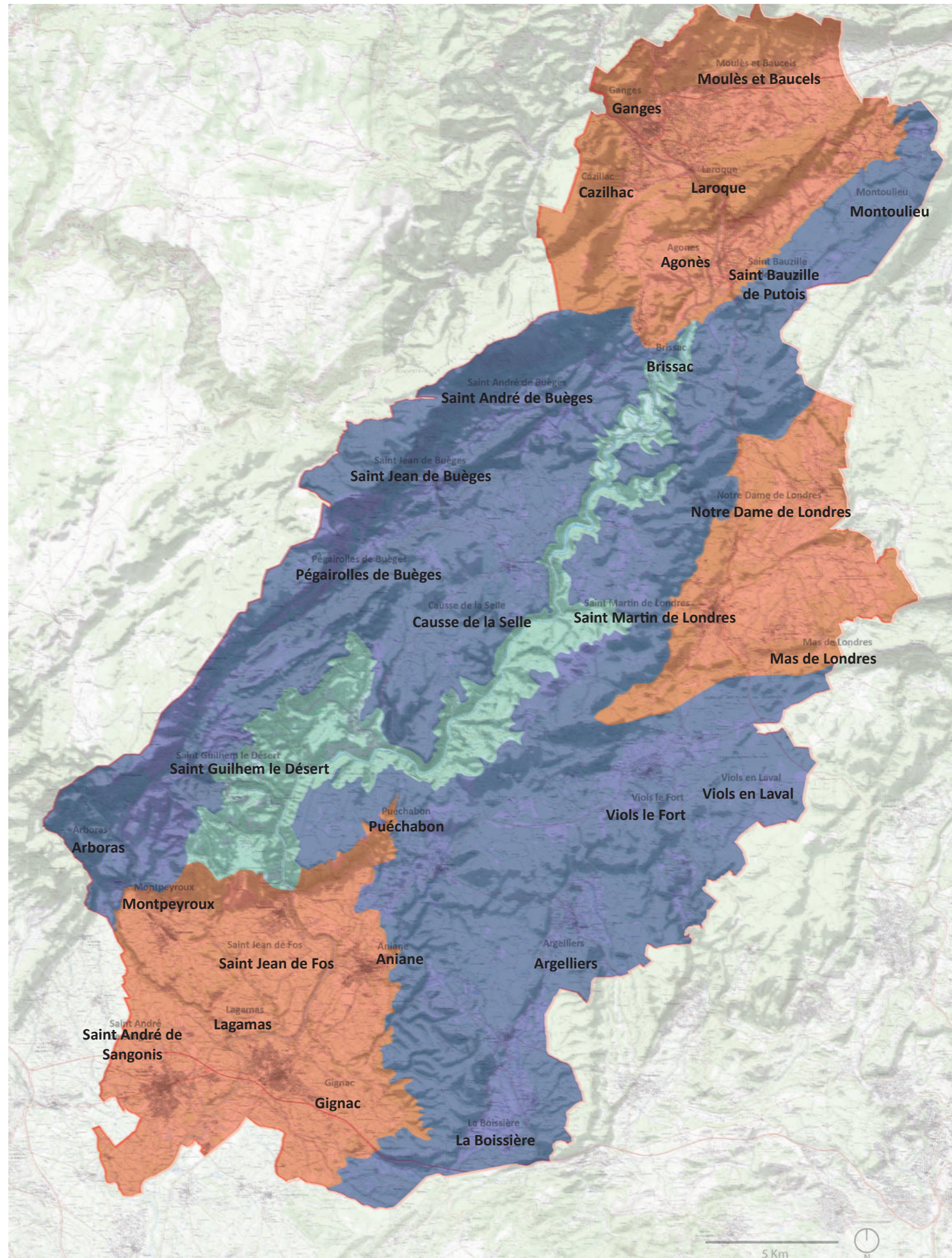
- Les gorges de l'Hérault, véritable colonne vertébrale et joyau du territoire, elles serpentent au milieu des causses et taillent son relief.
- Les monts, causses et garrigues, fond de scène dont les couleurs et les formes donnent son identité à l'ensemble du territoire.
- Les plaines et vallées, tantôt encaissées et étroites, tantôt ouvertes entre les massifs. Elles sont cultivées en partie et l'occupation urbaine y est de plus en plus présente.

**Cette variante dans le découpage des unités paysagères découle d'une prise en compte différente des caractéristiques du paysage.**

**En effet, ici, la détermination des unités paysagères s'est basée sur une échelle géographique et géomorphologique d'observation du territoire et des informations dont le cadre comprend l'ensemble du périmètre visible. L'aspect sensible et caractéristique du paysage se lit plus loin à l'échelle des entités paysagères.**



# Carte des unités paysagères



Légende

- Gorges de l'Hérault - Le Joyau
- Plaines et vallées - Les portes du territoire
- Monts, causses et garrigues - Refuge à l'Ouest - Les Hauts et Balcons à l'Est



# Gorges de l'Hérault - Le Joyau



## SITUATION :

L'Hérault prend sa source au Mont Aigoual à 1300m d'altitude. Il représente la colonne vertébrale du territoire, en plein cœur de celui-ci, il entaille les reliefs caussenards sur plus de 30Km et irrigue ensuite les plaines et vallées.

## CARACTÉRISTIQUES :

L'Unité des gorges de l'Hérault prend différents visages au fur et à mesure de son parcours vers le sud. Le fleuve taille des parts plus ou moins larges du relief, allant des gorges étalées dont les méandres adoucis sont visibles au nord, aux encaissements abrupts dont les versants rocheux semblent maintenus seulement par la végétation des garrigues plus au sud.

Fleuve au tempérament tumultueux et qui sort cycliquement de son lit, dans les gorges ici concernées, ses abords directs sont peu habités et seul le village de Saint Guilhem le Désert a pu profiter d'un accident du relief abrité pour s'installer proche de lui. Les villages des plaines au Nord comme au Sud ont même plutôt tendance à le fuir et s'étendent vers les hauteurs en lui tournant le dos.

Pourtant, l'activité humaine n'est pas absente des gorges. Traversé, exploité, le fleuve a de tout temps été occupé. Énergie, agriculture, patrimoine hydraulique, tourisme, activités sportives, l'Hérault conditionne la vie du territoire de sa source jusqu'à la mer.



L'Hérault depuis Saint Guilhem le Désert - Caudex



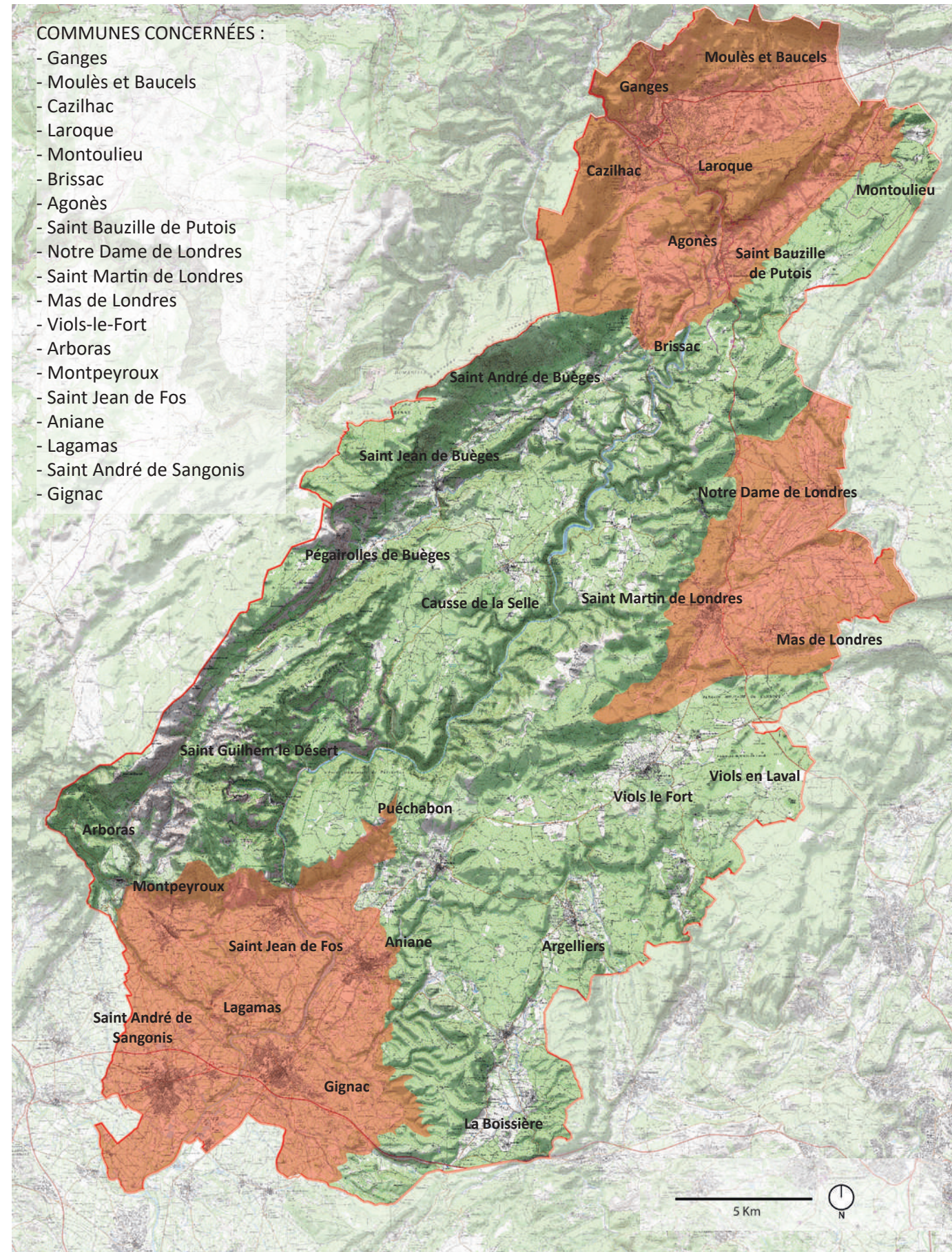
Gorges de l'Hérault depuis la RD 122 - Vue vers le Nord Ouest - Caudex



L'Hérault depuis le pont du barrage Bertrand - Vue vers le Sud - Caudex



# Plaines et vallées - Les portes du territoire



## SITUATION :

L'unité des plaines et vallées comprend:

- La plaine viticole de l'Hérault au Sud
- La Plaine de Londres à l'Est
- La vallée de Ganges et celle de Saint Bazille de Putois connectées par le biais du Thaurac et de ses gorges au Nord.

## CARACTÉRISTIQUES :

Cette unité discontinue dans sa géographie est cohérente par les caractéristiques du territoire qui la constituent.

D'abord, bien sur leur forme physique, grandes surfaces planes entourées des collines et montagnes des causses. Ensuite, l'importance du réseau hydrographique dans la structuration de chacune de ces plaines et vallées.

// Au Sud, l'Hérault traverse allègrement l'ensemble de la plaine pour se diriger vers la Méditerranée et est rejoint par plusieurs de ses affluents : le Rieu, le Ruisseau de Gassac, le ruisseau de l'Avenç, Ruisseau de Lagamas, la Lergue.

// A l'Est, la plaine de Londres tire son nom de son ancien aspect marécageux, reste de cette zone humide de nombreux cours d'eau et une nappe souterraine affleurante. Le plus important, le Lamalou se jette dans l'Hérault.

// Au Nord, les vallées de Ganges et de Saint Bazille de Putois se situent à la confluence de l'Hérault et d'autres cours d'eau, le Rieutord à Ganges, l'Alzon à Saint Bazille de Putois.

Enfin, ces trois vallées sont touchées par un étalement urbain important qui s'explique par leur planéité, les grandes surfaces aisément urbanisables qui les constituent et leur raccordement au réseau de déplacement régional, voir national permettant de joindre les pôles urbains voisins rapidement.



Plaine de Londres - Pic Saint Loup - Caudex



Vallée de l'Hérault - Saint Jean de Fos - K.Samborska + W.Palmer



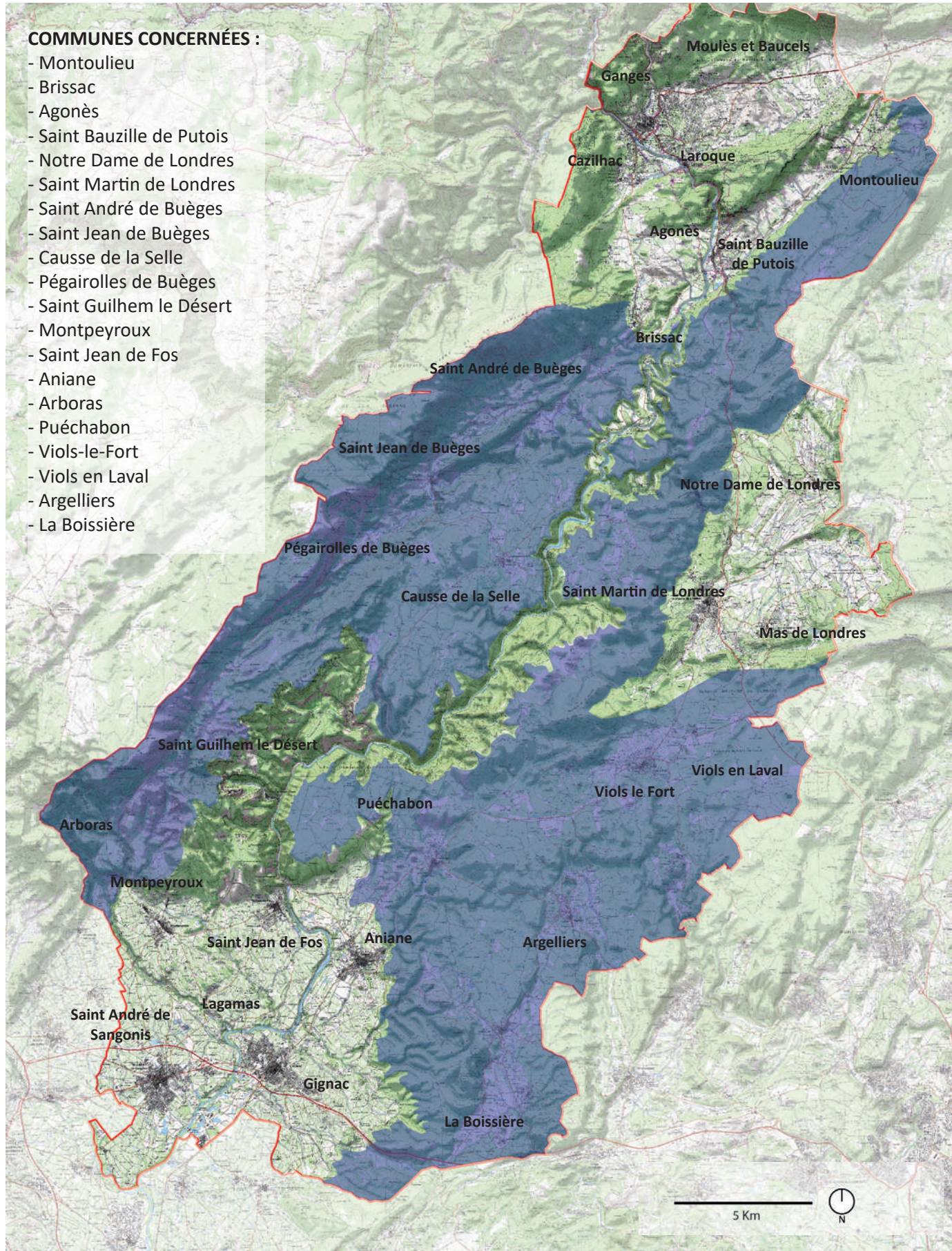
Causse de la Selle vue vers l'Est - K.Samborska + W.Palmer



# Monts, cause et garrigue - Le refuge à l'Ouest - les haut et balcons à l'Est

## COMMUNES CONCERNÉES :

- Montoulieu
- Brissac
- Agonès
- Saint Bazille de Putois
- Notre Dame de Londres
- Saint Martin de Londres
- Saint André de Buèges
- Saint Jean de Buèges
- Causse de la Selle
- Pégairolles de Buèges
- Saint Guilhem le Désert
- Montpeyroux
- Saint Jean de Fos
- Aniane
- Arboras
- Puéchabon
- Viols-le-Fort
- Viols en Laval
- Argelliers
- La Boissière



## SITUATION :

L'unité des causses et des garrigues se situe au pied des hauts reliefs du Causse du Larzac et de la montagne de la Séranne, qui marque la frontière ouest du territoire. Elle s'allonge ensuite sur environ 20 Km jusqu'au sud du Pic Saint Loup et le plateau de Viols-le-Fort, la Boissière et Argelliers.

## CARACTÉRISTIQUES :

Couvrant la plus grande partie du territoire de ce Plan paysage, les caractéristiques définissant les Causses sont typiques des paysages Languedociens.

Grands massifs arides très minéraux sur lesquels une végétation basse pousse laborieusement en garrigues et maquis, ces reliefs mous érodés par les éléments et entaillés ponctuellement de rivières et de fleuves encaissés révèlent un territoire dépendant d'un climat et d'une morphologie complexe.

Hésitant entre combes, gorges, plateaux et collines, les Causses ne dépassent pas en moyenne 800 à 900m d'altitude, sur un épais socle calcaire hérité du jurassique.

Les paysages hérités ont été profondément marqués par les époques d'exploitation du couvert forestier successives qui ont engendré les prairies sèches éparpillées, les roches nues et la garrigue que l'on connaît aujourd'hui.

D'un point de vue organisation spatiale, cette unité reste la moins urbanisée du fait de son relief et son relatif éloignement des pôles urbains surtout du à la nature des axes de communication. Cependant, le plateau au Sud Ouest ou le village de Causse de la Selle, mieux connectés aux grands axes de déplacement, voient leur urbanisation s'accroître.



Gorges de l'Hérault, Vue vers le Nord-Ouest - Caudex



Combe du Cor - Causse de la selle - Caudex



Plateau de Viols le Fort - K.Samborska + W.Palmer







## **PARTIE IV : SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES**

**Les sous-unités paysagères composent les unités paysagères, l'échelle d'étude est donc affinée, les éléments physiques, l'occupation du sol et les dynamiques qui les définissent sont étudiées au sein de l'unité paysagère et non du territoire dans son ensemble.**

**Cette échelle plus précise permet d'apprécier des caractéristiques plus fines et sensibles qui définissent une sous-unités ainsi que les motifs qui la composent. Ces aspects sont appréciés sur le terrain et à travers la parole des personnes qui vivent le territoire.**

9 sous-unités paysagères se dégagent à cette étape du diagnostic :

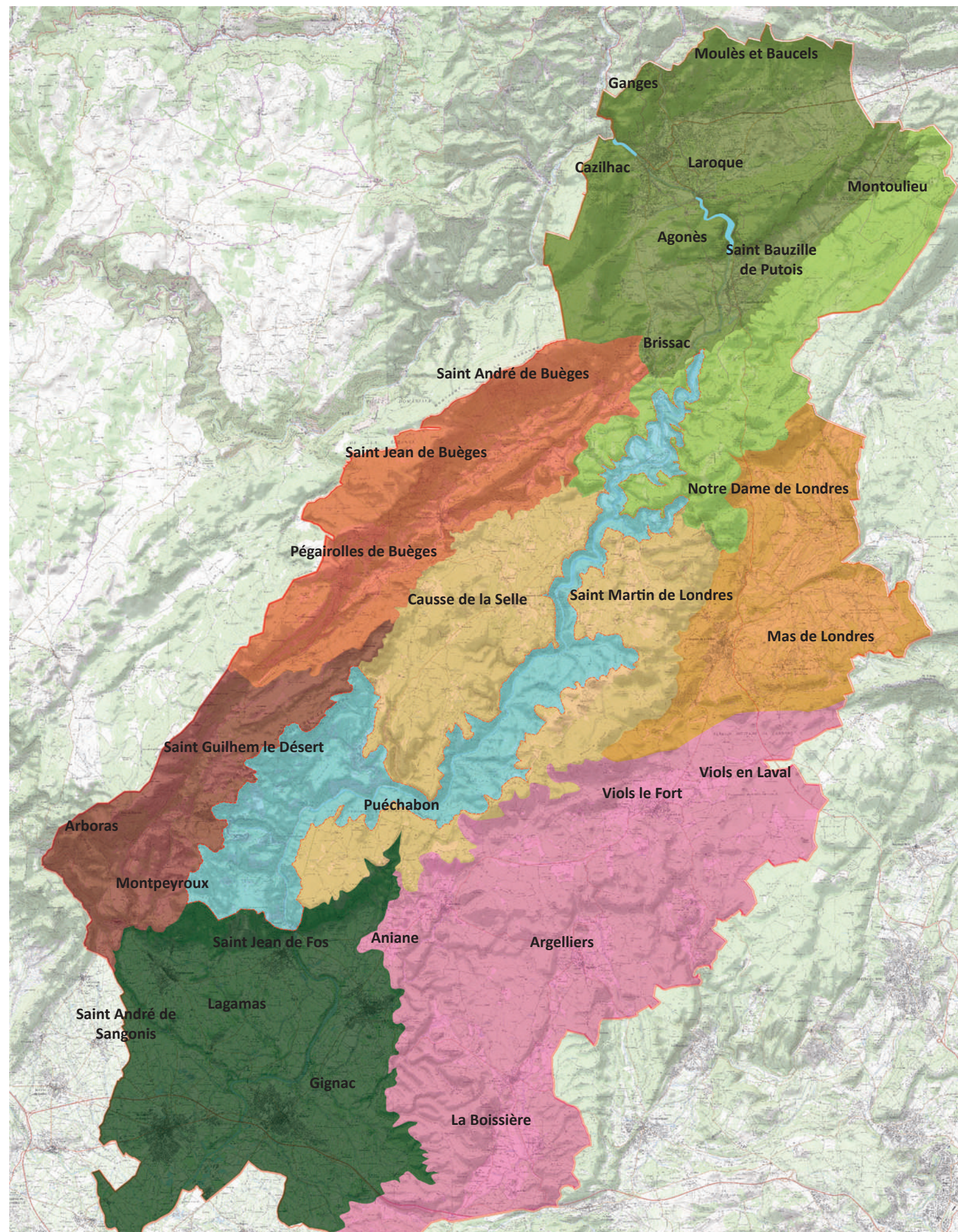
- **La Plaine de l'Hérault**
- **La Plaine de Londres**
- **Les Vallées de Ganges et Saint Bauzille de Putois**
- **La Vallée de la Buèges**
- **Le Causse de la Selle**
- **Le Petit Causse**
- **Le Plateau et balcons au sud du Pic Saint Loup**
- **Les Piochs et causses des Lavagnes**
- **Les Gorges de l'Hérault**

Les délimitations de ces sous-unités ont été définies et argumentées dans chacune des descriptions suivantes. Celles-ci viennent parfois questionner les transitions fines paysagères qui peuvent exister au niveau très local, les basculements entre deux paysages sont rarement brusques et définitifs, une zone tampon paysagère, une transition douce ou marquée s'observe souvent et vient questionner la notion de délimitation franche.

Nous avons pris le soin dans ces sous-unités de prendre en compte les éléments paysagers, morphologiques, les transitions paysagères, mais également les paysages 'vécus', ceux du quotidien des usagers et la manière dont ils nous les ont détaillés, ces éléments ont permis le découpage ci-après de chacune des sous-unités.



# Carte des sous-unités paysagères



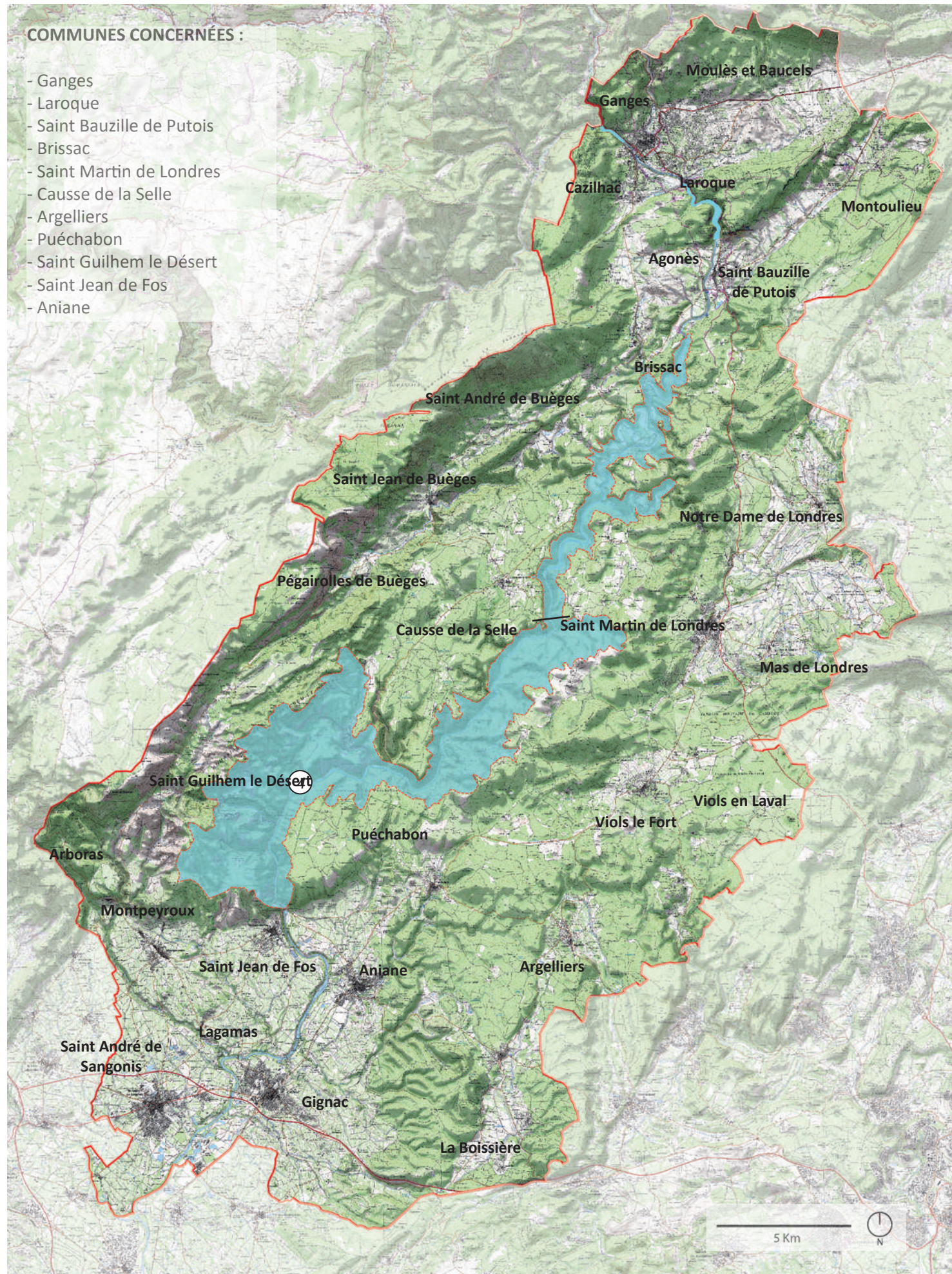
Légende

-  Les Gorges de l'Hérault - Paysage des caprices de l'eau
-  La Plaine de l'Hérault - La mer de vigne et ses îlots habités
-  La Plaine de Londres - Balcon sur plaine
-  Les Vallées de Ganges et Saint Bauzille de Putois - La porte Nord
-  La Vallée de la Buèges - Le refuge préservé
-  Le Causse - Le plateau entaillé
-  Le petit causse - Garrigues humides et collines
-  Le Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup - Garrigues en balcon
-  Les Pioch et causses des Lavagnes - Entre garrigues et montagne





# Les Gorges de l'Hérault - Paysage des caprices de l'eau



Saint Bauzille de Putois - Caudex



Saint Guilhem le Désert - Caudex

## FIL D'EAU, FIL DE LA MARCHÉ

En entrant dans les gorges encaissées au Pont du diable, le soleil d'été ou d'hiver vient réverbérer les couleurs de la roche brute, poncée par l'eau et les courants. Le fleuve en contrebas, dont les tons passent du vert émeraude placide et accueillant; au marron, rouge, noir, tourbillons de troncs d'arbres arrachant avec fracas les quelques branches ayant réussi à pousser aux abords.

D'autres rivières, invisibles, creusent inlassablement le sous sol dans des galeries fantasmagoriques, de périlleux labyrinthes glaciaux qui maillent cette roche brûlante en surface.

Géant caractériel, chéri et craint, l'Hérault change de visage au fil des saisons, au fil de son parcours. Il offre des paysages ouverts grandioses et des gorges encaissées dans lesquelles il faut se faufiler, ses paysages sous terre sont tout aussi puissants et caractériels. Ces faciès racontent une histoire des temps, d'une saison à une ère géologique, l'Hérault est un fil du temps implacable.

Le lit que le fleuve s'est creusé et son caractère tempétueux offre peu d'aspérités pour s'installer. St Guilhem le Désert a profité d'une combe et d'un cirque reculé pour étendre son abbaye et percher son château dont ne restent que quelques ruines, épousant le tracé encaissé du relief et profitant ingénieusement du fil d'eau dans sa course. Un village de pierre et de céramiques vernissées aux ruelles fraîches et propices à la marche, affichant cardabelles baromètres et coquilles du chemin de Saint Jacques aux carrefours des marcheurs. Un village qui vit deux vies entre une saison touristique bondée et un hors saison calme et presque abandonné, mais toujours parcouru entre visiteurs du dimanche et randonneurs pèlerins.

## AU COEUR DU TERRITOIRE - LE CORRIDOR VIVANT :

L'Hérault prend sa source au Mont Aigoual à 1300m d'altitude. Il représente la colonne vertébrale et le joyau du territoire, en plein cœur de celui ci, il entaille les reliefs caussenards sur plus de 30Km et irrigue les plaines et vallées.

Il vient structurer la cohésion paysagère et irrigue de son bassin versant l'ensemble des unités.

## UN GÉANT IMPRÉVISIBLE - CHÉRI AUTANT QUE CRAINT:

Les limites de cette sous-unité gorges sont déterminées par les crêtes qui marquent le passage de la gorge au plateau. Au Nord le débouché de l'Hérault dans la plaine symbolise la fin des premières gorges avant le dernier sursaut du Thaurac, au Sud le pont du diable marque le passage des gorges encaissées à la vaste plaine de l'Hérault.

Fleuve au tempérament tumultueux et qui sort cycliquement de son lit, ses abords directs dans cette partie très encaissée sont peu habités et seul le village de Saint Guilhem le Désert a pu profiter d'un accident du relief abrité pour s'installer proche de lui. Les villages de la plaine au nord comme au sud ont même plutôt tendance à le fuir et s'étendent vers les hauteurs en lui tournant le dos.

Pourtant, l'activité humaine n'est pas absente des gorges, traversé, exploité, le fleuve a de tout temps été occupé. Energie, tourisme, agriculture, patrimoine hydraulique, l'Hérault conditionne la vie du territoire de sa source à la mer.

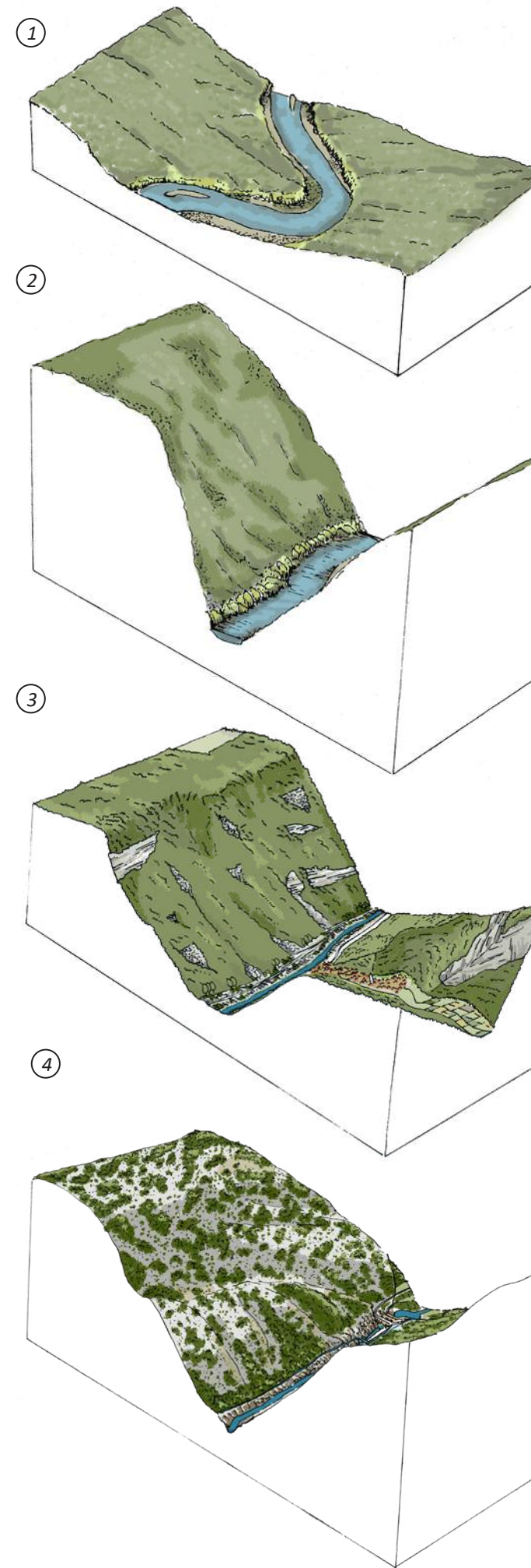
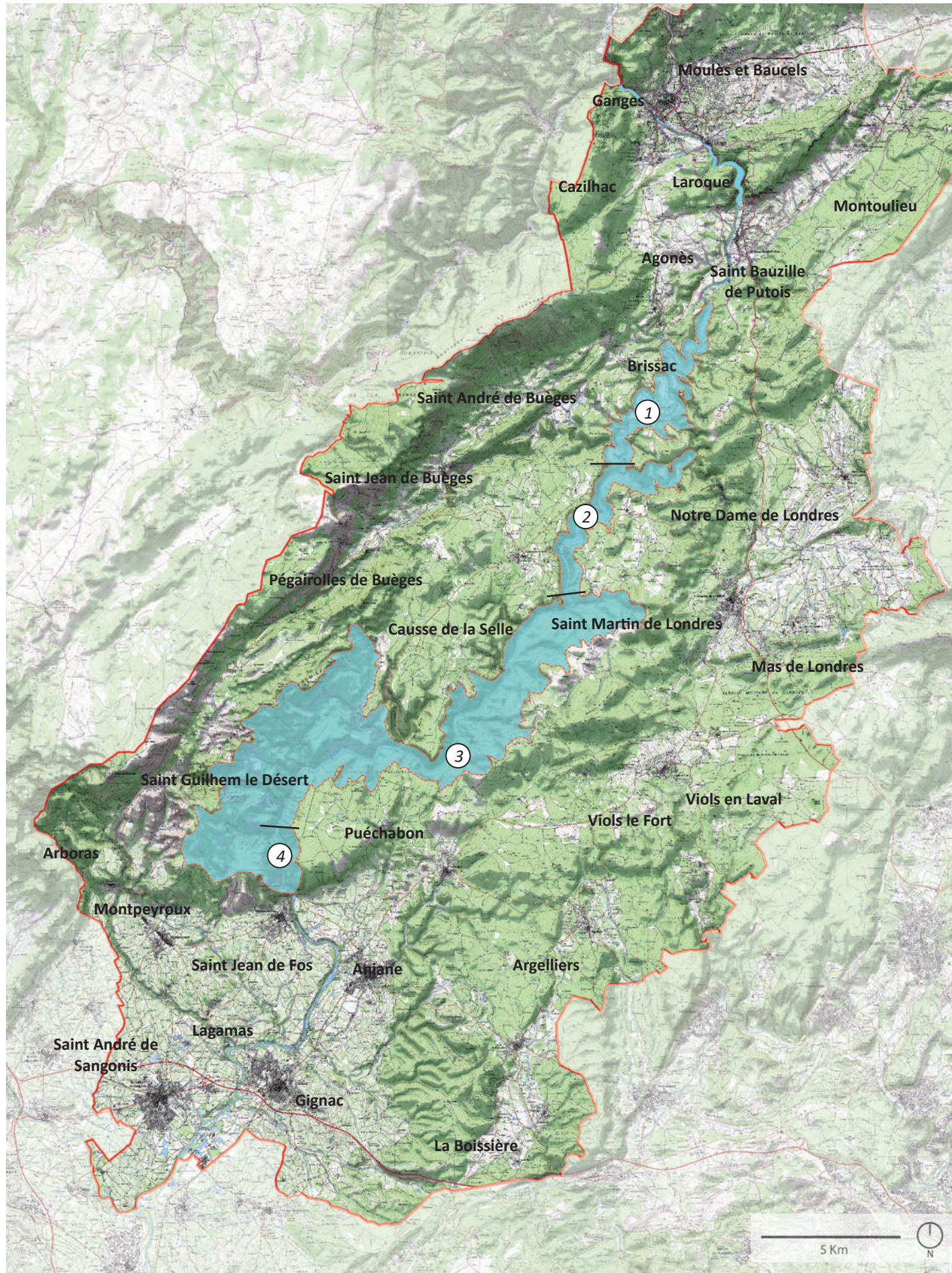
// Sa figure dans le relief symbolique pour le territoire

// Son tracé touristique sous forme de points d'intérêt importants : pont d'Issensac, barrage Bertrand, Saint Guilhem le Désert, le Pont du Diable... De chemins de randonnée en descente de canoë

// Son occupation de sol adaptée au milieu et à la géomorphologie typique des gorges : urbaine, agricole



o Les motifs paysagers de l'eau passagère



**Des gorges aux multiples visages**

La sous-unité des gorges de l'Hérault prend différents faciès au long de son parcours vers la mer de vignes. Le fleuve taille des parts plus ou moins larges du relief, dessine son parcours malgré les reliefs:

- ① Des gorges étalées dont les méandres adoucis et cultivés sont visibles au Nord,
- ② Des gorges encaissées et boisées entre le Lamalou et la combe du Rastel surplombées directement par le plateau du Frouzet et du Brunet
- ③ Des gorges plus ouvertes aux versants plus hauts et creusés par un réseau hydrographique plus marqué composé d'une multitude de ruisseaux et où s'ouvrent sur plusieurs grandes combes caractéristiques.
- ④ Des gorges étalées et parcourues, aux encaissements abrupts et rocheux sont surplombés par des versants dont les matériaux calcaires semblent seulement maintenus par une garrigue localisée de manière ponctuelle et aléatoire.



Les motifs paysagers de l'eau passagère

Hydrographie et relief - Les formes du passage de l'eau



Gorges (section 4) Sud de Saint Guilhem



Saint Guilhem le Désert



Gorges (section 4) Nord de Saint Guilhem



Gorges (section 3)



Gorges (section 3)



Gorges (section 2)



Gorges (section 1)



Ruisseau et mare des Cambrettes



Ruisseau temporaire

Parcelles agricoles - L'eau ressource



Olivette en bord d'Hérault



Parcelles de pâturage en bord d'Hérault

Infrastructures - L'eau domptée



Moulin de la tour



Barrage Belbezet



Retenue



Barrage et moulin Bertrand



Pont d'Issensac

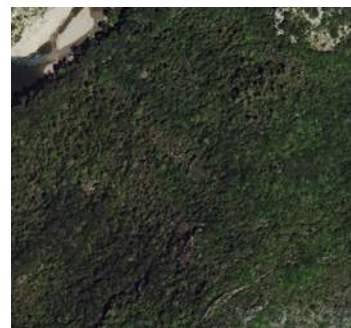
Nature en surplomb, entre abondance et absence d'eau



Coteaux calcaires et garrigue discontinue



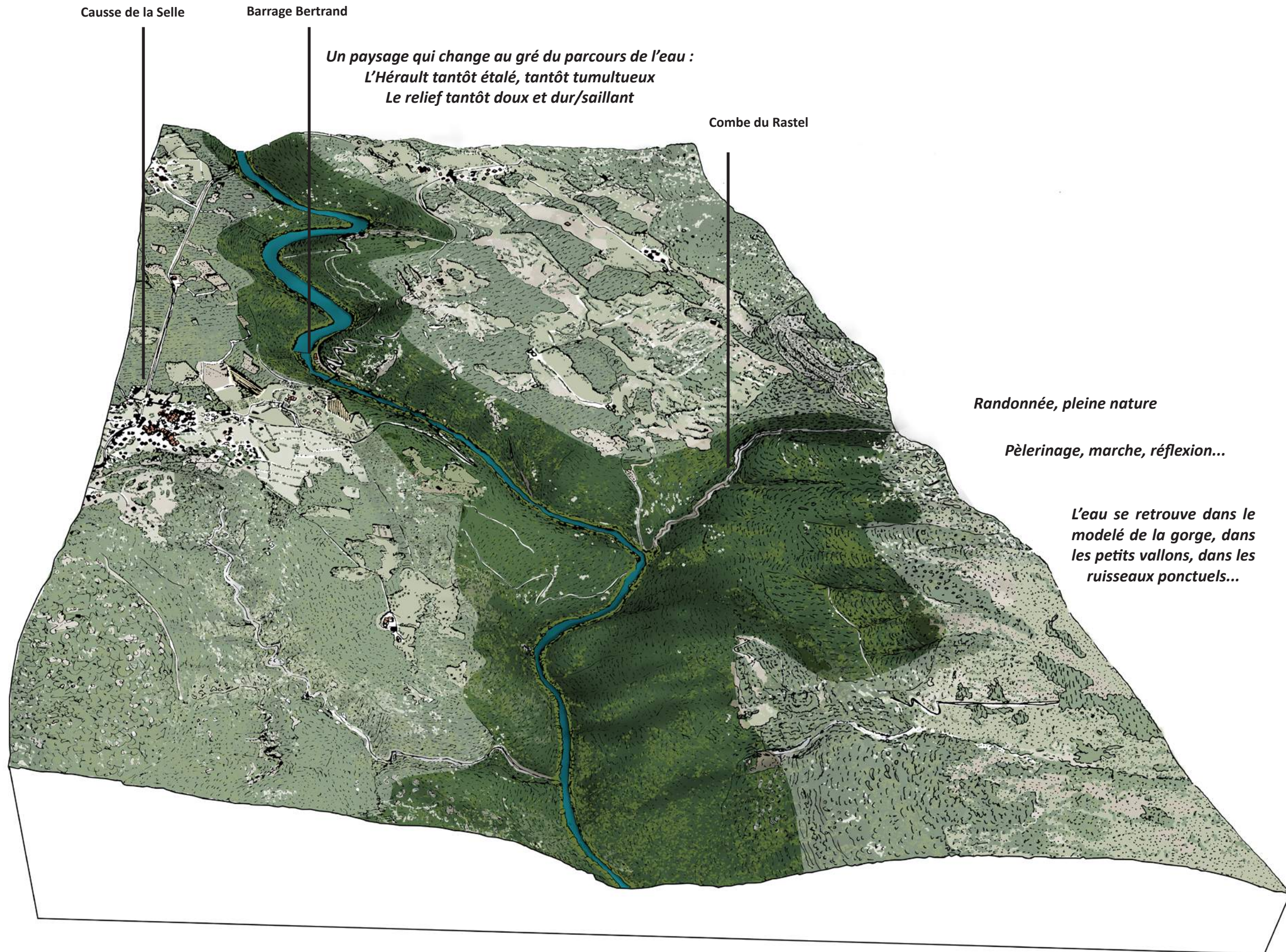
Gorges calcaires et garrigue discontinue



Gorges calcaires et garrigue dense et continue



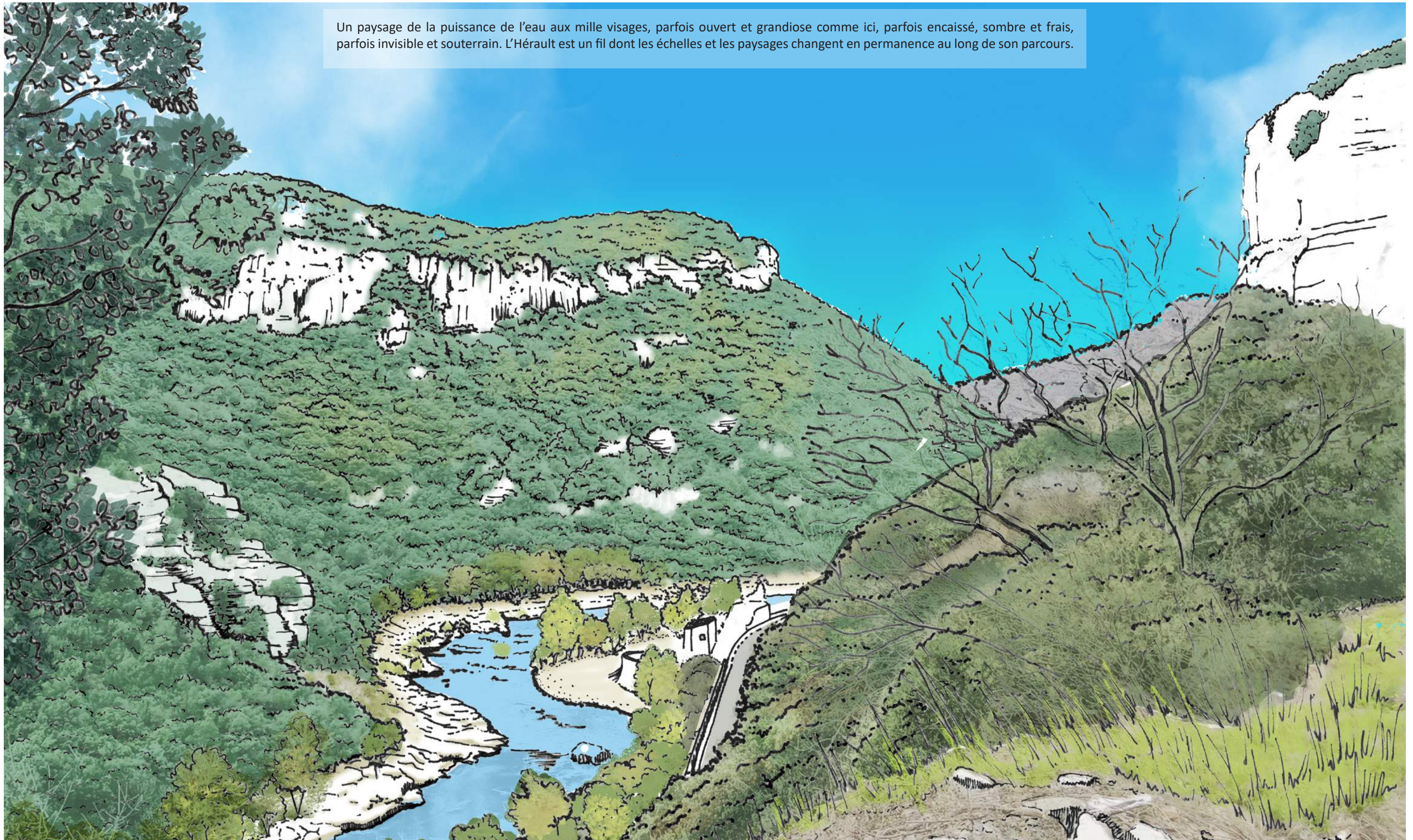
○ Un paysage sauvage entre abondance et absence d'eau





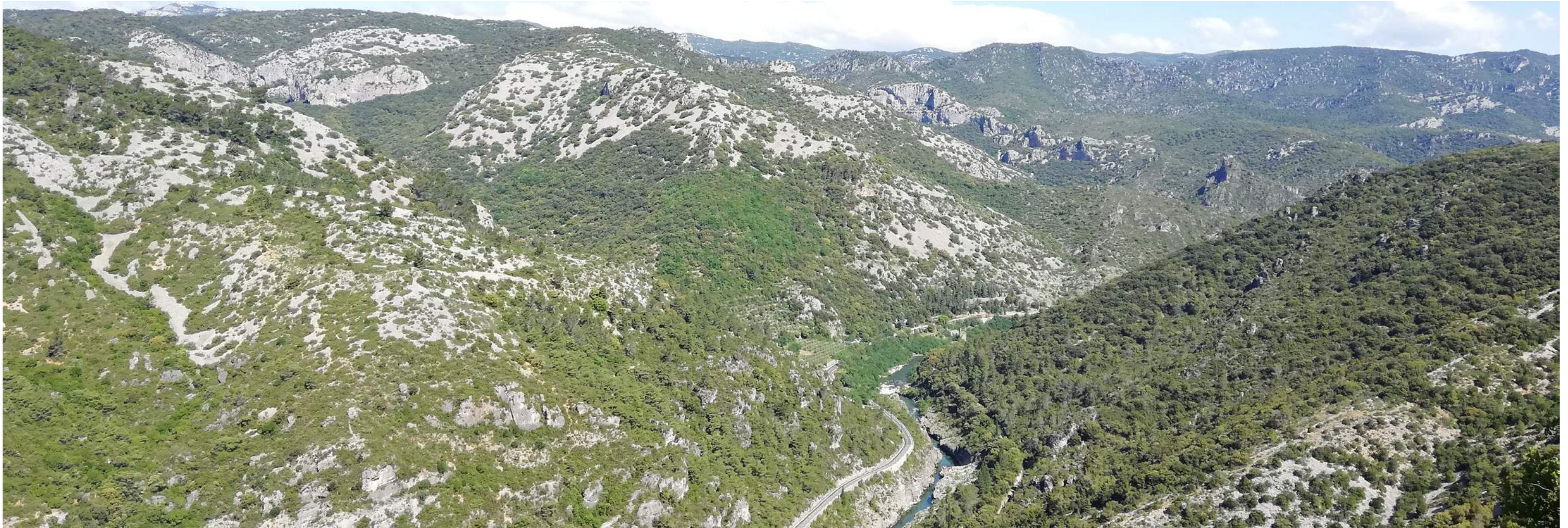
○ Le territoire de l'eau - De visible à invisible, L'Hérault impose sa force au paysage

Un paysage de la puissance de l'eau aux mille visages, parfois ouvert et grandiose comme ici, parfois encaissé, sombre et frais, parfois invisible et souterrain. L'Hérault est un fil dont les échelles et les paysages changent en permanence au long de son parcours.





○ Le territoire de l'eau - De visible à invisible, L'Hérault impose sa force au paysage



Paysages changeants, de saisons brûlantes à glaciales, du manque d'eau à l'excès, le ruban du fleuve guide les reliefs et le parcours dans un territoire rocheux et aride - Gorges de l'Hérault - Caudex



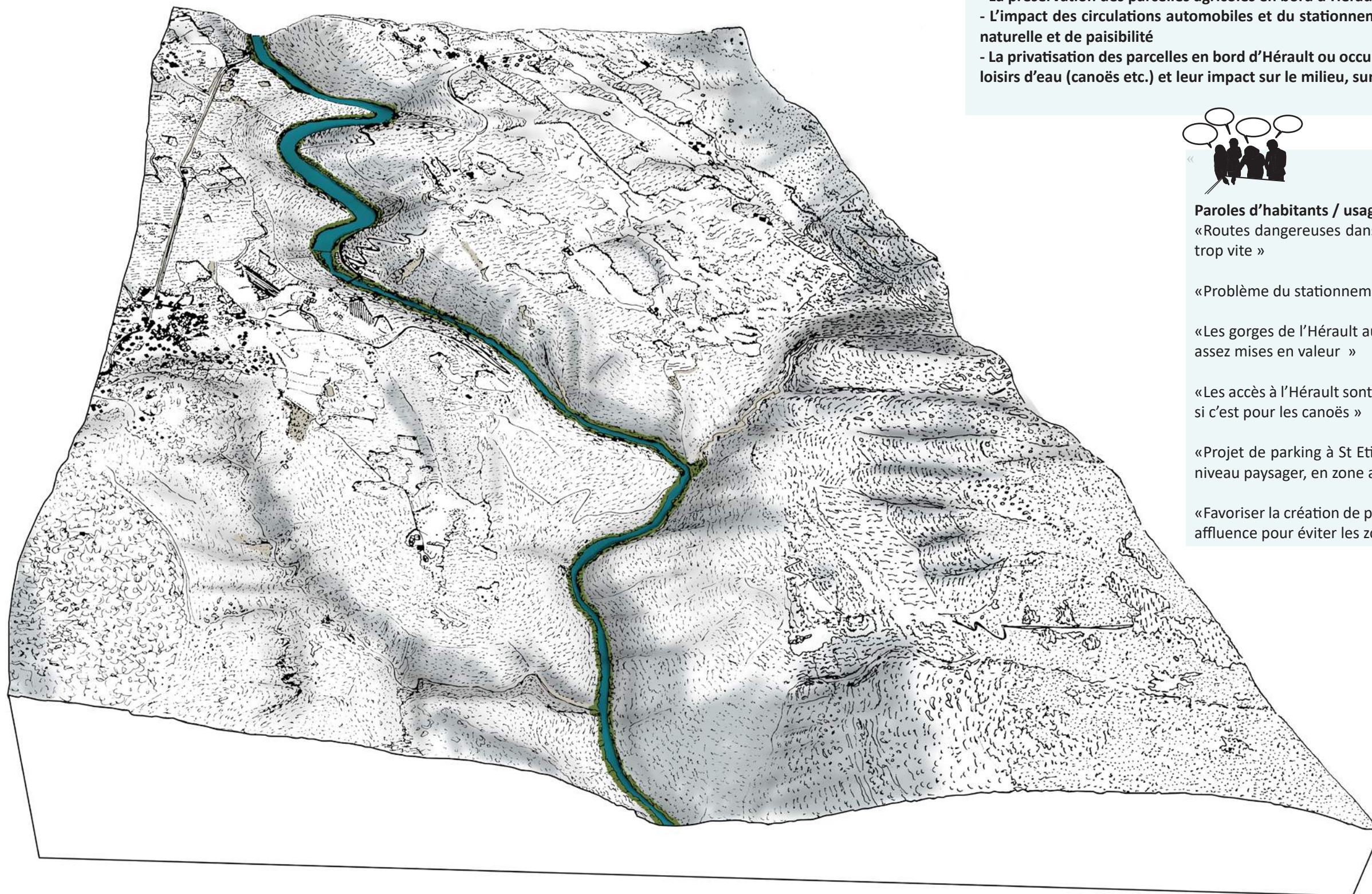
L'Hérault depuis le pont du barrage Bertrand - Vue vers le Sud - Caudex



○ Un écosystème riche et fragile - Une fréquentation intense mais localisée dans le lit du fleuve

Premiers enjeux :

- La fragilité d'un écosystème riche localement surfréquenté en été
- Un Patrimoine architectural impacté par le tourisme : Pont du Diable, Pont d'Issensac, moulins, barrages...
- La richesse d'une ripisylve dense et changeante à ménager
- La mise en valeur de la diversité des paysages des différents visages de l'Hérault face aux nécessaires contraintes de protection
- La problématique importante liée aux déchets et diverses pollutions
- La préservation des parcelles agricoles en bord d'Hérault de grande qualité
- L'impact des circulations automobiles et du stationnement dans des paysages d'une grande qualité naturelle et de paisibilité
- La privatisation des parcelles en bord d'Hérault ou occupation de ces parcelles par les exploitants des loisirs d'eau (canoës etc.) et leur impact sur le milieu, sur la possible fréquentation du public



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«Routes dangereuses dans les gorges, les loueurs de canoës qui vont trop vite »

«Problème du stationnement pour les canoës le long des gorges »

«Les gorges de l'Hérault au dessous de Causse de la Selle, ne sont pas assez mises en valeur »

«Les accès à l'Hérault sont difficiles, on ne sait pas si c'est privé ou pas, si c'est pour les canoës »

«Projet de parking à St Etienne d'Issensac : intégration du parking au niveau paysager, en zone agricole»

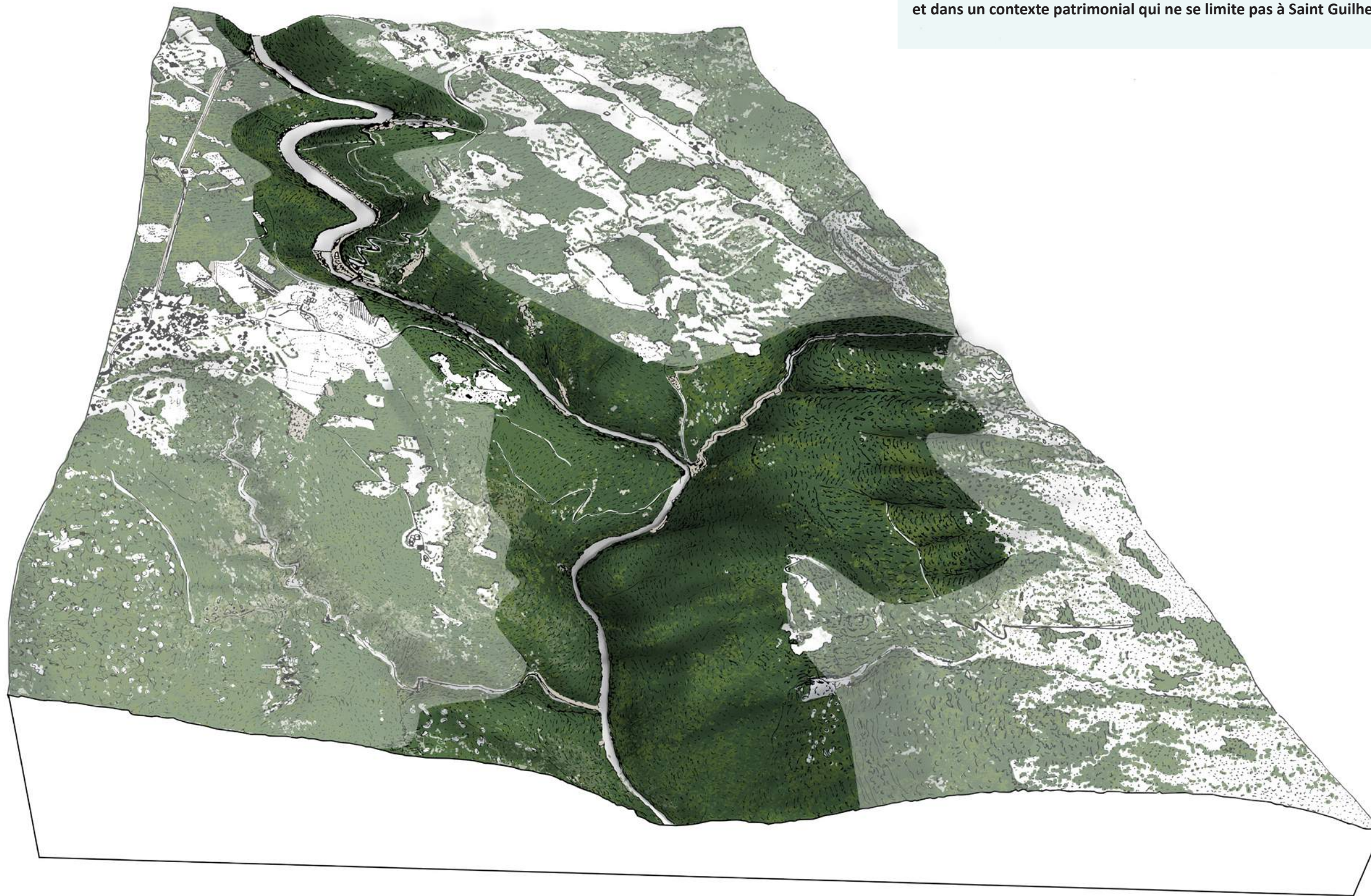
«Favoriser la création de petits stationnements dans les zones de forte affluence pour éviter les zones de stationnements sauvages»



○ Le lit majeur du fleuve - fermeture et patrimoine, territoire arpenté en évolution

Premiers enjeux :

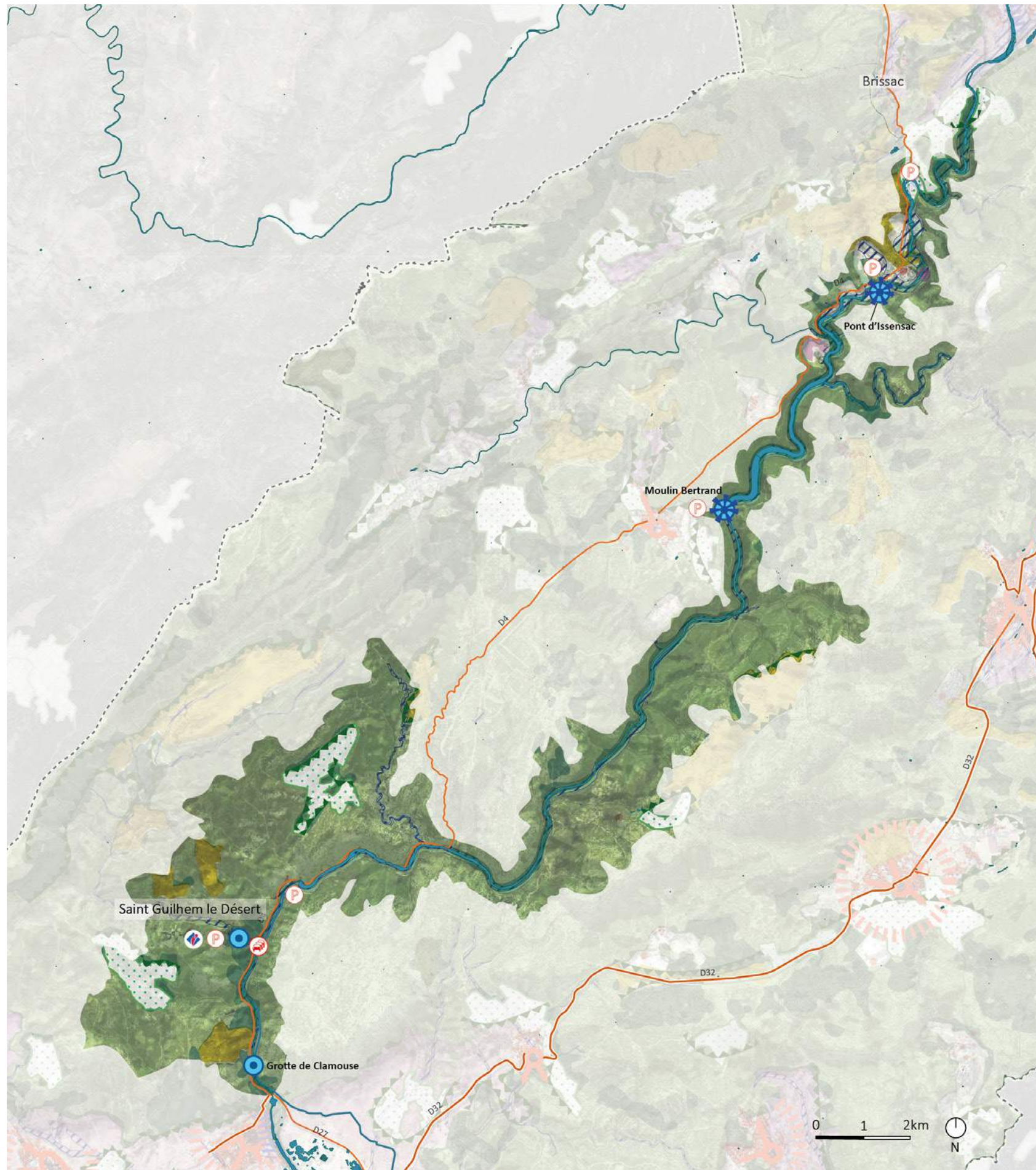
- La mise en valeur des chemins de traverse, les points de vue et le patrimoine à proximité
- La fermeture végétale du causse, quel avenir pour la garrigue face au déclin du pastoralisme?
- La protection et mise en valeur du patrimoine agricole local : capitelles, mazets, escaliers, chemins caladés, restanques...
- La problématique incendie face à un paysage qui se referme
- La présence des chemins de Saint Jacques de Compostelle et sa perception dans un paysage plus large et dans un contexte patrimonial qui ne se limite pas à Saint Guilhem le Désert





- ① **Les impacts de la surfréquentation touristique (parking, déplacements, piétinements, pollutions...) sur un milieu fragile et protégé**
- ② **Le patrimoine local lié au pèlerinage, à l'agriculture, à l'eau/Hérault et le rôle des gorges au sein du bassin versant de l'Hérault.**
- ③ **La diversité des paysages vus depuis et vers les gorges face à une fermeture des milieux naturels et agricoles.**
- ④ **Les parcours et les chemins existants face une fermeture des milieux et des points de vue de lecture du grand paysage. Le déséquilibre entre les sentiers de grande randonnée, chemins de Saint Jacques et d'autres parcours et patrimoines plus confidentiels d'une grande richesse.**



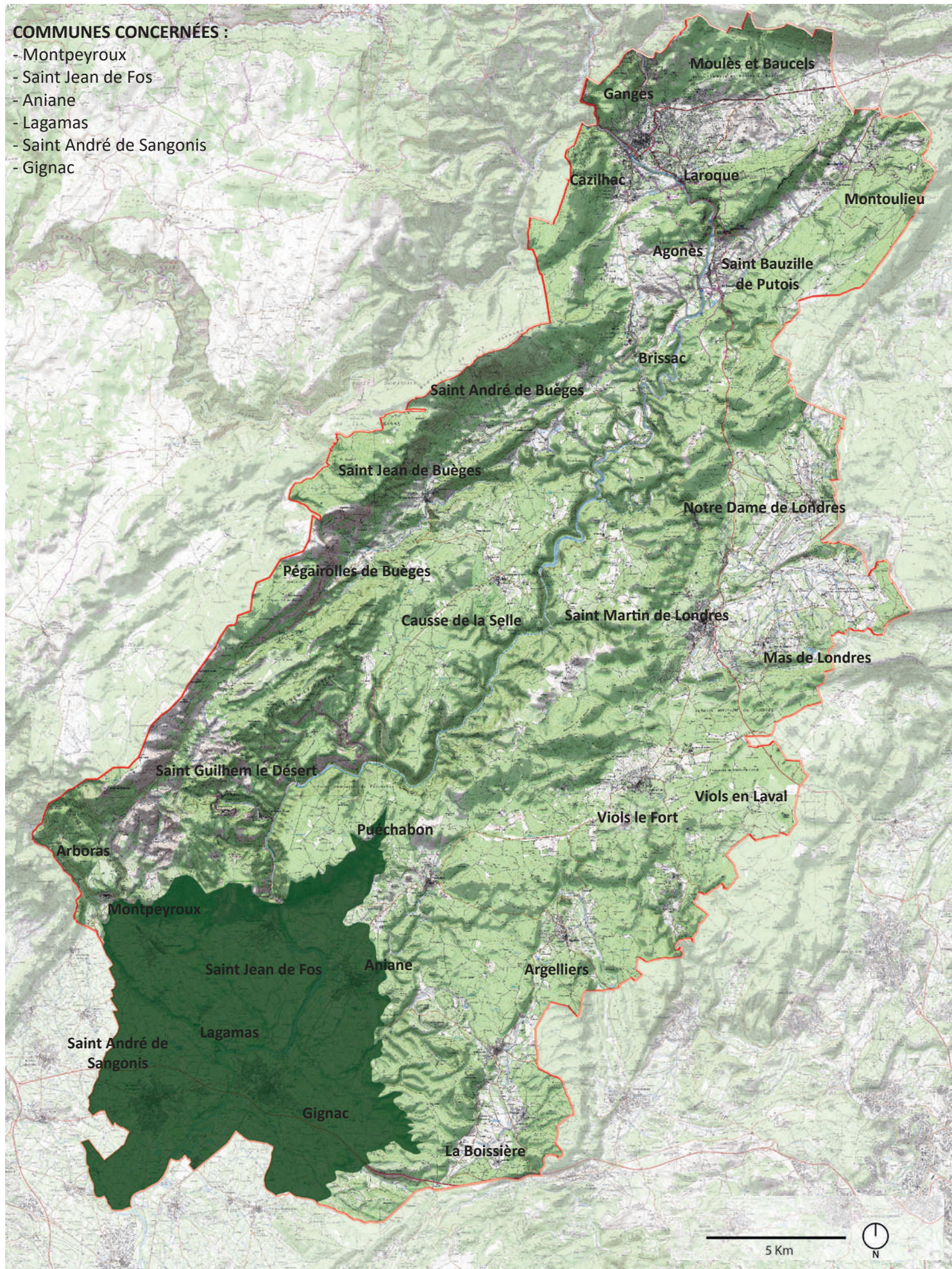


-  Pâtures
-  Vignes et oliveraies ponctuelles
-  Zones en cours d'enfrichement
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
-  Tache urbaine
-  Pression urbaine sur les ripisylves
-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles
-  Conflits d'occupation
-  PPRI
-  Carrières encore en activité
-  Carrières et gravières renaturées
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Liaisons principales
-  Points de tension en terme de stationnement
-  Points de tension en terme de stationnement en période estivale
-  Zone de trafic dense
-  Sites touristiques
-  Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité des Gorges de l'Hérault



# Plaine de l'Hérault - La Mer de vignes et ses îlots habités



Beffroi - Saint André de Sangonis - Caudex



Place de la mairie - Saint Jean de Fos - Caudex

## LÀ OÙ L'EAU S'ÉTEND

Le fleuve débouche au pont du diable dans sa première étendue plane qui continue ensuite vers la mer. Libre enfin de s'étaler, de s'affranchir de son travail de sape de la roche, c'est lui qui contraint le paysage, qui autorise l'implantation d'une agriculture et de l'homme, sous contrainte. Une mer de vignes qui a toujours travaillé l'eau, dans laquelle les villages sont des îlots émergeant au loin dans un paysage souvent écrasé de soleil.

Le caractère imprévisible de l'eau a forcé l'installation de mécanismes de défense contre ses débordements, des villages soit perchés sur les coteaux, soit construits en cœurs ramassés s'étendent en direction opposée à son lit, mais toujours à son contact, l'eau vitale est canalisée, architecturée dans des cadreaux, des remparts, des canaux. Une relation conflictuelle autant que dépendante.

Les abords des villes et villages sont dirigés par des alignements d'arbres patrimoniaux, allées fraîches et portes d'entrées majestueuses vers des cœurs de bourgs organisés autour de mails et places tranquilles. Des constructions médiévales au pied de beffrois comme à saint Jean de Fos ou Saint André de Sangonis, portes vers des rues fines et calmes au maillage complexe que seul le piéton peut parcourir, où le son étouffé des maisons profondes et fraîches s'échappe parfois au long du parcours. Autour d'une abbaye comme à Aniane qui après avoir maîtrisé l'eau s'est développé vers sa garrigue et ses hauteurs les plus proches. Villages parcourus et vivants à toutes époques, places commerciales sur la route des Cévennes, du massif central et d'Arles, parcours de pèlerins et de randonneurs, puis alimentés par les infrastructures routières modernes, la plaine de l'Hérault est une porte autant qu'un bassin vivant.

## A L'EMBOUCHURE DES GORGES ET VERS LA MER - LA VALLÉE ALLUVIALE :

La sous-unité de la plaine de l'Hérault se situe au Sud du territoire d'étude et s'étire autour du lit majeur de l'Hérault sur environ 12Km d'Est en Ouest et sur 9Km du Nord au Sud. Elle se situe dans l'Unité Plaines et Vallées. Cette sous-unité est délimitée au Nord par la ligne de crête et les courbes de niveau qui marquent le passage du coteau au plateau qui surplombe cette plaine. Ces piémonts viennent marquer le fond de scène de la plaine alluviale et ainsi lui donner sa caractéristique principale. Historiquement cultivés et exploités, ces pieds de coteau font partie intégrante d'un système agricole patrimonial.

## LA VALLÉE FERTILE ET HABITÉE :

La plaine alluviale inondable a été rendue fertile par les limons et autres dépôts fluviaux anciens, elle est recouverte de vignes, élément caractéristique de la région. L'Hérault et sa ripisylve, ainsi que le reste du réseau hydrographique (ruisseaux et canaux d'irrigation) représentent une forme de structuration du territoire et une certaine verticalité dans ses corridors arborés qui viennent dessiner la plaine. En effet, dans l'ensemble de la vallée peu d'éléments hauts accrochent le regard, seuls les massifs des causses qui marquent son fond de scène viennent l'arrêter.

L'urbanisation et son étalement nappe progressivement le territoire, les pôles urbains de Gignac et Saint André de Sangonis et les extensions urbaines des autres villages de la plaine gagnent aujourd'hui du terrain sur la vigne.

- // Première étendue plane vers la mer et libération des divagations du fleuve
- // Le 'savoir faire' de l'eau dans une plaine agricole irriguée, mer de vigne et bassin de vie
- // L'influence urbaine des métropoles du Sud (Montpellier, Béziers), les axes routiers majeurs drainent les îlots de vie



o Les formes dynamiques de la vallée

Les silhouettes villageoises des centres anciens - un patrimoine aux couleurs locales



Saint André de Sangonis



Gignac



Aniane



Saint Jean de Fos



Montpeyroux

Les extensions urbaines - Une évolution récente



Zone d'Activité de Gignac



Extension urbaine d'Aniane

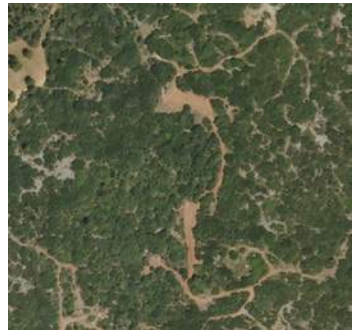


Carrière et gravière



Lagamas

Des boisements inégaux - Entre progression de la vigne et progression des garrigues



Boisements épars



Ripisylve du ruisseau de Lagamas



Coteau calcaire



Coteau recouvert de garrigue



Ripisylve épaisse de l'Hérault



Ripisylve fine de l'Hérault

Les parcelles agricoles - Mer de Vignes et oléiculture



Parcelles viticoles et d'olivettes



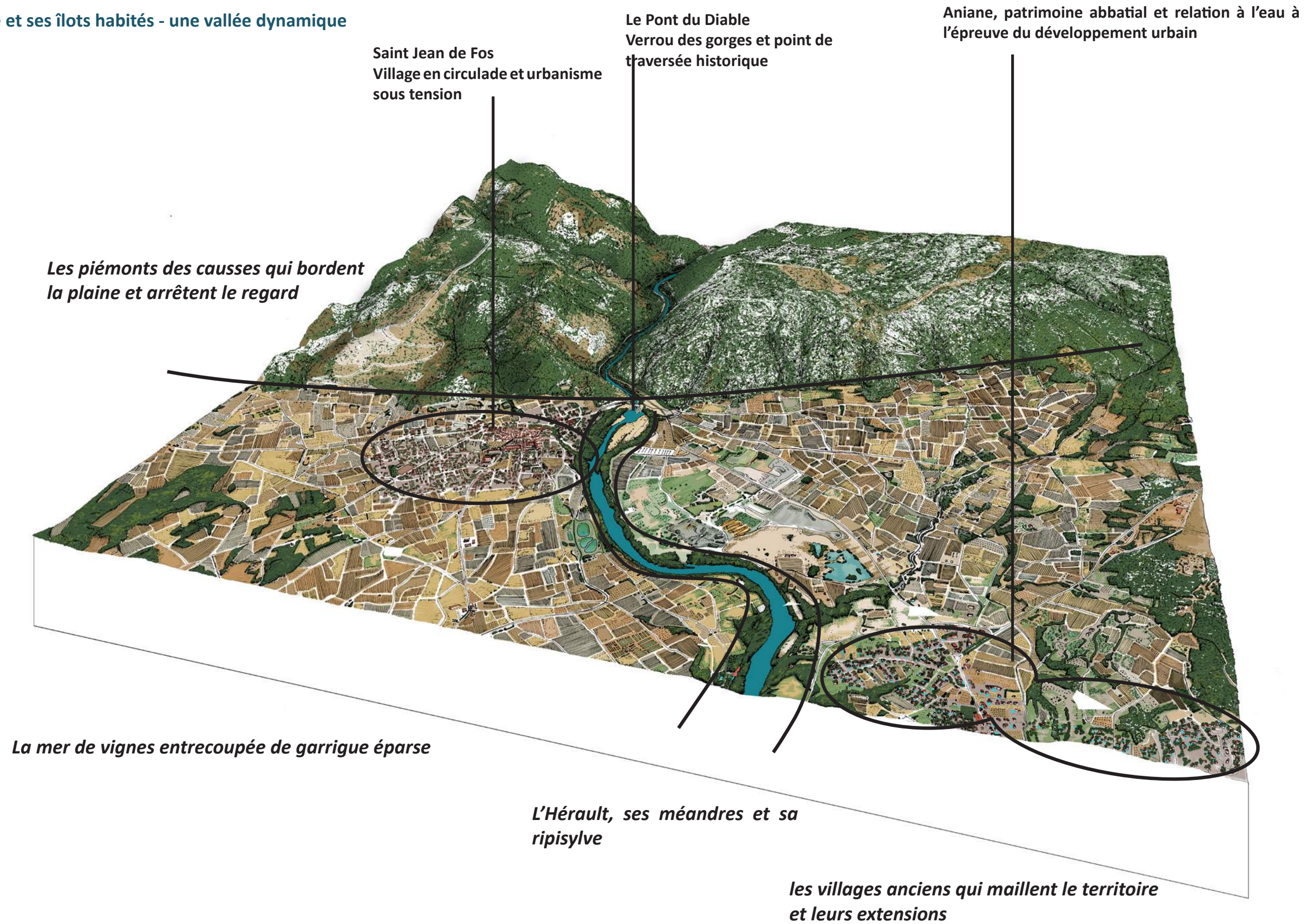
Parcelles agricole en cours d'enfrichement



Coteau agricole



○ La mer de vigne et ses îlots habités - une vallée dynamique





o La mer de vigne au débouché d'un fleuve capricieux

L'eau comme fil de lecture du territoire cultivé

La mer de Vignes jusqu'à la mer



Plaine de l'Hérault depuis Arboras - Caudex

Un patrimoine construit en défens,  
avec l'eau

Le pont du Diable et la porte des Gorges

Un étalement des formes urbaines en direction opposée à  
l'eau, qui s'étire dans les garrigues et coteaux

Le Causse, premier relief depuis la mer



Plaine de l'Hérault depuis Aniane - Caudex



○ L'eau architecturée - Une ingénierie patrimoniale

Le canal de Gignac, symbole d'une ingénierie de l'eau, un fil architectural dans le paysage 'rangé' de la mer de vignes. Un paysage avec lequel et contre lequel on construit sans cesse





o La mer de vigne et ses îlots habités - une lutte de territoires

Entrées de ville. Les lisières entre étalement urbain et surfaces agricoles sont peu organisées, Deux typologies se confrontent = Impacts des intrants sur les habitations, imperméabilisation des sols, grignotage des terres agricoles

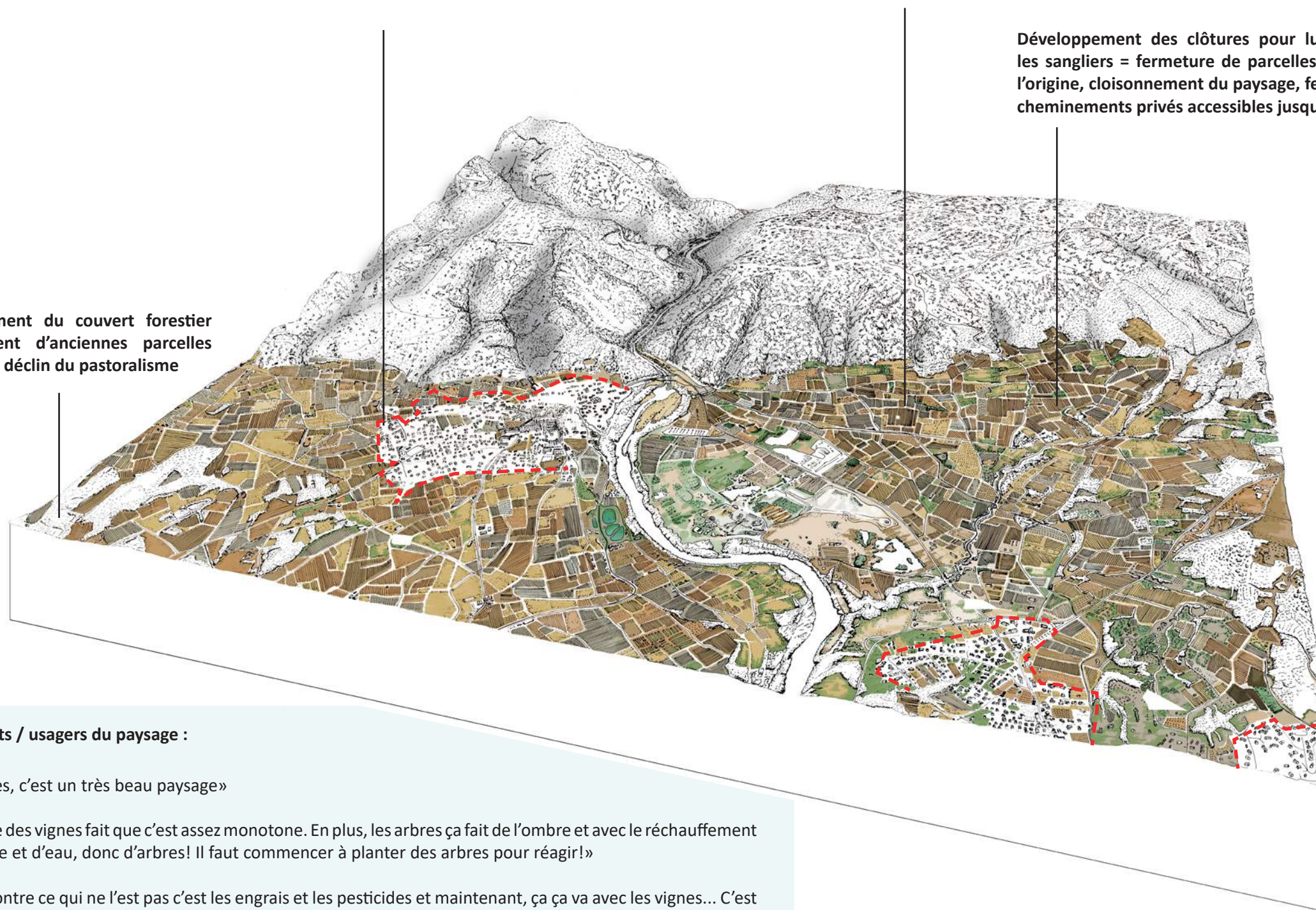
Premiers enjeux :

- La vigne dans le paysage de la vallée basse de l'Hérault face à de multiples pressions
- Le réchauffement climatique et l'avenir de ces paysages
- L'étalement urbain qui banalise les paysages viticoles, des lisières paysagères peu ménagées
- L'engagement vers une viticulture durable (l'exemple de Montpeyroux) et son essaimage dans la vallée
- Les gravières et les carrières dans le lit du fleuve et leur impact paysager en exploitation et après la fin d'exploitation
- Les entrées de ville et leur qualification, les franges urbaines et leur qualité paysagère dans les documents d'urbanisme
- Le devenir des piémonts et terres peu commode à cultiver, en fermeture
- Le pastoralisme en déclin et la conquête des garrigues
- L'impact paysager des bâtiments agricoles récents

L'hégémonie de la vigne dans le paysage de la plaine : un paysage historique de la monoculture

Développement des clôtures pour lutter contre les sangliers = fermeture de parcelles ouvertes à l'origine, cloisonnement du paysage, fermeture de cheminements privés accessibles jusque là

Développement du couvert forestier au détriment d'anciennes parcelles agricoles, le déclin du pastoralisme



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«la plaine de l'Hérault c'est les vignes, c'est un très beau paysage»

«Il n'y a pas assez d'arbres, le paysage des vignes fait que c'est assez monotone. En plus, les arbres ça fait de l'ombre et avec le réchauffement du climat on va avoir besoin d'ombre et d'eau, donc d'arbres! Il faut commencer à planter des arbres pour réagir!»

«Les vignes, c'est notre terroir par contre ce qui ne l'est pas c'est les engrais et les pesticides et maintenant, ça ça va avec les vignes... C'est un vrai problème, et d'autant plus quand par exemple, il y a des écoles collées aux champs...»

«Il n'y a plus de bouton d'or, d'asperges sauvages maintenant il y a des villas, manque de diversité et pas d'accès aux champs fermés»



○ L'eau architecturée - Une ingénierie patrimoniale



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

« Il manque d'aménagements au niveau de l'Hérault, des points d'eau pour les enfants »

« Les accès à l'Hérault sont difficiles, on ne sait pas si c'est privé ou pas, si c'est pour les canoës... »

« Privatisation du territoire au niveau de l'Hérault, dommage, manque d'accessibilité »

« Il faudrait aménager les berges pour les balades en respectant la nature »

« Les berges disparaissent, il n'y a pas assez d'accès à l'eau, ça a un côté positif car ça limite les impacts sur la nature »

« Le canal d'irrigation n'est pas entretenu, sale, ordures... alors que c'est un patrimoine local »

Premiers enjeux :

- La préservation et valorisation du cortège naturel et la ripisylve du fleuve comme enjeu pour l'avenir (disparition de ripisylve et d'ombrage entraînant un réchauffement des eaux et un effondrement de la biodiversité)
- La prise en compte des risques naturels dans l'évolution des paysages (inondations)
- La question de la ressource en eau dans un contexte de changement global
- L'accessibilité à l'eau et aux berges. La question de la privatisation des parcelles le long de l'Hérault et des manières de créer des points d'accès à l'eau
- Site du pont du Diable ayant fait l'objet d'un réaménagement et de l'installation d'infrastructures (maison du GSF, parking...) très positifs par rapport à d'autres sites (Issensac, départs de randonnées etc.)
- La mise en valeur des éléments architecturés de l'eau, nombreux canaux, martelières, moulins etc.)

Problématique importante liée aux déchets, surtout l'été : sensibilisation mais question de moyens, aujourd'hui gérée par des associations

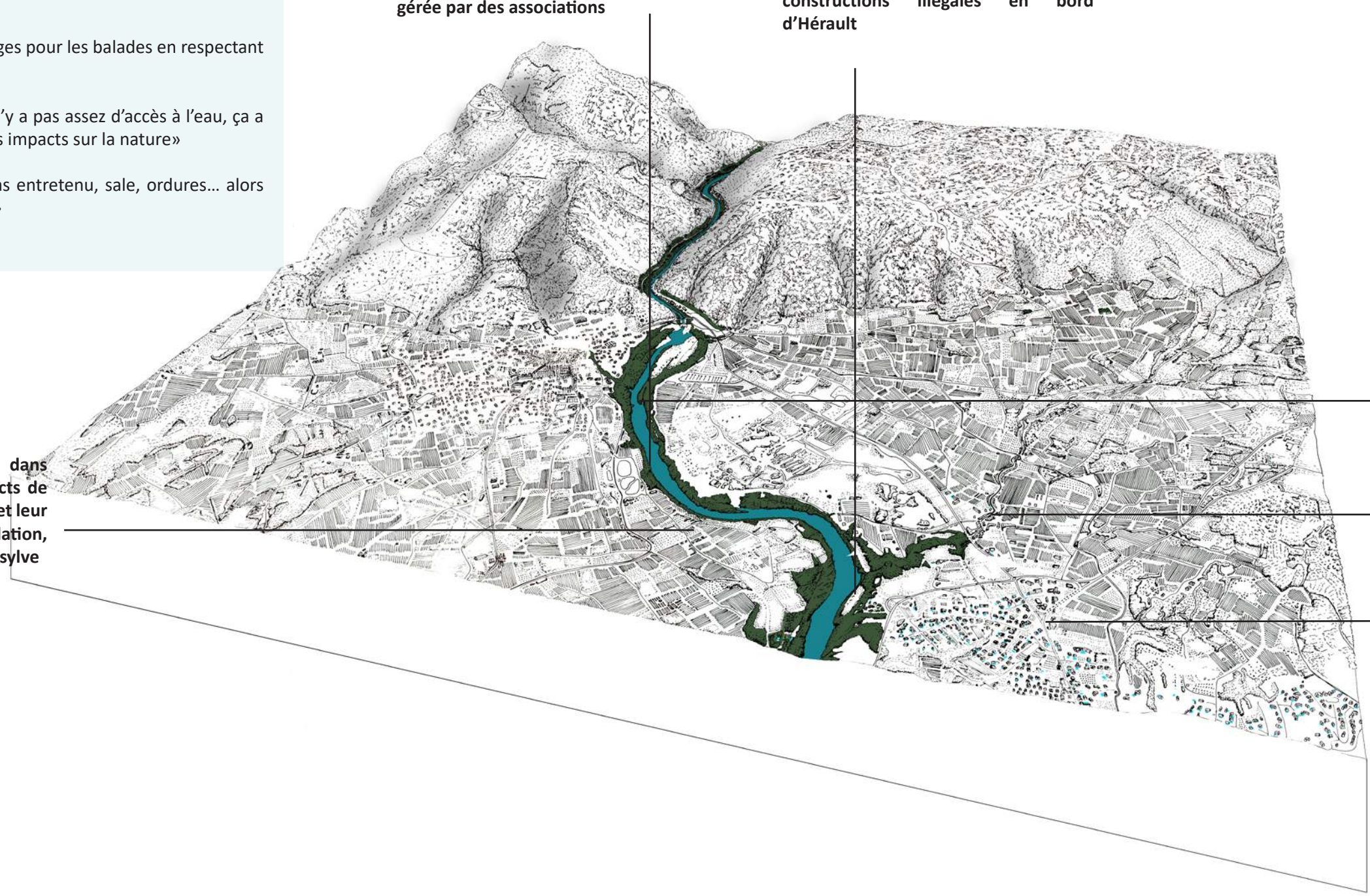
Présence et développement de constructions illégales en bord d'Hérault

Évolution de l'activité agricole dans le lit majeur de l'Hérault : impacts de l'arrachage sur les sols de limons et leur stabilité, intrants, risque d'inondation, réduction de l'épaisseur de la ripisylve

Absence de promenade, peu d'aire de loisirs avec accès à l'eau  
L'Hérault est « invisible » dans la plaine

Appauvrissement des ripisylves et impact sur le milieu

Remise en valeur du Canal de Gignac et de celui de Saint André de Sangonis





Les villages anciens qui maillent le territoire et leurs extensions



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

« Il y a des endroits où on est choqué par des constructions qui n'ont rien à voir avec l'architecture locale »

« La plaine de Gignac est trop urbanisée »

« Les zones industrielles et artisanales des communes c'est négatif, les contours des villages ne sont pas authentiques, ici ou ailleurs c'est la même forme »

« C'est la mort du centre ville de Gignac, les commerces vont dans la zone d'activité »

« L'urbanisation galopante ça ne va pas dans le bon sens et ça ne ressemble plus à rien »

« La zone d'activité cosmo est très réussie : trottoirs, intégration au paysage, à échelle humaine »

Problème de stationnements à Saint Jean de Fos en période estivale  
Absence de cheminement piéton  
Une entrée de ville à requalifier

Premiers enjeux :

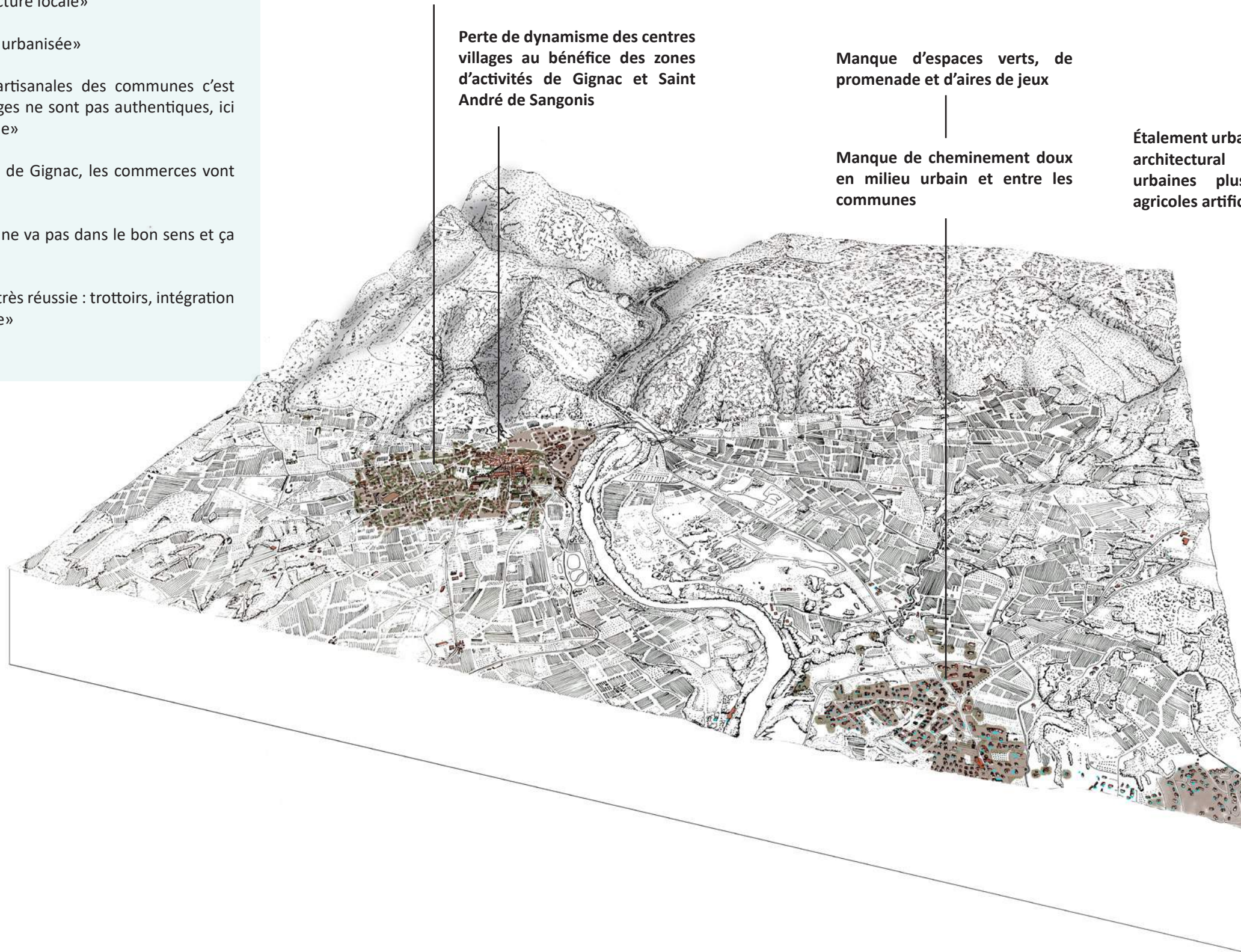
- L'étalement urbain et des transitions paysagères dans les entrées de ville notamment
- Une démographie positive pour un territoire contraint face à l'avenir de l'urbanisme et des milieux agricoles et naturels
- Une extension en zones d'activités bénéficiant d'axes de transport majeurs, quel équilibre avec les cœurs de bourg et leurs activités locales
- Une paupérisation de certains cœurs de bourgs face à un développement périphérique
- Un patrimoine de cœur de bourg riche et à valoriser (circulades, cadereaux, hôtels particuliers et maisons de maitres, mas ...)

Perte de dynamisme des centres villages au bénéfice des zones d'activités de Gignac et Saint André de Sangonis

Manque d'espaces verts, de promenade et d'aires de jeux

Manque de cheminement doux en milieu urbain et entre les communes

Étalement urbain, perte d'un vocabulaire architectural local vers des formes urbaines plus banalisées, parcelles agricoles artificialisées





○ Les piémonts des causses qui bordent la plaine et arrêtent le regard



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

« Garder le caractère méditerranéen de nos paysages, nos cultures, nos oliviers, trop de constructions dans les garrigues »

« Pas assez de bergers alors que c'est un moyen de lutter contre les incendies »

« Besoin d'un cheminement piéton jusqu'à Saint Guilhem »

« Il y a de l'enfrichement, manque d'éco pâturages, mais c'est trop difficile pour les bergers aujourd'hui »

Premiers enjeux :

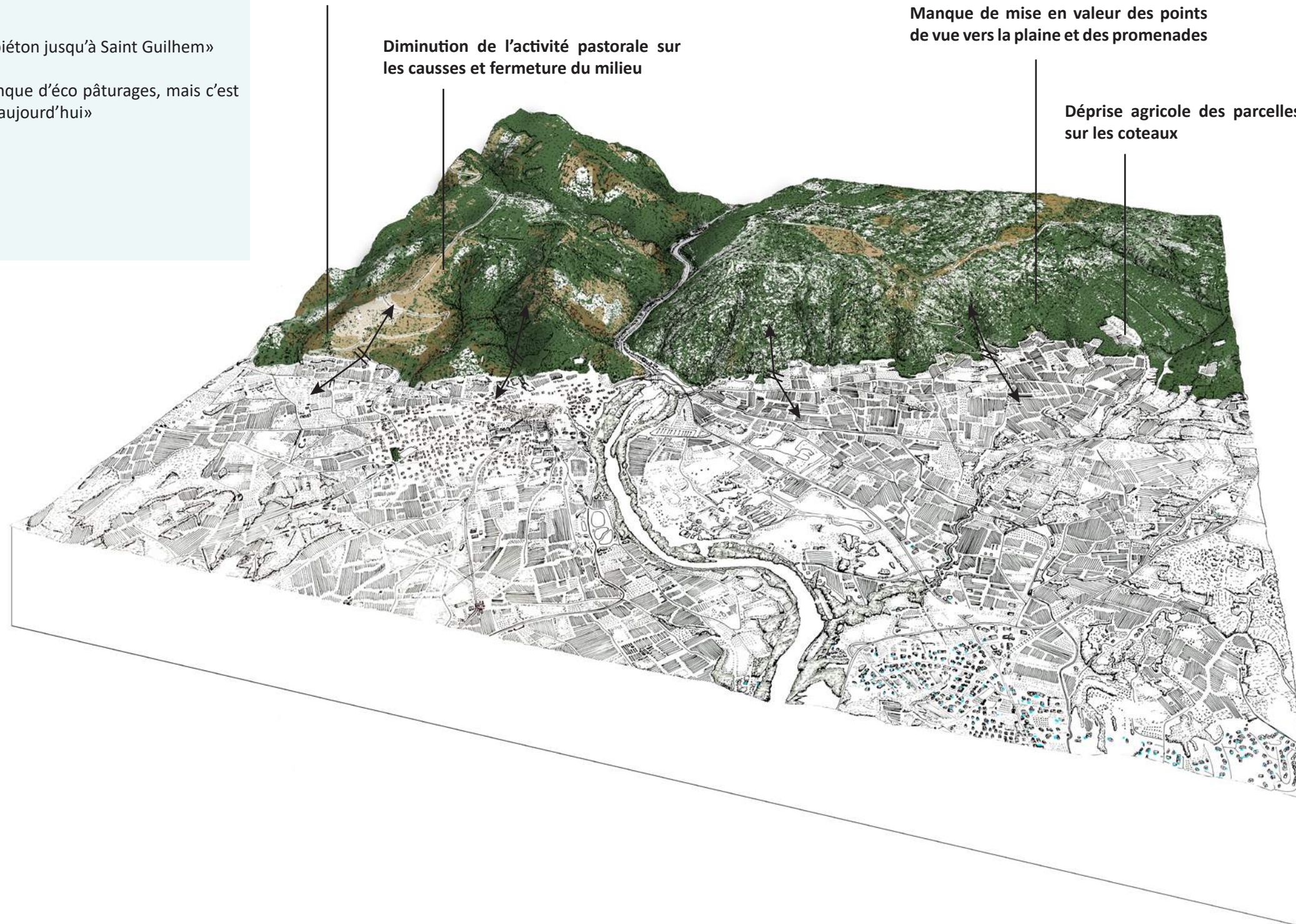
- La prise en compte des risques naturels dans l'évolution des paysages (incendies)
- La mise en valeur d'un patrimoine existant (ruines dans les clapas, patrimoines de murets, chapelles etc.)
- La connexion et la communication de ces sites qui donnent à voir les paysages jusqu'à la mer
- Les fermetures paysagères face au pragmatisme de l'abandon des terres cultivées
- Le réservoir de biodiversité et de grande naturalité face à la fermeture et aux risques incendie notamment
- Le patrimoine des parcours actuels et passés face à la fermeture des milieux ou leur clôture

**Le patrimoine des hauteurs peu mis en valeur et parfois délaissé : Castellans de Montpeyroux, ruines dans les clapas, patrimoines de murets, chapelles etc.**

**Diminution de l'activité pastorale sur les causses et fermeture du milieu**

**Manque de mise en valeur des points de vue vers la plaine et des promenades**

**Déprise agricole des parcelles situées sur les coteaux**





○ Les carrières et gravières, exploitations à reconnecter à leur paysage



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

« Halte aux carrières! »

« Les carrières ça me choque, avec l'autoroute ce sont des cicatrices »

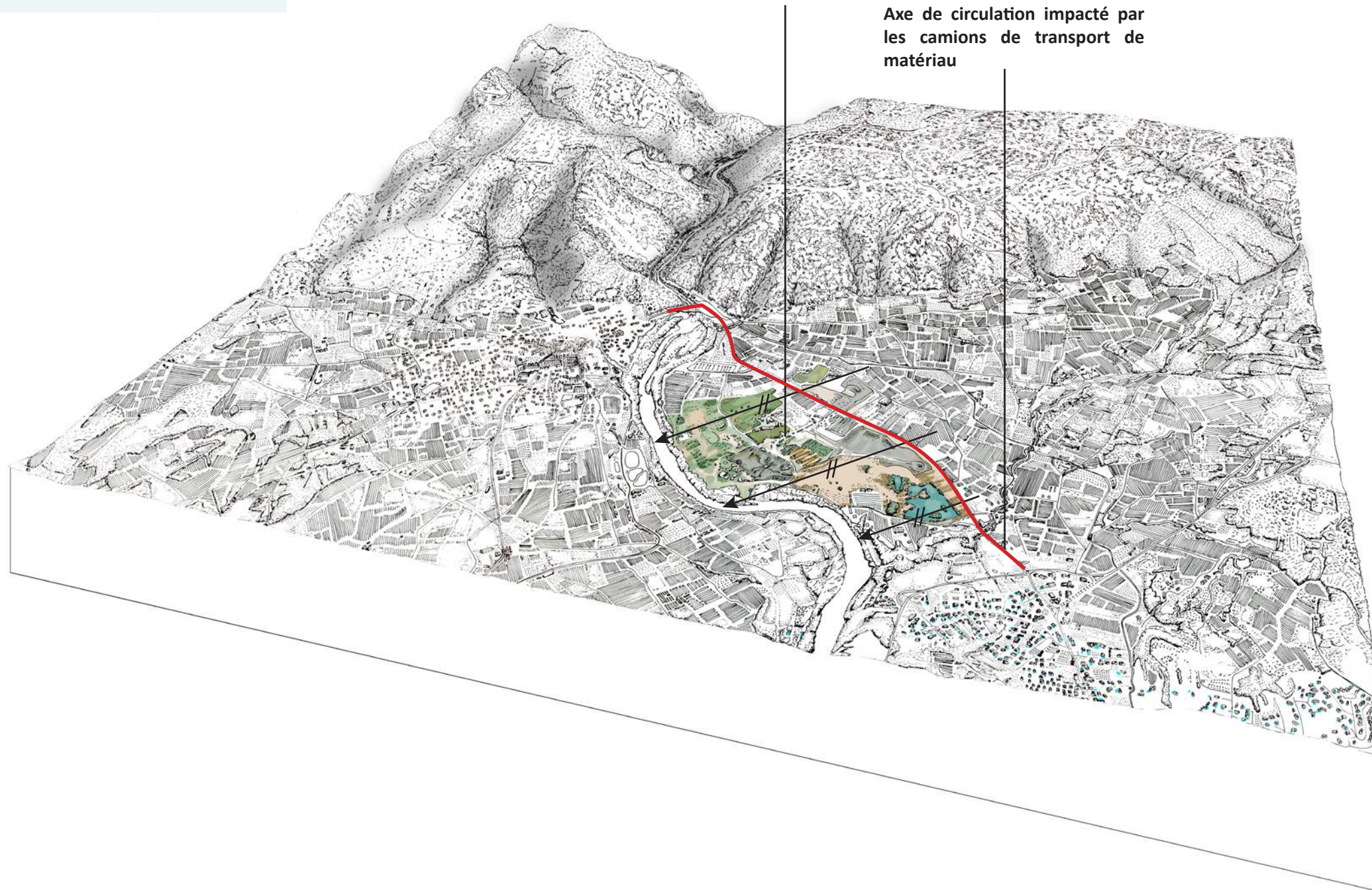
« Protéger les anciennes carrières comme zones humides et les intégrer au réseau hydrologique »

Premiers enjeux :

- L'impact des gravières et des carrières sur le paysage et le fonctionnement du territoire pendant leur exploitation (circulations, poussière, bruit...)
- La renaturation des carrières en fin d'exploitation face aux enjeux futurs du territoire. Transformation, utilisation, gestion face au changement climatique
- Ces espaces finalement rapidement résilients qui offrent de nombreuses opportunités de mise en valeur des paysages fluviaux et écologiques locaux.

Un fort potentiel paysager à reconnecter avec l'ensemble du site et l'enchaînement entre GSF et communes

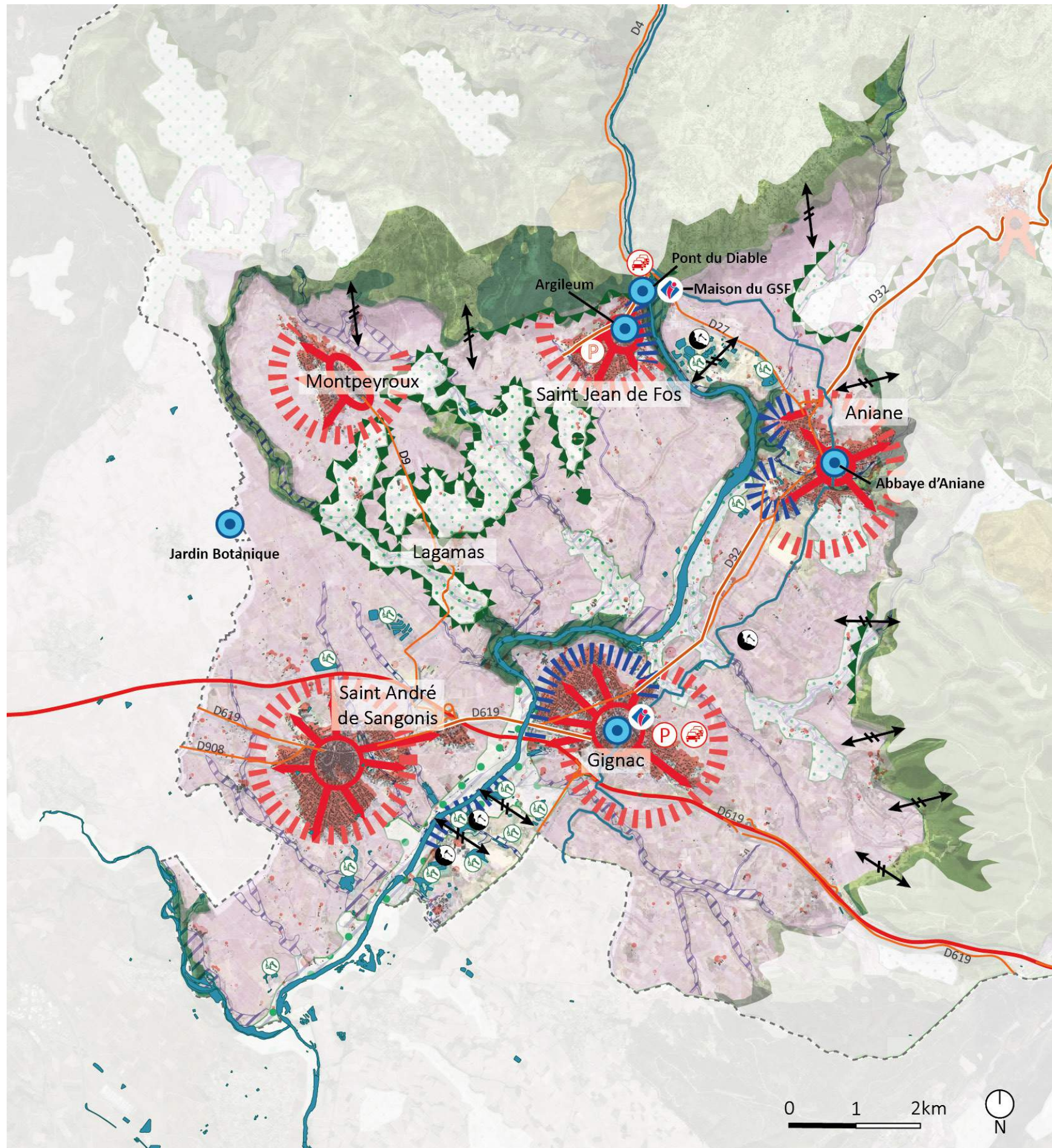
Axe de circulation impacté par les camions de transport de matériau





- ① **Le devenir du modèle agricole conventionnel et monocultural de la vigne face au changement climatique, à la ressource en eau.**
- ② **Le devenir des piémonts agricoles laissés à la garrigue face à un optimisation des pratiques agricoles**
- ③ **Le devenir paysager des franges entre tissu urbain et parcelles agricoles autour des villages de la vallée**
- ④ **La préservation du cortège naturel de la ripisylve face aux aménagements et à l'exploitation agricole des rives**
- ⑤ **Le rapport à l'eau et ses paysages et son accessibilité depuis la plaine**
- ⑥ **Le patrimoine agricole et historique des coteaux ou lié à l'eau, les points de vue remarquables sur la plaine et vers les gorges et à travers le chemin de Saint Jacques de Compostelle**
- ⑦ **Les outils d'urbanisme face à l'étalement urbain et une pression démographique importante**
- ⑧ **L'impact paysager des carrières et gravières en exploitation et les potentiels projets après renaturations**
- ⑨ **L'accessibilité cyclable et les cheminements piétons/promenades dans la vallée, la connexion entre les pôles touristiques, des départs de randonnées, les centres bourgs, les éléments de patrimoine, les cheminements piétons en ville**



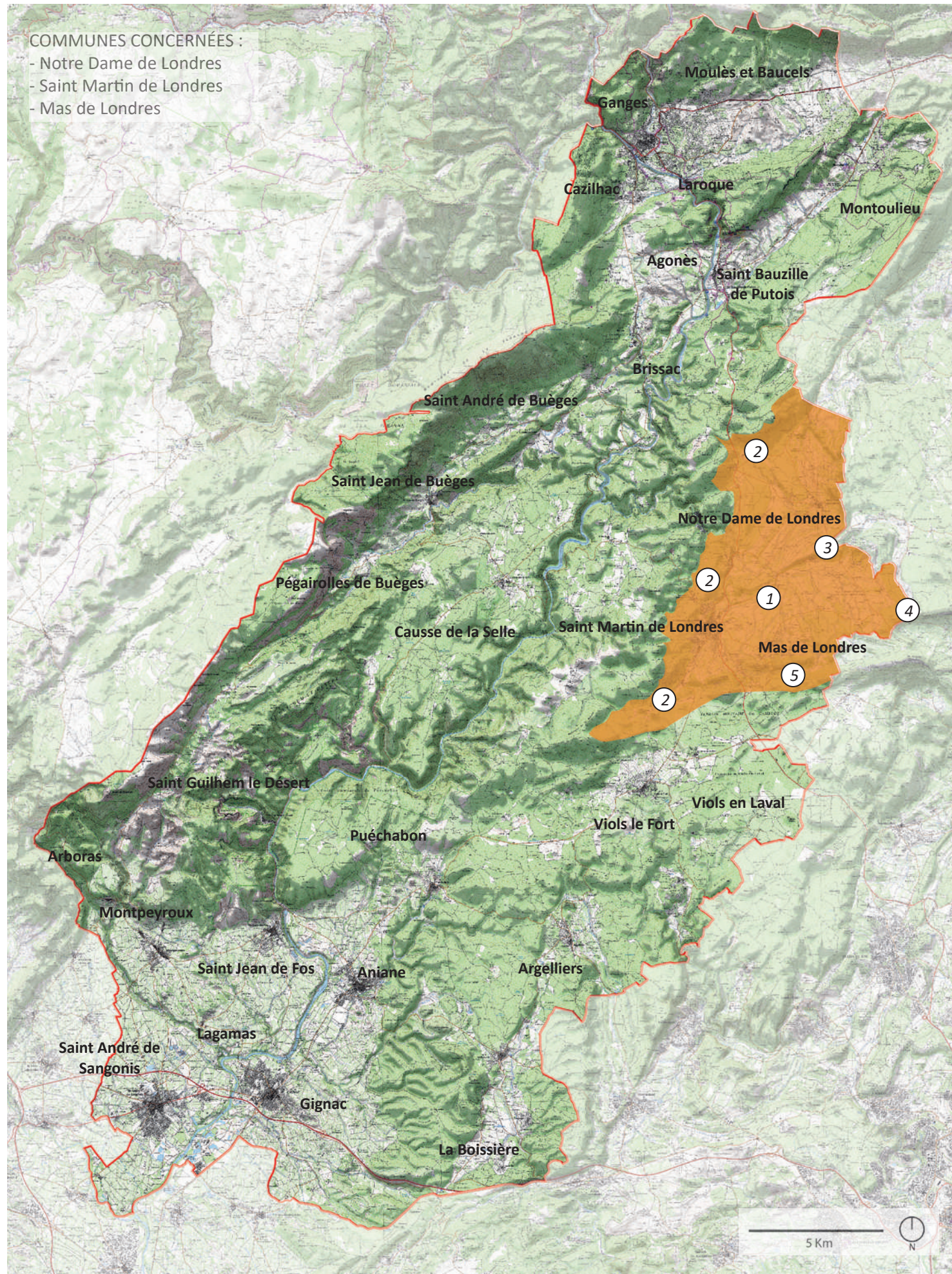


-  Pâtures
-  Vignes et oliveraies ponctuelles
-  Zones en cours d'enfrichement
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
-  Tache urbaine
-  Pression urbaine sur les ripisylves
-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles
-  Conflits d'occupation
-  PPRI
-  Carrières encore en activité
-  Carrières et gravières renaturées
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Liaisons principales
-  Points de tension en terme de stationnement
-  Points de tension en terme de stationnement en période estivale
-  Zone de trafic dense
-  Sites touristiques
-  Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité de la Plaine de l'Hérault



# Plaine de Londres - Balcon sur plaine



La plaine de Londres depuis les hauteurs de Saint Martin de Londres - Caudex

## UNE PLAINE DANS LES GARRIGUES

Un réseau complexe de ruisseaux et rivières a déposé une plaine au pied des massifs. Ancien marais entre causses et Pic saint loup, la plaine de Londres est une oasis dans un désert de garrigues. Les villes et villages s'y installent en hauteur, contraints par le relief et l'eau, dès l'époque médiévale. Des domaines ou mas s'étant développés au fil du temps en villages de solides bâtisses en pierre où les maisons s'appuient sur des architectures de murets et de jardinets accrochés, autour d'une petite église ou d'un calvaire, dont les rues se dessinent selon un plan aléatoire dicté par le terrain.

Saint Martin de Londres occupe une position particulière de pied de coteau et se développe autour d'un cœur fortifié dont on devine encore le tracé. La place des platanes offre une ambiance typiquement languedocienne avec ses arbres centenaires abritant à l'été les marcheurs et visiteurs de passage, les terrasses de café recommencent à vivre après la sieste au pied de vastes maisons de calcaire et de la tour de l'horloge.

Pourtant l'hiver peut y être glacial et la configuration de la plaine y laisser se déposer un brouillard dense, mouillant la garrigue et les pierres calcaires des maisons, un paysage presque montagnard que l'on soupçonne peu à la brûlure de l'été, sous influence de sa topographie

## ADOSSÉ AU CAUSSE, UN BALCON SUR LA PLAINE :

La sous-unité de la plaine de Londres s'étend sur une douzaine de kilomètres du Nord au Sud à l'Est de notre territoire. Adossée au plateau caussenard, cette plaine agricole a un faciès caractéristique dans le périmètre du plan paysage. Le dégagement des vues vers l'Est formé par cette plaine naturellement irriguée crée un balcon habité en relation directe avec son grand paysage. Le causse auquel les villages tournent un peu le dos est plus fermé et vallonné, la transition paysagère est brusque et marquée. Cette sous-unité vit en relation avec le Nord comme le Sud, autant rattachée à Ganges qu'à Montpellier, elle représente la marge orientale de ce territoire entre causses et plaines.

## MOSAÏQUE AGRICOLE ET VILLAGES PERCHÉS :

Cette petite plaine vallonnée (1) est cernée par le causse à l'Ouest et au Nord (2), les marches des Géants (3), l'Hortus (4) et le Pic saint Loup et ses coteaux au Sud (5).

Creusée et formée par les dépôts alluviaux et lacustre, elle repose sur une nappe peu profonde qui lui confère un climat particulier et qui lui a d'ailleurs donné son nom (Londres vient de l'occitan «loudro» qui veut dire marais). Cette particularité géographique en fait un territoire au paysage assez unique, plus frais et humide que le reste du territoire.

Cette partie du territoire représente une sous-unité de l'unité Plaine et Vallée.

// Sa figure géomorphologique de plaine et ses contours très nets marqués par les reliefs adjacents, (délimités par les coteaux des causses qui s'arrêtent à la courbe topographique 300 et les sommets du Pic Saint Loup)

// Son identité forte due à sa formation, à l'importance du réseau hydrique et l'organisation spatiale qui en a découlé

// L'implantation urbaine organisée autour de Saint Martin de Londres et des deux pôles de Notre Dame de Londres et de Mas de Londres. Affectées pareillement par des dynamiques de pression urbaine

// L'importance de l'activité agricole et son caractère mixte : vignes, pastoralisme...



o Balcon sur cultures - une vallée composite

Les centres anciens aux formes variées



Saint Martin de Londres



Mas de Londres



Notre Dame de Londres

Le hameau



Le Fesc

Les extensions urbaines - territoire convoité



Extension urbaine SMdeL



Extension urbaine SMdeL



Zone d'Activités de la Liquière



Zone d'Activités de la Garrigue

Boisements mosaïques entre bocage et garrigue



Trame bocagère en friche



Ruisseau asséché dépôts alluviaux



Ripisylve ruisseau principal



Ripisylve ruisseau secondaire



Ripisylve ruisseau secondaire



Marche des géants



Traces d'activités de pleine nature - loisirs motorisés



Coteau de garrigues



Pelouse aride et arbres isolés



Coteau calcaire plissé

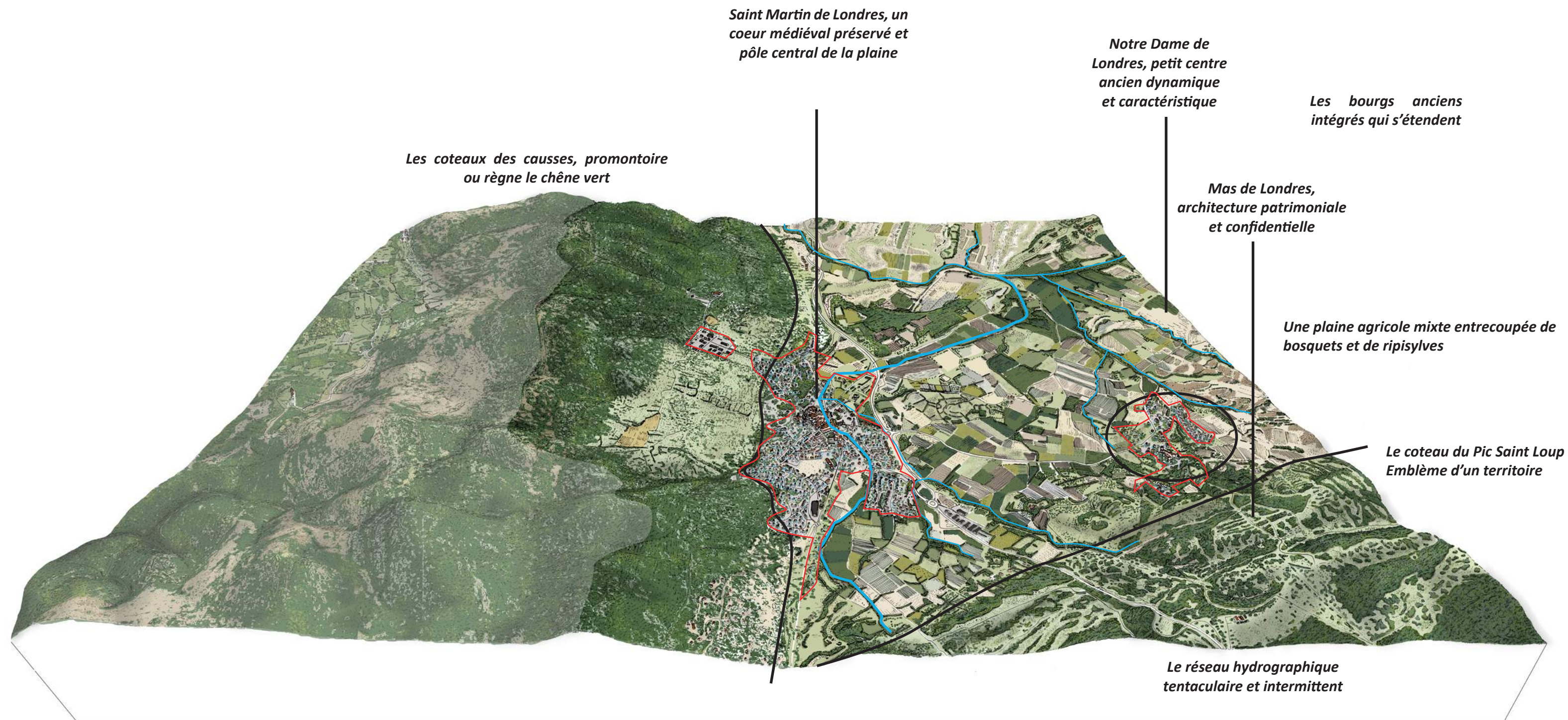
Une agriculture polyculturelle



Parcelles agricoles mixtes



o Entre cause et vallée - Entre désert et système cultural complexe





○ Un paysage depuis le balcon

La porte entre Hortus et Pic saint Loup

L'oasis du marais, un paysage irrigué au coeur des garrigues

Le Mas de Londres accroché au coteau

D'EST...

Un paysage agricole mosaïque



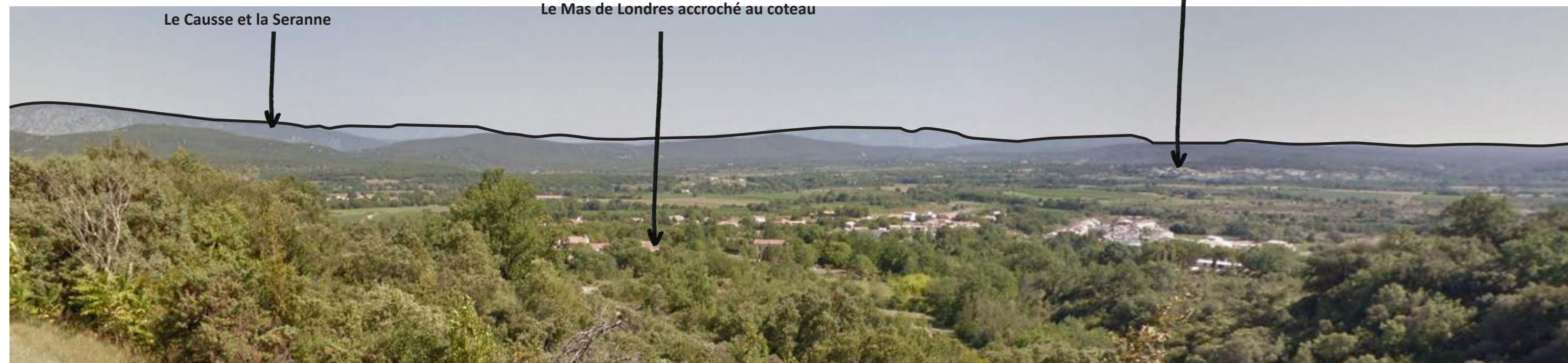
Plaine de Londres depuis les hauteurs de St Martin de Londres - Caudex

... EN OUEST

Le Causse et la Seranne

Le Mas de Londres accroché au coteau

Notre Dame de Londres perché dans la plaine

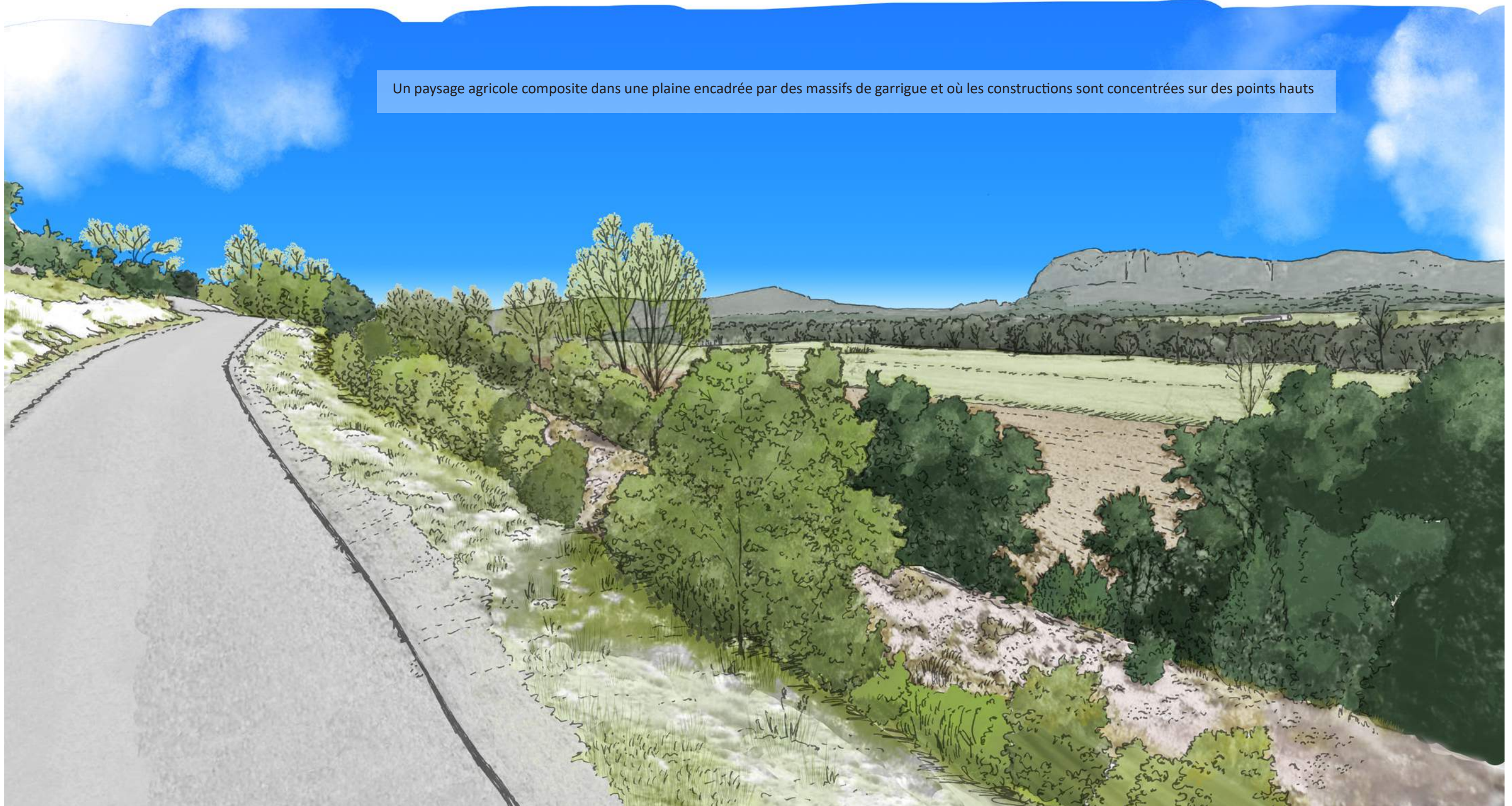


Plaine de Londres depuis Mas de Londres - Caudex



o Un paysage parcouru

Un paysage agricole composite dans une plaine encadrée par des massifs de garrigue et où les constructions sont concentrées sur des points hauts





o Le tissu urbain structurant de Saint Martin de Londres:

Les équipements publics et des aménagements (promenades, parcs, parcours de santé) face au développement rapide de la commune

Premiers enjeux :

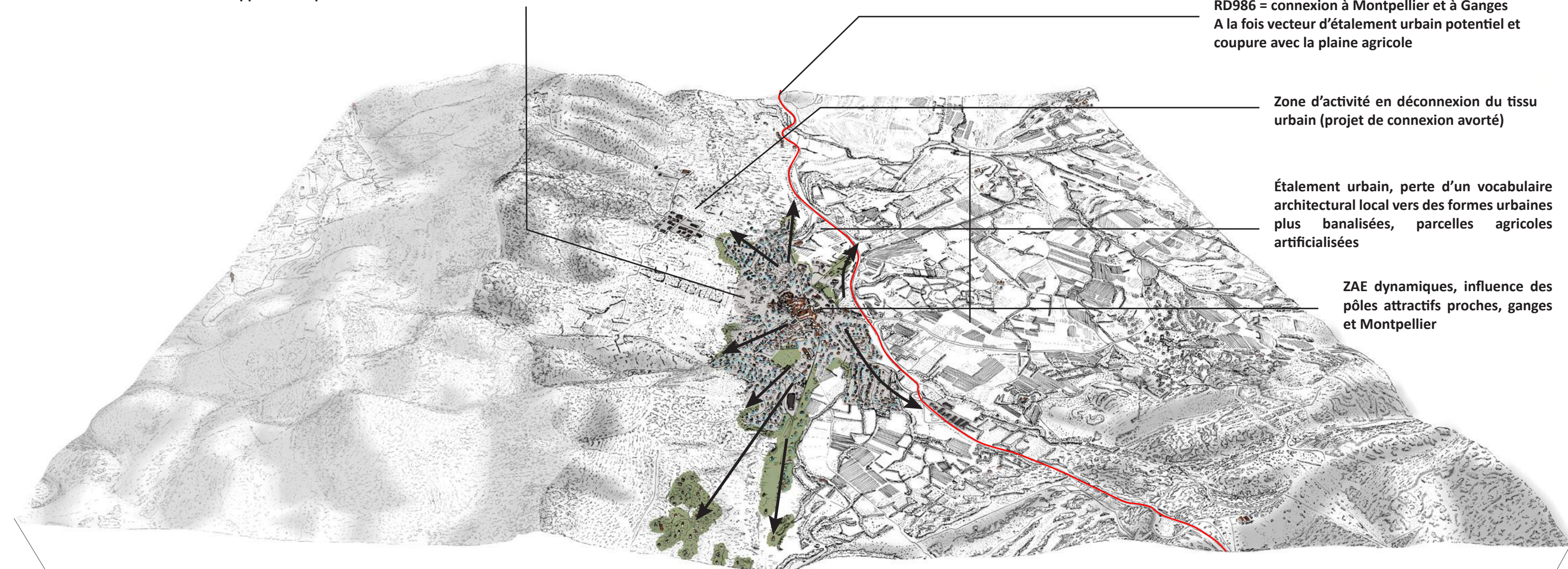
- La pression urbaine facteur d'étalement du tissu urbain de Saint Martin de Londres, notamment le mitage des coteaux et les terres agricoles
- La Friche de la biscotterie et son devenir
- Les Zones d'activités des Garrigues et de la Liquière et leur intégration dans le paysage (bon et mauvais exemple)

RD986 = connexion à Montpellier et à Ganges  
A la fois vecteur d'étalement urbain potentiel et coupure avec la plaine agricole

Zone d'activité en déconnexion du tissu urbain (projet de connexion avorté)

Étalement urbain, perte d'un vocabulaire architectural local vers des formes urbaines plus banalisées, parcelles agricoles artificialisées

ZAE dynamiques, influence des pôles attractifs proches, ganges et Montpellier



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«Saint Martin de Londres est en train de passer un cap dans l'urbanisation. Il faut limiter l'urbanisation»

«La cave coopérative de Saint Martin de Londres remplacée par un lotissement. Le bâtiment a été entièrement rasé, c'est la perte d'un symbole»

«Avant à Saint Martin de Londres, il y avait des troupeaux à la fontaine qui attendaient pour aller à la bergerie, maintenant la bergerie c'est un lotissement »

«La zone d'activité de Saint Martin de Londres ça aurait pu être fait là ou ailleurs, ce n'est pas identitaire» ; «La zone d'activité des garrigues à SMDL c'est pas terrible mais bon des industries il y en aura toujours»

«Perte de dynamisme des terres agricoles, le paysage change, devient semi-rural, semi-urbain. Les bâtiments des zones d'activités ne sont pas pérennes»



o Les coteaux victimes de l'étalement urbain et en voie de fermeture par la garrigue

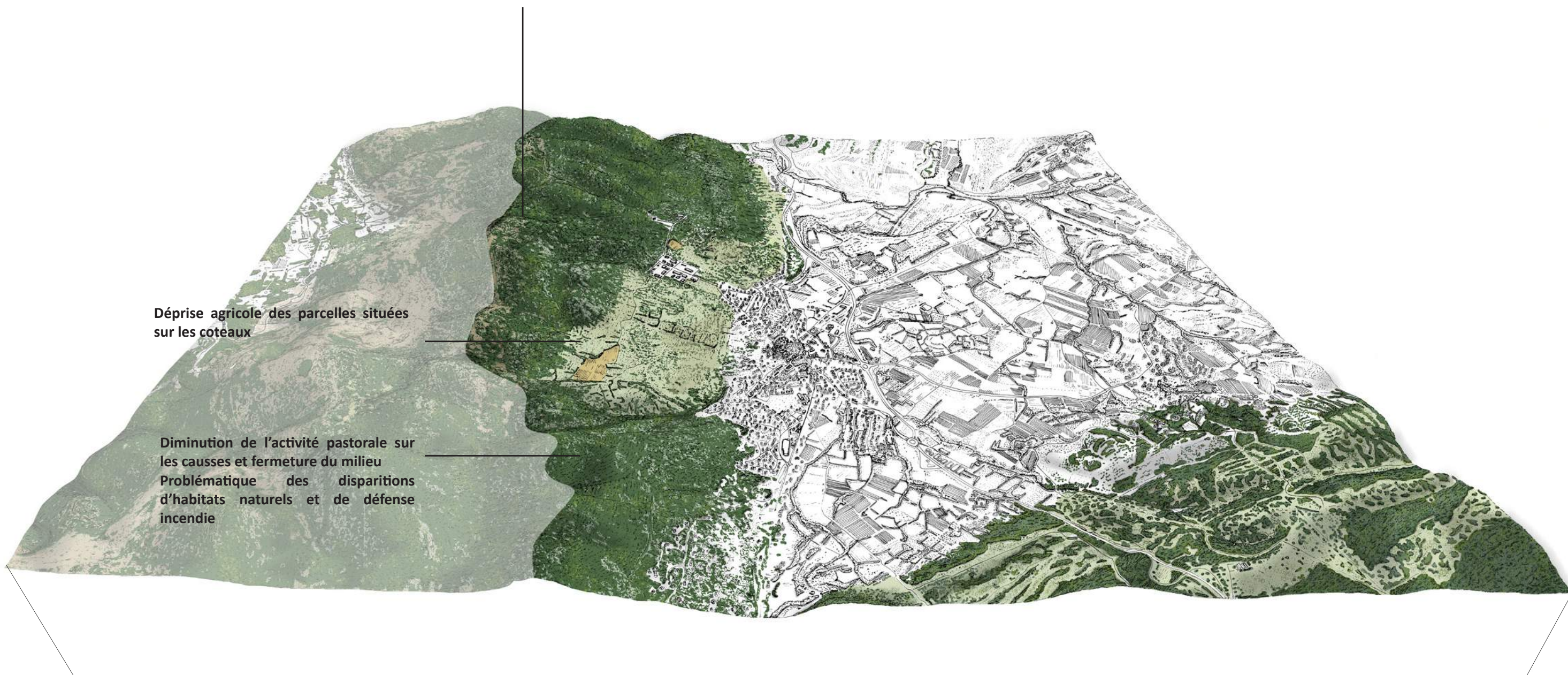
Manque de mise en valeur des points de vue vers la plaine et des promenades et anciens chemins vicinaux et pastoraux

Premiers enjeux :

- La prise en compte des risques naturels dans l'évolution des paysages (érosion et incendies)
- Une pression foncière face au faciès du paysage local
- Un patrimoine existant (ruines dans les clapas, patrimoines de murets, chapelles etc.) face à la fermeture des milieux
- Le réservoir de biodiversité et de grande naturalité sous pression
- La perte de connexion du tissu urbain et naturel face à un maillage périphérique lâche (ZA des Garrigues)
- La connexion du tissu urbain aux départs de promenade (Ravin des Arcs) par la marche

Déprise agricole des parcelles situées sur les coteaux

Diminution de l'activité pastorale sur les causses et fermeture du milieu  
Problématique des disparitions d'habitats naturels et de défense incendie

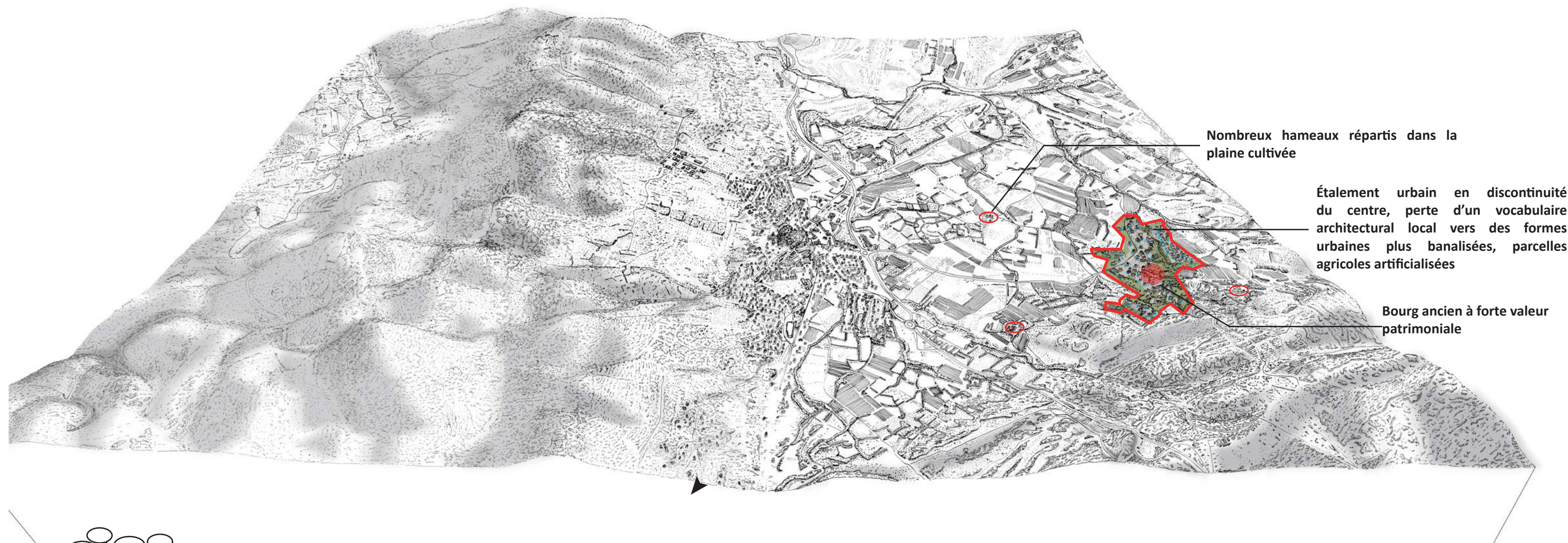




○ Des bourgs anciens intégrés qui s'étendent

Premiers enjeux :

- Les franges et leurs transitions paysagères entre agriculture et urbain
- Les outils réglementaires d'urbanisme et l'intégration des extensions urbaines au paysage et à l'architecture locale face à une pression foncière toujours plus forte
- Les centres bourgs typiques qualitatifs et patrimoniaux



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«Le centre ancien de Mas de Londres n'est pas assez mis en valeur et protégé par le PLU notamment»

« Mas de Londres s'est beaucoup agrandi ces dernières années mais ce sont des grandes maisons qui n'ont rien à voir avec le petit centre»

«Nous on habite à Mas de Londres, on y est super bien, on a fait construire là bas alors on ne peut rien dire sur l'étalement urbain mais c'est vrai qu'en étant objectif ce n'est pas bien»

«Le bourg de Notre Dame de Londres est assez dynamique, il y a de quoi faire»

«Préconisation : créer des jardins partagés autour des villages ; PLU > recherche de qualité architecturale pour les pavillons»

«On est venu habiter à la campagne, pas à la ville»

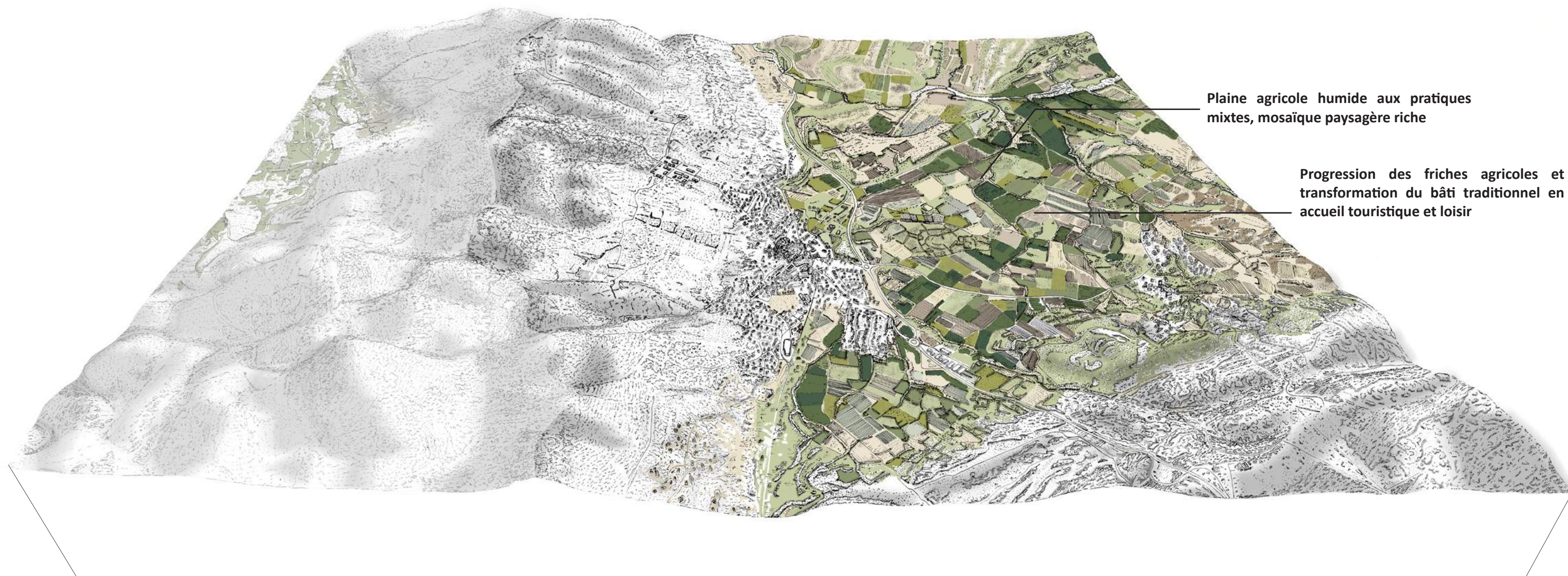
«Mesures concrètes pour favoriser la rénovation énergétique des quartiers anciens de cœur de village et limiter leur abandon»



o La plaine agricole mixte et naturellement humide

Premiers enjeux :

- Les pratiques agricoles patrimoniales et le paysage mosaïque face à la pression de la monoculture
- Les documents d'urbanisme face à la cabanisation et conversion des bâtiments agricoles en maisons de loisir
- La difficile transmission des exploitations au moment du départ à la retraite des agriculteurs
- L'évolution des parcelles agricoles en friche face à des pratiques qui évoluent



Plaine agricole humide aux pratiques mixtes, mosaïque paysagère riche

Progression des friches agricoles et transformation du bâti traditionnel en accueil touristique et loisir



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

« Avant il y avait 4 boucheries à Saint Martin de Londres, denrée locale très réputée ; le pâturage façonne les paysages de la garrigue »

« Maintenir l'aspect agricole de Saint Martin de Londres »

« Suppression de terres agricoles pour des maisons et des zones d'activités, l'entrée de ville est moche »

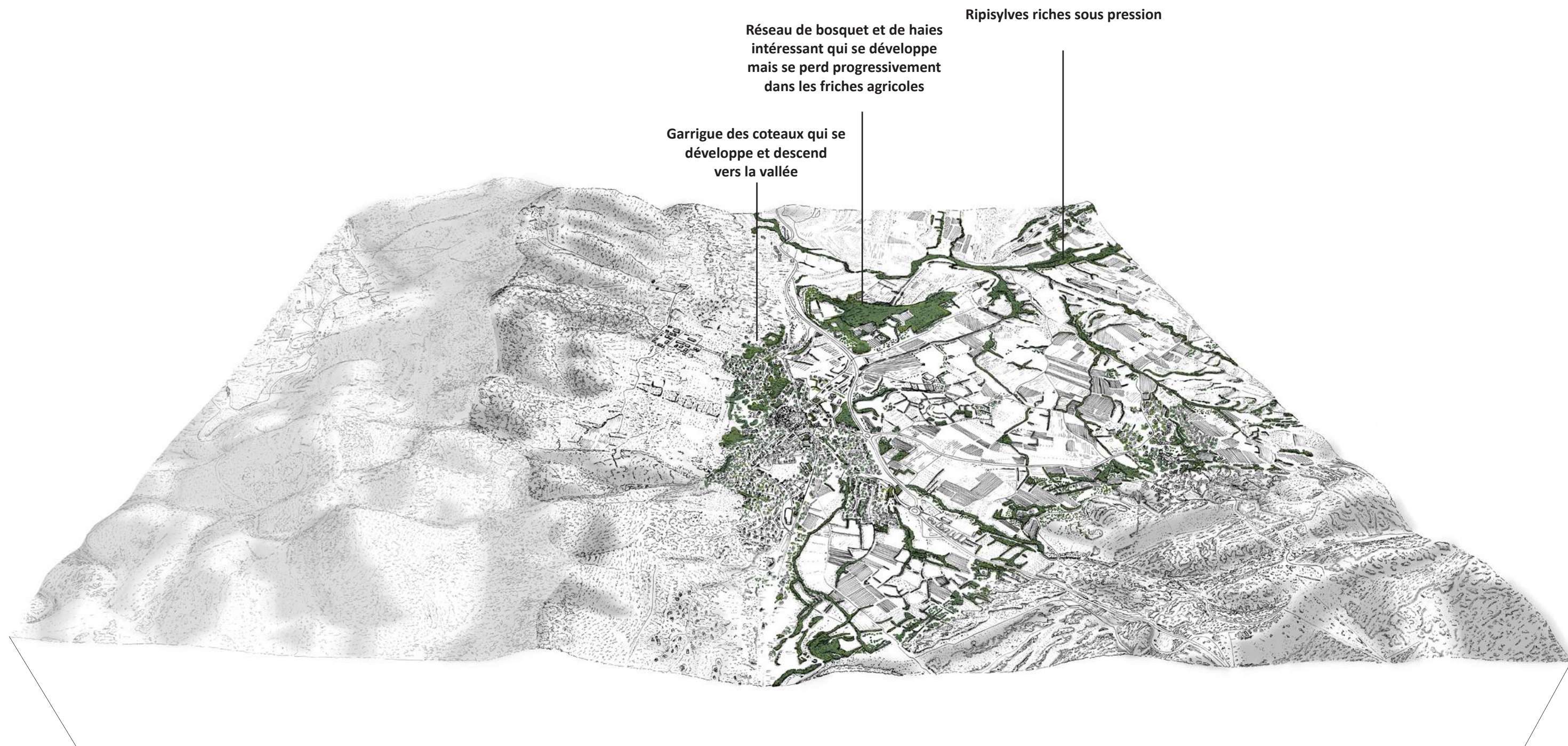
« Plus d'agriculteurs bio dans la plaine de Saint Martin de Londres ! »



- **Continuités écologiques et hydrologiques productrices d'un paysage caractéristique**  
L'importance de l'eau ou de son absence

**Premiers enjeux :**

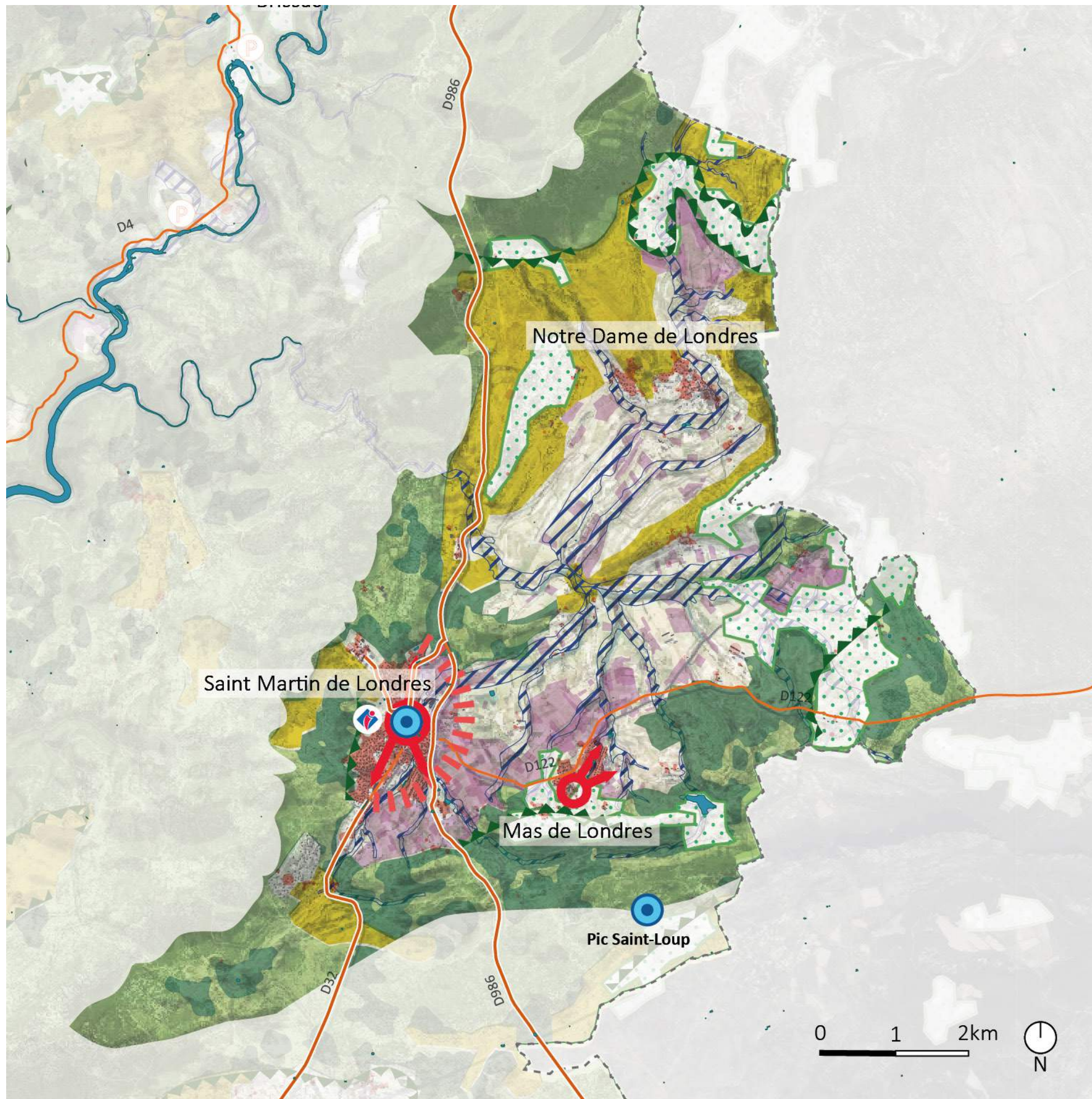
- Les ripisylves et réseaux d'alignements et de bosquets comme continuités paysagères et faciès paysager typique de la plaine de Londres
- Les continuités de ces corridors écologiques et paysagers face à la pression agricole et urbaine
- Le réseau hydrologique naturel et les zones humides face à la pression sur la ressource en eau





- ① **La mosaïque des paysages agricoles de la plaine de Londres face aux pressions foncières et aux mutations des pratiques.**
- ② **Le devenir du patrimoine bâti agricole ancien face à une pression touristique et d'habitat ou à l'abandon des usages**
- ③ **L'importance de posséder des documents d'urbanisme efficaces face à l'étalement urbain et à la pression foncière et démographique**
- ④ **L'intégration paysagère des zones d'activités existantes et leurs développements**
- ⑤ **La qualité patrimoniale des centres bourgs et leur dynamisme face à des extensions lâches et peu qualitatives**
- ⑥ **Le maillage de cheminements piétons, cycles, de promenades au départ des centres bourgs existants ou non face à une difficile déambulation douce sur le territoire**
- ⑦ **La valorisation et le développement des continuités écologiques liées au réseau hydrographique de la plaine de Londres face à la problématique de la raréfaction de la ressource en eau**



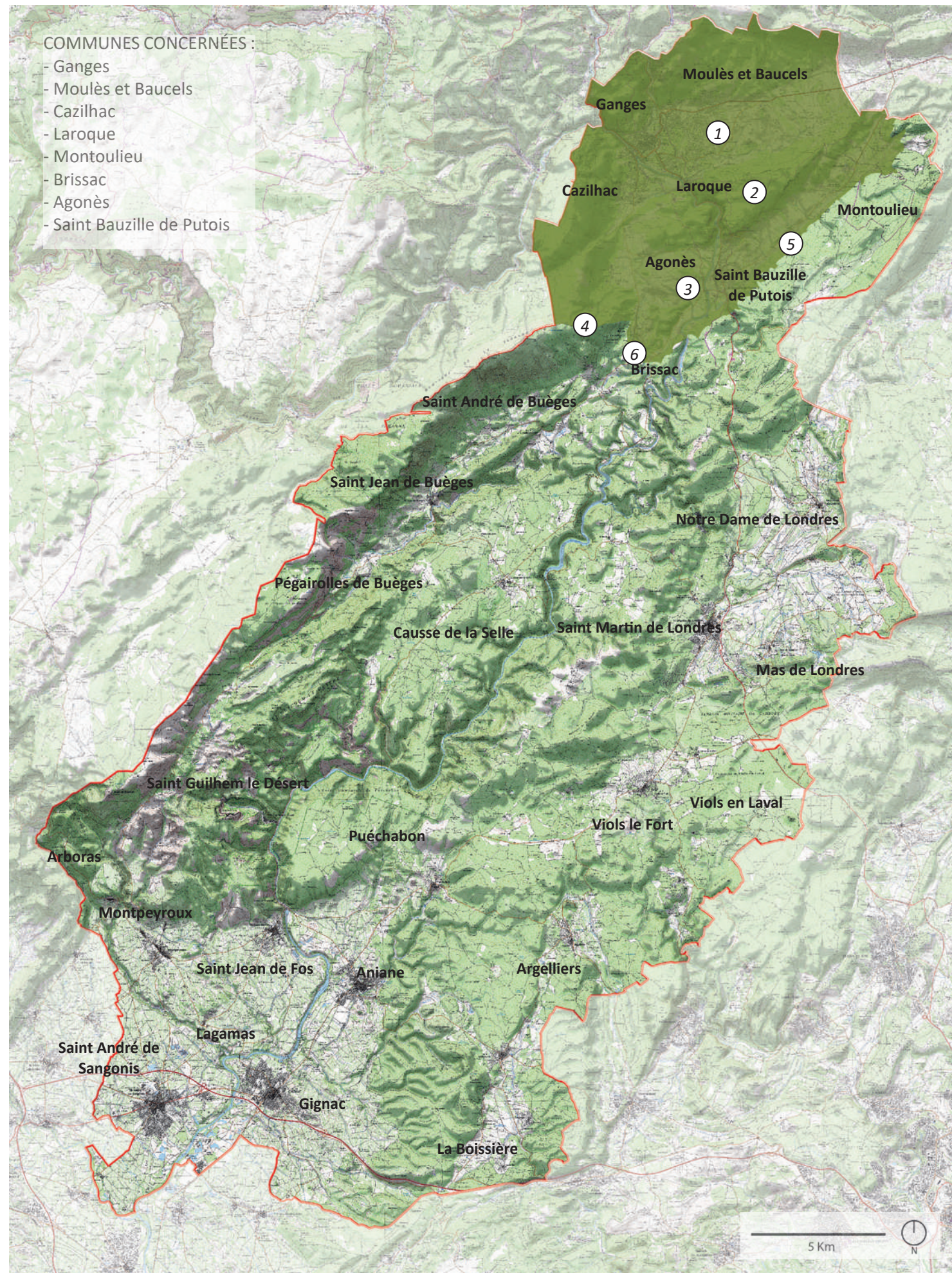


-  Pâtures
-  Vignes et oliveraies ponctuelles
-  Zones en cours d'enfrichement
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
-  Tache urbaine
-  Pression urbaine sur les ripisylves
-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles
-  Conflits d'occupation
-  PPRI
-  Carrières encore en activité
-  Carrières et gravières renaturées
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Liaisons principales
-  Points de tension en terme de stationnement
-  Points de tension en terme de stationnement en période estivale
-  Zone de trafic dense
-  Sites touristiques
-  Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité de la Plaine de Londres



# Vallées de Ganges et de Saint Bauzille de Putois - La Porte du Nord



Ganges depuis le Rieutord - Caudex



Saint Bauzille de Putois depuis le Thaurac - Caudex

## UN TERRITOIRE QUASI MONTAGNARD

Un paysage chahuté par l'eau et les temps géologiques offre à ces vallées un caractère Cévenol qui contraste avec le reste du territoire. De roches et d'eau, dominé par le massif imposant au nord et le Thaurac, l'héritage plus industriel des magnaneries se lit dans le parcours des villes et villages, où de grandes bâtisses industrielles et des habitats groupés viennent contraster des cœurs de bourgs plus traditionnels languedociens, en éperon ou accrochés aux coteaux pour échapper à l'eau. Un paysage de frange, de transition, de montagne en vallée.

## LA PORTE DES CÉVENNES:

La sous-unité de la plaine de Ganges et de Saint Bauzille de Putois s'étend sur 11Km d'Ouest en Est et sur 8Km du Nord au Sud. Cette sous-unité compose une des portes vers les Cévennes aux contreforts méridionaux du massif. Cette sous-unité et celle qui est la plus au Nord du territoire du plan paysage.

Séparée de la plaine alluviale Sud par le relief du Causse, cette sous-unité est un véritable 'arrière' dans ce territoire. Cette plaine du 'Nord' est un bassin de vie très actif qui vient former la transition paysagère entre un paysage de petits causses, de plaine alluviale méridionale au Sud; et un paysage plus montagnard, abrupt et plus frais au Nord. Son rayonnement est aussi important vers les communes du Nord que celles du Sud et l'influence de la métropole de Montpellier y est également marquée. Le massif du Thaurac vient casser l'unité de cette plaine alluviale, émergeant à 200m au dessus de l'Hérault, cet immense bloc de calcaire accueillant de nombreuses grottes (dont celle des Demoiselles) et cavités, vient caractériser et dominer cette vallée irriguée.

## UN PIÉMONT CHAHUTÉ ENTRE MONTAGNE ET CAUSSES :

Cette sous-unité s'organise en trois grandes parties inter-connectées:

La plaine de Ganges qui comprend aussi Laroque et Cazilhac et qui est cernée par le Thaurac au Sud et les premiers monts des Cévennes au Nord.

- ① Le Thaurac percé par l'Hérault, cette gorge représente une connexion dans l'aire de vie et le fonctionnement de cette sous-unité
- ② La plaine de Saint Bauzille qui comprend également les communes de Montoulieu, Brissac et Agonès et qui est fermée au Sud par le début du causse.
- ③ Ces trois parties sont percées perpendiculairement et en quelque sorte reliées les unes aux autres par l'Hérault. Ce fragment de territoire représente une sous-unité de l'unité Plaine et Vallée.

// La situation géographique et géomorphologique de plaines reliées par l'Hérault organise le fonctionnement, l'activité et l'implantation des habitants sur ce secteur.

La transition entre la vallée de la Buèges et la Vallée de Brissac et Saint Bauzille est délimitée par les coteaux (courbes topographiques hautes ④) et passage de l'adret à l'ubac ⑤) des reliefs qui les entourent. ⑥

La délimitation de la vallée au sud est spatialisée par le ruisseau de l'Avèse et sa ripisylve.

// Le Thaurac, barrière physique mais qui constitue le visage des deux plaines, propose de nombreux atouts (promenades, points de vues, activités sportives et touristiques) et dont les gorges représentent une connexion entre les deux vallées.

// Des dynamiques de pression urbaine qui impactent les deux plaines de la même manière, notamment au niveau de la pression exercée sur les parcelles agricoles.



## Au pied des Cévennes - Un territoire de passage

### o Habiter la pierre et l'eau - Des formes chahutées

#### Les centres anciens construits autour de la contrainte - protection et ressource



Ganges



Laroque



Saint-Bauzille-de-Putois



Brissac



Cazilhac



Agonès



Montoulieu

#### Extensions urbaines récentes - Première plaine depuis les Cévennes



Coupiac



Zone Artisanale de Ganges



Extension urbaine de Ganges



D999

#### Infrastructures - Un arrière connecté

#### Morphologies passées naturelles et anthropiques



Pelouse aride et clapas



Pelouse aride et relief issu d'anciens dépôts fluviaux

#### La forme de l'eau



Ripisylve continue



Ripisylve secondaire discontinue



Méandre encaissé de l'Hérault



Ripisylve épaisse de l'Hérault



Lac Rouvière d'Espinas

#### Formes agricoles mixtes



Parcelles d'exploitation sylvicole



Parcelles agricoles bordées de haies



Parcelles viticoles intensives



Parcelles de potagers

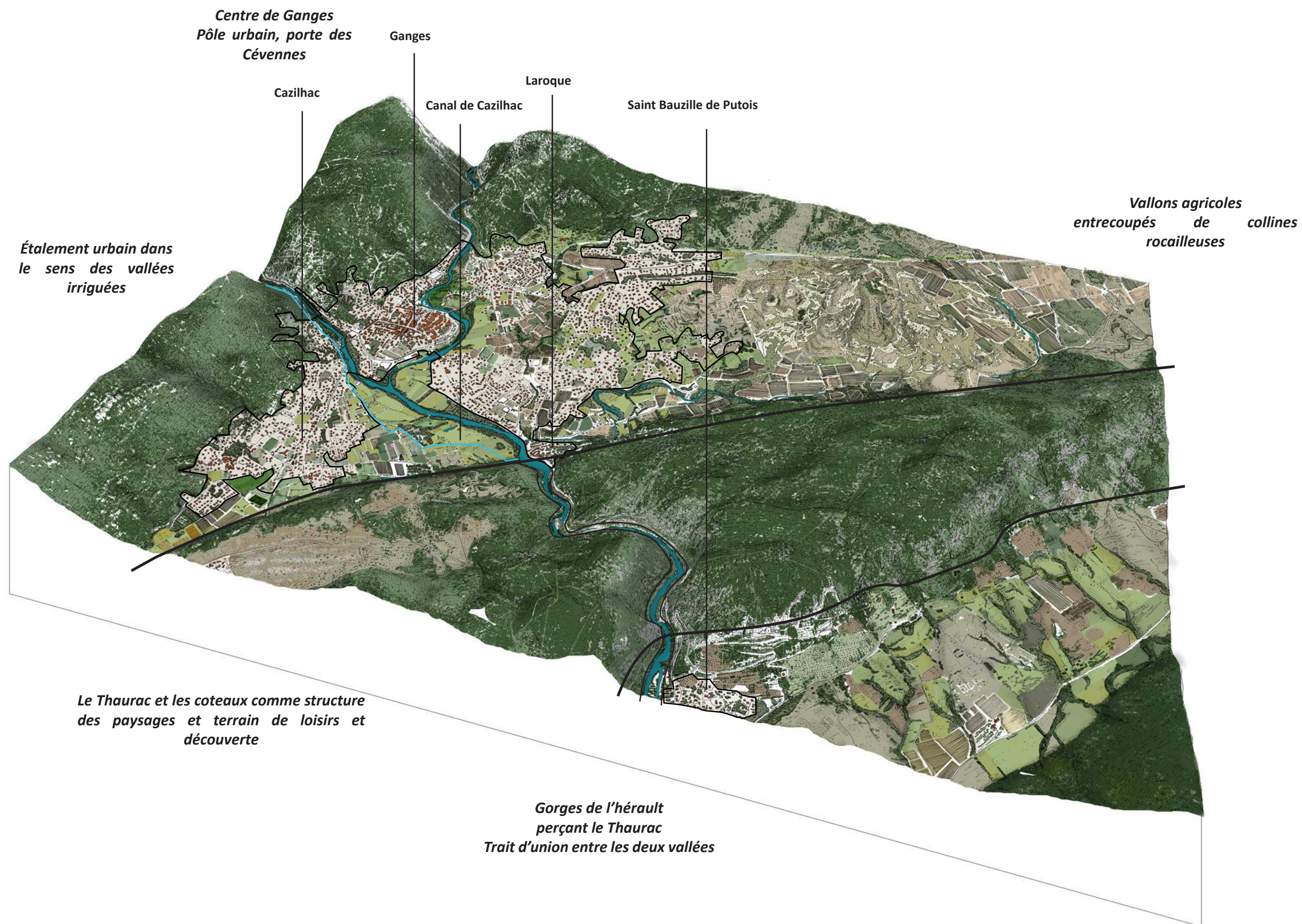
#### Boisements



Couvert continu de garrigue du causse



○ Habiter la pierre et l'eau - Des formes chahutées





o Au pied de la marche des Cévennes - Le piémont habité



Des formes urbaines entre industrie et patrimoine médiéval

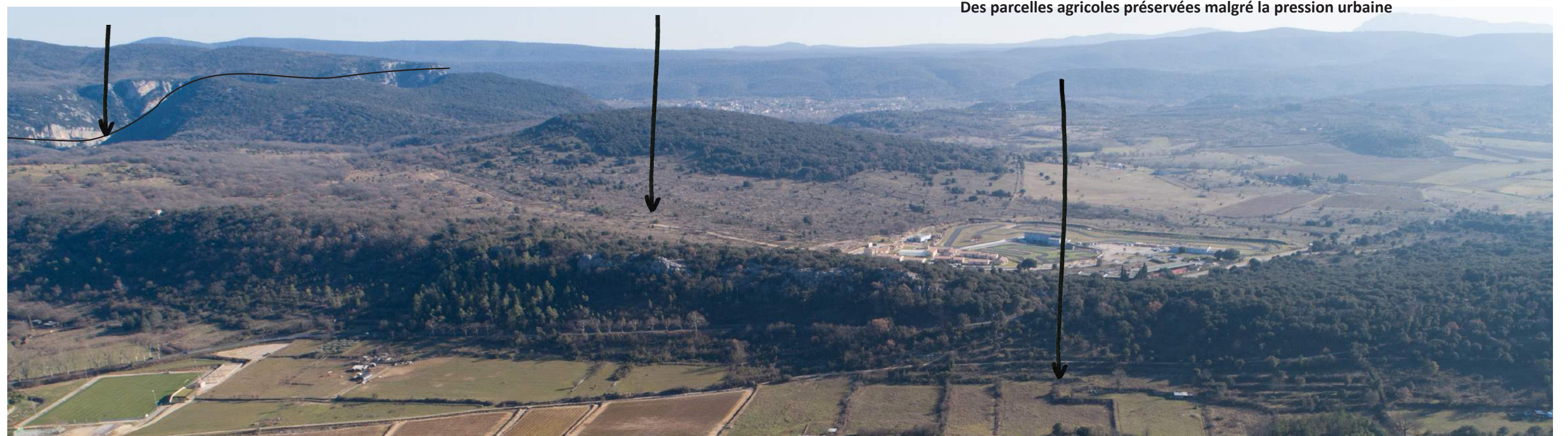
La porte vers les Cévennes

Extensions récentes peu lisibles dans le paysage

Ganges - K.Samborska + W.Palmer

Le Thaurac, richesse naturelle des deux vallées

Les gorges, trait d'union entre les deux vallées



Des parcelles agricoles préservées malgré la pression urbaine

Cazilhac - K.Samborska + W.Palmer

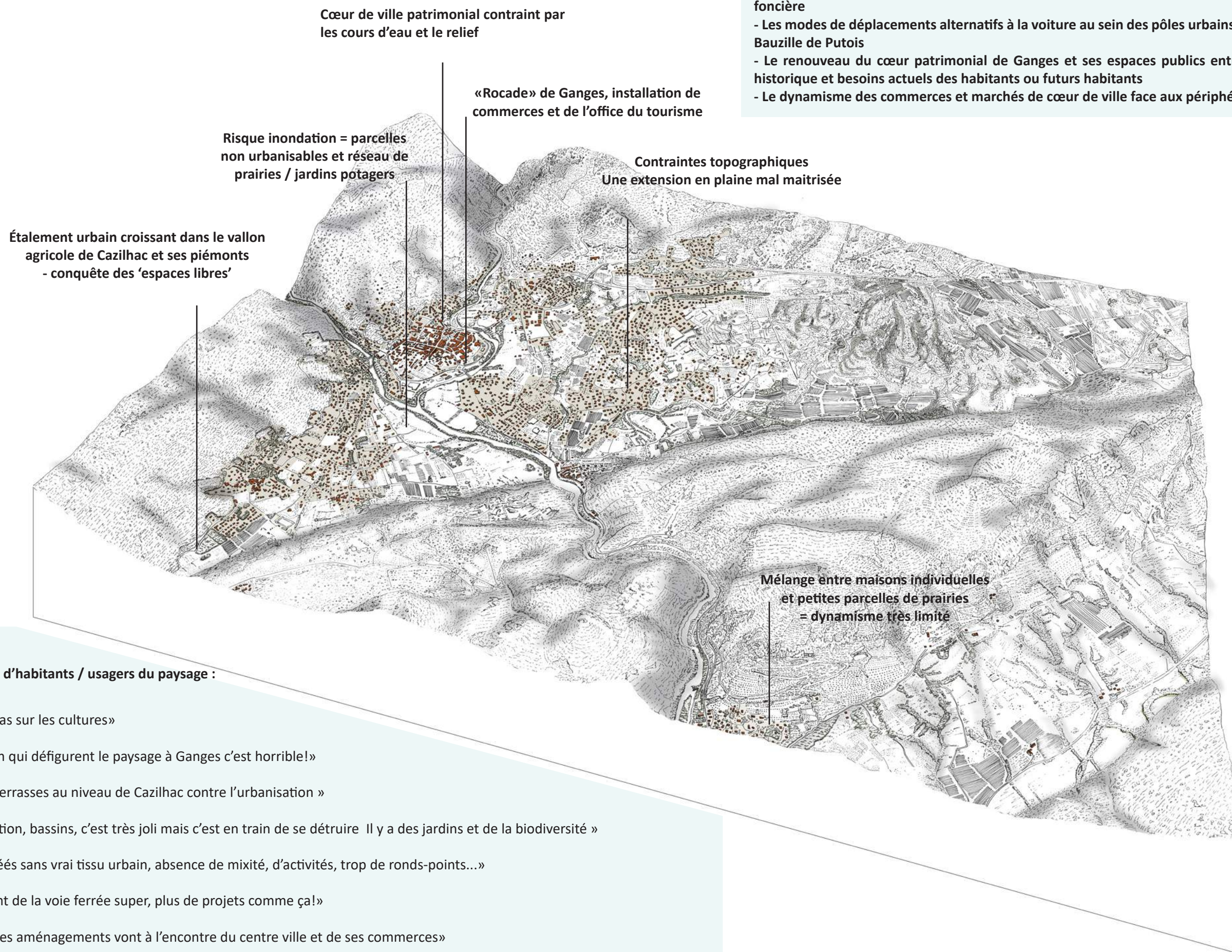


Un territoire en relation avec les Cévennes et le fleuve, entre paysage montagnard industriel et vallée agricole méditerranéenne, transition





○ Habiter l'eau - Une installation contrainte



Premiers enjeux :

- Les formes du développement urbain dans les espaces libres face à une pression démographique et foncière
- Les modes de déplacements alternatifs à la voiture au sein des pôles urbains de Ganges, Laroque et Saint Bauzille de Putois
- Le renouveau du cœur patrimonial de Ganges et ses espaces publics entre protection du patrimoine historique et besoins actuels des habitants ou futurs habitants
- Le dynamisme des commerces et marchés de cœur de ville face aux périphéries



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

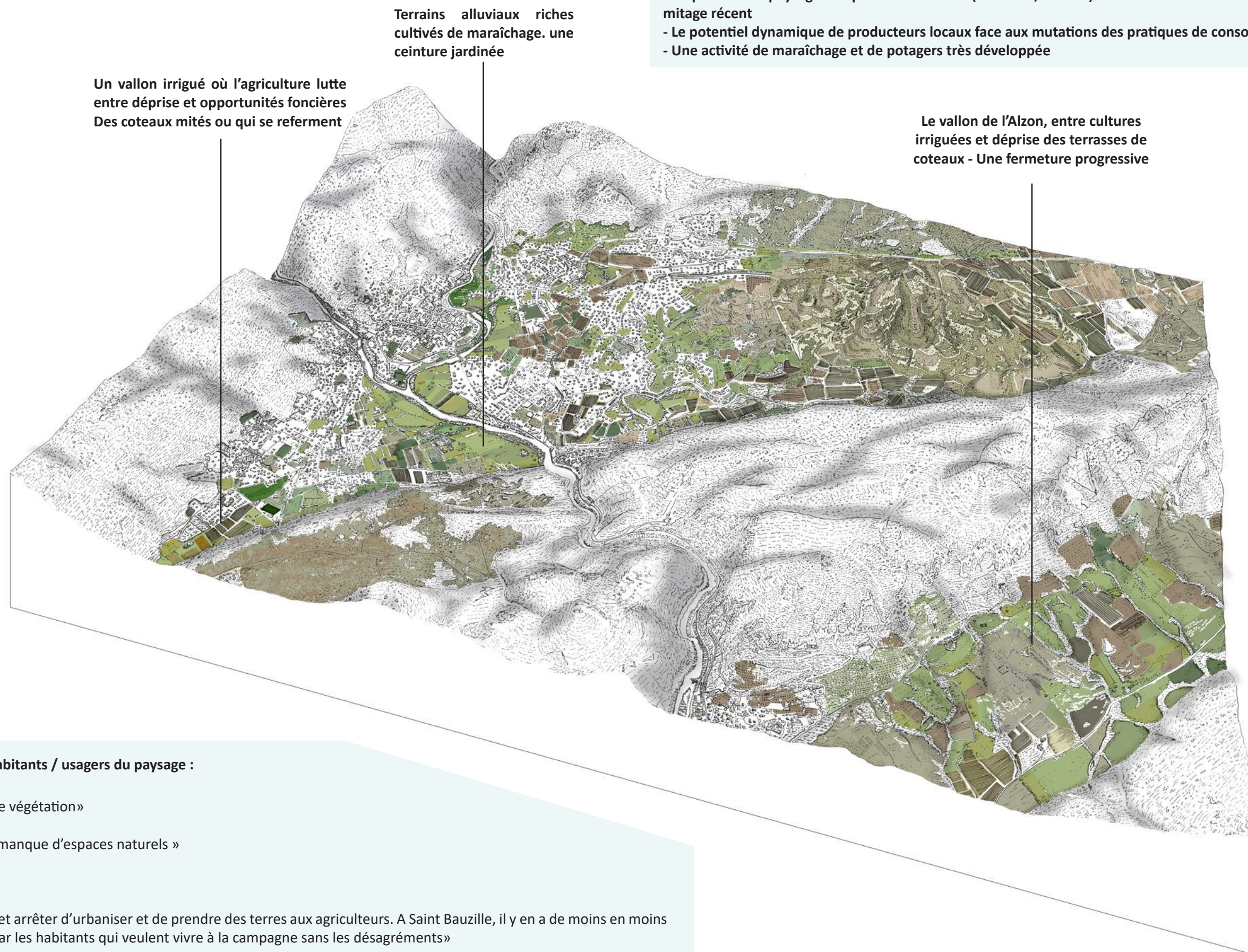
- «L'urbanisation prend le pas sur les cultures»
- «Les lignes à haute tension qui défigurent le paysage à Ganges c'est horrible!»
- «Protéger les terrains en terrasses au niveau de Cazilhac contre l'urbanisation »
- «Cazilhac : canaux d'irrigation, bassins, c'est très joli mais c'est en train de se détruire Il y a des jardins et de la biodiversité »
- «Lotissements qui sont créés sans vrai tissu urbain, absence de mixité, d'activités, trop de ronds-points...»
- «Projet de réaménagement de la voie ferrée super, plus de projets comme ça!»
- «La rocade de Ganges et ses aménagements vont à l'encontre du centre ville et de ses commerces»
- «À Ganges, l'office du tourisme n'est pas dans le centre »



○ Mutation des paysages cultivés - Une vallée sous pression

Premiers enjeux :

- Le paysage agricole des deux vallées et sa mixité face au déclin de l'activité agricole, entre enrichissement et pression urbaine
- Le patrimoine paysager de piémonts cultivés (terrasses, mazets) face à la fermeture des milieux ou le mitage récent
- Le potentiel dynamique de producteurs locaux face aux mutations des pratiques de consommation
- Une activité de maraîchage et de potagers très développée



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

« Trop de béton et pas assez de végétation »

« Urbanisation qui s'étend et manque d'espaces naturels »

« L'agriculture c'est fini »

« Il faut faire la ville sur la ville et arrêter d'urbaniser et de prendre des terres aux agriculteurs. A Saint Bazille, il y en a de moins en moins et ils sont toujours embêtés par les habitants qui veulent vivre à la campagne sans les désagréments »

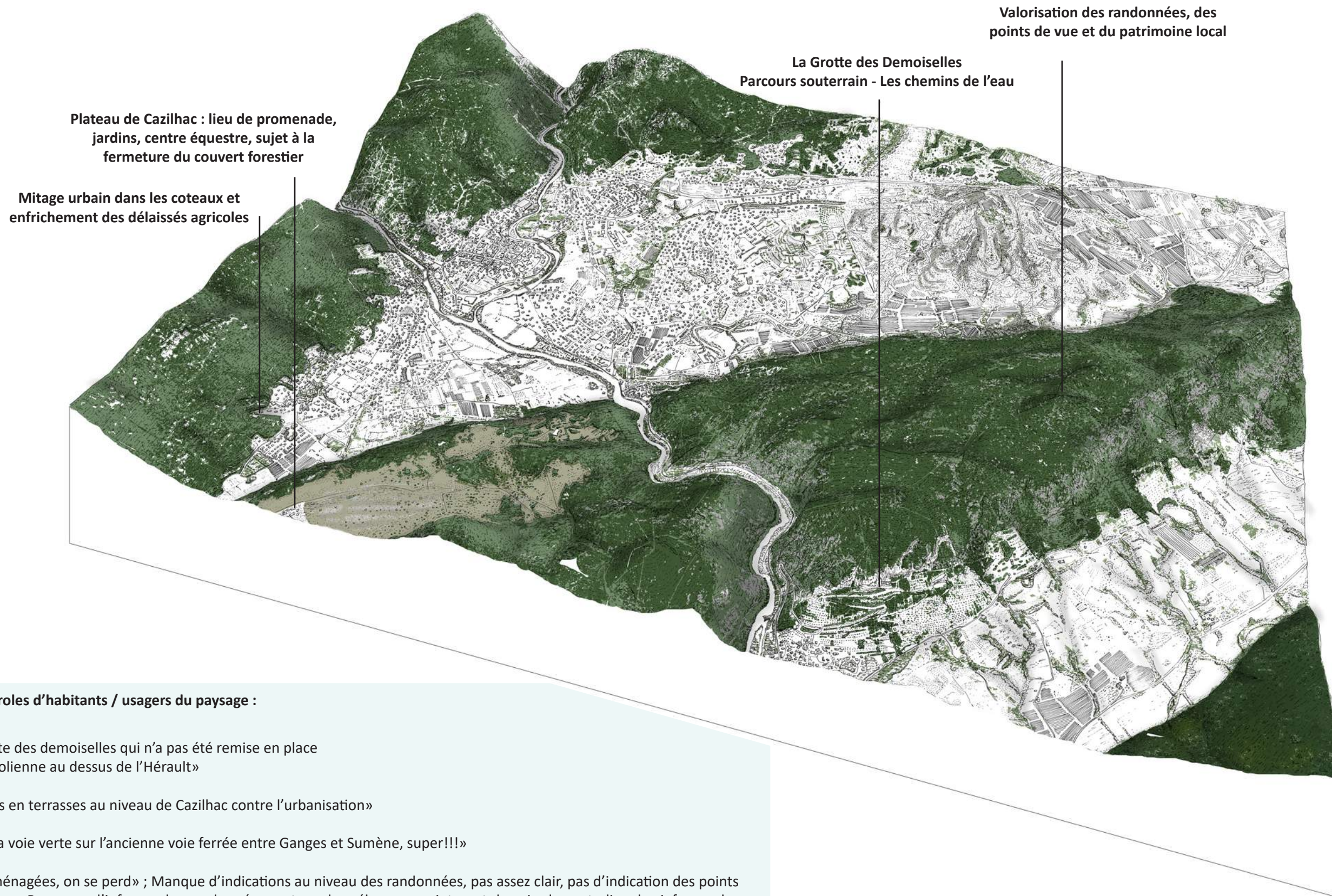
Ganges, plus de parcelles agricoles, nouvelles activités EPHAD, Médical...



○ Coteaux et relief - Arpenter les chemins

Premiers enjeux :

- Les sites de loisir et de tourisme (grotte des Demoiselles et activités liées (Via Ferrata), plateau de Cazilhac, canoë etc.) et le potentiel d'accueil sur les paysages
- Les coteaux qui se ferment ou se transforment face à différentes dynamiques, étalement urbain, érosion, pyrale du buis...
- Les points de vue et le patrimoine paysager plus intime que les sites connus face à un type de tourisme qui se transforme



Plateau de Cazilhac : lieu de promenade, jardins, centre équestre, sujet à la fermeture du couvert forestier

Mitage urbain dans les coteaux et enrichissement des délaissés agricoles

La Grotte des Demoiselles  
Parcours souterrain - Les chemins de l'eau

Valorisation des randonnées, des points de vue et du patrimoine local



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«Via ferrata à la grotte des demoiselles qui n'a pas été remise en place  
Proposition : une tyrolienne au dessus de l'Hérault»

«Protéger les terrains en terrasses au niveau de Cazilhac contre l'urbanisation»

«Aménagement de la voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Ganges et Sumène, super!!!»

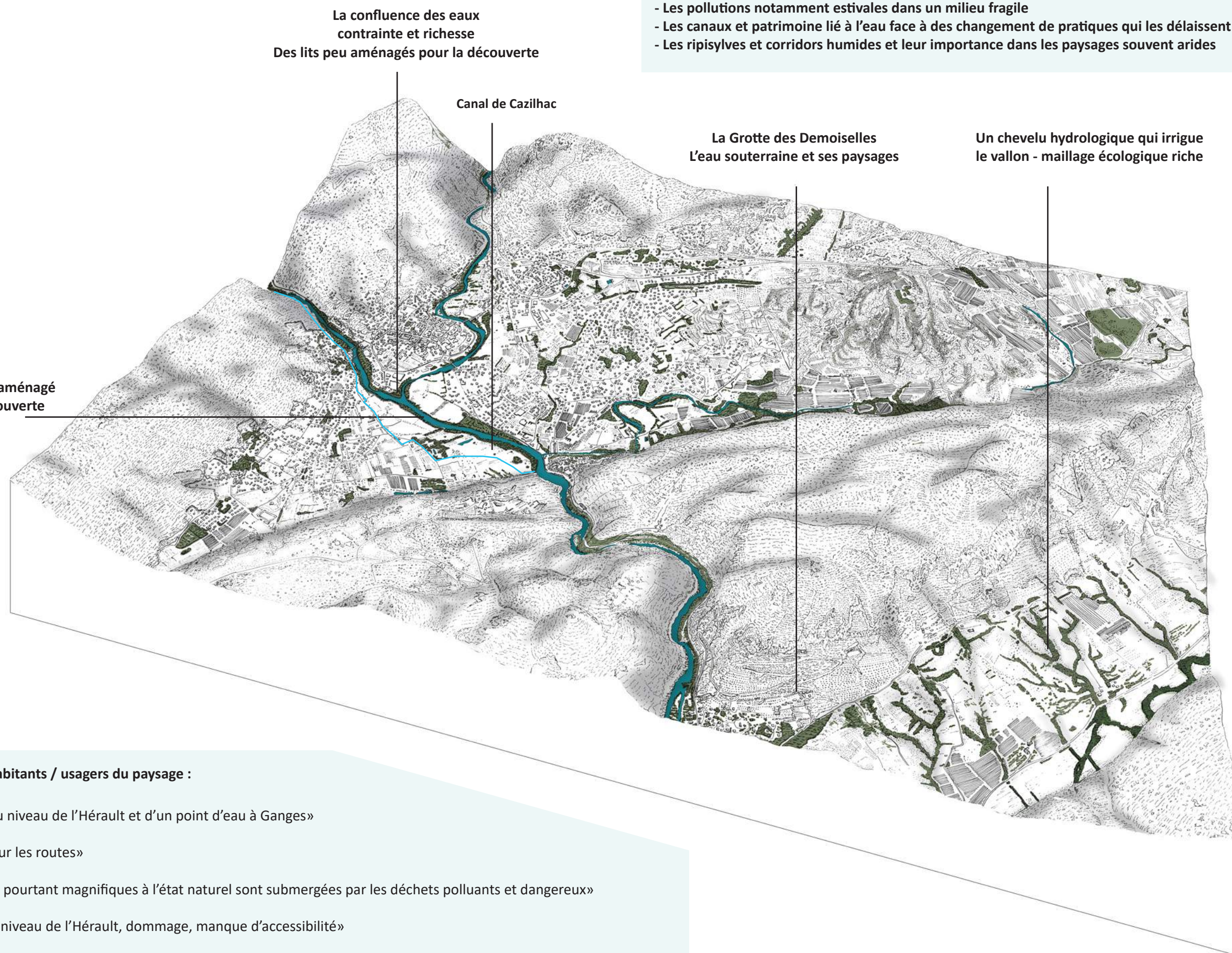
«randonnées mal aménagées, on se perd» ; Manque d'indications au niveau des randonnées, pas assez clair, pas d'indication des points d'intérêt/points de vue; Pas assez d'infos sur les randonnées ou trop de mélanges sur internet, besoin de centraliser les infos sur les randos et carte payante à l'office du tourisme»



o L'Hérault comme trait d'union - Visible et invisible

Premiers enjeux :

- Les cours d'eau en milieu urbain et leur fréquentation face à la gestion du risque
- Le rapport à l'Hérault comme lien entre les pôles urbains - corridor vivant
- Les pollutions notamment estivales dans un milieu fragile
- Les canaux et patrimoine lié à l'eau face à des changements de pratiques qui les délaissent
- Les ripisylves et corridors humides et leur importance dans les paysages souvent arides



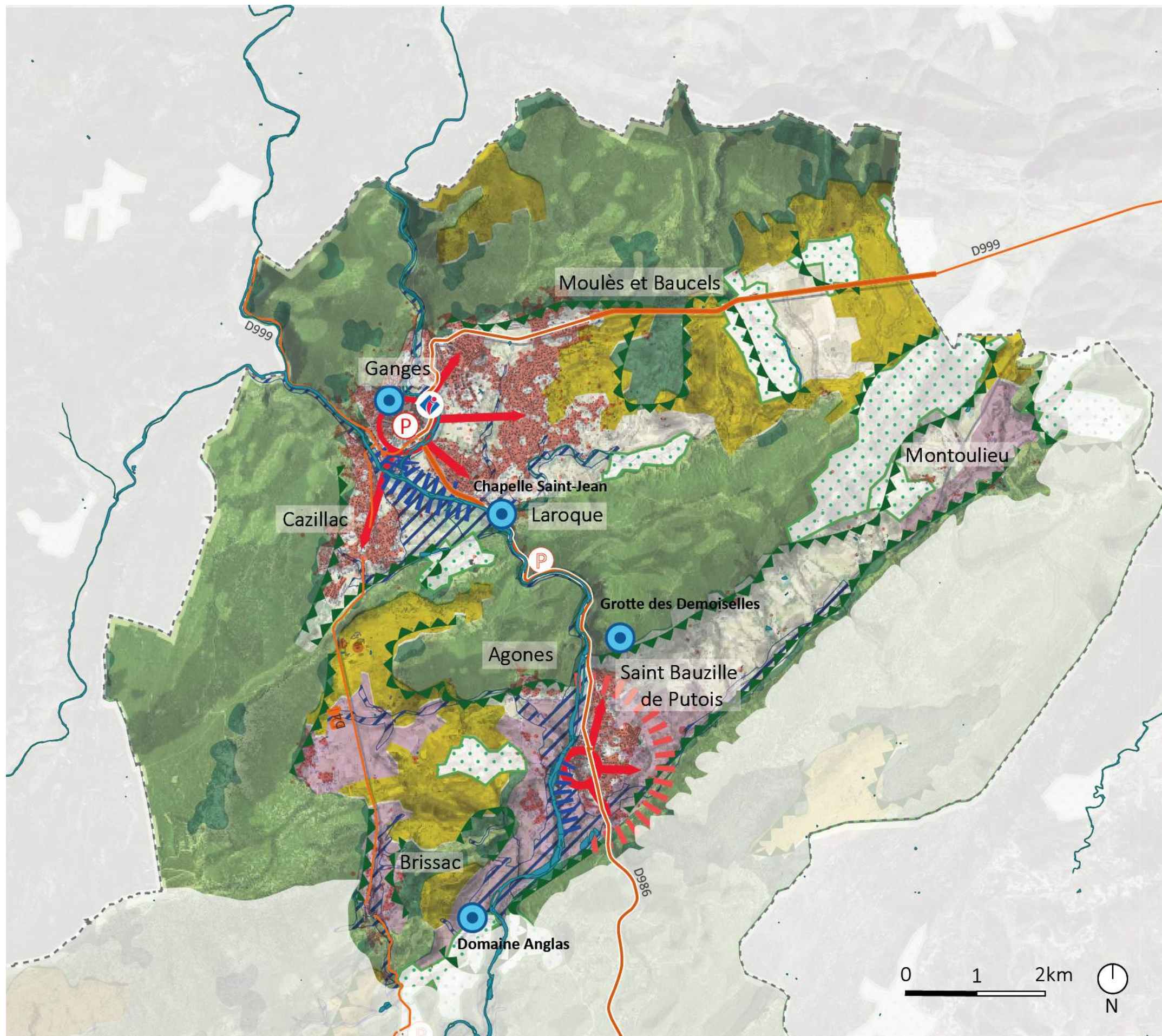
Paroles d'habitants / usagers du paysage :

- «Manque d'aménagements au niveau de l'Hérault et d'un point d'eau à Ganges»
- «Trop de canoës, dangereux sur les routes»
- «Les rives du fleuve à Ganges, pourtant magnifiques à l'état naturel sont submergées par les déchets polluants et dangereux»
- «Privatisation du territoire au niveau de l'Hérault, dommage, manque d'accessibilité»
- «canaux d'irrigation, bassins, c'est très joli mais c'est en train de se détruire»



- ① **Ganges et son tissu urbain ancien contraint face aux besoins de logements, locaux commerciaux, équipements etc. Les documents d'urbanisme et leur adaptation à la pression démographique**
- ② **Les besoins spécifiques des habitants de Ganges (familles, population vieillissante, jeunes enfants, travailleurs...) et leur relation aux espaces publics, à leur forme et aux équipements associés**
- ③ **La dynamique commerciale du centre ville de Ganges face à une périphérie active**
- ④ **Le maillage du territoire et les continuités dans les 'espaces libres', entre écologie, activité et étalement urbain face à un manque de cohérence dans la lecture des paysages**
- ⑤ **La fermeture des coteaux face au mitage urbain et à la disparition d'activités**
- ⑥ **Les modes de déplacement alternatifs au sein des pôles urbains de Ganges, Laroque et Saint Bauzille de Putois face au tout voiture**
- ⑦ **Les nombreux pôles attractifs du territoire et leur accessibilité, leur connexion douce**
- ⑧ **La fréquentation intense saisonnière dans les points touristiques sensibles et généralement le long de la ripisylve de l'Hérault**
- ⑨ **Le maraîchage dynamique et sa diffusion en pôles de vente locaux, circuits courts**



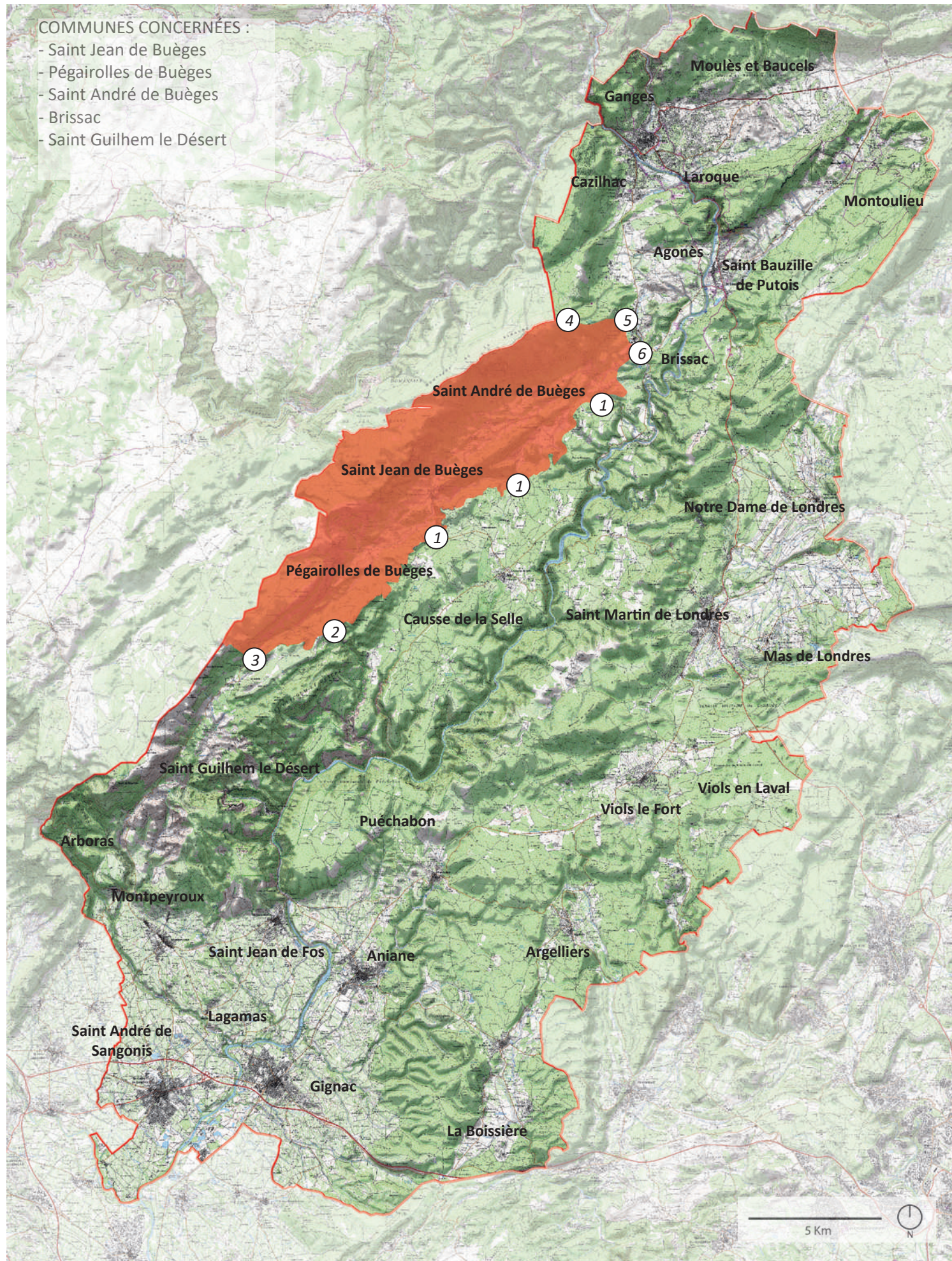


- Pâtures
- Vignes et oliveraies ponctuelles
- Zones en cours d'enfrichement
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
- Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
- Tache urbaine
- Pression urbaine sur les ripisylves
- Pression urbaine sur les parcelles agricoles
- Conflits d'occupation
- PPRI
- Carrières encore en activité
- Carrières et gravières renaturées
- Liaisons nationales
- Liaisons régionales
- Liaisons principales
- P Points de tension en terme de stationnement
- P Points de tension en terme de stationnement en période estivale
- P Zone de trafic dense
- P Sites touristiques
- P Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité des Vallées de Ganges et Saint-Bauzille-de-Putois



# Vallée de la Buèges - Le refuge préservé



Saint Jean de Buèges - Caudex



Vallée de la Buèges depuis Pégairolles-de-Buèges- Caudex

## L'ÉCRIN DE LA BUÈGES

Un paysage préservé par sa situation, une vallée à deux entrées confidentielles dans laquelle quelques petits villages médiévaux restent intacts et prisés des connaisseurs. «Comme moi accrochez vos racines au pays» peut on lire au pied d'un platane centenaire de Saint Jean de Buèges, témoignage local de Jeanne Azéma, qui résume l'attachement pour la qualité de vie des habitants de la vallée. Entre châteaux perchés au pied desquels se développent des villages de petites maisons accrochées au rocher, et formes rocheuses imposantes qui surplombent le paysage, de la Séranne au roc de Tras Castel. La Buèges offre une version idéale d'un paysage patrimonial local ailleurs effacé, mais dont l'équilibre est fragile, l'extension urbaine commence à y apparaître dans un langage jusqu'ici inconnu et les paysages ruraux se ferment doucement.

## ENTRE CAUSSE ET SÉRANNE

La vallée de la Buèges se situe à l'Ouest de notre territoire, encaissée entre le Causse de la Selle et la partie abrupte de la montagne de la Séranne. Cette vallée s'organise sur une douzaine de kilomètres du Nord au Sud.

## UNE VALLÉE CONFIDENTIELLE PRÉSERVÉE

La vallée de la Buèges par sa situation et sa relativement faible desserte est peu urbanisée. Cette vallée agricole est aujourd'hui concernée par une certaine déprise et confrontée à l'avancée de la forêt et de la garrigue depuis les coteaux et vers la plaine. La Buèges offre à cette petite vallée enclavée une irrigation naturelle de ses cultures et des paysages verdoyants qui viennent lui offrir un caractère très différent du reste du territoire.

Écrin relativement protégé de l'influence des métropoles de Montpellier, Nîmes et Béziers relativement proches, les infrastructures y sont peu développées, offrant un paysage bâti comme naturel et agricole très patrimonial et qualitatif

Le découpage de cette sous-unité se dessine suivant :

- ① Les courbes marquant le passage du coteau au plateau du causse de la Selle à l'Est
- ② La crête qui sépare la combe des Tières et la plaine de Lacan
- ③ Au Sud, l'entrée par le passage de la combe des Tières au ravin de la plaine de Lacan par le Col des Lavagnes.

Au Nord, la frontière entre la vallée de la Buèges et la Vallée de Brissac et Saint Bauzille est délimitée par les côteaux (lignes topographiques hautes ④) et passage de l'adret à l'ubac ⑤) des reliefs qui les entourent et par le ruisseau de l'Avèse et sa ripisylve. ⑥

- // Son aspect géomorphologique et ses contours nets dessinés par le relief
- // La présence de la Buèges qui donne à cette sous-unité son identité et un caractère qui la différencie
- // L'importance de l'agriculture et des dynamiques qui l'impactent
- // Le caractère rural, organisé autour de petites entités urbaines au patrimoine architectural important
- // Son identité : «perdue, sauvage, naturelle...»
- // Un caractère patrimonial important, tant bâti que dans les activités



○ Des paysages traditionnels persistants - Un voyage dans le temps

**Les silhouettes patrimoniales préservées des villages**



Saint Jean de Buèges



Saint André de Buèges



Pégairolles de Buèges



Le Méjanel

**Extension urbaine récente**



Saint Jean de Buèges

**Parcelles agricoles patrimoniales mais en fermeture**



Parcelles de vignes et d'oliviers



Parcelles agricoles en déprise



Parcelles de vignes et d'oliviers en terrasse qui s'enrichent

**Une vallée irriguée riche et préservée**



La Buèges et sa ripisylve rapprochée



La Buèges et sa ripisylve étalée



La Buèges forestière



Sources de la Buèges

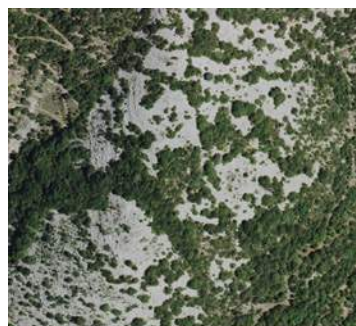


La Buèges sous terre



Lac artificiel

**Boisements en progression et garrigues**



Coteau calcaire

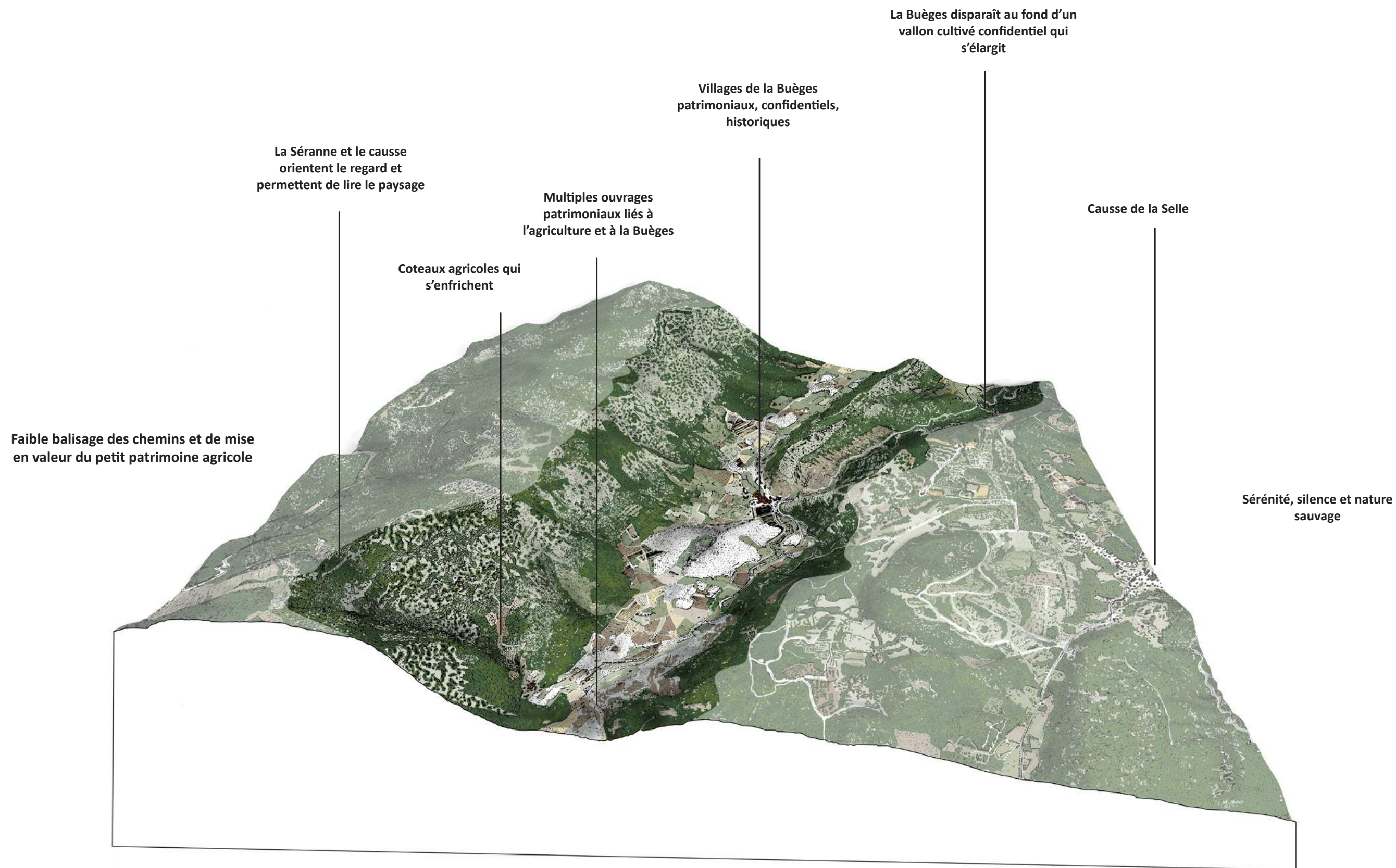


Coteau de garrigue



## Entre deux reliefs - La Buèges corridor cultivé

### ○ Deux versants qui protègent une vallée précieuse





○ Vallon et villages perchés - mise en scène d'un écrin paysager

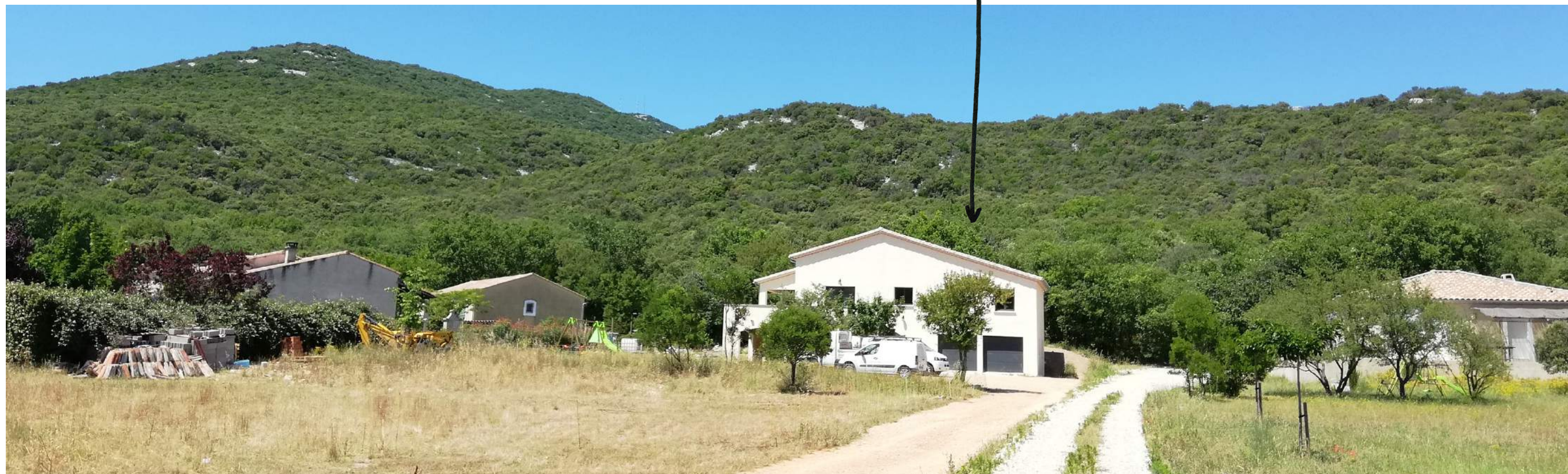
Un paysage hérité, facilement idéalisé et qui offre une lecture d'une qualité de vie et de contemplation évidente. Un paysage en équilibre sur son époque, à ne pas fantasmer mais duquel apprendre





- Un territoire cultivé de manière patrimoniale - un déclin annoncé

Extensions récentes en contraste total avec le bâti traditionnel



Le Causse

Saint Jean de Buèges - Caudex  
Maraîchage dans la vallée élargie

La Buèges

Le Caussonel



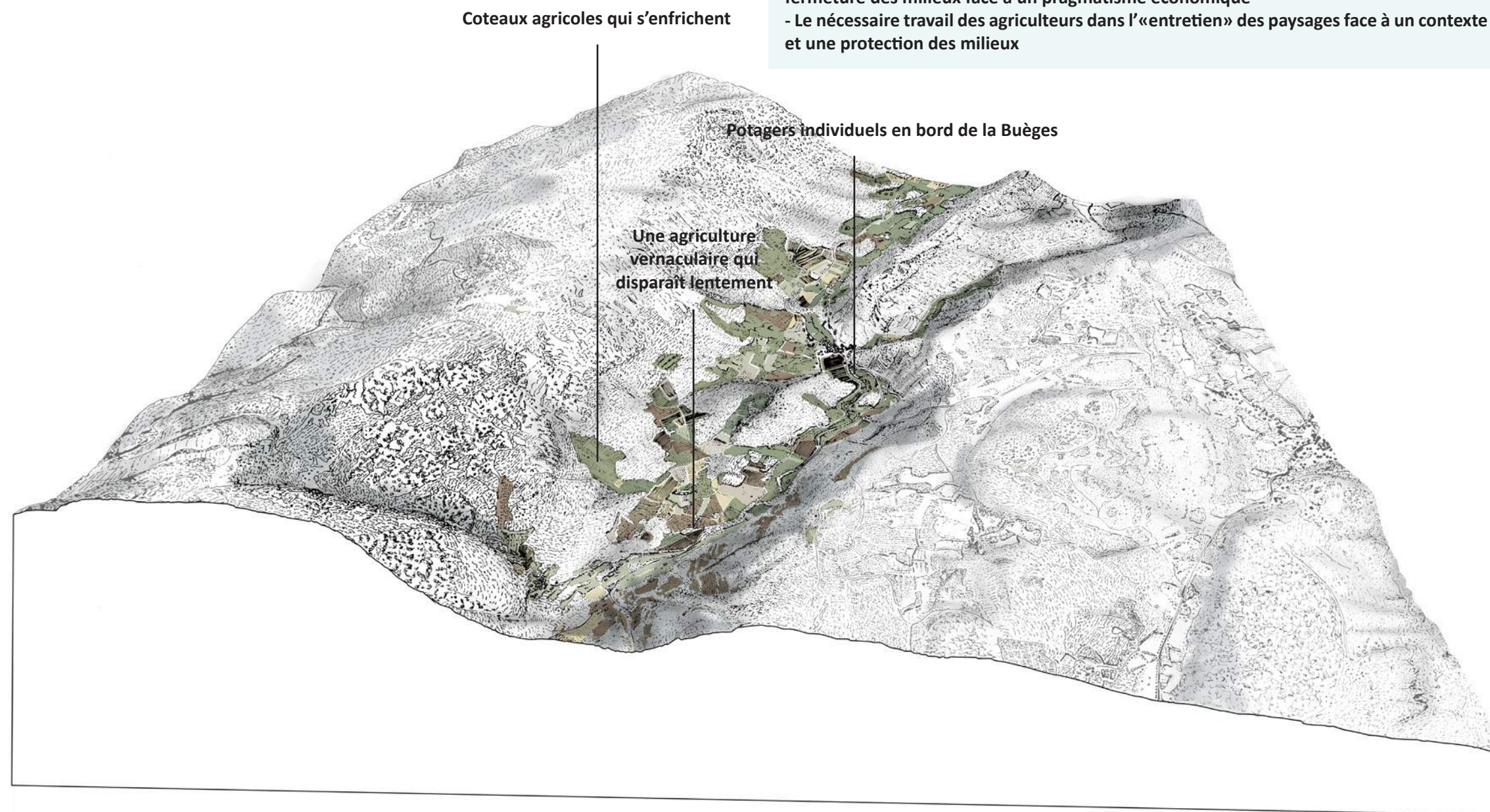
Saint André de Buèges - Caudex



○ Un territoire cultivé de manière patrimoniale en évolution

Premiers enjeux :

- Vallée agricole patrimoniale face à la fermeture des milieux, à la disparition des exploitants et des méthodes culturelles qui évoluent
- Les bâtiments agricoles patrimoniaux face à la mutation touristique. Le paysage vernaculaire symbole et richesse de cet écrin protégé face à un développement touristique encore discret- Le déclin de l'activité pastorale et la fermeture des milieux face à un pragmatisme économique
- Le nécessaire travail des agriculteurs dans l'«entretien» des paysages face à un contexte économique changeant et une protection des milieux



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«L'écobuage : pratique d'entretien , écolo, minimise les risques et art de vivre »

«Beaucoup de friches agricoles, perte de dynamique pour le territoire»

«Soutenir les projets agricoles même en zones classées, une zone agricole est là pour être cultivée et non rester une friche »

«Trop de sangliers, on est obligé de mettre des clôtures autours des champs»

«L'agriculture c'est fini, la forêt reprend ses droits : il y aurait des chênes verts devant l'église, les oliviers et les vignes c'est plus rentable, On ne peut plus brûler ce qu'on coupe et on ne trouve pas de salariés pour le faire alors on laisse les parcelles se fermer et on arrête»

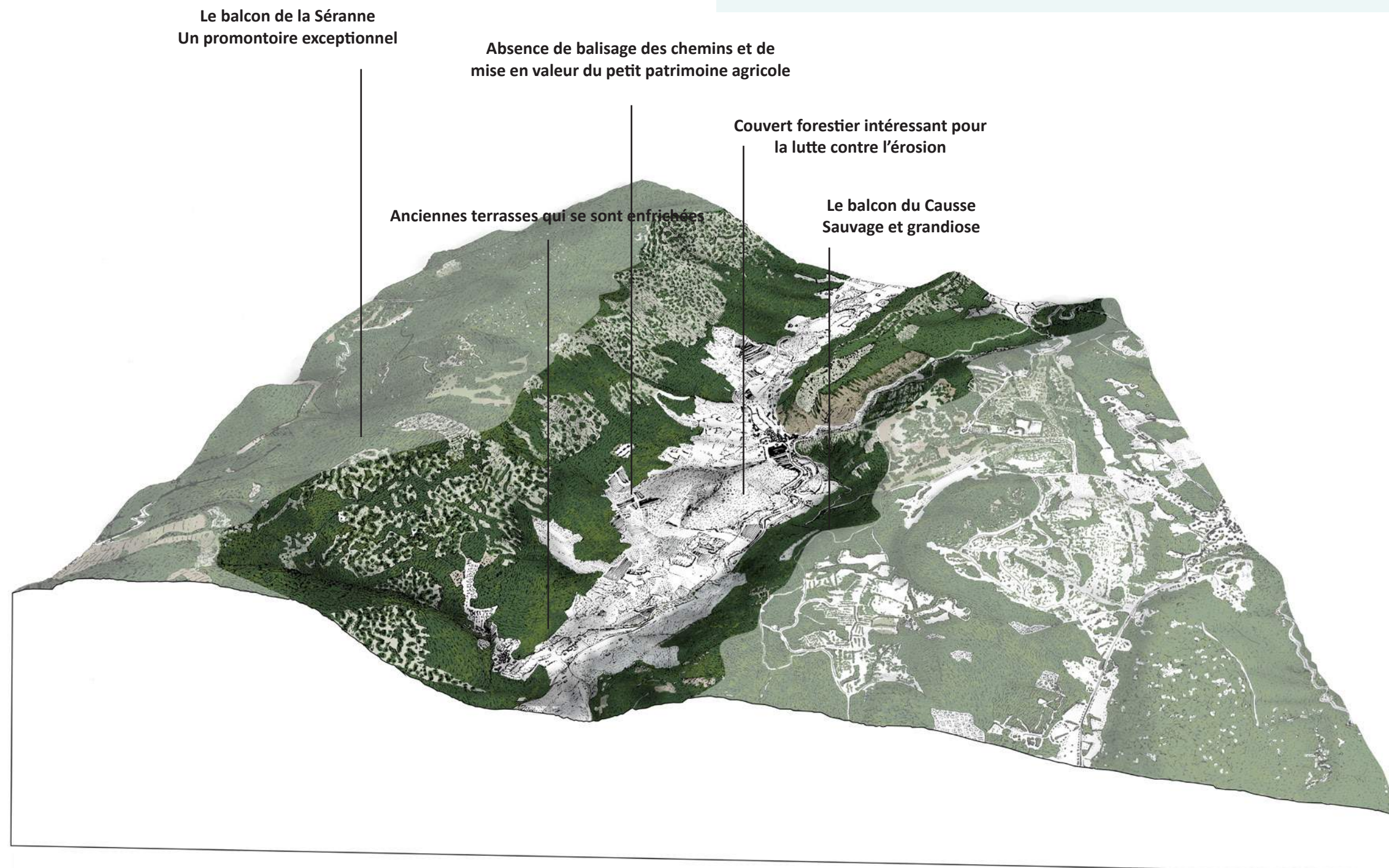


## Entre deux reliefs - Deux balcons pour contempler la vallée

### ○ Enfrichement et fermetures des milieux naturels et agricoles

#### Premiers enjeux :

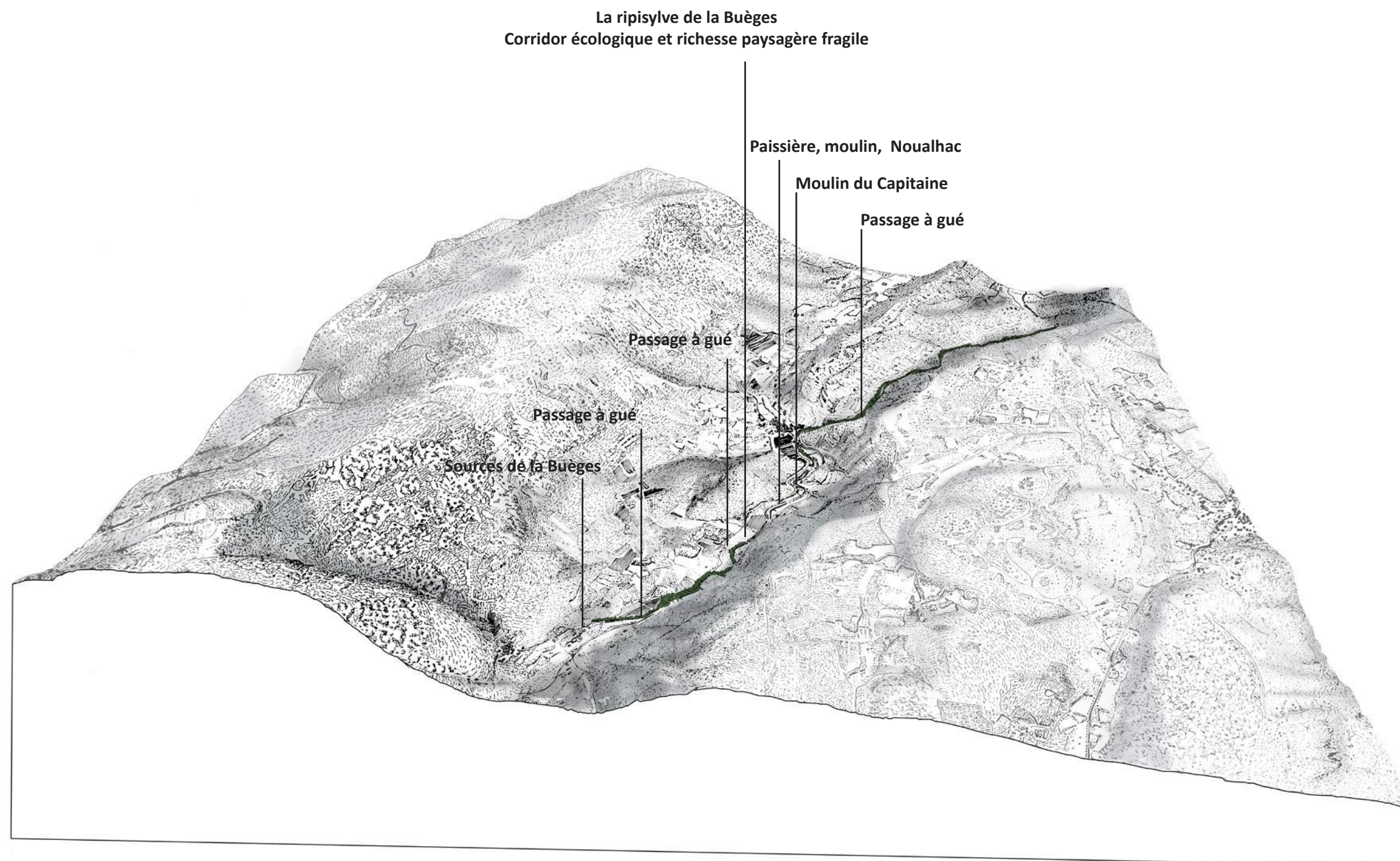
- L'enfrichement des coteaux et les continuités écologiques régulières : haies, bosquets etc. Un équilibre entre ouverture et fermeture
- Le patrimoine agricole vernaculaire capelles, clapas, escaliers, chemins caladés, terrasses... Une histoire lisible dans les paysages
- Les itinéraires de promenades dans la Buèges face à la fermeture des milieux
- Le risque incendie face à l'enfrichement et l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles





Premiers enjeux :

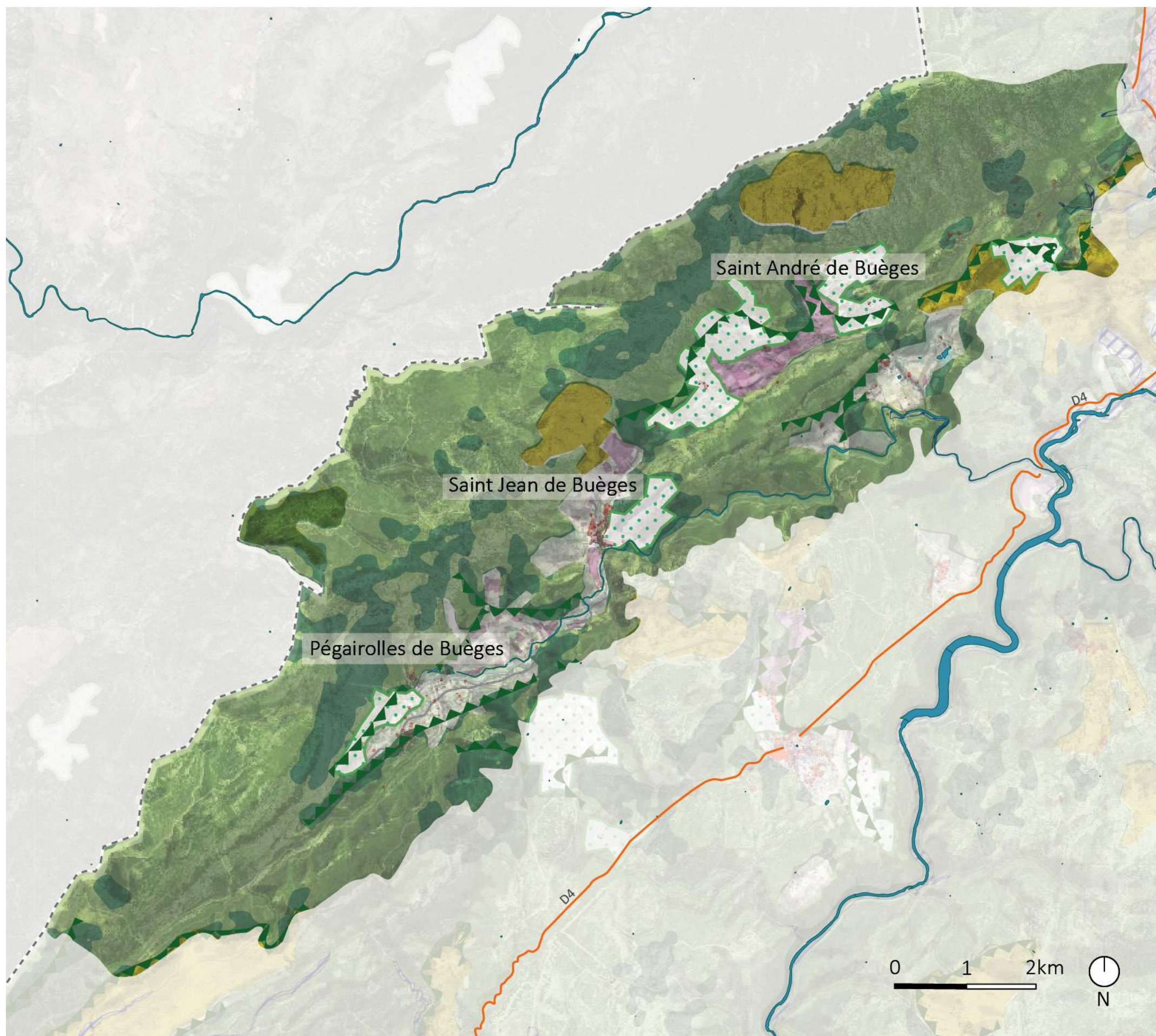
- Une ripisylve corridor écologique dans un territoire cultivé, fragile cordon préservé
- Les zones humides et les écosystèmes associés face à la pression sur la ressource
- Le patrimoine lié à l'eau face à l'enjeu touristique





- ① **Une vallée préservée et méconnue, entre paysages sauvages et vernaculaires face à une fermeture des milieux agricoles et naturels de coteaux**
- ② **Un patrimoine agricole et lié à l'eau que l'on retrouve peu sur le reste du territoire face à l'abandon des pratiques historiques**
- ③ **La ripisylve de la Buèges et le maintien des architectures de l'eau dans un territoire en transition**
- ④ **Les parcours d'arpentage confidentiels et les points de vue grandioses sur le paysage face à la fermeture des milieux**
- ⑤ **Des documents d'urbanisme adaptés à un équilibre entre protection et maintien d'exploitation**
- ⑥ **Les 'services rendus' dans l'entretien des paysages par les exploitants face à un déclin de la profession**



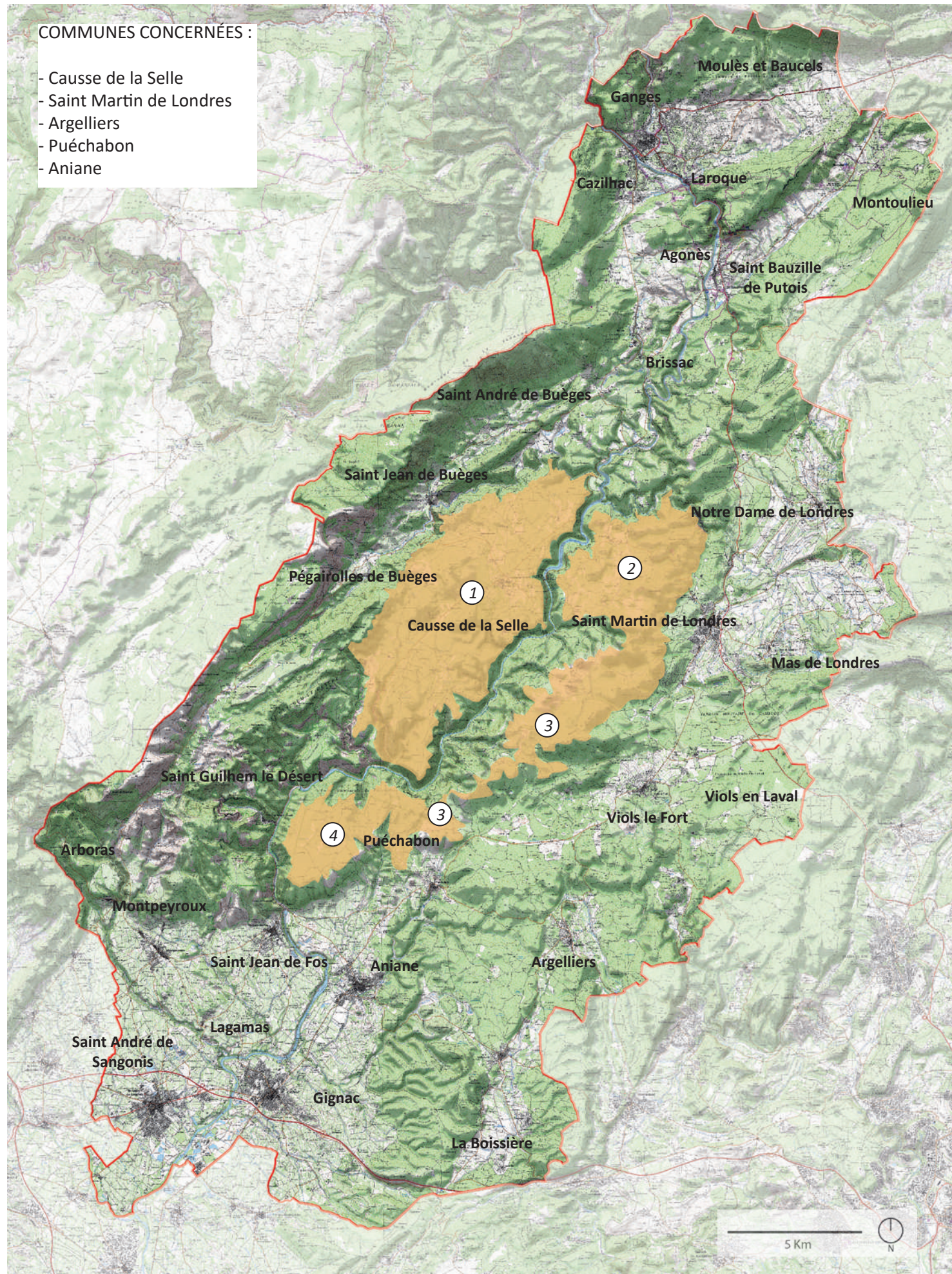


- Pâtures
- Vignes et oliveraies ponctuelles
- Zones en cours d'enfrichement
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
- Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
- Tache urbaine
- Pression urbaine sur les ripisylves
- Pression urbaine sur les parcelles agricoles
- Conflits d'occupation
- PPRI
- Carrières encore en activité
- Carrières et gravières renaturées
- Liaisons nationales
- Liaisons régionales
- Liaisons principales
- P Points de tension en terme de stationnement
- P Points de tension en terme de stationnement en période estivale
- 🚗 Zone de trafic dense
- 🏞️ Sites touristiques
- 🏠 Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité de la vallée de la Buèges



# Le Causse de la Selle - le plateau entaillé



Vue vers l'Ouest depuis la RD986 - Caudex

## LE PLATEAU PERCHÉ

Une fois passé le premier défilé des gorges et le village de St Guilhem, le parcours vers le causse se fait plus sauvage, les chemins de randonnée parcourent un paysage aride de garrigue dense impénétrable, de combes en caps et en rocs, une perte de repères dans un désert percé de parcours pastoraux et de petits mas invisibles. Causse de la Selle s'inscrit comme une halte dans ce parcours, village carrefour offrant la seule traversée Est/Ouest du Causse pour rejoindre les vallées. Un village traversé, dont les formes de maisons de calcaire, basses et rapprochées accueillent de petits jardins vivriers. Une adaptation au milieu d'un territoire au climat rude hiver comme été. Seule escale habitée dans le parcours du causse, le village s'étend aujourd'hui le long de ses axes, surtout vers l'Hérault et ses pâtures encore ouvertes.

## LA PREMIERE MARCHE :

La sous-unité du Causse de la Selle s'étend sur 16 km du Nord au Sud et sur une dizaine de kilomètres d'Est en Ouest. Cette première marche depuis la mer dominée par la garrigue atteint 250 à 300 m d'altitude et domine la vallée de la Buèges à l'Ouest, la plaine de l'Hérault au Sud et la plaine de Londres à l'Est.

Ensemble massif de plateau où règnent le boisement fermé méditerranéen et les affleurements rocheux. Cette sous-unité est un ailleurs dans le territoire. Une enclave difficile d'accès en dehors de ses routes et son maillage incertain de chemins agricoles ou de randonnée, il est ponctué de petits mas et mazets témoignant d'une activité pastorale et agricole passée, dans un paysage de garrigues aujourd'hui densément refermées. Les différentes rives de l'Hérault ont des faciès qui diffèrent légèrement. Une rive droite un peu moins accidentée que la rive gauche qui accueille plus de collines et petites combes, mais cette grande unité massive de la table caussenarde ressort de l'analyse paysagère.

Le découpage de cette sous-unité sur ses marges extérieures se définit à ses lignes de crêtes et aux courbes topographiques qui marquent le passage du coteau au plateau.

## UN AILLEURS SAUVAGE - LE DÉSERT :

Cette partie du causse enserme les gorges de l'Hérault, très encaissées, sa lecture «au sol» est difficile. Cette partie du territoire montre avec quelle force et quelle vitesse la nature reprend ses droits et s'impose au paysage, la garrigue couvre très rapidement de grandes surfaces et ferme des paysages historiquement entretenus par les parcours pastoraux. Moins rude que d'autres secteurs du causse, celui-ci présente tout de même un ensemble aride entre végétaux rustiques et prédominance de clapas, la présence des gorges limite la sécheresse des lieux dans une zone très restreinte, mais au parcours peu aisé.

Cette sous-unité est composée de 4 grands ensembles :

- ① Le plateau de Causse de la Selle
- ② Le plateau du Frouzet et les pentes abruptes de Saint Martin de Londres
- ③ Les coteaux d'Argelliers et de Puéchabon à l'arrière des gorges
- ④ Le plateau de Montcalmès

// Son relief à la fois doux en altitude et abrupt dans les vallons et gorges

// Son caractère de marche haute vers les Cévennes

// Son lien avec l'Hérault et l'impact de celui-ci sur son paysage

// La présence presque montagnarde du Causse de la Selle : terres agricoles perchées, cheminements, axes de déplacement dans les gorges ou parcours agricoles, un patrimoine agricole plus rustique et adapté au milieu, un climat plus tempétueux que dans les plaines



## Un massif parcouru mais peu habité - Paysage d'ailleurs

### ○ Quelques habitats isolés dans un territoire refermé

#### Le bourg traversé



Causse de la Selle

#### Les mas



Le Frouzet



Le Vialaret

#### Les fermes isolées



Montlous

#### Les extensions urbaines récentes

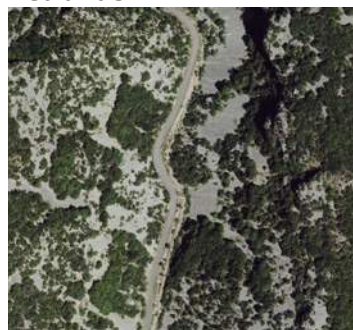


Causse de la Selle

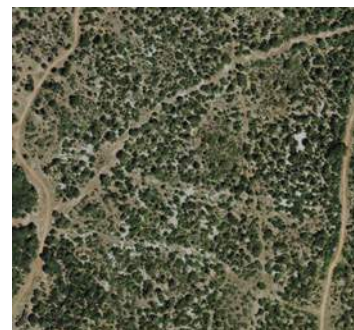
### Boisements conquérants en milieu aride



Couvert continu de garrigue



Gorges calcaires et garrigue discontinue



Couvert discontinu de garrigue et de pelouse

### Parcelles agricoles ponctuelles

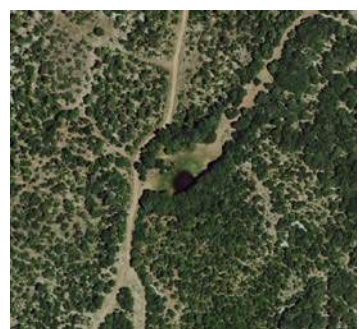


Parcelles agricoles entourées de haies



Parcelles de vignes intensives

### Une ressource en eau limitée



Lac des Mouillèdes

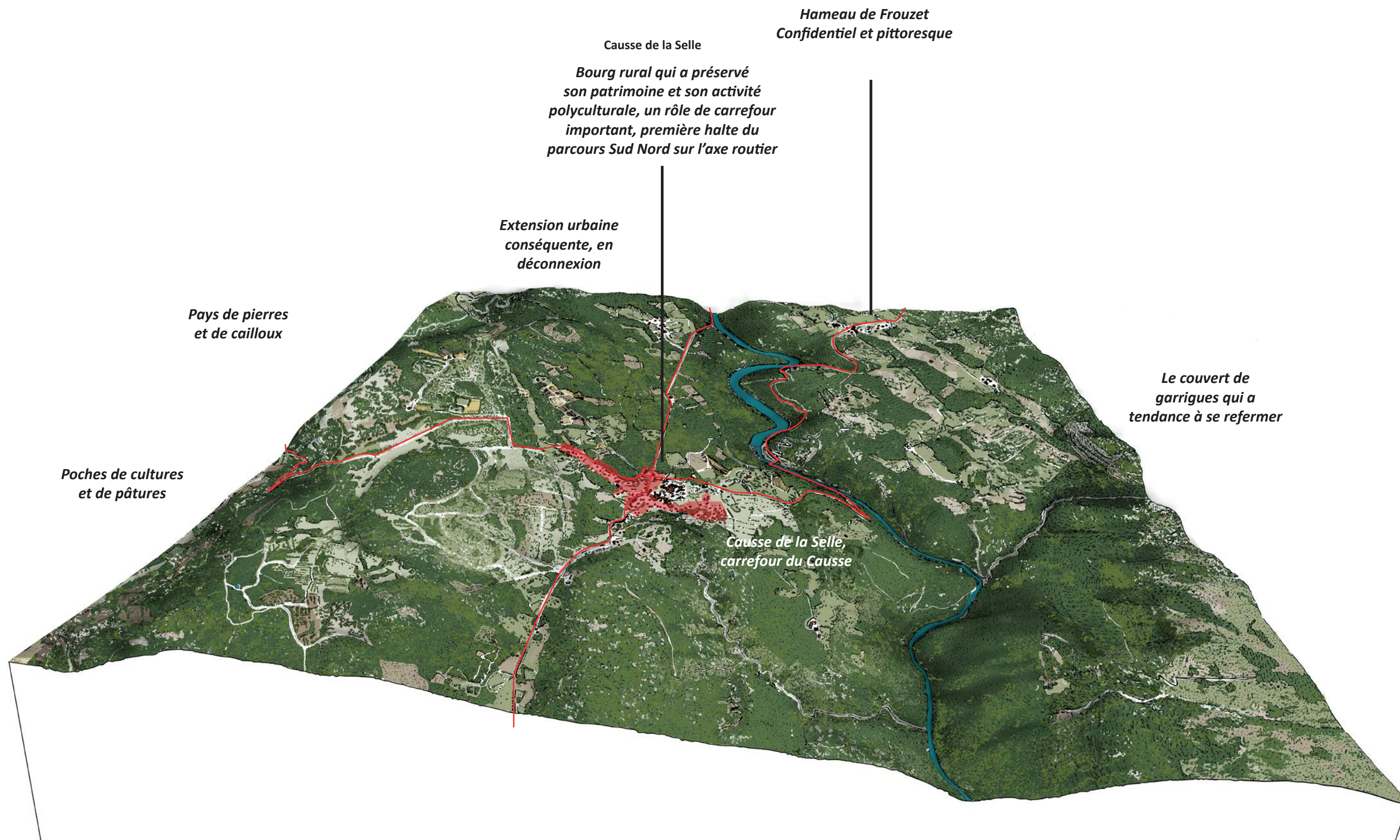


Ruisseau temporaire



Un massif parcouru mais peu habité - Paysage d'ailleurs

○ Un plateau entaillé par le fleuve - Pays de pierres et de garrigues





## Un habitat regroupé - Le carrefour de Causse de la Selle

- Un carrefour historique qui s'étend, seule halte entre le Nord et le Sud du territoire

Seule liaison du causse vers la Buèges à l'Ouest

Tissu urbain mêlé aux parcelles cultivées

Garrigue dense et impénétrable

Un village carrefour traversé, halte dans le Causse

Extension du village vers le lit de l'Hérault et sa traversée vers la plaine de Londres



Causse de la Selle - Caudex



Un massif parcouru mais peu habité - Paysage d'ailleurs

o Un plateau traversé sans point haut - paysages du 'désert'

Hors des sentiers de randonnée, le Causse est un territoire traversé, son axe Nord Sud, très fréquenté en été par les locations de canoës perce le plateau en ligne droite sans point haut, le désert forestier.





○ Le village de Causse de la Selle qui s'étend

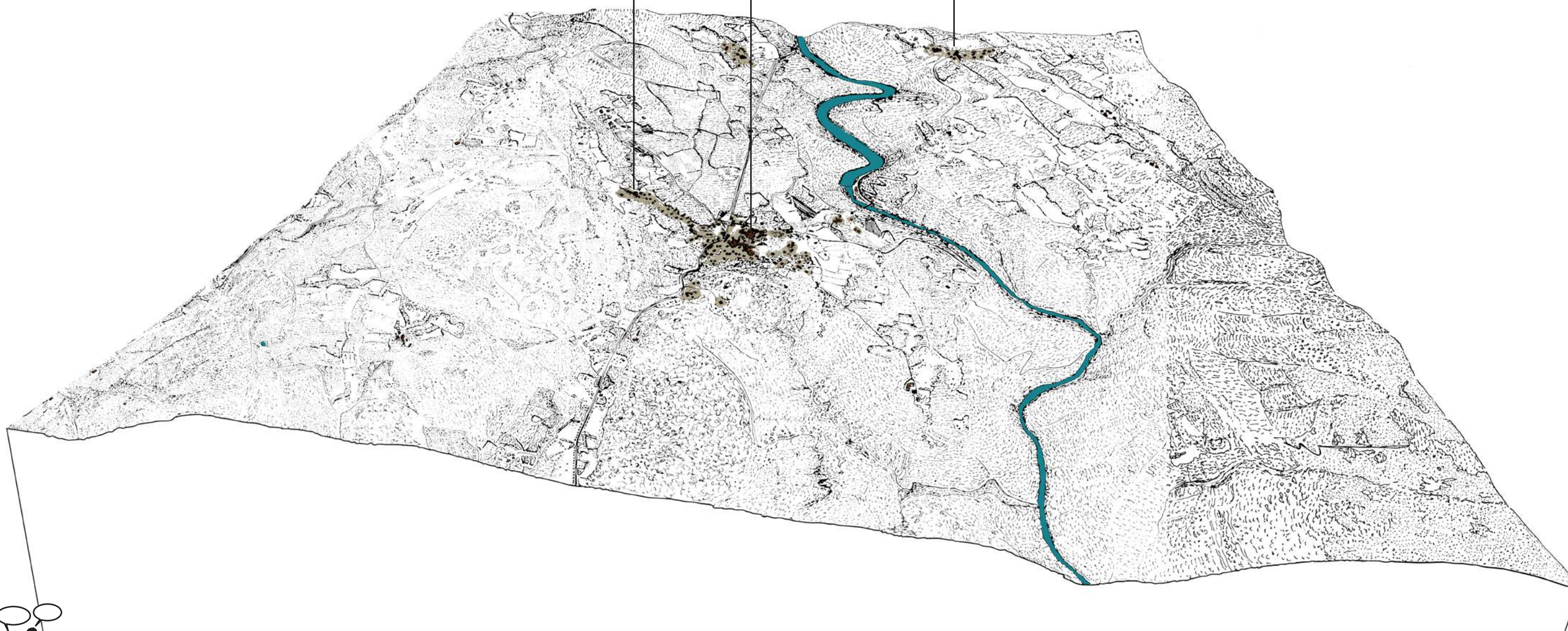
Premiers enjeux :

- La lisibilité du tissu urbain de Causse de la Selle face aux extensions et comblement des dents creuses
- Les transitions paysagères et la discontinuité du tissu urbain - enjeu des règles d'urbanisme
- Le centre bourg dynamique au carrefour du Causse, point névralgique du territoire
- Les nuisances saisonnières en termes de déplacements, congestion de l'axe routier traversant (remontée de canoës) face à une intensification des fréquentations touristiques

Extensions urbaines  
le long des axes de déplacement  
Comblement des dents  
creuses qui fait perdre son  
caractère au tissu originel

Hameau de Frouzet  
Légère pression foncière  
sur bâti patrimonial

Bourg dynamique dont  
la lisibilité est complexe



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

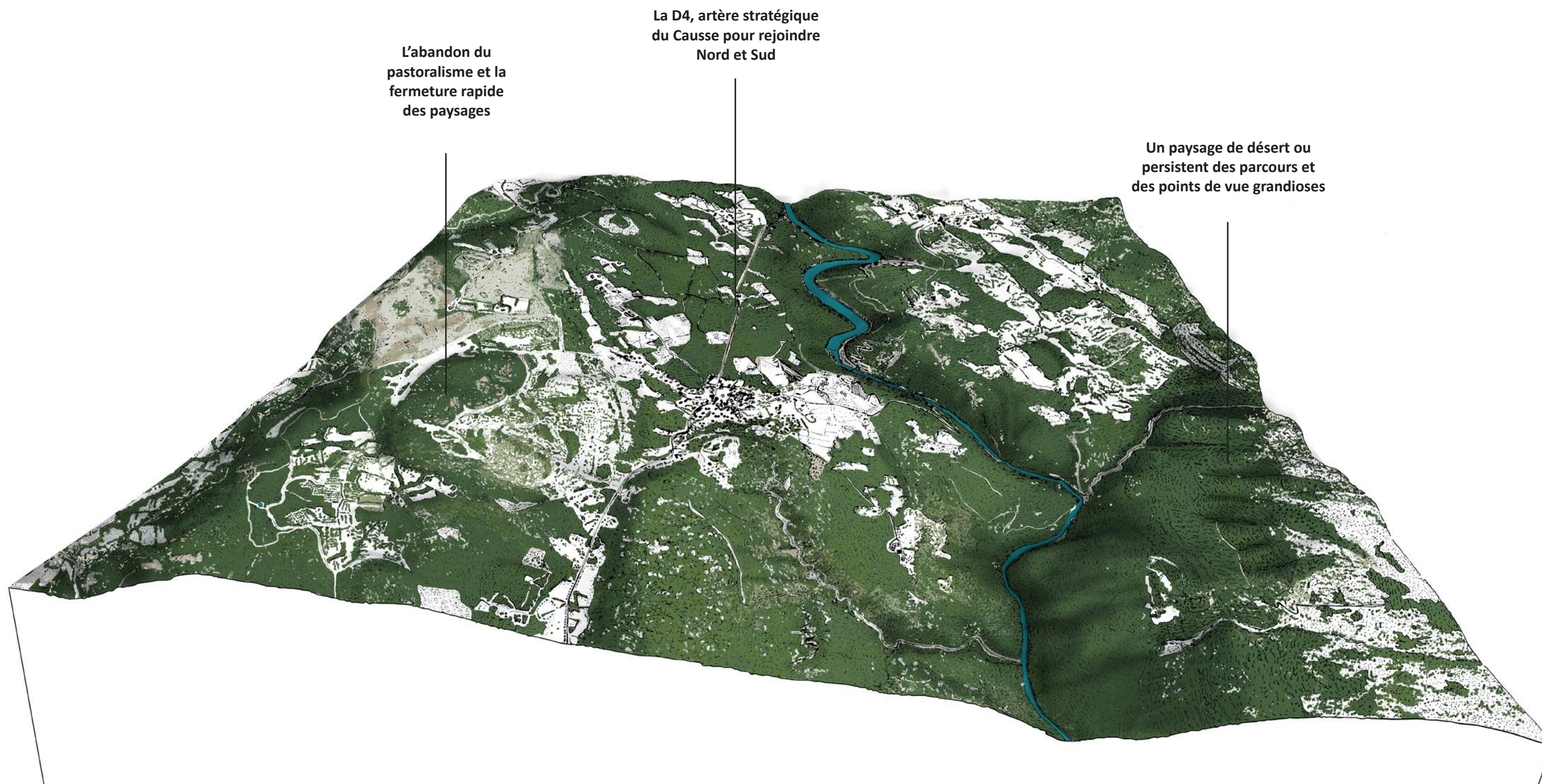
- «La route dans les gorges est dangereuse, surtout en période estivale quand les loueurs de canoës circulent»;
- «Trop de voitures garées dans les gorges et autour des points de départ des canoës, c'est difficile de circuler et c'est de la pollution visuelle et auditive dans les gorges»;
- «Il manque de parking au départ des randonnées du coup les gens se garent n'importe comment, ça abîme le milieu»;



○ Le causse qui se ferme

Premiers enjeux :

- Les chemins de randonnée, les points de vue et le patrimoine à proximité face à la fermeture des paysages
- L'évolution rapide de la garrigue face au déclin du pastoralisme et à une économie agricole fragile
- Le patrimoine agricole local confidentiel et les infrastructures de l'eau face à l'abandon des pratiques
- Le risque incendie face à la fermeture des milieux. L'équilibre naturel au défi du maintien de l'ouverture

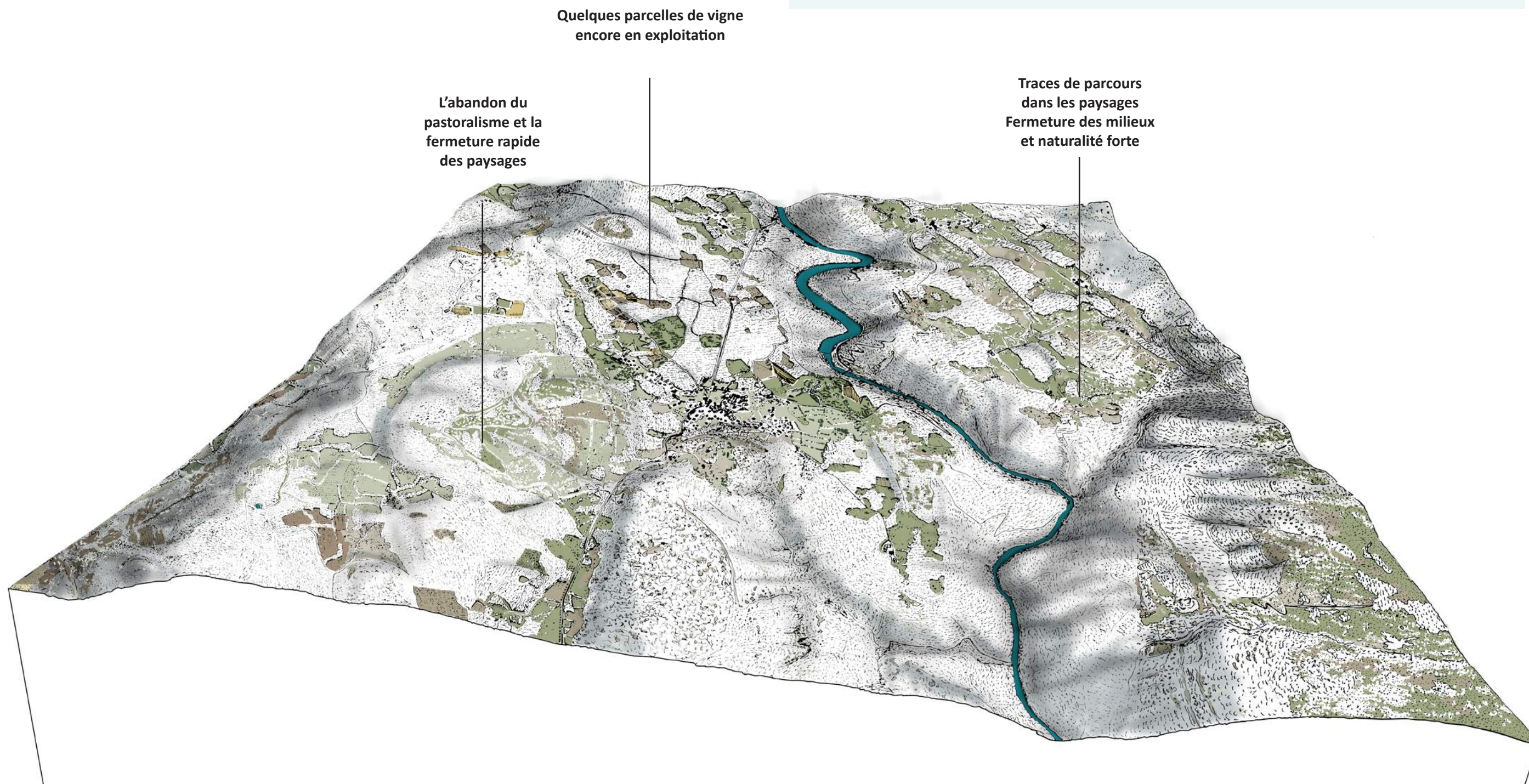




○ Le futur du Causse est-il agricole?

Premiers enjeux :

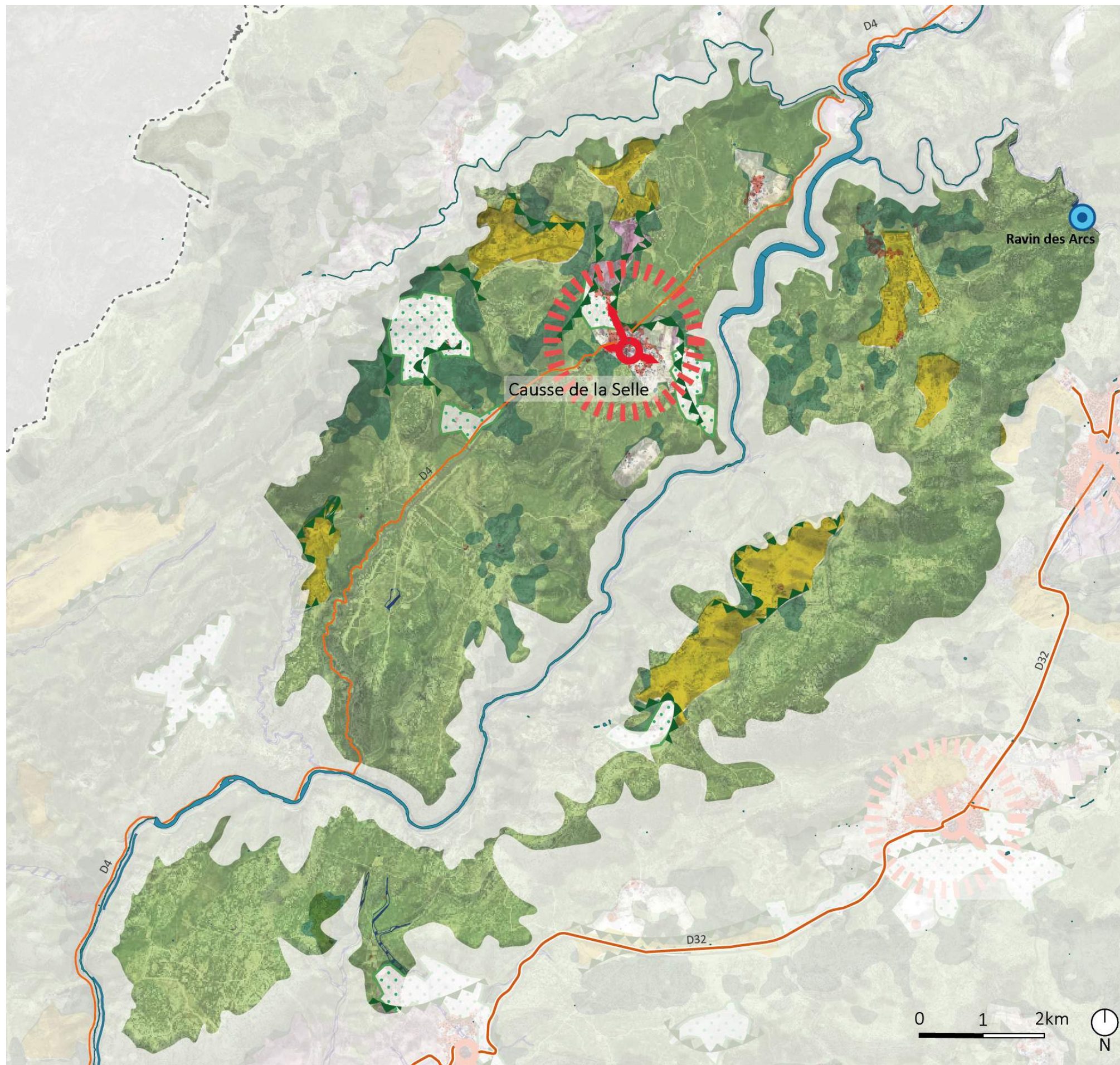
- La pérennité de la dernière exploitation viticole du causse face à une économie fragile
- Le pastoralisme face à l'ouverture des milieux - Un dilemme de rationalité
- L'équilibre naturel face à la progression de la garrigue - La cynégétique et la progression de la faune
- Les franges agricoles des territoires habités, une qualité de l'espace vécu





- ① **Le tissu urbain de Causse de la Selle, l'étalement et les interstices face à la pression foncière et les documents d'urbanisme**
- ② **Le maintien d'un cœur de vie dynamique de petits commerces au carrefour du causse**
- ③ **La problématique des nuisances liées à l'activité touristique et les déplacements (canoës) qui s'intensifie**
- ④ **Les chemins de parcours vicinaux ou de randonnée face à la progression de la faune et la flore - Le devenir des points de vue sur les gorges et les points hauts**
- ⑤ **Le maintien d'une activité agricole face à une économie fragile, la notion de service rendu entre exploitants et chasseurs**



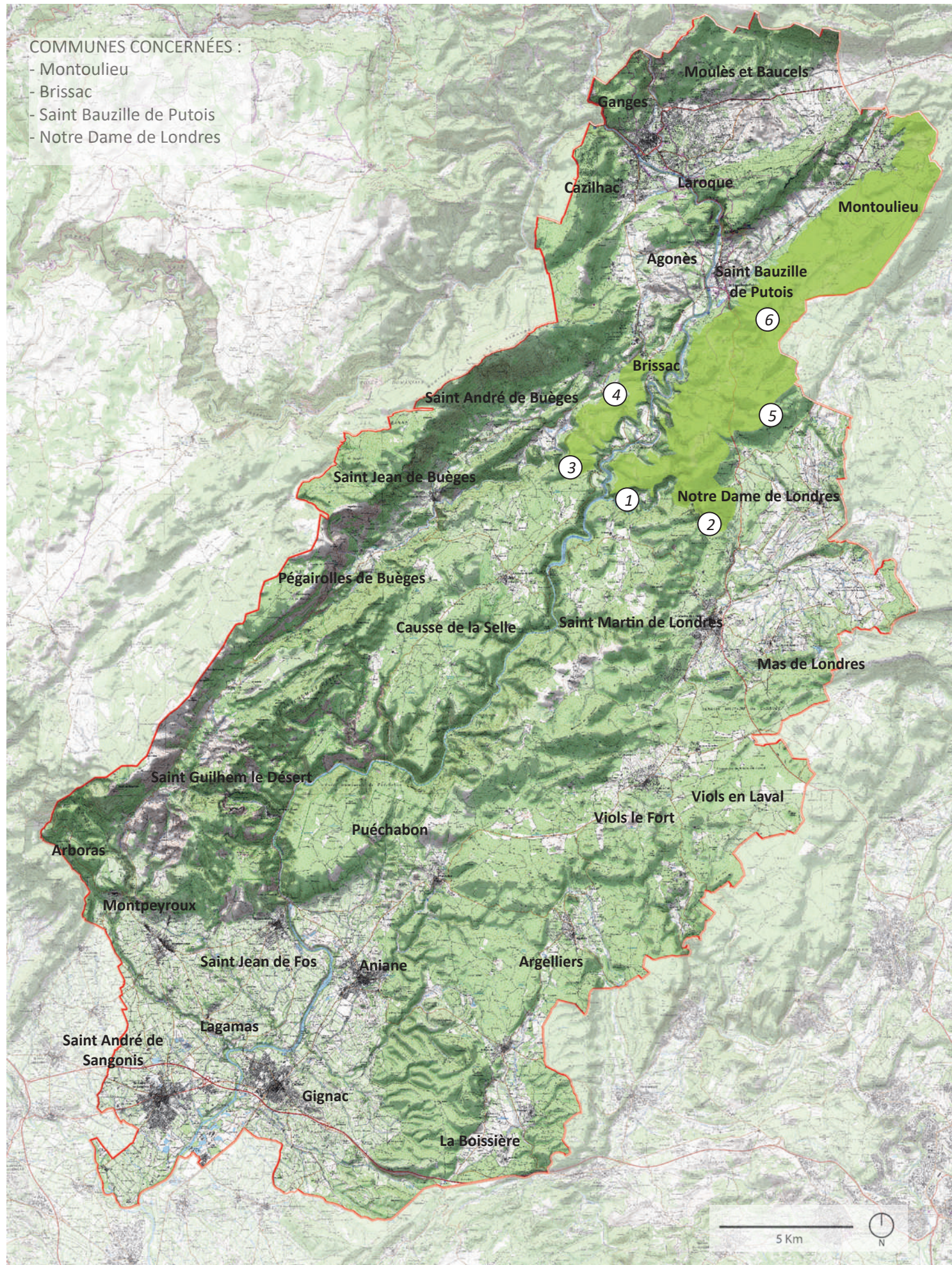


-  Pâtures
-  Vignes et oliveraies ponctuelles
-  Zones en cours d'enfrichement
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
-  Tache urbaine
-  Pression urbaine sur les ripisylves
-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles
-  Conflits d'occupation
-  PPRI
-  Carrières encore en activité
-  Carrières et gravières renaturées
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Liaisons principales
-  Points de tension en terme de stationnement
-  Points de tension en terme de stationnement en période estivale
-  Zone de trafic dense
-  Sites touristiques
-  Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité du Causse de la Selle



# Le petit Causse - Garrigues humides et collines



COMMUNES CONCERNÉES :  
 - Montoulieu  
 - Brissac  
 - Saint-Bauzille-de-Putois  
 - Notre-Dame-de-Londres



Collines du petit causse - Montoulieu - Caudex



Le Thaurac depuis Saint-Bauzille-de-Putois - Caudex

## LE PLATEAU BAS

Une formation de collines qui prolonge le grand causse vient s'étirer depuis Brissac à Montoulieu. Ni aussi désert que le Causse, ni aussi montagnard que les Cévennes, ni aussi abrupt que le Thaurac qui le surplombe ce petit causse offre un paysage cultivé et habité à la frontière entre les différentes unités qui l'entourent. Depuis Saint-Bauzille-de-Putois et son passé industriel marqué dans la forme urbaine, jusqu'à Montoulieu, hameau agricole et son castellas, se succèdent sur les flancs du vallon des petits mas et domaines agricoles actifs, offrant un paysage dégagé de pâtures et d'olivettes et au-delà les garrigues perchées sur les collines.

## UN CAUSSE EN SURPLOMB DE LA VALLÉE

La sous-unité du petit causse s'étend sur 20 km du Nord au Sud et s'étire depuis la confluence entre la Buèges, le Lamalou et l'Hérault vers le nord vers Brissac, Saint-Bauzille-de-Putois et Montoulieu.

## UN PLATEAU BOISÉ BAS PARSEMÉ DE PIOCHS ET COLLINES

Cette partie du causse accueille les gorges de l'Hérault de manière beaucoup moins abrupte que le causse plus massif au sud. Cette sous-unité est composée de piochs, de collines et d'un grand plateau allongé recouvert du bois de Sauzet. Les accidents géologiques et les dépôts alluvionnaires des différents cours d'eau (le Rieutord, le Vidourle, la Vis, l'Hérault) ont formé ici une table plus érodée, plus creusée avec des couches géologiques par endroits plus tendres. Le causse vient ici s'étendre plus progressivement et de façon moins abrupte vers le Nord.

Le découpage de cette sous-unité est établi à partir de :

- Au Sud, la ligne formée par la combe du Lamalou (1), le Ravin des Arcs (2) et la combe de la Buèges (3)
- (4) A l'Ouest par la partie haute de l'ensemble de piochs et de colline des lieux-dits du Bois de Mastargues, Travers de Moustache, Gramont et la Fournaque
- (5) À l'Est, le puech du Mail au niveau du passage du coteau au plateau depuis la plaine de Londres
- (6) Au Nord, le plateau du bois du Sauzet qui vient s'étirer progressivement dans la plaine alluviale

// Son relief plus doux que le reste du Causse  
 // Son caractère de marche vers les Cévennes  
 // Son lien visuel plus fort avec l'Hérault et l'impact de celui-ci sur son paysage  
 // Son rôle de carrefour pour cette partie du territoire : passage entre la plaine de Londres, la vallée de Saint-Bauzille, la vallée de la Buèges, du causse de la Selle vers ces vallées.  
 // La confluence entre la Buèges, le Lamalou et l'Hérault.



## Un massif bas au contact de l'urbain - La petite marche avant les Cévennes

### ○ Un Causse habité et fréquenté

#### Fermes et maisons isolées



La Cardonille

#### Camping



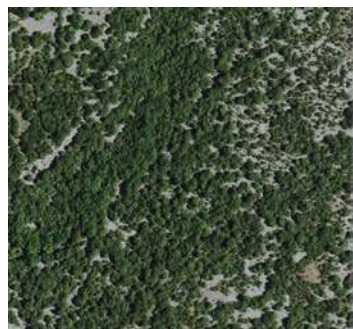
Le Val d'Hérault

#### Parcelles de pâture



Pelouses pâturées

#### Boisements

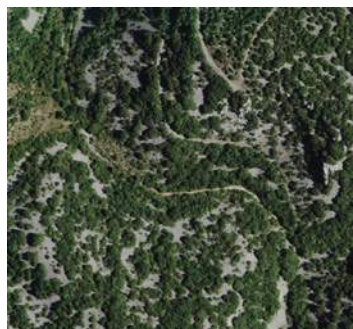


Couvert continu de garrigue

#### Hydrographie complexe d'un causse plus humide



Gorges du Lamalou

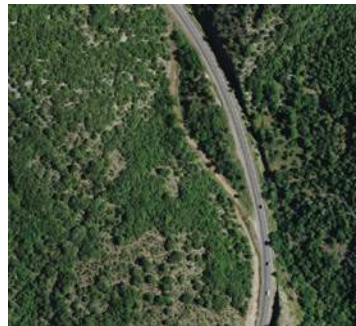


Combe des Mûriers



Mare Combe Caudière

#### Elements ponctuels anthropiques - Un causse exploité



D986



Carrière de Brissac

#### Parcelles agricoles en lien avec la plaine

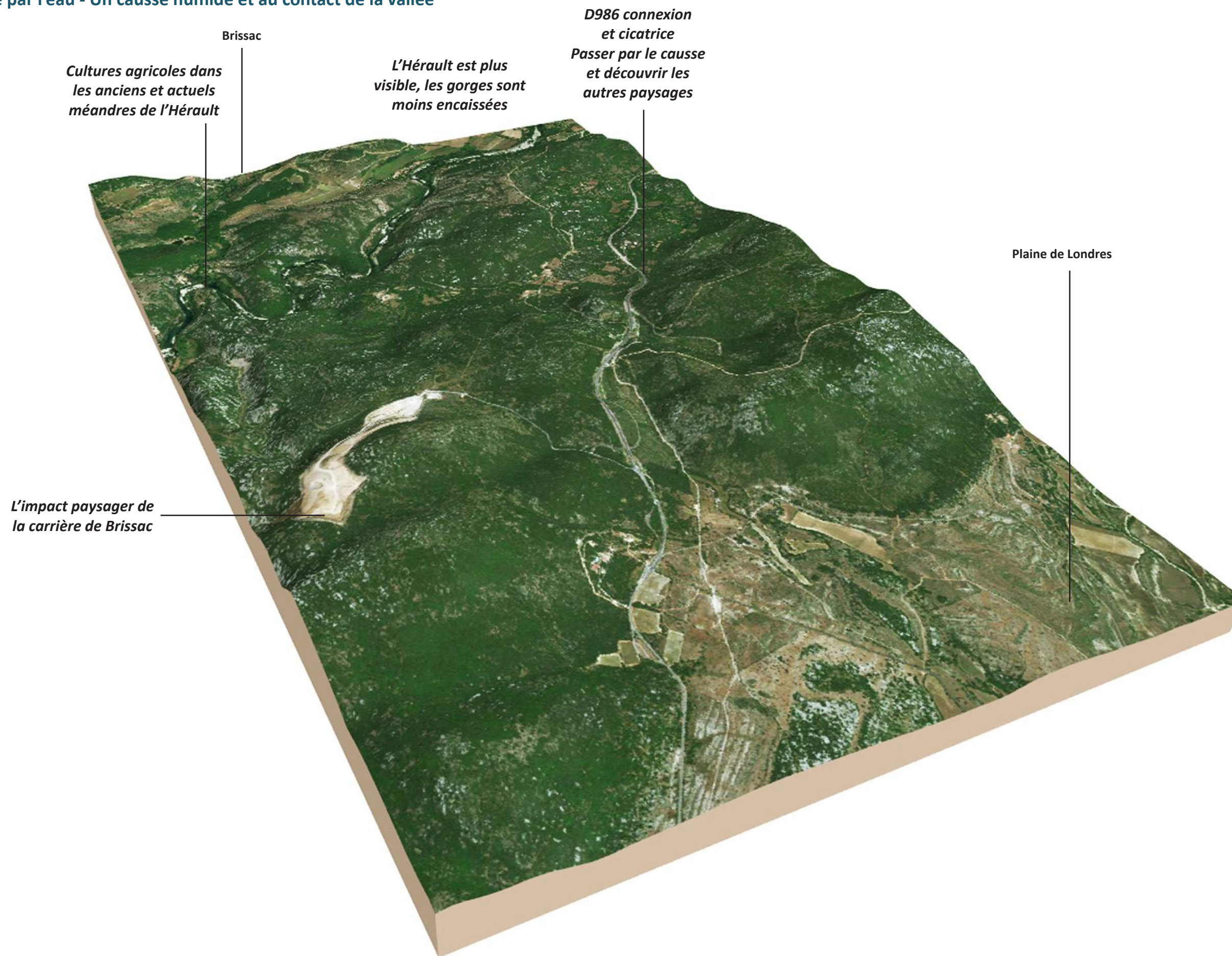


Prairies et vergers



Un massif bas au contact de la plaine - La petite marche avant les Cévennes

○ Erodé et façonné par l'eau - Un causse humide et au contact de la vallée





○ Un relief bas qui offre le grand paysage au loin

Un causse qui accueille un vallon cultivé et diffuse des sentiers de randonnée, un accent important sur le tourisme vert et les circuits courts est engagé



Vallon cultivé de Montoulieu et Saint Bauzille de Putois - Caudex



Le Thaurac et sa barrière encadre la limite Nord du petit Causse - Montoulieu - Caudex



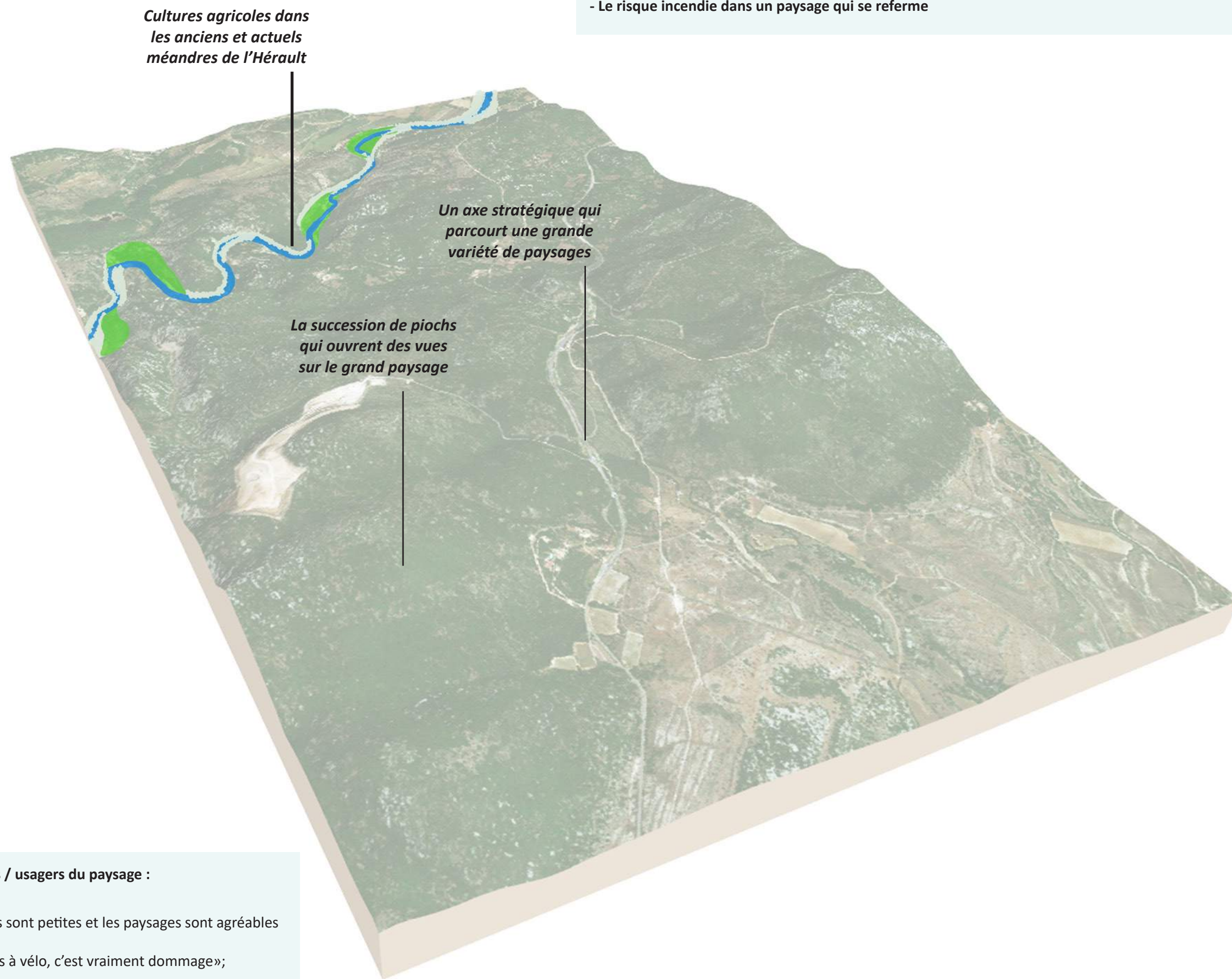




○ Les méandres de l'Hérault et leur perception depuis le causse

Premiers enjeux :

- Une perception de l'Hérault différente du reste du territoire et une ouverture des vues
- Les parcelles agricoles dans les méandres du fleuve dans des terres fertiles face au risque inondation
- La ripisylve et les milieux associés aux milieux humides des anciens méandres
- Le risque incendie dans un paysage qui se referme



*Cultures agricoles dans les anciens et actuels méandres de l'Hérault*

*Un axe stratégique qui parcourt une grande variété de paysages*

*La succession de piochs qui ouvrent des vues sur le grand paysage*



Paroles d'habitants / usagers du paysage :

«Besoin de pistes cyclables, les routes sont petites et les paysages sont agréables mais les routes sont dangereuses»;  
«On ne peut pas emmener les enfants à vélo, c'est vraiment dommage»;



## Un massif exploité - L'axe Ganges Montpellier

### ○ Les traces d'exploitation et de traversée dans le paysage

*Carrière de Brissac  
Une cicatrice paysagère  
en activité jusqu'en 2036*

#### Premiers enjeux :

- Carrière et RD 986 des infrastructures aux impacts majeurs dans le paysage
- L'intégration de la carrière avant l'échéance de remise en état en 2036
- Le passage du causse entre le paysage des deux vallées et ses points de vue face à la fermeture du milieu
- Les perspectives de parcours plus doux et confidentiels avec des points de vue sur le grand paysage

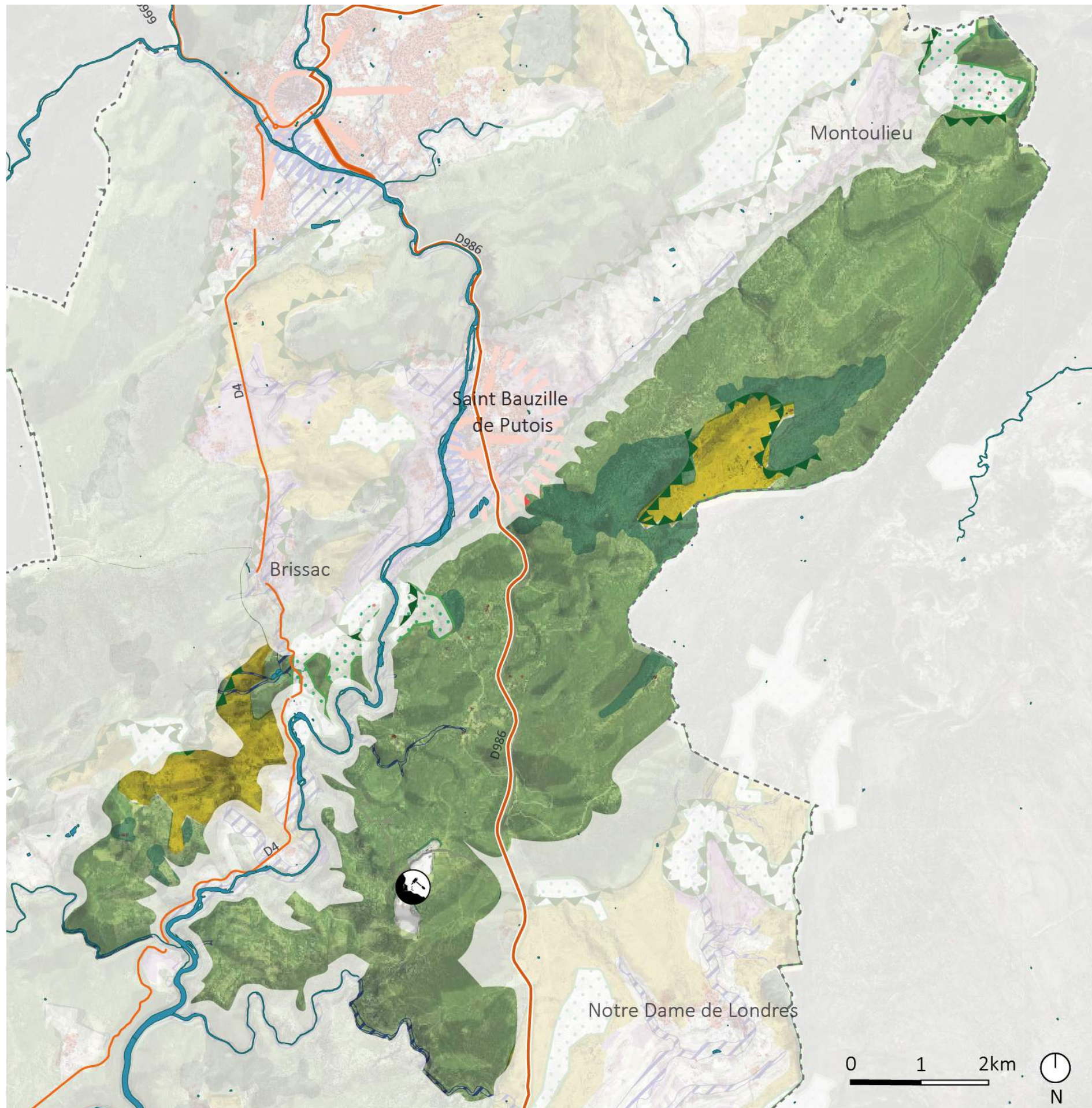
*RD986 - Axe stratégique de  
liaison Ganges Montpellier  
Succession de paysages et de  
points de vue entre deux plaines*





- ① **L'avenir des parcelles agricoles présentes dans les anciens méandres de l'Hérault comme caractéristiques du paysage local et espaces fertiles dans un contexte de risque**
- ② **Les perceptions et les vues depuis le causse vers l'Hérault vers les plaines et le grand paysage. Une situation de carrefour entre plusieurs environnements et les découvertes des paysages par les points hauts**
- ③ **L'impact visuel de la carrière sur le paysage avant 2036. Les modes de renaturation et de conversion dans un paysage vu de très loin pendant son exploitation**
- ④ **Les chemins de randonnées et les pistes cyclables dans un territoire au contact de deux plaines habitées**
- ⑤ **Le réseau d'exploitations agricoles et de vente au domaine, tourisme vert et circuits courts**



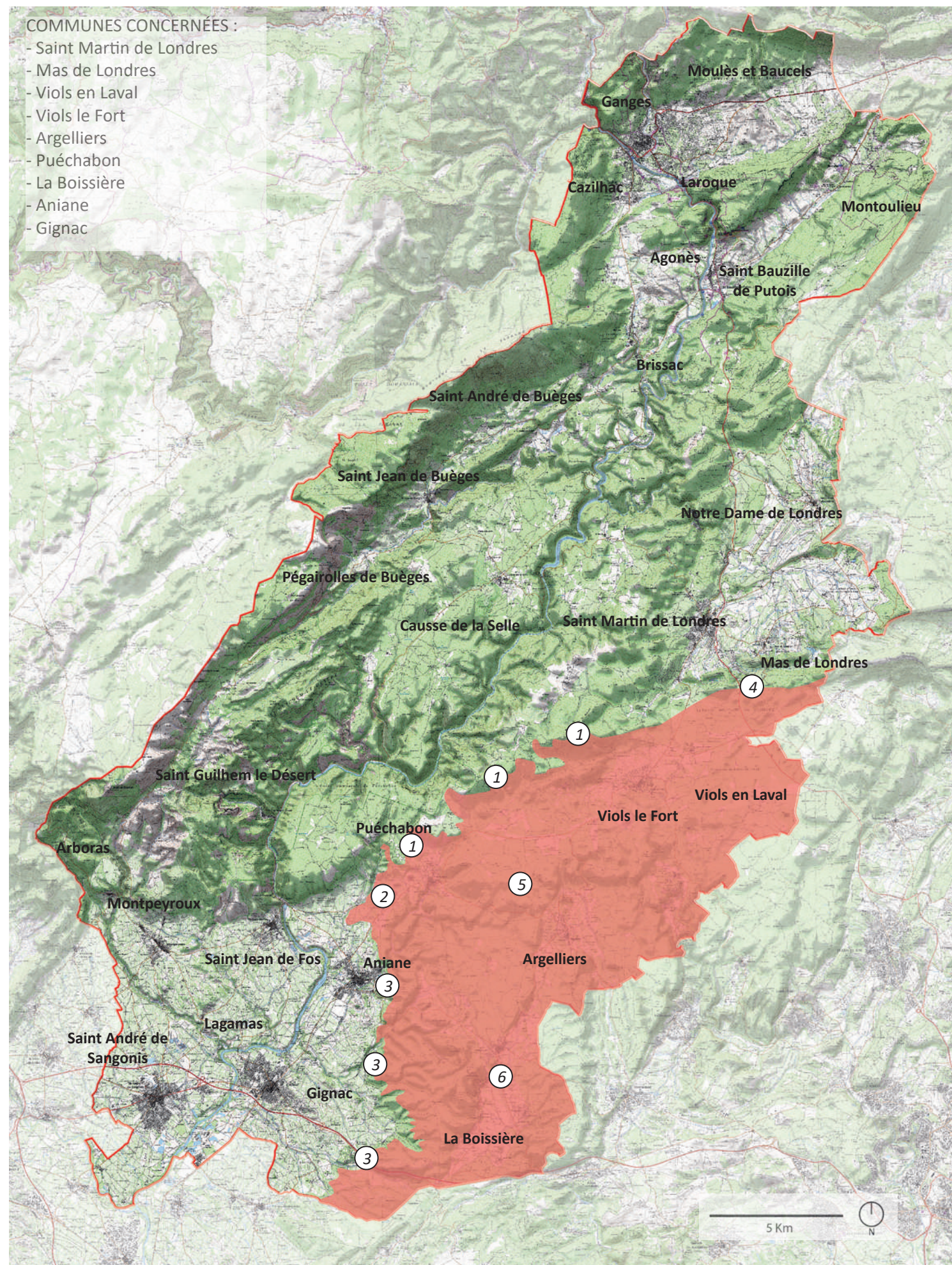


-  Pâtures
-  Vignes et oliveraies ponctuelles
-  Zones en cours d'enfrichement
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
-  Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
-  Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
-  Tache urbaine
-  Pression urbaine sur les ripisylves
-  Pression urbaine sur les parcelles agricoles
-  Conflits d'occupation
-  PPRI
-  Carrières encore en activité
-  Carrières et gravières renaturées
-  Liaisons nationales
-  Liaisons régionales
-  Liaisons principales
-  Points de tension en terme de stationnement
-  Points de tension en terme de stationnement en période estivale
-  Zone de trafic dense
-  Sites touristiques
-  Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité du petit causse



# Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup - Garrigues en balcon



Ruelles étroites médiévales - Viols le Fort - Caudex



Jardins dans la garrigue- Viols le Fort - Caudex

## PAYS DE GARRIGUES

Les garrigues s'étendent sur ce dernier petit causse à l'Est avant le relief du Pic Saint loup et la plaine de Montpellier. L'enchaînement des villages que l'on y trouve semblent percer cette végétation dense et forestière, avec pour chacun sa ceinture agricole qui lutte pour persister.

Le bâti y est médiéval, ceinturé dans ses remparts comme à Viols le Fort, en circulade comme à Puéchabon, perchés sur les nez de coteau comme à Argelliers ou La Boissière, dans des positions surplombantes et souvent défensives. L'ambiance villageoise y est typique, des rues étroites aux petites marches distribuant les maisons de pierre blanche tout en hauteur et en angles, avec parfois une placette plantée d'oliviers comme à Viols le fort ou de platanes comme à la Boissière.

Une grande différence de perception des paysages existe cependant, entre les villages perdus dans leur garrigue et dont la lecture à grande échelle est noyée dans la végétation (Viols le Fort, Viols en Laval), et ceux qui se placent en balcon sur petites plaines (La Boissière, Argelliers).

## LES COLLINES ENTRE CAUSSE ET PIC SAINT LOUP :

La sous-unité du plateau et balcons au sud du Pic Saint Loup est un grand plateau vallonné qui s'étend sur plus de 15km du Nord au Sud.

## COLLINES, VALLONS ET MONTS, UNE MER DE GARRIGUES:

Cette partie du Causse présente une identité particulière, déconnectée du Causse de la Selle. Cette partie du territoire, couverte de garrigues, coule vers le sud en plusieurs avancées de collines entrecoupées de vallons agricoles.

Plus proche de Montpellier et de l'autoroute A750, elle est aussi plus urbanisée que le reste du causse. Garrigues sous influence qui bénéficient d'une protection par leur proximité avec le Pic Saint Loup.

Ce plateau de faible altitude représente un premier promontoire bas au territoire d'étude, un balcon résolument tourné vers l'Est, la vallée irriguée en contrebas et plus loin le Pic Saint Loup.

Les petits villages en pierres s'y installent en tête de talus, adossés au massif de garrigue, cultivant le coteau et le vallon plus bas.

La délimitation de cette sous-unité se détermine donc à la ligne de crête et aux courbes qui marquent le passage du coteau au plateau :

- ① Le coteau entre le plateau de Causse de la Selle et de Montcalmès et le plateau au sud du Pic Saint Loup
- ② La limite basse de l'ensemble formé par les puechs et collines permettant d'atteindre Puéchabon depuis la plaine de l'Hérault, limite tracée le long du ruisseau Le Rieu et la courbe topographique 100m
- ③ La limite haute du coteau donnant sur la plaine de l'Hérault
- ④ Les crêtes du Pic Saint Loup

// Son relief dont le vocabulaire diffère du reste du causse : altitude plus basse, plateau plus étalé de collines ⑤

// Ses vallons agricoles dynamiques mais sujets à enrichissement qui entourent des villages, domaines et leurs extensions ⑥

// Sa situation géographique, plus proche de Montpellier et l'impact sur l'urbanisation et l'aire de fonctionnement de la zone



○ Entre le causse et le pic - un territoire cultivé et habité de manière diffuse

Centres anciens - Circulades, bourgs médiévaux et perchés sur les talus - Surplomber la garrigue



Viols-le-Fort



Puéchabon



Argelliers

Extensions urbaines récentes - paysage d'influence



Extension de Viols-le-Fort

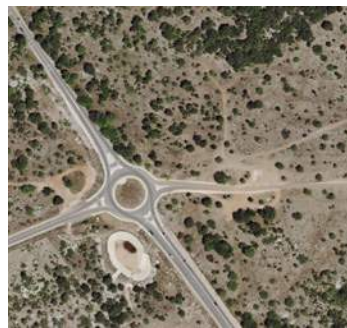


Cantagrils

Elements ponctuels anthropiques



Carrière Truc des Sauzes Viols le Fort



Rond point isolé RD986

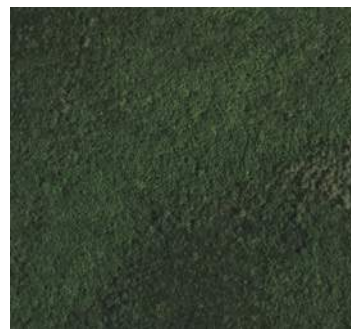
Boisements exploités ou naturels



Coupes à blanc



Coupe sélective



Boisement continu et dense de garrigue



Boisement discontinu de garrigue



Boisement discontinu de garrigue et de pelouse

Parcelles agricoles



Parcelles agricoles mixtes



Parcelles agricoles en déprise

Hydrographie



Rypsilve



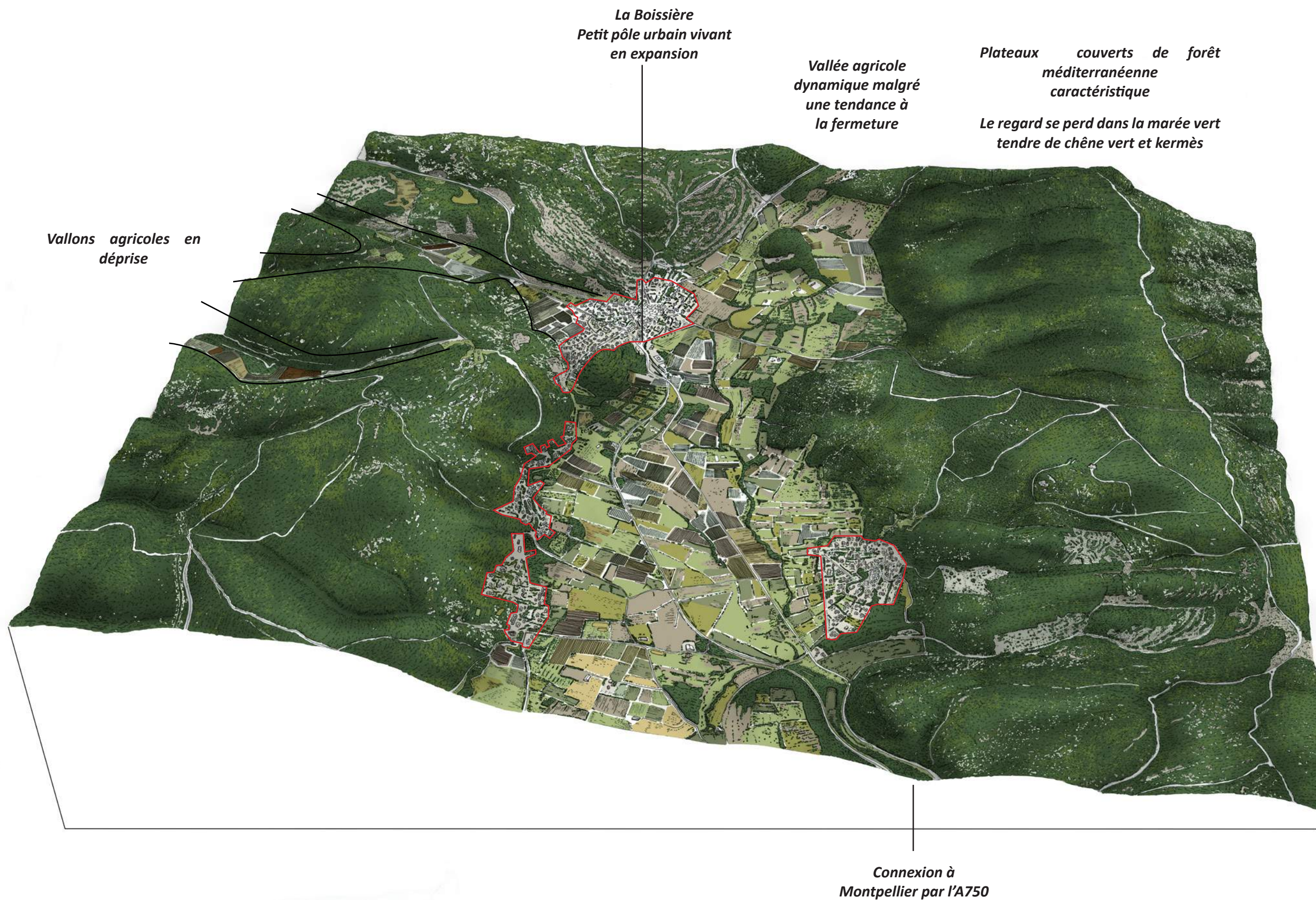
Lac de la Boissière



Mare de la Bue

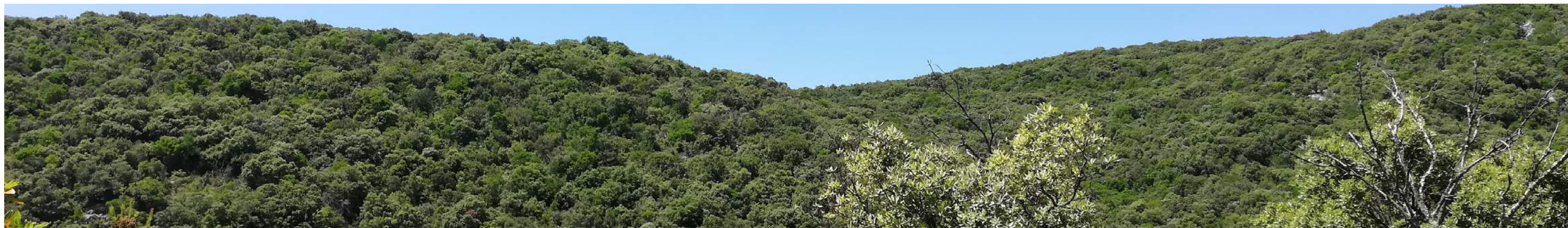


○ L'implantation humaine dans la garrigue - Lutte contre la marée verte





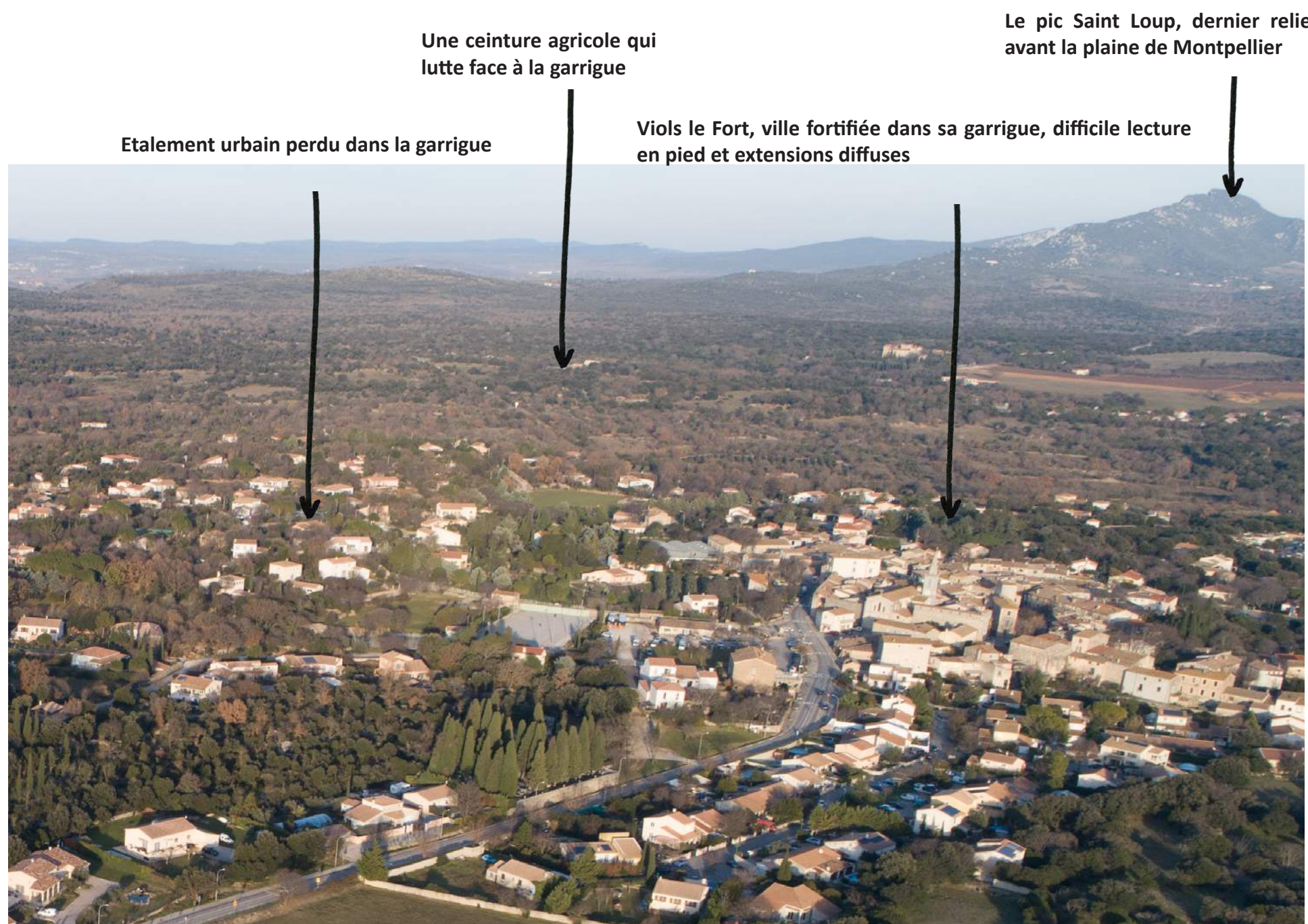
○ Entre le causse et le pic - un paysage diffus dans la marée verte



La garrigue ceinture Viols le Fort - Caudex



Patrimoine et caractère médiéval - Viols le Fort - Caudex



Viols le Fort - Caudex



- Les garrigues partout présentes offrent aux vallées intérieures un caractère confidentiel



Les grands paysages de ce territoire sont uniquement lisibles dans les zones cultivées et dégagées, partout la garrigue surplombe et referme les vues



○ Les garrigues partout présentes cachent des formes urbaines médiévales



Des villages médiévaux isolés dans les garrigues denses, pôles actifs patrimoniaux sous influence du bassin de Montpellier

Place du jeu de ballon - Viols le Fort - Caudex



Hauteurs de La Boissière - Caudex

- Premiers enjeux :**
- Une garrigue partout présente face au risque incendie et une lecture difficile du grand paysage
  - Les entrées de villes en contraste avec les cœurs médiévaux de grande qualité
  - La diffusion de l'étalement urbain 'caché' dans les garrigues

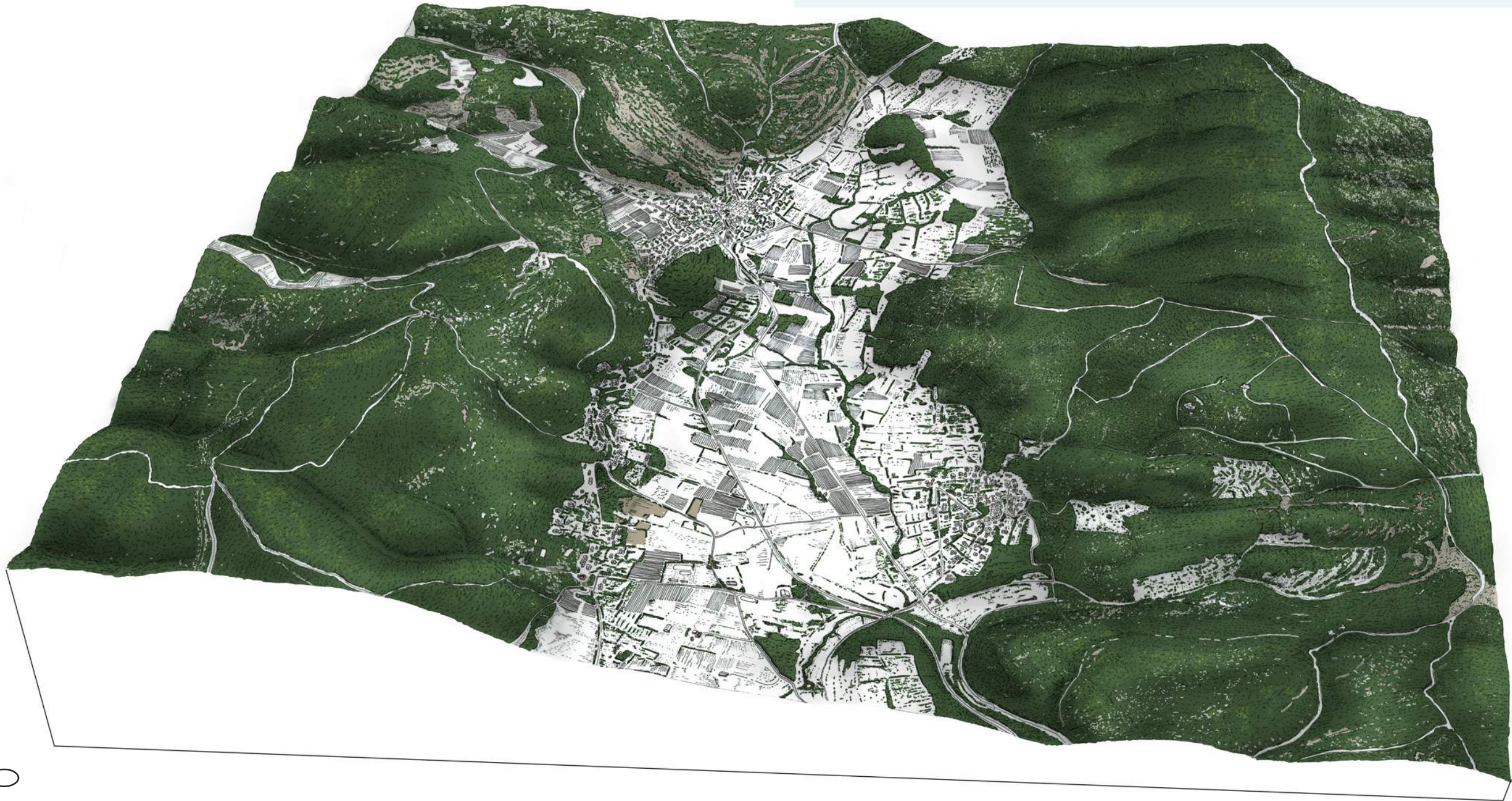


## Un mer de garrigue qui cerne les paysages

### ○ Une progression inexorable et un milieu à risque

#### Premiers enjeux :

- La question de l'entretien et lutte contre l'expansion de la garrigue face aux risques (incendie, progression de la faune etc)
- Les cheminements et points de vues existants sur les vallées offerts par le relief face à une formation végétale d'une très grande ampleur
- La biodiversité et les milieux ouverts : ripisylve, réseau de bosquets et d'alignements face à la pression foncière mais aussi de l'équilibre entre activité et fermeture du milieu
- Les coupes à blanc et leur impact fort sur le paysage. Un équilibre entre exploitation et protection



#### Paroles d'habitants / usagers du paysage :

- «Il y a besoin d'un contournement de Viols le Fort pour les camions des carrières qui produisent une pollution visuelle et auditive»;
- «Problème de circulation vers Montpellier pour les gens qui font le trajet quotidien»
- «La route entre Viols le Fort et Viols en Laval a été refaite et aucune piste cyclable n'a été aménagée»;



○ Entre bourgs historiques et extensions urbaines dotoirs

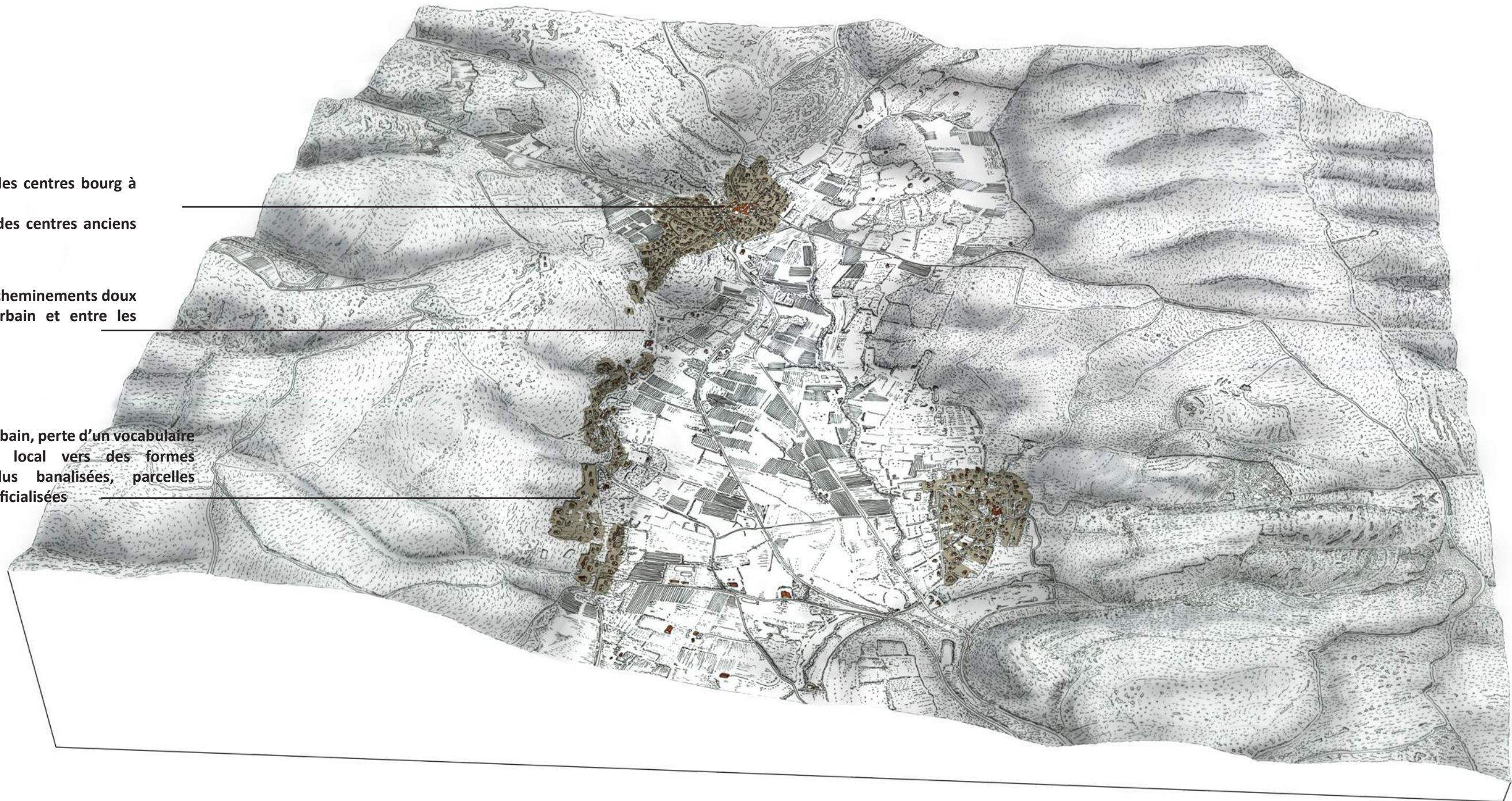
Premiers enjeux :

- Pression foncière particulièrement importante due à la proximité de Montpellier et de l'accès rapide à l'A750
- L'artificialisation des terres agricoles face aux documents d'urbanisme
- Le dynamisme limité des îlots urbains (pôles dotoirs), des disparités selon les zones d'influence (Gignac ou Montpellier)
- Les alternatives à la voiture individuelle dans un territoire accueillant un certain trafic
- Le patrimoine de cœur de bourg (circulades, cadereaux, hotels particuliers et maisons de maitres, mas ...) face à la pression urbaine et aux documents d'urbanisme

Patrimoine des centres bourg à valoriser  
Rénovation des centres anciens nécessaire

Manque de cheminements doux en milieu urbain et entre les communes

Étalement urbain, perte d'un vocabulaire architectural local vers des formes urbaines plus banalisées, parcelles agricoles artificialisées





○ Vallons agricoles mixtes

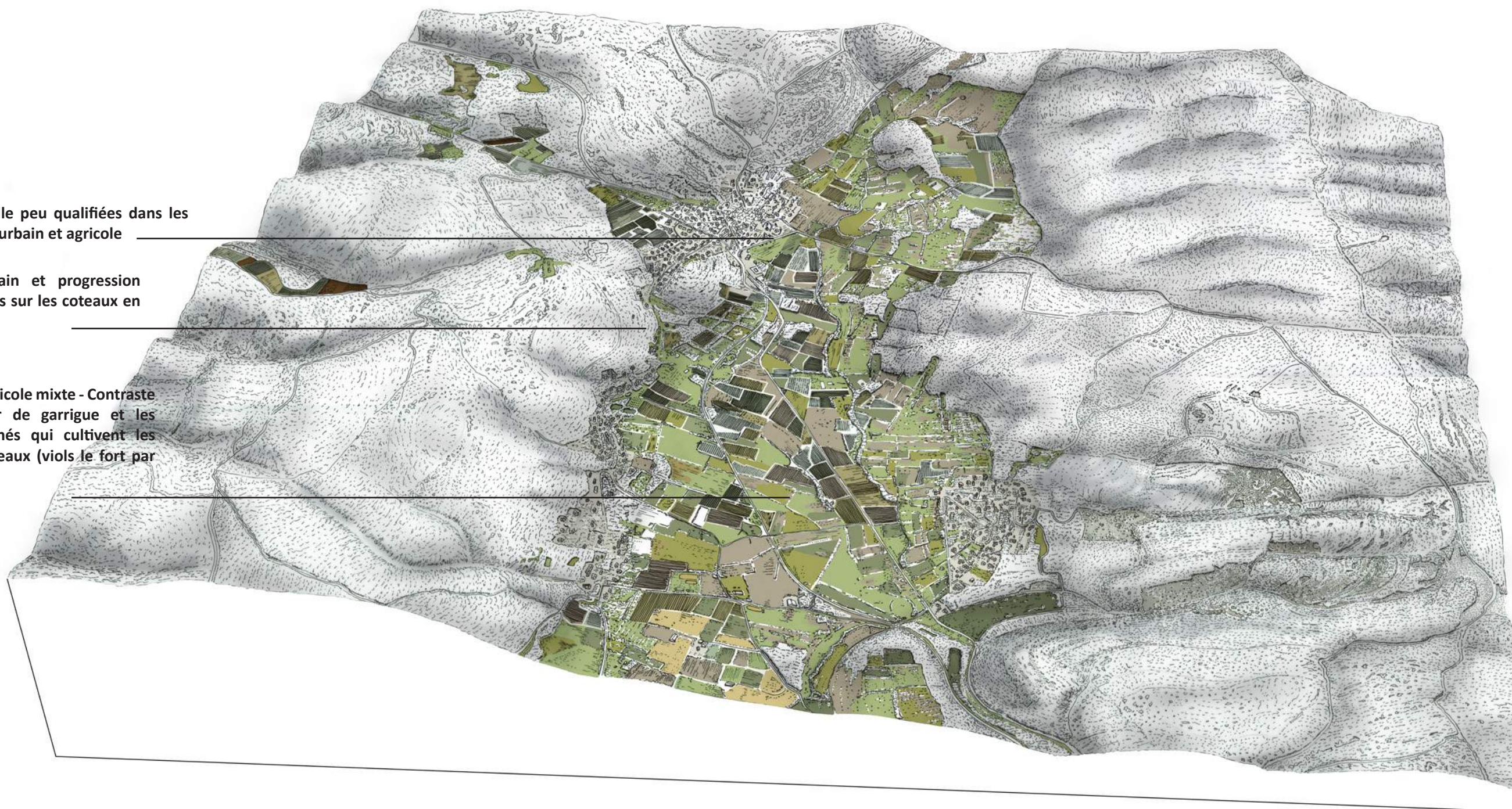
Premiers enjeux :

- Une activité agricole aux pratiques mixtes face à la progression de garrigues et la pression foncière des entrées de ville
- La mer de garrigues qui progresse face au déclin des pratiques agricoles vernaculaires
- La Cohabitation entre néo-ruraux et exploitants face à la pression démographique des îlots urbains

Entrées de ville peu qualifiées dans les franges entre urbain et agricole

Mitage urbain et progression des garrigues sur les coteaux en déprise

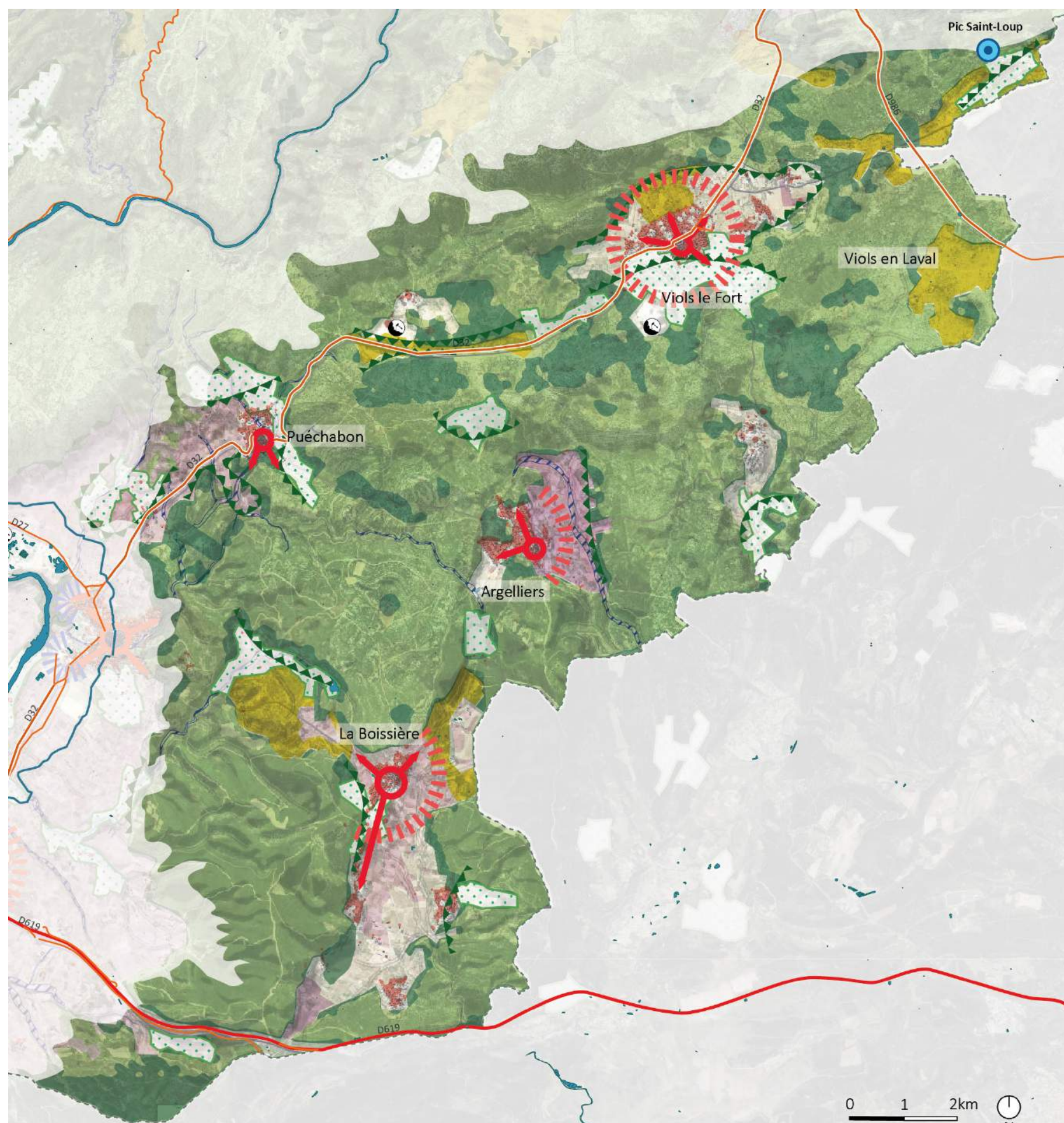
Un plaine agricole mixte - Contraste avec la mer de garrigue et les bourgs perchés qui cultivent les pieds de coteaux (viols le fort par exemple)





- ① **L'urbanisation des terres agricoles face à la pression des pôles attractifs proches. Franges et entrées de ville**
- ② **La vie de village face à l'aspiration de l'activité par les pôles actifs**
- ③ **Les modes de transport alternatifs dans un territoire circulé**
- ④ **Les cheminements doux vélos et piétons le long des routes départementales et dans les garrigues pour découvrir les paysages**
- ⑤ **La cohabitation entre néo-ruraux et autochtones. L'enjeu de la pédagogie et les potentiels d'activités**
- ⑥ **Les cheminements et points de vue sur le plateau, les vallées et la plaine de l'Hérault (vue à 360°), les reliefs de la mer de garrigues face à la fermeture du milieu**
- ⑦ **L'exploitation forestière et l'entretien du milieu face à l'impact visuel important sur le paysage. Les documents de gestion à l'épreuve d'un milieu conquérant**



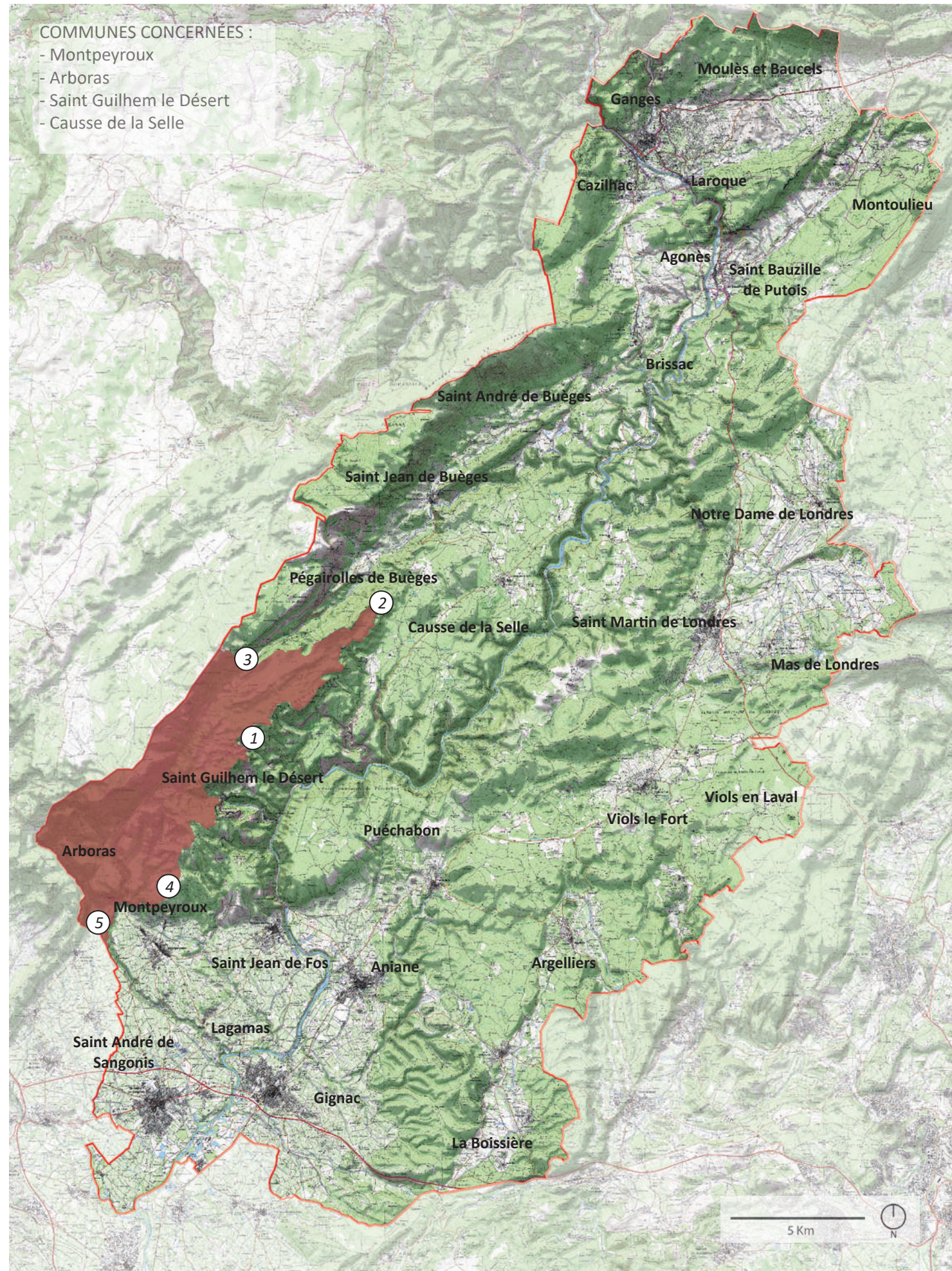


- Pâtures
- Vignes et oliveraies ponctuelles
- Zones en cours d'enfrichement
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
- Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
- Tache urbaine
- Pression urbaine sur les ripisylves
- Pression urbaine sur les parcelles agricoles
- Conflits d'occupation
- PPRI
- Carrières encore en activité
- Carrières et gravières renaturées
- Liaisons nationales
- Liaisons régionales
- Liaisons principales
- P Points de tension en terme de stationnement
- P Points de tension en terme de stationnement en période estivale
- 🚗 Zone de trafic dense
- Sites touristiques
- 🏠 Villes support d'un office du tourisme

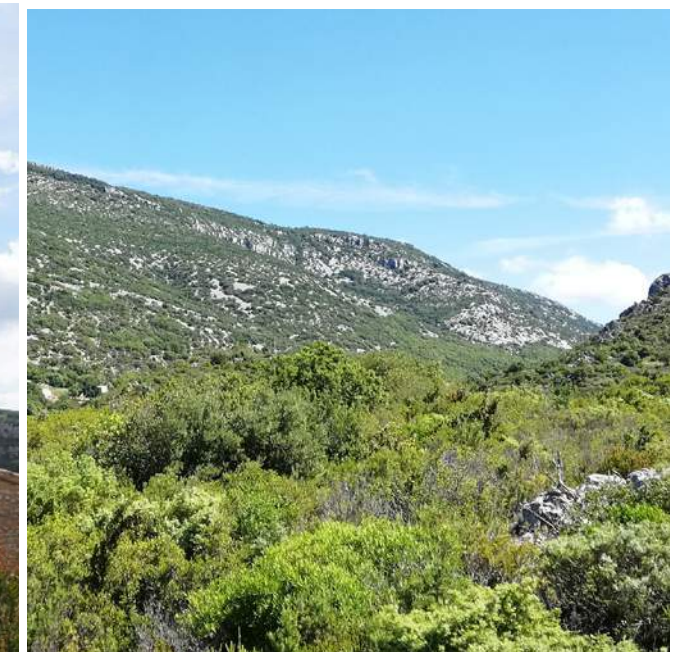
Carte des dynamiques de la sous-unité du Plateau et balcons à l'Ouest du Pic-Saint-Loup



# Piochs et cause des Lavagnes - Entre garrigues et montagne



Arboras - Caudex



Mas des Poujols - Caudex

## CAUSSE PERCHÉ

Les Lavagnes grimpent au dessus du village médiéval d'Arboras sur la route du Mont Saint Baudille vers un ailleurs où règne la garrigue puis la forêt méditerranéenne perchée.

Le village d'Arboras s'étire en position de balcon le long de l'axe de la rue. Un village au caractère médiéval local qui profite d'une vue dégagée sur la vaste plaine de l'Hérault. S'en échappent de petites ruelles escarpées vers des bâtisses aux portes basses en arche de pierre et aux jardins clos de murs calcaires. Rapidement les chemins montent vers les cols et plateaux après quelques domaines viticoles le paysage se mue en désert de roches et de forêt, tantôt en pied de pioch, tantôt surplombant des vallées très encaissées, avant de retrouver à son extrémité la vallée de la Buèges.

Cette sous-unité est située au Sud-Ouest du territoire et s'étend sur environ 8 km du Nord au Sud.

## UN BOUT DU MONDE ARIDE ET GRANDIOSE :

Très différente du reste de l'unité, cette partie du causse est très aride. Son relief plus marqué aux abords de la montagne de la Séranne et en surplomb de la plaine de l'Hérault offre un paysage de bout de monde inhabité.

Lorsqu'on arpente cette partie du territoire le changement d'ambiance paysagère est flagrant en prenant de la hauteur depuis la plaine de l'Hérault ou lorsqu'on passe la combe des Tières ou à l'arrière du Roc de Barbazols. Isolée du reste du territoire, cette sous-unité complexe en géomorphologie accueille piochs, caps, rocs, monts, combes, ruisseaux, ravins, sources etc.

Une grande richesse de paysages et de patrimoines agricoles ou d'infrastructures (anciens chemins vers le causse du Larzac) parcourus par de très nombreux chemins de randonnées de différentes importances.

Les limites de cette sous-unité sont dessinées par les crêtes ① qui marquent le passage des gorges de l'Hérault vers les combes Madame, de Goufous d'Arnaud, du Buis au niveau des grands sommets qui font frontière entre les sous-unités : Pioch Canis, Croix de Fer, Roc de Barbazols, Roc de la Candelle, Cap du Ginestet, Puech Bouissou, Roc de la Jarre, Roc de la Vigne, Montagrès, Roc Trinquet, Montgibier pour finir au Monthaut. ②

Au nord, l'entrée de cette sous-unité est formalisée par le passage de la combe des Tières au ravin de la plaine de Lacan par le Col des Lavagnes. ③

Au Sud, la limite de la sous-unité est formée par la courbe topographique 250 qui marque la transition entre un coteau abrupt et un coteau plus doux où est installé le castellas de Montpeyroux ④. Mais aussi par le coteau où s'organise Arboras et le Puech d'Hermès. ⑤

// Sa localisation, très enclavée et à l'écart des axes majeurs de circulation

// Sa végétation, très aride et accueillant une forte surface de résineux

// Son identité reposant sur des paysages très différents de ceux du causse de la Selle, de la vallée de la Buèges ou de la plaine de l'Hérault. «Au sol», on peut difficilement lire l'organisation de cette sous-unité et en comprendre les contours.

// Une morphologie de villages ruraux et mas



o Le territoire de la forêt perchée méditerranéenne

Centre ancien d'Arboras, villages chemins



Arboras



Les Lavagnes

Fermes et mas isolées



Faïssas

Parcelles agricoles



Parcelles agricoles intensives dans les vallons fertiles

Boisements



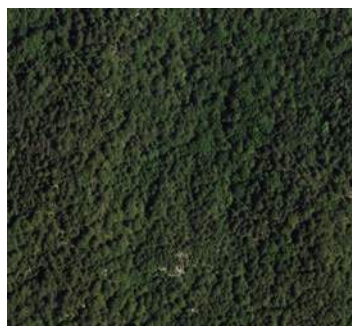
Gorges rocheuses boisement discontinu



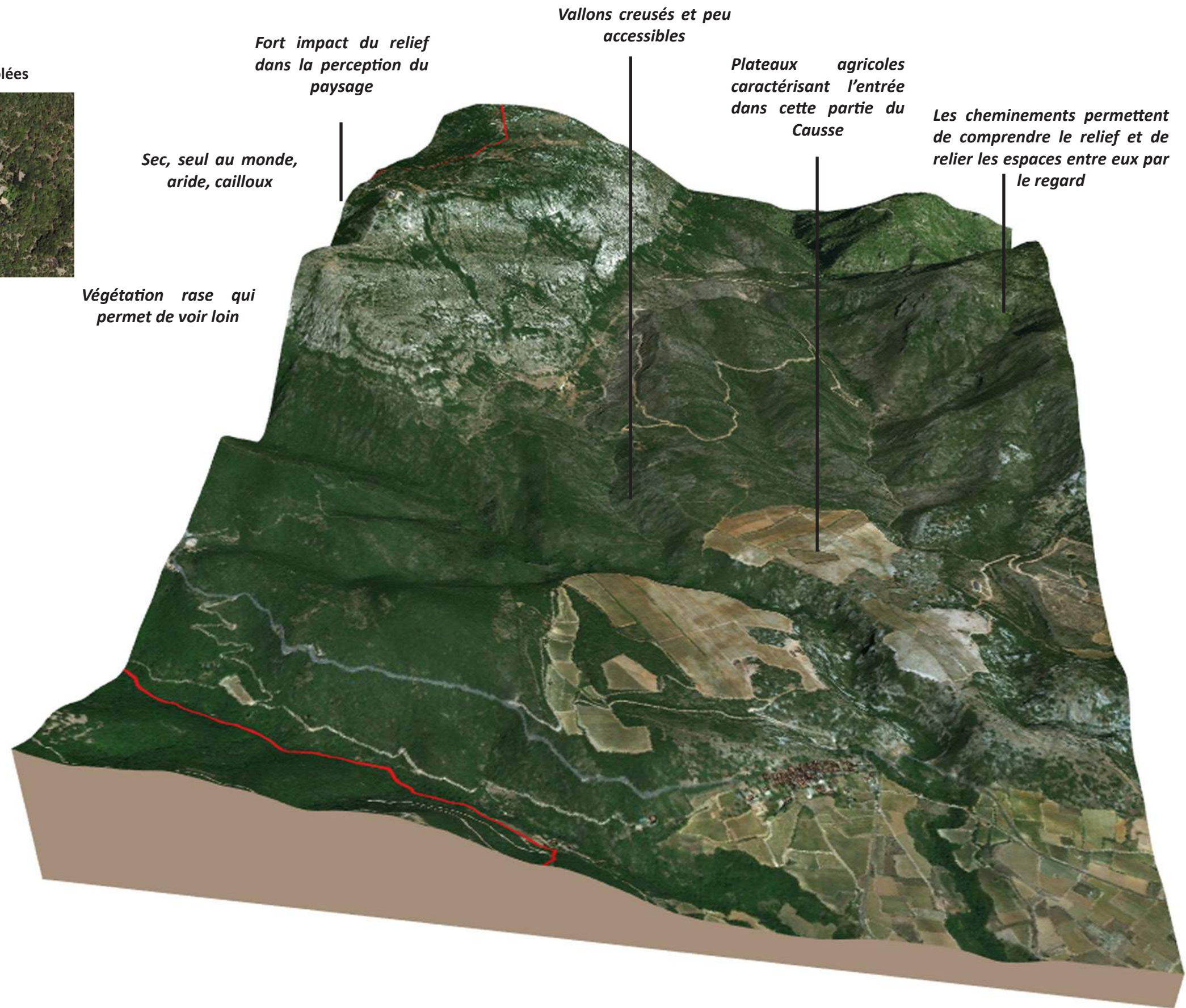
Boisement discontinu de garrigue et de roches calcaires



Boisement discontinu de garrigue et de pelouse



Boisement continu et dense de garrigue





○ Paysages de parcours et de sentiers, végétation rase et petits vallons encaissés



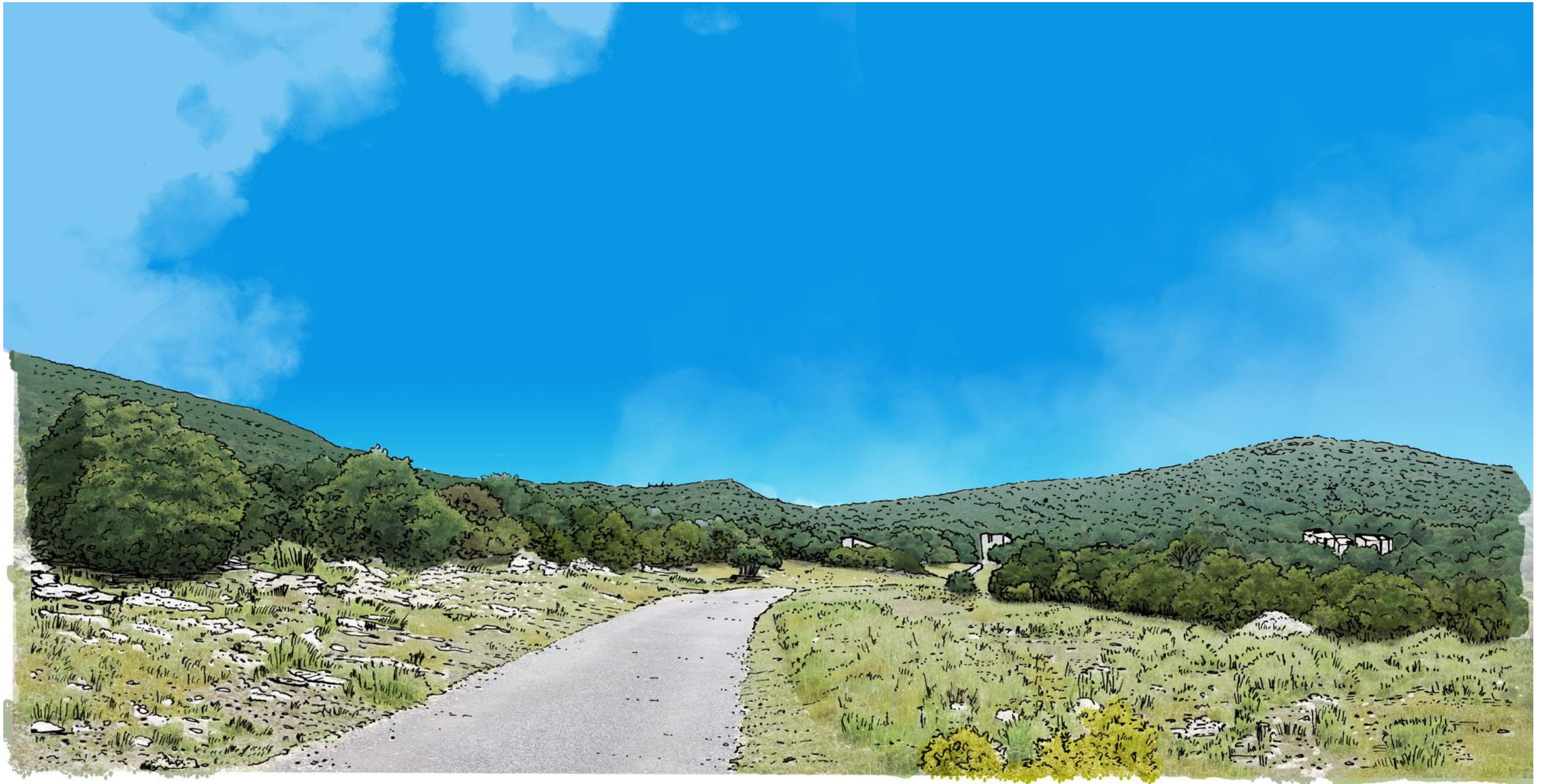
Paysages de parcours pastoraux, de randonneurs et de sports de pleine nature, la végétation méditerranéenne basse laisse une grande ouverture de vues sur le grand paysage - Mas des Poujols - Caudex



Lieu-dit du Joncas Montpeyroux - Caudex



- o Garrigues, clapas et chemins, ouverture sur un paysage de 'désert'

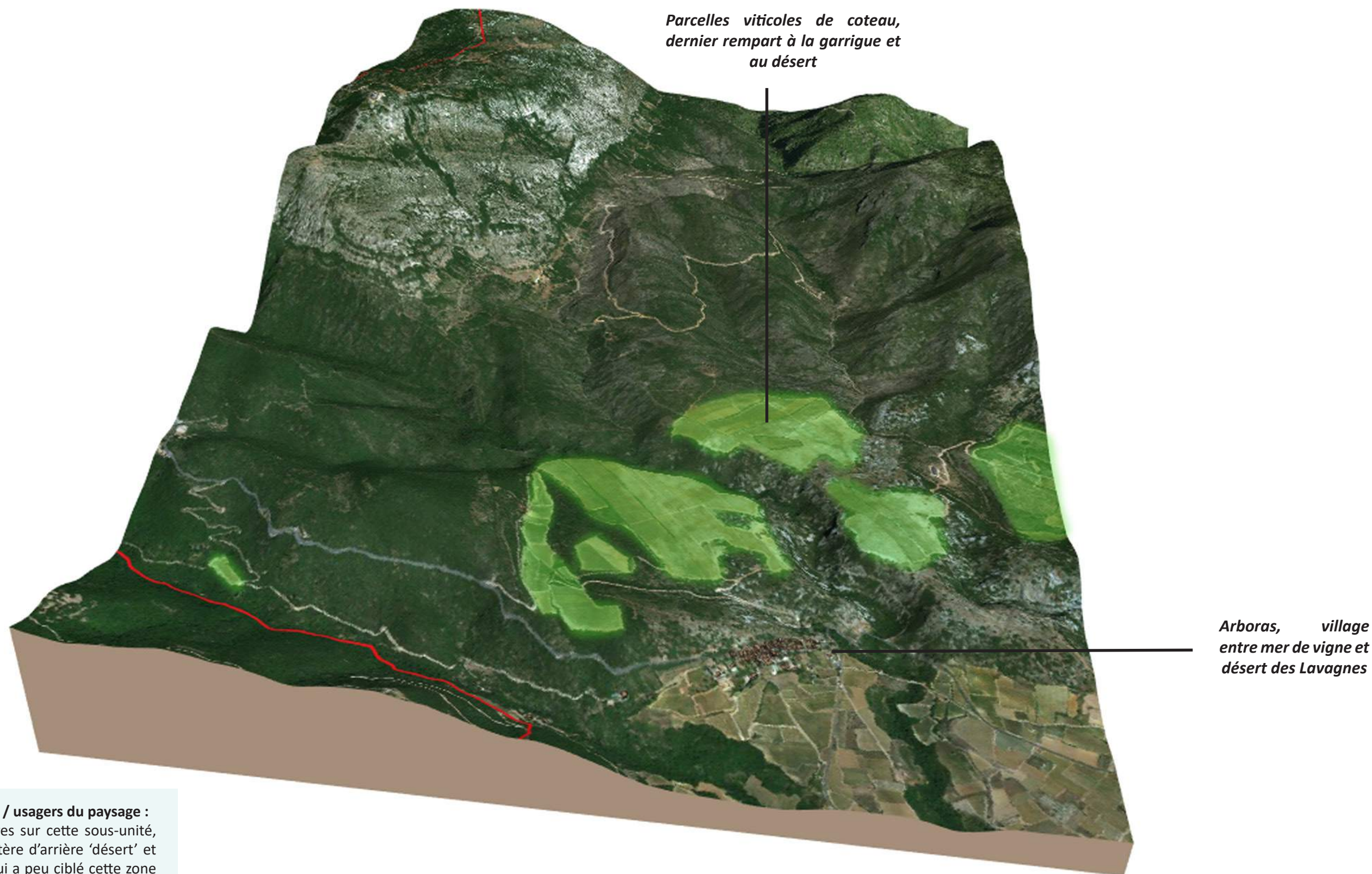




○ Une agriculture qui maintient l'espace ouvert au contact du village

Premiers enjeux :

- Site agricole maintenant une ouverture dans le paysage et une activité importante avant la garrigue perchée
- Cultures monospécifiques face à la question de la ressource en eau
- Réchauffement climatique, risque incendie et variation des milieux
- Les piémonts et terres peu commode à cultiver face à la fermeture du milieu
- Les parcours de ce territoire en arrière, la connexion aux axes touristiques plus fréquentés à proximité



*Parcelles viticoles de coteau,  
dernier rempart à la garrigue et  
au désert*

*Arboras, village  
entre mer de vigne et  
désert des Lavagnes*



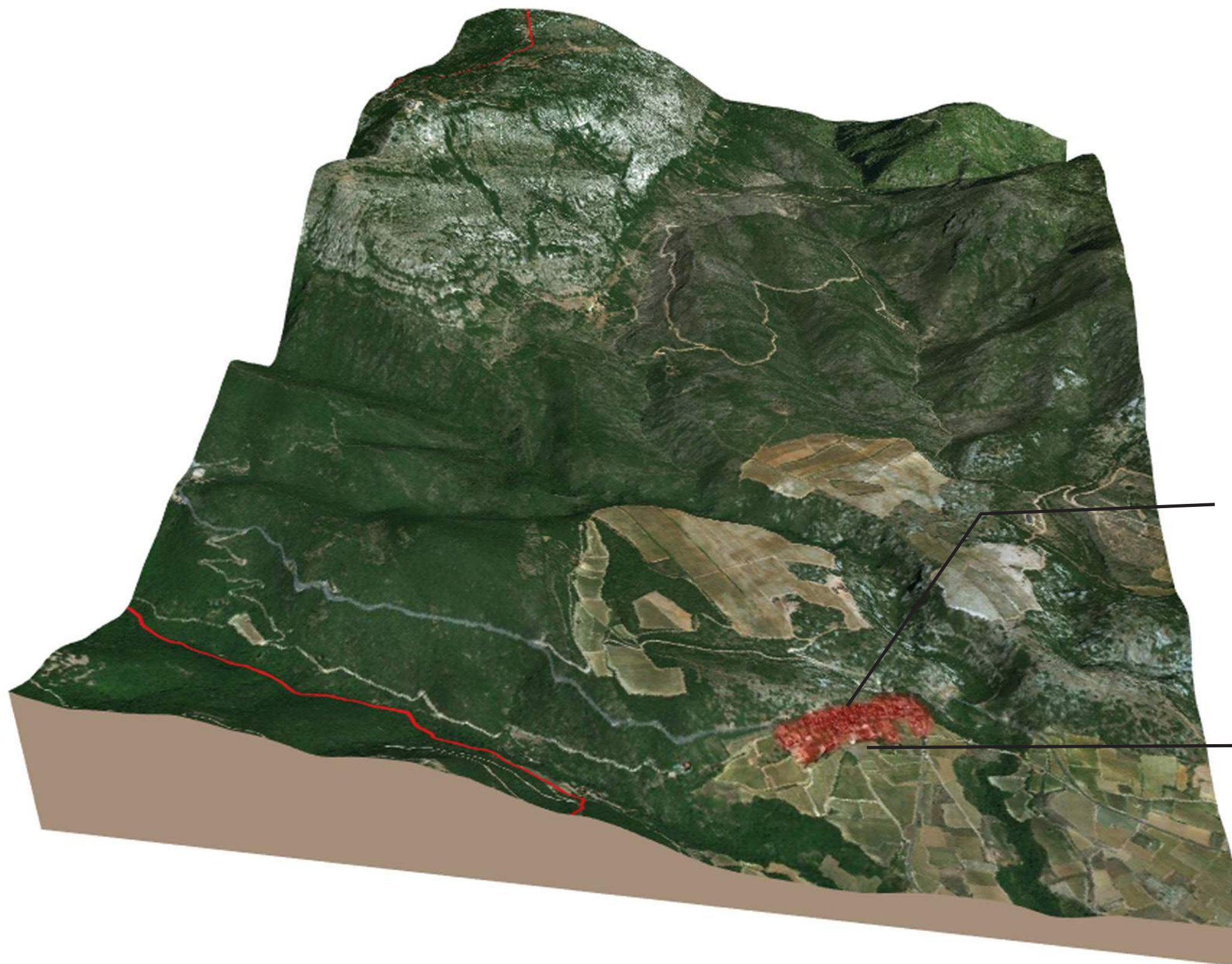
**Paroles d'habitants / usagers du paysage :**  
Pas de commentaires sur cette sous-unité,  
en cause son caractère d'arrière 'désert' et  
une concertation qui a peu ciblé cette zone  
géographique



○ Arboras village patrimoine

Premiers enjeux :

- Un patrimoine de village rue sur la route historique des transhumances
- Le devenir des habitations d'une population constante et dynamique dans un paysage privilégié
- Les constructions urbaines récentes dans un paysage qui embrasse la vallée, l'enjeu des documents d'urbanisme
- Un passage vers le Mont Saint Baudille et des nombreuses randonnées



*Le village rue sur la route historique des transhumance et le mont Saint Baudille*

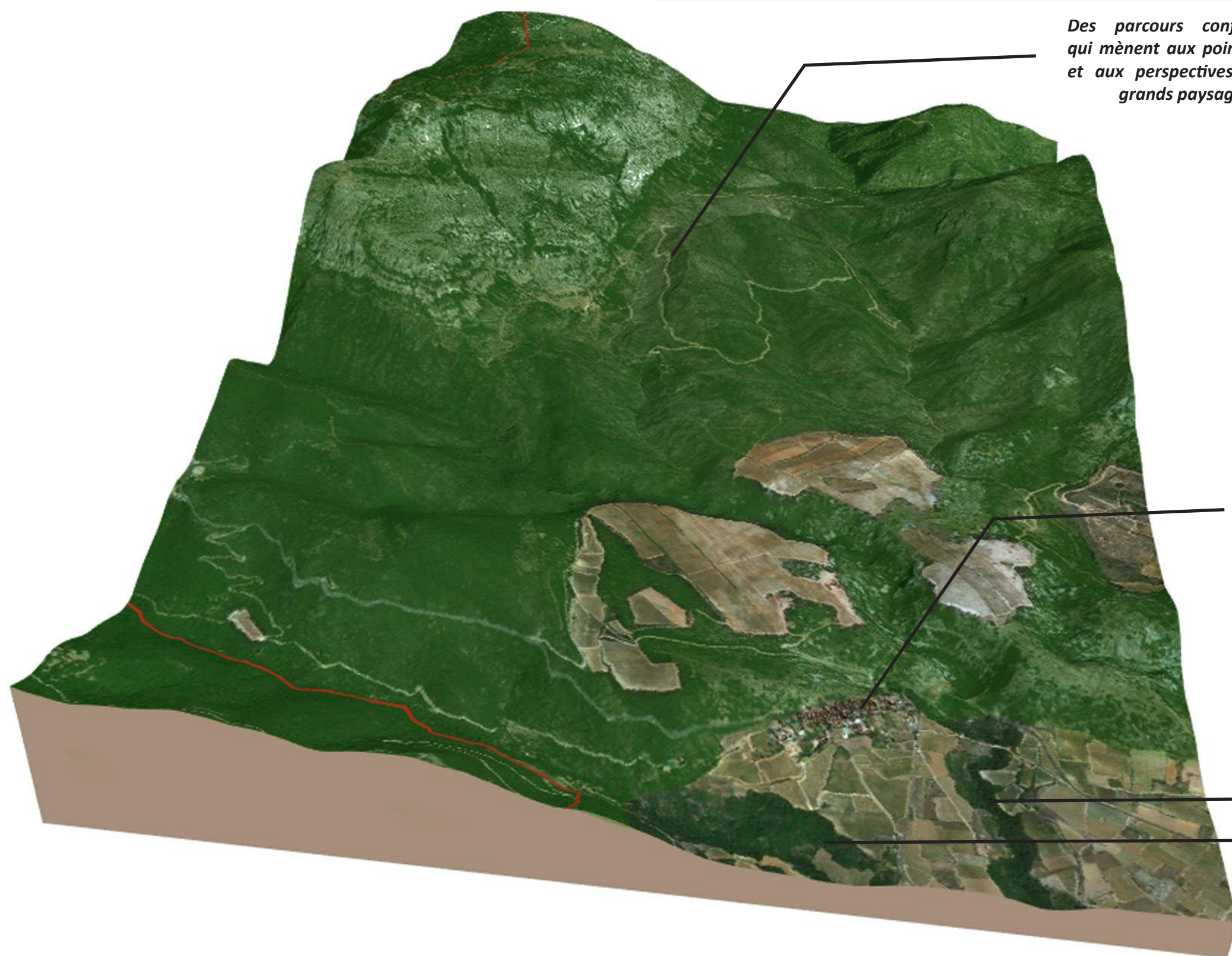
*Quelques nouvelles constructions offrant une vue sur la plaine, un langage architectural à ménager*



○ Des milieux naturels d'une grande richesse dans un territoire confidentiel

Premiers enjeux :

- Les chemins de randonnées et les points de vue sur un parcours ancestral de transhumances
- Les ripisylves des vallons irrigués face à l'enjeu de la fréquentation (Ruisseau du Lagamas et du Rouvignous)
- Les espaces boisés protégés des Pins de Saltzmann face au changement climatique
- Problématique incendie et fermeture du milieu
- Le maintien de ce site hors de la surfréquentation de la plaine attenante, un paysage d'initiés et de parcours
- Un paysage très fermé et confidentiel, quel équilibre entre ouverture et fermeture



*Des parcours confidentiels qui mènent aux points hauts et aux perspectives sur les grands paysages*

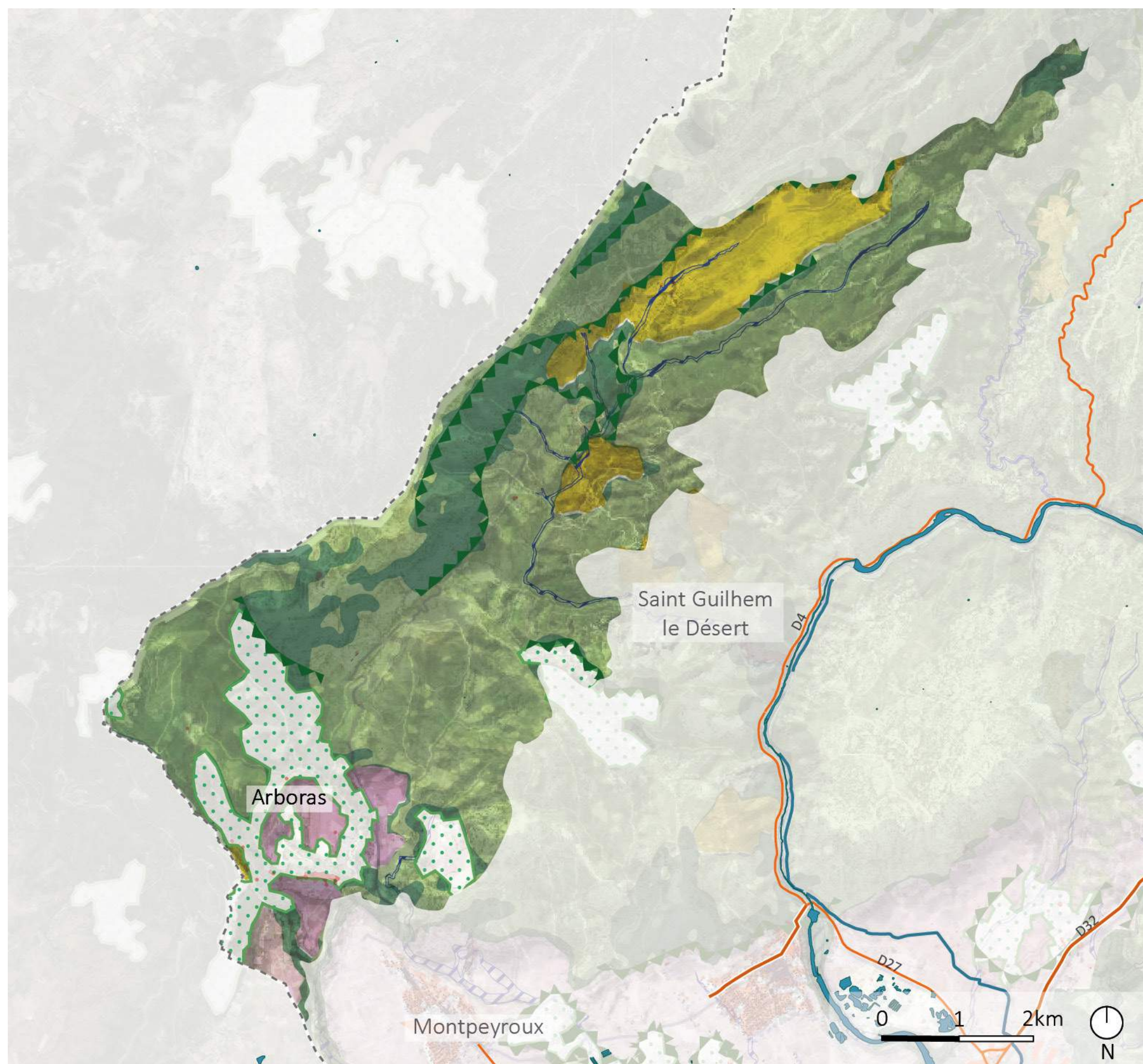
*Le village au contact des garrigues et au départ des sentiers*

*Les ripisylves du Lagamas et du Rouvignous, corridors fragiles vitaux pour le territoire*



- ① **Le patrimoine bâti en centre bourg et la dynamique en place sur le réseau de petits espaces publics d'Arboras**
- ② **La qualité des constructions situées sur le causse et les règles spécifiques dans les documents d'urbanisme : Qualifier le patrimoine local sans le figer**
- ③ **L'aspect reulé et confidentiel de cette sous-unité et l'activité agricole et touristique, un équilibre en place**
- ④ **Les multiples chemins, celui de Saint Jacques de Compostelle (classement UNESCO) et les drailles et parcours dont l'histoire est liée au pastoralisme. La perception des parcours dans un paysage plus large mais à l'échelle de la marche**





- Pâtures
- Vignes et oliveraies ponctuelles
- Zones en cours d'enfrichement
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 1960
- Couvert boisé (forêt et garrigue) en 2018
- Développement du couvert boisé sur les parcelles agricoles
- Tache urbaine
- Pression urbaine sur les ripisylves
- Pression urbaine sur les parcelles agricoles
- Conflicts d'occupation
- PPRI
- Carrières encore en activité
- Carrières et gravières renaturées
- Liaisons nationales
- Liaisons régionales
- Liaisons principales
- Points de tension en terme de stationnement
- Points de tension en terme de stationnement en période estivale
- Zone de trafic dense
- Sites touristiques
- Villes support d'un office du tourisme

Carte des dynamiques de la sous-unité des Pioc et causses des Lavagnes



# SYNTHÈSE DES ENJEUX

**Croisement d'échelles et synthèse des enjeux selon les dynamiques paysagères:**

**- Enjeux généraux et synthétiques**

**Enjeux croisés**

- Dynamiques naturelles et agricoles**
- Dynamiques urbaines**
- Dynamiques Déplacements**
- Dynamiques Tourisme et loisirs**

Cette synthèse des enjeux commence à ouvrir sur des pistes d'évolution et de réflexion pour l'étape suivante du Plan Paysage, à savoir les Objectifs de Qualité Paysagère.

Ce diagnostic aura permis de caractériser et de dresser un portrait exhaustif des paysages du territoire d'étude et de comprendre les dynamiques qui y sont en cours.

Il est le résultat d'un travail de co-construction partagé avec les institutions mais également les acteurs du territoire, qu'ils soient simples observateurs des paysages du quotidien, usagers experts de leur territoire vécu, ou bien acteurs à part entière de la vie économique, associative ou touristique.

La phase qui s'engage donc dans la suite de cette étude est primordiale pour la réussite de ce plan paysage, elle sera encore une fois partagée et construite en collaboration avec tous pour aboutir aux objectifs de qualité paysagère les plus proches du terrain, les plus en adéquation avec les besoins du territoire des gorges, plaines et causses de l'Hérault.



# Les enjeux généraux du territoire - Vers des Objectifs de Qualité Paysagère

## SYNTHÈSE DES ENJEUX GÉNÉRAUX DU DIAGNOSTIC

A la fin de ce diagnostic exhaustif du territoire, un certain nombre d'enjeux reviennent dans les différentes sous-unités.

Ces différents enjeux permettent de lire les dynamiques en cours et une certaine volonté des acteurs et habitants de réfléchir pour la suite de la mission à la priorisation d'Objectifs de qualité paysagère pour le futur du territoire.

Certains de ces enjeux généraux dépassent le simple cadre du paysage, ils sont parfois communs à l'ensemble du territoire français, parfois très spécifiques aux gorges plaines et vallées de l'Hérault

.....  
Par ordre du nombre d'apparition, ces enjeux généraux sont les suivants:






- *Les déambulations douces sur le territoire et l'accompagnement de l'utilisateur dans sa découverte des paysages à pied et à vélo*
- *La qualité des franges urbaines et leur développement en cohérence avec les formes villageoises*
- *L'ouverture des milieux, les paysages agropastoraux et leur qualité vernaculaire*
- *Les points de vue grandioses sur le paysage et les Gorges de l'Hérault face à la fermeture des milieux*
- *La préservation et valorisation du patrimoine architectural héraultais face à une banalisation des paysages.*
- *La recherche d'un équilibre entre la préservation du patrimoine paysager sensible des Gorges de l'Hérault et sa fréquentation touristique.*
- *Les ripisylves et les continuités écologiques sous pression*
- *Les cœurs de villages face au développement du dynamisme des périphéries*
- *La qualité des paysages agricoles traditionnels locaux face à la pression de l'optimisation des pratiques.*
- *Le défi du réchauffement climatique et son impact sur les paysages : raréfaction de la ressource en eau, adaptation des pratiques agricoles, énergies renouvelables, etc.*
- *Les paysages des carrières et des gravières en exploitation et leur devenir.*





# Synthèse des enjeux localisés

## Dynamiques naturelles :



### Valoriser le grand paysage et maintenir son ouverture

-  Conquête des coteaux agricoles par la garrigue
-  Le cortège naturel de la ripisylve sous pression touristique, urbaine agricole
-  Coteaux agricoles en cours d'enfrichement
-  Protéger et recréer les continuités écologiques liées au réseau hydrographique de la plaine de Londres
-  Valoriser et protéger les pôles de nature de proximité, les loisirs associés et le patrimoine présent: berges de l'Hérault, Grotte des Demoiselles, parc de Laroque, plateau de Cazilhac... Les rendre accessibles à vélo et à pied de manière sécurisée

### Gérer les boisements et le couvert forestier





-  Protéger et valoriser les stations de Pin de Salzman
-  Développement du couvert forestier depuis les années 50

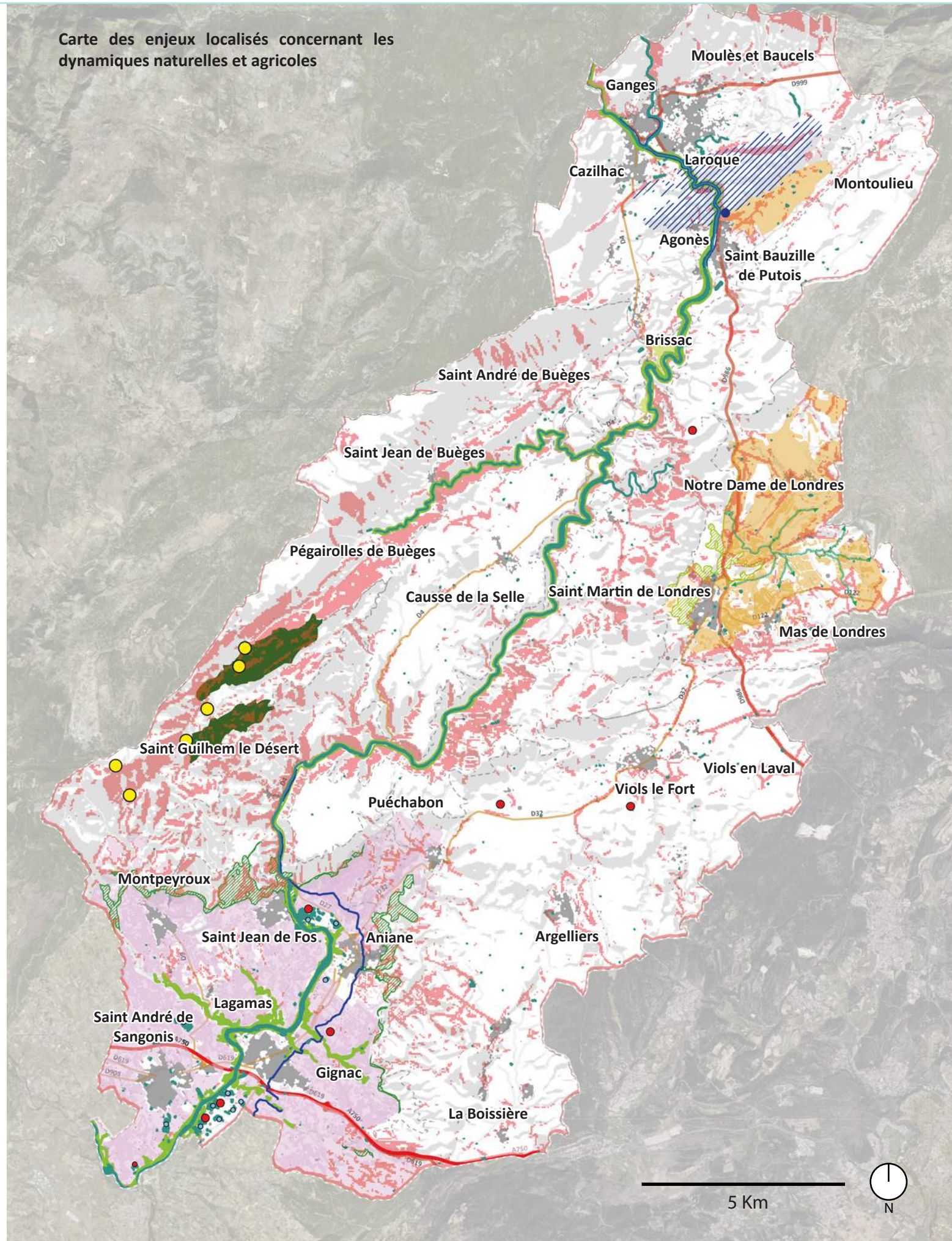
### Penser la mutation des paysages des carrières et anticiper leur installation

-  Carrières et gravières en activité
-  Carrières et gravières renaturées

## Dynamiques agricoles :

### Préparer l'avenir des paysages agricoles, patrimoine de ce territoire et maintenir une activité pastorale pour l'ouverture des milieux

-  Devenir du modèle agricole intensif et monocultural de la vigne face au changement climatique, manque de biodiversité et une formation paysagère banalisée
-  Protéger et valoriser la mixité des pratiques agricoles de la plaine de Londres, notamment les pratiques patrimoniales comme le pastoralisme en développant les outils d'aide à l'installation
-  Protéger et valoriser les parcelles agricoles présentes dans les anciens méandres de l'Hérault comme caractéristiques du paysage local
-  Permettre la rénovation des constructions situées sur le causse grâce à des règles spécifiques dans les documents d'urbanisme : protéger le patrimoine local sans le figer





# Synthèse des enjeux localisés

## Dynamiques urbaines :

### Anticiper le développement urbain, qualifier les franges urbaines et les entrées de ville, les zones d'activité

#### Plaine de l'Hérault

- ① - Restructurer la frange entre tissu urbain et parcelles agricoles autour des villages de la vallée
- Créer un vocabulaire et des outils d'urbanisme communs et applicables sur le terrain pour répondre aux problématiques d'étalement urbain et à ses impacts

#### Plaine de Londres

- ② - Contrôler l'étalement urbain face à la pression foncière et le potentiel appel des axes de communication. Favoriser le développement urbain par le comblement des dents creuses et ponctuellement par la conversion d'anciens bâtiments
- ③ - Développer la mixité d'usages et de formes urbaines dans les zones d'activités existantes : densification, intégration paysagère, mixité de destinations des constructions

#### Les Vallées de Ganges et Saint Bauzille de Putois

- ② - Recomposer le tissu urbain ancien et son développement pour répondre aux besoins de logements, locaux commerciaux, équipements etc. Faire la ville sur la ville et développer de nouvelles formes architecturales sans consommer plus d'espace
- ④ - Répondre aux besoins spécifiques des habitants de Ganges (familles, population vieillissantes, jeunes enfants, travailleurs...) liés aux espaces publics, à leur forme et aux équipements associés
- Maintenir la dynamique commerciale du centre ville en proposant des locaux adaptés et des circulations entre pôles commerciaux
- ⑤ - Développer des réseaux de petites parcelles non urbanisées pour recréer des continuités écologiques, des ouvertures sur le paysage et des respirations dans le tissu urbain

#### Le Causse de la Selle

- ② - Recomposer le tissu urbain de Causse de la Selle et valoriser les interstices afin de limiter l'étalement urbain face à la pression foncière
- ④ - Maintenir un cœur de vie dynamique de petits commerces au carrefour du causse

#### Le Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup

- Limiter l'urbanisation des terres agricoles grâce aux documents d'urbanisme
- ④ - Développer la vie des centres villages en créant des lieux de vie et de travail

### Charte architecturale et paysagère pour valoriser le caractère local riche et unique des bourgs médiévaux comme du patrimoine agricole et hydraulique

#### Plaine de Londres

- ⑥ - Mettre en valeur des centres bourgs par des aménagements et des équipements développant leur attractivité

#### Vallée de la Buèges

- ⑦ - Mettre en valeur le patrimoine agricole de la vallée et le patrimoine lié à l'eau de la Buèges

#### Piochs et causses des Lavagnes

- ⑥ - Revitaliser les habitations en centre bourg et maintenir la dynamique en place sur le réseau de petits espaces publics d'Arboras






#### Gorges de l'Hérault

Mettre en valeur le patrimoine local lié au pèlerinage, agricole, à l'eau/Hérault et le rôle des gorges au sein du bassin versant de l'Hérault.





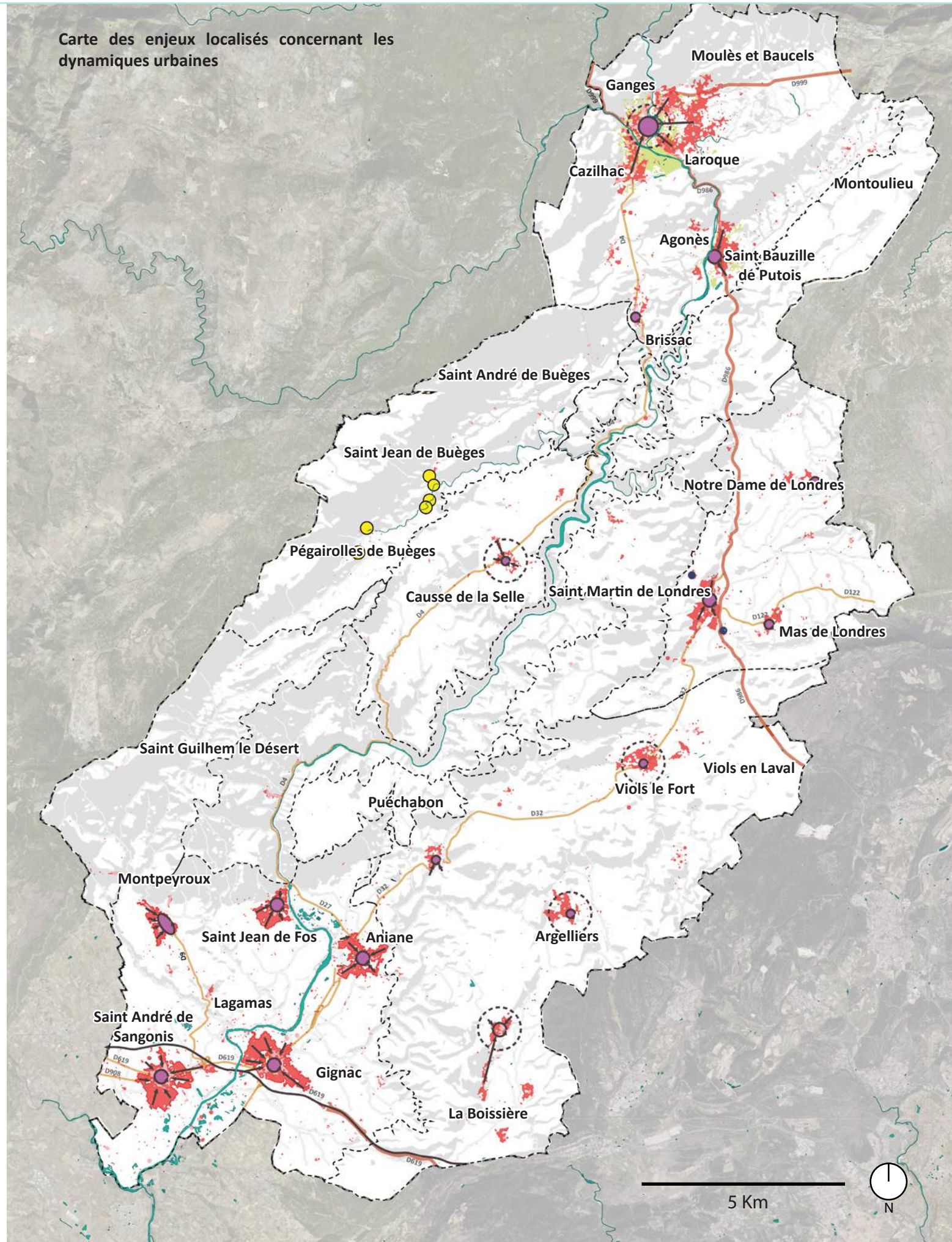
## Dynamiques urbaines :

### Anticiper le développement urbain, qualifier les franges urbaines et les entrées de ville, les zones d'activité

- 1  Restructurer la frange entre tissu urbain et parcelles agricoles autour des villages de la vallée
- 2  Recomposer le tissu urbain pour arriver à comblement des dents creuses et à la rénovation des constructions existantes en centre urbain
- 3  Développer la mixité d'usages et de formes urbaines dans les zones d'activités existantes : densification, intégration paysagère, mixité de destinations des constructions
- 4  Répondre aux besoins spécifiques des habitants et usagers des centre urbain en diversifiant et dynamisant les activités existantes
- 5  Développer des réseaux de petites parcelles non urbanisées pour recréer des continuités écologiques, des ouvertures sur le paysage et des respirations dans le tissu urbain

### Charte architecturale et paysagère pour valoriser le caractère local riche et unique des bourgs médiévaux comme du patrimoine agricole et hydraulique

- 6  Mettre en valeur des centres bourgs par des aménagements et des équipements développant leur attractivité
- 7  Mettre en valeur le patrimoine agricole de la vallée et le patrimoine lié à l'eau de la Buèges





# Synthèse des enjeux localisés par dynamique

## Déplacements

### Penser les axes routiers et chemins comme vecteurs de découverte des paysages.

#### Plaine de l'Hérault

- ① Mettre en valeur le patrimoine agricole présent sur les coteaux et lié à l'eau, les points de vue remarquables sur la plaine et vers les gorges et à travers le chemin de Saint Jacques de Compostelle

#### Ensemble du territoire

- ② Développer les indications et signalétiques des itinéraires de promenade balisés

#### Le Causse de la Selle

- ③ Développer les chemins de randonnée, leur signalétique, les points de vue et le patrimoine à proximité

#### Le Petit Causse

- ④ Valoriser les perceptions et les vues depuis le causse vers l'Hérault et vers les vallées afin de profiter de sa situation de carrefour entre plusieurs environnements et les découvertes des paysages

#### Le Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup

- ③ Ouvrir des cheminements et des points de vue sur le plateau, les vallées et la plaine de l'Hérault (vue à 360°), balisages des randonnées, mise en valeur des points de vues existants sur les vallées offerts par le relief

#### Piochs et causses des Lavagnes

- ⑤ Mettre en valeur le chemin de Saint Jacques de Compostelle et son histoire liée au pastoralisme / besoin de le percevoir le cheminement dans un paysage plus large et dans un contexte patrimonial qui ne se limite pas à Saint Guilhem le Désert

### Offrir une alternative à la voiture individuelle, pour découvrir le patrimoine remarquable, pour limiter les flux excessifs

#### Vallée de Ganges et Saint Bauzille de Putois

- ⑥ Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture au sein des pôles urbains de Ganges, Laroque et Saint Bauzille de Putois

#### Le Causse de la Selle

- ⑦ Répondre à la problématique des nuisances liées à l'activité des canoës

#### Le Plateau et balcons à l'Ouest du Pic Saint Loup

- Développer des parkings de covoiturage et d'autostop vers Montpellier
- ⑧ - Développer les cheminements vélo et piétons le long des routes départementales
- Développer des alternatives à la voiture pour relier Montpellier

### Continuer à développer les modes doux dans un territoire par endroits difficile d'accès

#### Plaine de l'Hérault

- ⑨ - Développer un réseau de pistes cyclables et les cheminements piétons/ promenades dans la vallée pour relier entre eux les pôles touristiques, des départs de randonnées, les centres bourgs, les éléments de patrimoine de manière sécurisée (voie verte) ;
- ⑩ - Développer les cheminements piétons PMR en ville

#### Plaine de Londres

- ⑨ - Aménager un réseau de cheminements piétons, cycles, de promenades au départ des centres bourgs et baliser, aménager, sécuriser les départs de randonnées existants (ex: Ravin des Arcs...)

## Tourisme et loisirs

### Maintenir et développer une animation et une offre touristique de qualité dans l'espace et dans le temps, qui s'appuie sur les spécificités paysagères, un esprit des lieux, une tradition de cheminement et de découverte progressive - voire pastorales

#### Plaine de l'Hérault

- ⑪ Rendre accessibles des points d'eau ou les berges de l'Hérault de manière à encadrer ces pratiques

#### Gorges de l'Hérault

Limiter les impacts de la surfréquentation touristique (parking, déplacements, piétinements...) en développant des petites zones aménagées et intégrées permettant d'avoir accès à l'eau, aux départs de randonnée, de stationner. Ces stations peuvent être connectées par des cheminements piétons et cycles et par une navette.

#### Plaine de Londres

- ⑫ Diversifier les formes agricoles, encourager, développer ces diversifications. (Exemple de l'agrotourisme)

#### Vallée de la Buèges

- ⑬ Maintenir l'aspect sauvage et méconnu de la vallée de la Buèges






#### Piochs et causses des Lavagnes

Préserver l'aspect reculé de cette sous-unité, juste milieu entre aménagements nécessaires à la vie dans ce territoire et structure dénaturant l'ambiance du lieu






## Déplacements



### Penser les axes routiers et chemins comme vecteurs de découverte des paysages.

- 1  Mettre en valeur le patrimoine agricole présent sur les coteaux et lié à l'eau, les points de vue remarquables sur la plaine et vers les gorges et à travers le chemin de Saint Jacques de Compostelle
- 2  Développer les indications et signalétiques sur l'ensemble des itinéraires de promenade balisés (GR, PR, sentiers balisés)  
*Les itinéraires cartographiés correspondent à ceux définis par la Fédération Française de Randonnée.*
- 3  Développer les chemins de randonnée, leur signalétique, les points de vue et le patrimoine à proximité
- 4  Valoriser les perceptions et les vues depuis le causse vers l'Hérault et vers les vallées afin de profiter de sa situation de carrefour entre plusieurs environnements et les découvertes des paysages (Vue orientée ou vue à 360°)
- 5  Mettre en valeur le chemin de Saint Jacques de Compostelle et son histoire liée au pastoralisme / besoin de le percevoir le cheminement dans un paysage plus large et dans un contexte patrimonial qui ne se limite pas à Saint Guilhem le Désert

### Offrir une alternative à la voiture individuelle, pour découvrir le patrimoine remarquable, pour limiter les flux excessifs




- 6  Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture au sein des pôles urbains de Ganges, Laroque et Saint Bauzille de Putois
- 7  Répondre à la problématique des nuisances liées à l'activité des canoës
- 8  Développer des alternatives à la voiture pour relier Montpellier

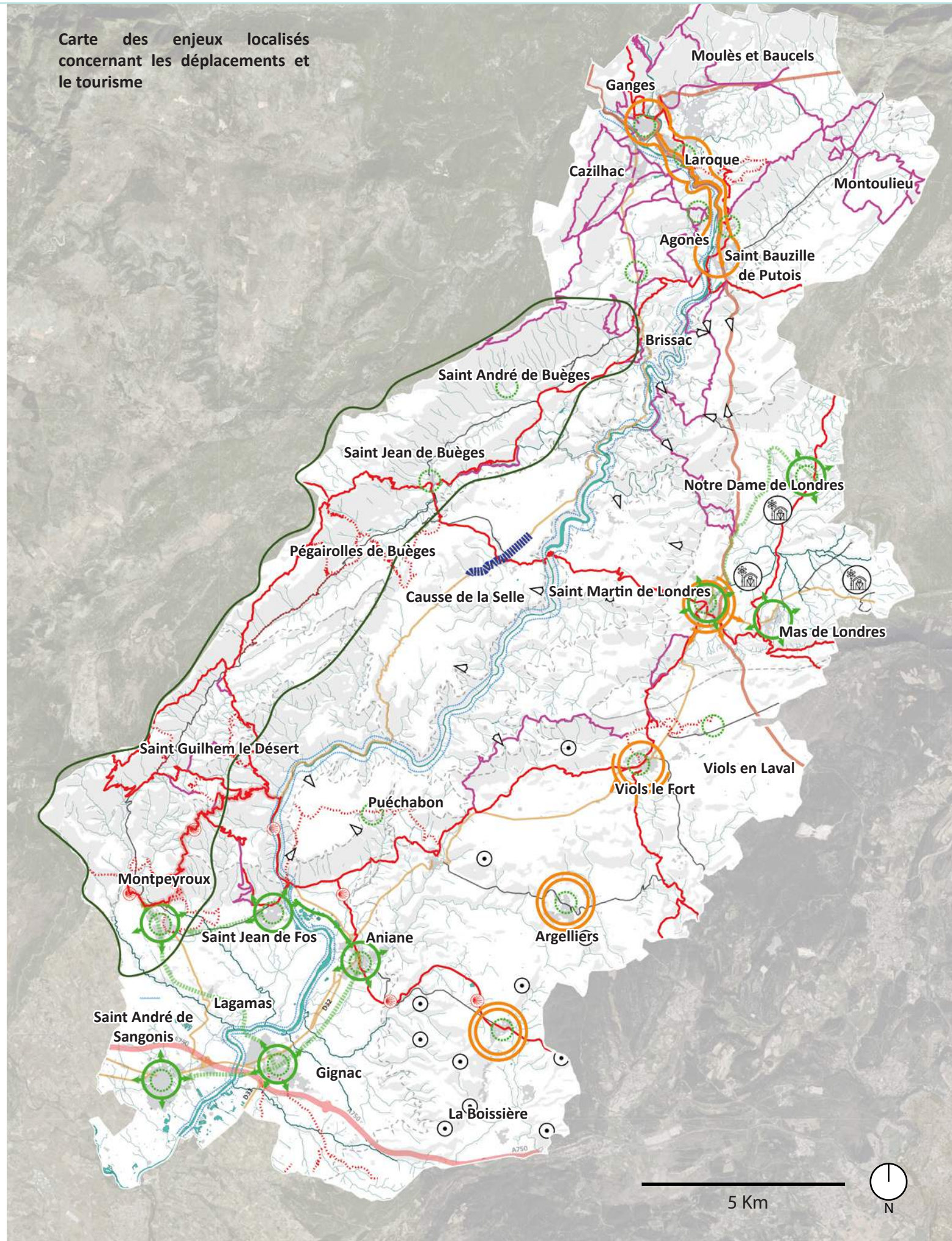
### Continuer à développer les modes doux dans un territoire par endroits difficile d'accès

- 9  Développer un réseau de pistes cyclables et les cheminements piétons/promenades dans la vallée pour relier entre eux les pôles touristiques, des départs de randonnées, les centres bourgs, les éléments de patrimoine de manière sécurisée (voie verte)
- 10  Développer les cheminements piétons PMR en ville

## Tourisme et loisirs

### Maintenir et développer une animation et une offre touristique de qualité dans l'espace et dans le temps, qui s'appuie sur les spécificités paysagères, un esprit des lieux, une tradition de cheminement et de découverte progressive - voire pastorales

- 11  Rendre accessibles des points d'eau ou les berges de l'Hérault de manière à encadrer ces pratiques Limiter les impacts de la surfréquentation touristique (développer des petites zones permettant d'avoir accès à l'eau, aux départs de randonnée, de stationner.
- 12  Diversifier les formes agricoles, encourager, développer ces diversifications. (Exemple de l'agrotourisme)
- 13  Maintenir et préserver l'aspect reculé, sauvage et méconnu de cette partie du territoire.







Caudex

23, rue Bouteille  
69001 Lyon  
[contact@caudex.org](mailto:contact@caudex.org)



